"La Patrie"
Journal du Peuple

La Patrie

RIEN
De ce qui est avantageu pour l'éducation du peuple n'est négligé par la "Patrie."

31e ANNEE—No 304—QUATORZE PAGES | MONTREAL, MERCREDI, 23 FEVRIER 1910 | LE NUMERO : UN CENTIN

Huit cents tailleurs déclarent la grève

Les tailleurs des maisons de confection pour dames veulent faire reconnaitre l'Union par leurs patrons

REUNION DE PARLEMENTAIRES

Les tailleurs et tailleuses en confection, au nombre d'environ 800, sont en grève depuis ce matin. Ils ne demandent pas d'augmentation de salaire et se déclarent satisfaits de l'état actuel des salaires.

Ce qu'ils demandent, c'est la reconnaissance de leur union par les patrons qui les emploient ; autrement dit, les grévistes exigent que les maisons de confection de Montréal n'emploient que des ouvriers et des ouvrières de l'Union.

La grève a été décidée à une assemblée qui a eu lieu hier soir à la salle Saint-Joseph et qui ne s'est terminée qu'aux petites heures ce matin. Après avoir longuement discuté la situation, on prit le vote qui donna comme résultat, 427 voix en faveur de la grève générale, et 45 contre.

Les grévistes étaient rendus de bonne heure ce matin, à leurs quartiers de la salle Saint-Joseph, et discutaient la situation. Vers dix heures, ce matin, leur local était rempli, et plusieurs orateurs, la plupart Hébreux, faisaient des discours. L'assemblée se composait d'hommes et de femmes. Tous ont confiance dans l'issue de la grève.

POUR UN PRINCIPE

"Cette grève, nous dit l'un des principaux grévistes, M. Joseph Bellemare, est plutôt le résultat d'un antagonisme qui existe depuis quelque temps, entre les patrons et les employés. Nous sommes convaincus que les patrons se sont ligués pour briser notre union. C'est ce que nous ne voulons pas et c'est l'unique raison de notre attitude. La cause première de la grève réside dans le fait que la maison A. Summer, rue Sainte-Catherine Ouest, près du Square Philips, faisait faire ses travaux de confection par des maisons qui employaient des ouvrières et des ouvriers ne faisant pas partie de notre union.

Nous avons su, d'un autre côté, que plusieurs patrons ont fourni des fonds à cette maison pour nous résister, dans le but de briser notre union.

"Je ne crois pas que la grève dure bien longtemps, par le fait que, c'est le temps de l'ouvrage et que les patrons ont besoin de toutes leurs mains. Le travail a cessé aujourd'hui dans presque tous les établissements les plus importants, et cet état de choses ne saurait durer, d'autant plus que nos demandes ne

Suite à la 5ième page

Plusieurs orateurs ont adressé la parole aux grévistes ce matin, dans la salle Saint-Joseph.

L'AQUEDUC SERAIT RESPONSABLE

A LA SUITE D'UN INCENDIE QUI S'EST PROPAGE, FAUTE D'EAU, M. DUBUC POURSUIT LA VILLE

M. Hormisdas Dubuc, boucher, poursuit la ville de Montréal en dommages-intérets de $6,000 par l'entremise de l'étude Beaudin, Loranger, St-Germain et Guérin.

En janvier dernier un desastreux incendie devastait un lot de maisons, rue Wolfe, et l'habitation de M. Dubuc, à l'intersection de la rue Robin, était rasée avec les constructions avoisinantes.

Le matin même, aux petites heures, un conduit de l'aqueduc, mesurant trente pouces de diamètre, s'était rompu, à l'encoignure de la rue Craig et de la ruelle Busby, et toute l'alimentation d'eau fournie par les tuyaux à basse pression fut conséquemment interrompue.

Lors de l'incendie, l'eau manquait, rue Robin et les pompiers durent étendre près de sept mille pieds de tuyaux pour combattre le progrès des flammes. Une conflagration menaçait d'éclater. Au fait, on dût puiser l'eau dans les bornes-fontaines de la rue Sherbrooke et de la rue Sainte-Catherine, où le service de haute pression pouvait facilement alimenter les pompes à vapeur, conduites au foyer d'incendie. Mais cette obligation avait entrainé de longs retards et au moment même où les pompiers parvenaient à lancer leurs jets d'eau, la plupart des maisons attaquées par le feu étaient déjà réduites en cendre.

M. Dubuc dit dans sa requête qu'il y a eu négligence au service d'aqueduc. L'on aurait pu et l'on devait avertir le service d'incendie de l'accident qui venait d'interrompre la circulation de l'eau dans certaines parties de la ville, mais l'on n'en fit rien, allègue-t-il, et les pompiers perdirent un temps précieux à vouloir dégeler des bornes-fontaines absolument vides.

On se rappelle que le nord et l'est de la ville, ce matin de janvier dernier eurent particulièrement à souffrir de l'accident de la rue Craig. Des malades furent privés d'eau et une grosse partie de la population dut retarder l'heure de la toilette.

On disait au Palais, hier après-midi, que plusieurs poursuites du même genre devaient être intentées à la ville.

Huit personnes blessées dans une collision

Deux trains se tamponnent sur le chemin de fer élevé à New-York mais fort heureusement il y avait peu de voyageurs

NEW-YORK, 23. — Un train en a tamponné un autre, sur le chemin de fer élevé, au bourg de Bronx, et huit personnes ont été blessées.

Les deux trains se dirigeant vers le Parc Bronx se trouvaient engagés sur la même voie ; c'est à une erreur du mécanicien du second train qu'on attribue cet accident qui aurait pu dégénérer en catastrophe si l'on songe qu'aux heures de la fermeture des magasins et des bureaux c'est par milliers que prennent place dans les wagons les habitants du haut de la ville.

Le mécanicien du train tamponneur fut projeté parmi les débris de bois et de verre cassé, c'est grâce à un hasard providentiel qu'il n'ait pas été tué sur le coup. A l'hôpital où on l'a transporté on craint qu'il n'ait le crâne fracturé. Les sept autres blessés sont soignés à leurs domiciles.

Les pompiers et la police appelés immédiatement, ont porté secours aux blessés.

Sans la balustrade de fer, qui fait office de garde-fou, les wagons se-

L'ACCIDENT DU CHEMIN DE FER ELEVE DE NEW-YORK.—La foule commente les circonstances du tamponnement.—Aspect des wagons endommagés.

raient certainement tombés dans l'avenue.

Le mécanicien du train tamponné ne s'était pas aperçu que le convoi qui le précédait, était arrêté, pour une raison que l'on ignore encore, et quand il s'en rendit compte, coupa le courant, et bloqua ses freins, mais il était trop tard.

LE POLE A-T-IL ETE DECOUVERT

L'UNIVERSITE DE COPENHAGUE VA DEMANDER A PEARY DE FOURNIR DES PREUVES.

WASHINGTON, 23. — En raison de l'opposition manifestée dans le comité de la Chambre, au sujet des récompenses honorifiques à accorder au commandant Peary, il est probable que le comité va prier M. Peary de soumettre ses preuves de la découverte du pôle à l'Université de Copenhague.

On a fait observer que jusqu'ici M. Peary n'avait soumis ses observations qu'à la Société Nationale de Géographie, dont il est un des principaux membres. Or, sans vouloir émettre le moindre doute sur la véracité des dires de M. Peary ou sur la haute impartialité de la Société de Géographie, les adversaires de la proposition soumise à la Chambre, à propos de la nomination de l'explorateur à un grade supérieur et de la récompense à lui accorder, déclarent que pour éviter des ennuis futurs, ils désireraient qu'une autre autorité compentente fût appelée à se prononcer.

Il est donc probable qu'on soumettra la question à l'Université de Copenhague. Pourvu que les ennuis de Cook n'attendent pas le commandant Peary.

LA MAIN D'ŒUVRE FAIT DEFAUT

WINNIPEG, 23. — Il y a une telle demande d'aide dans toutes les parties de la province que le Bureau d'immigration local supplie la presse de l'assister pour trouver des hommes. Le surintendant d'immigration, de retour d'un voyage dans l'est, a cit que la situation était aussi précaire dans Québec et Ontario qu'au Manitoba.

HEUREUX PERE DE 28 ENFANTS

M. OSCAR DARLING COMPTE LA PLUS NOMBREUSE FAMILLE DES ETATS-UNIS.

BABYLONE, (Long Island), 23.—M. Oscar Darling, ingénieur civil déjà connu comme le père de la famille peut-être la plus nombreuse des Etats-Unis, a accueilli, lundi, avec joie son vingt-huitième enfant.

M. Darling a été marié deux fois, il a eu quinze enfants de sa première femme dont dix sont vivants et treize de la seconde tous vivants. Il est âgé de soixante-cinq ans. C'est lui qui a établi les plans et surveillé la construction du chemin de fer du Long Island. Il est également l'auteur de plusieurs inventions.

Les fils suivent les traces du père, quelques-uns sont déjà des ingénieurs réputés.

LA FRANCE CREE UNE ARMEE NOIRE

PARIS, 23.— La France va avoir recours à ses vastes possession de l'Afrique Occidentale, et constituer une armée noire à même ses coloniaux du Sénégal, du Soudan, du Dahomey, de la Guinée, etc. Ces soldats noirs seront envoyés en garnison en Algérie, ce qui permettra de rappeler en France, une partie des régiments français du 19ème corps.

La Chambre des députés a voté, hier, les crédits demandés par le ministère de la guerre à ce sujet.

LA DEMISSION DE LORD CURZON

GLASGOW, 23.— A la suite d'un malentendu avec les étudiants de l'université de Glasgow, Lord Curzon a résigné comme recteur de cette même institution.

LES CONTROLEURS DE LA CAPITALE

ILS DECIDENT DE DIMINUER LA TAXE DES ECOLES POUR 1910. PROGRAMME MUNICIPAL.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 23. — Les contrôleurs ont décidé de réduire la taxe des écoles pour 1910 de 65 centins par mille dollars d'évaluation Une tentative sera faite aussi pour réduire la taxe de l'eau, de dix pour cent.

Le bureau de contrôle a préparé, hier, le budget municipal. Les dépenses ordinaires seront de $568,515, tandis que le revenu obtenu des taxes sera de $1,179,799 plus $90,000 provenant des marchés licenciés, etc.

Outre les dépenses ordinaires, la municipalité devra donner $111,500 aux écoles séparées, $257,280 aux écoles publiques, $33,377 aux hôpitaux. La taxe des écoles séparées sera, cette année, de $25.80 par mille dollars d'évaluation, et celle des écoles protestantes, de $22.50. Ce budget devra être ratifié par le conseil de ville demain, à une assemblée spéciale.

UN CUIRASSE BRESILIEN EST PERDU EN MER

NORFOLK, Va., 23. — Le grand cuirassé brézilien "Minas Geraes", qui, parti de Plymouth, Angleterre, était attendu vendredi matin à Hampton Roads, n'est pas encore arrivé. On sait qu'il doit accompagner le "Mayflower", à bord duquel a été placé le corps de feu M. Nabuco, jusqu'à Rio de Janeiro.

Comme il y a sur le "Minas Geraes" des appareils de télégraphie sans fil, à l'aide desquels sa présence pourrait être signalée à 1,000 milles de distance, et qu'on n'a reçu aucune nouvelle de lui, on a raison de croire qu'il est encore très loin. Et l'on se perd en conjectures sur la cause de son retard.

CRISE POLITIQUE DANS L'ALBERTA

LE CABINET PROVINCIAL SE MET EN CE MOMENT SUR LA DEFENSIVE

EDMONTON, Alberta, 23. — La guerre est déclarée à la législature albertaire. M. J. R. Boyle demandait, hier, le rappel de la mesure du gouvernement touchant la compagnie de chemin de fer "Alberta and Great Waterway," cette mesure ne satisfait aucunement l'intérêt public. Il demande la cassation des privilèges accordés à cette compagnie, et la construction du réseau sous la direction d'une commission de trois. L'honorable M. Cushing appuie la résolution.

C'est là une preuve de non-confiance, et le cabinet Rutherford se met sur la défensive. Si la résolution est acceptée, le ministère devra démissionner.

M. Boyle, dans sa mesure agressive, soutient que le capital payé de la compagnie ne dépasse pas $50,000; que l'arpentage n'est pas terminé; que les plans n'ont pas été déposés, et que, malgré tout cela, la Législature accorde une garantie de $20,000 par mille sur un parcours de cent vingt lieues, plus $400,000 pour le terminus d'Edmonton.

UN VOL AU MUSEE D'ART DE VERONNE

ROME, 23. — Un vol de grande importance a été commis au musée d'art de Vérone. Des malfaiteurs ont dérobé six toiles du seizième siècle, attribuées à Borgognone, cinq autres de Micheletto delle Battaglie et un tableau d'une auteur inconnu, représentant Diane et le Berger. Les voleurs ont dû abandonner, dans leur fuite, une toile qu'ils ont sans doute jugée trop volumineuse.

UN CRIME DE LESE-MAJESTE

PARIS, 23.— Le courrier de Chine apporte de curieux détails sur les funérailles de l'impératrice de Chine, qui ont eu lieu, selon le rite un an après sa mort.

Le cortège magnifique se déroula de la cour de Pékin à la plaine des Tombeaux-Impériaux. Trois photographes chinois, cachés dans la foule, réussirent à en prendre quelques vues. Mais leur acte fut considéré comme un manque de respect. Dénoncés, ils furent immédiatement jetés en prison.

La haute-cour de justice fut spécialement réunie pour les juger. Ils furent tout d'abord condamnés à une mort agrémentée de quelques supplices. Mais la nouvelle reine-mère, en sa bonté, intervint. Et la peine a été commuée. Les deux frères Yug porteront la cangue deux mois, puis seront expédiés, pour dix ans, aux travaux forcés. Quant au troisième, qui eut l'audace de photographier les traits mêmes de l'impératrice, après trois mois de cangue, il sera mis en prison... à perpétuité.

LES FRERES WRIGHT ONT GAIN DE CAUSE

NEW-YORK, 23. — Le juge Hand, de la Cour de District des Etats-Unis, vient de rendre sa décision dans le procès intenté par les frères Wright à Louis Paulhan. Il donne gain de cause à Wright et lui accorde une "injunction lis pendente," c'est-à-dire un décret par lequel il est interdit à Paulhan de se servir des plans et devis inventés par les frères Wright.

CLEMENCEAU QUITTE LE PARTI RADICAL

PARIS, 23. — Les membres du comité exécutif du parti radical, ont accepté la démission de M. Clémenceau comme membre du parti. Ils ont félicité le bureau de son attitude dans les longs pourparlers qui ont préparé cette décision.

Voilà, après les différentes informations parvenues sur la séparation de M. Clémenceau du parti radical, une détermination qui est faite pour surprendre, car il y a quelques jours, on annonçait qu'après son enquête personnelle, l'ex-président du Conseil revenait sur la décision qu'il avait voulu prendre de quitter le parti radical.

ASSASSINAT D'UN CAPITAINE FRANCAIS

PARIS, 23. — M. Briand, ministre de l'intérieur et le général Brun, ministre de la Guerre, ont eu hier une longue entrevue. Ils se sont occupés de l'assassinat du capitaine français Fregenschup, massacré par les indigènes du Sénégal, près du lac Tchad. Les ministres ont décidé d'offrir des décidé d'offrir des secours d'argent à la famille de l'officier.

POUR ETABLIR UN SERVICE DE FRET

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS EXPLIQUE AU CONSEIL LES CONDITIONS DANS LESQUELLES ELLE S'EN CHARGERA.

La compagnie des tramways a adressé au conseil de ville une lettre dans laquelle elle rappelle que depuis deux ans des négociations ont été entamées sans succès, au point de vue de l'établissement d'un service de fret au moyen des tramways et elle expose de nouveau les conditions auxquelles elle acceptera de faire le service. La lettre est signée par M. W. G. Ross, directeur-gérant. M. Ross insiste sur le point que ce service est réclamé par le gros commerce.

Voici les conditions que pose la compagnie et qui pourrait servir de base à un arrangement:

1o. L'arrosage des rues, trois fois par jour, sous certaines conditions; 2o, le pavage de ses entrevoies dans les rues où passeront ses tramways de fret.

Les trains circuleront à douze milles à l'heure, au maximum; 4o. la compagnie enèvera la neige dans les rues où passeront ses voies servant au trafic du fret; 5o. Ce service sera suspendu entre 5 et 7 heures p. m.; 6o. la compagnie paiera à la ville 5 pour cent sur les recettes brutes perçues de ce chef, au-dessus de $100,000; 7o. la franchise devra être pour une période de dix années; 8o. Le choix des rues sera laissé à l'ingénieur de la ville.

EUF CADAVRE S AU FOND D'UNE MINE

CHERRY, Ill., 23. — On a retrouvé, dans la houillère Saint - Paul, neuf cadavres de mineurs qui y étaient ensevelis depuis le 13 novembre dernier.

Ces cadavres étaient presque parfaitement momifiés, ce que l'on attribue à la chaleur sèche qui régnait dans la mine et qui les a desséchés peu à peu.

Les victimes, quand on les a découvertes, étaient étendues face contre terre et les bras étendus en avant. Elles ont dû être asphyxiées tandis qu'elles essayaient de s'enfuir.

L'EVEQUE DE LAVAL DEVANT LES ASSISES

LAVAL, 23. — Au cours du procès intenté contre Mgr Geay, évêque de Laval, par les instituteurs et les auteurs de manuels interdits, les plaignants ont protesté contre l'absence du prélat. Le tribunal, devant ce refus de comparaître, a renvoyé l'affaire devant la Cour d'Assises.

LE CARDINAL ANDRIEUX ET LES BOULANGERS

BORDEAUX, 23. — Le cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux, dans une lettre pastorale faisant suite au mandement de carême, invite les fidèles à faire, de la propagande en faveur de la suppression du travail de nuit dans les boulangeries.

MORT SUBITE DE MLLE Z. DUHAMEL

LA DEFUNTE, NIECE DE FEU MGR DUHAMEL, TRAVAILLAIT AU BUREAU DE POSTE D'OTTAWA DEPUIS 22 ANS.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 23. — Mlle Zéphora Duhamel, depuis vingt-deux ans employée dans le département d'épargnes au bureau de poste d'Ottawa, est morte subitement hier soir à sa résidence, avenue Daly.

En revenant de faire une marche, vers neuf heures, elle tomba sans connaissance dans le passage de sa maison et succomba, une heure plus tard. Elle a repris quelque peu sa connaissance avant de mourir, mais ne put prononcer un mot.

Le Dr Neagle, appelé dès le début, dit que Mlle Duhamel a succombé à une maladie de cœur causée par une affection des rognons.

Mlle Duhamel avait passé toute la journée à son bureau et semblait en parfaite santé.

La défunte, âgée de 47 ans, était née à Ottawa. Elle était la nièce de feu Mgr Duhamel et du Dr Duhamel, de Hull, régistrateur du comté de Wright. Elle laisse quatre frères: M. Télesphore Duhamel, d'Ottawa; M. Joseph Duhamel, de St-Albans, Vt; MM. Thomas et Albert Duhamel, de Chicago, ainsi qu'une sœur, Mme Joséphine Brosseau, de Montréal.

HORRIBLE MARTYRE D'UNE PAUVRE FEMME

PARIS, 23. — On a trouvé dans une chambre à coucher la femme d'un pharmacien, nommée Parat, enchaînée et baillonnée sur son lit. Le corps était couvert d'ecchymoses. Un collier de fer et des menottes de cuivre avaient été cadenassées autour du cou et des poignets de la jeune femme. Après avoir reçu les premiers soins, la malheureuse a déclaré que depuis deux ans, son mari jaloux la tenait enfermée et la martyrisait.

Le mari brutal a été arrêté.

SIR EDGAR SPEYER EST A TORONTO

TORONTO, 23.— Le Très Honorable Sir Edgar Speyer, de la maison Speyer Brothers, banquiers de Londres, ayant une succursale à Montréal, est en cette ville. C'est la première fois qu'il visite le Canada. Son voyage a pour but d'établir des relations plus intimes entre les financiers canadiens et sa banque.

UN DON DE $100,000 AU SAINT-PERE

PARIS, 23—Le "Gaulois" dit qu'un catholique d'Angleterre, dont le nom est inconnu, a donné $100,000 au Pape, afin d'établir une institution biblique.

LE BUDGET DU MANITOBA

WINNIPEG, 23.— L'hon. Hugh Armstrong a prononcé son discours sur le budget provincial du Manitoba, hier après-midi. Le surplus de l'année est de $624,000.

Une scène du premier acte : "La nuit de la Faisane" Chantecleire et les poules, dans un décor merveilleux et pittoresque, attendant le lever du jour.

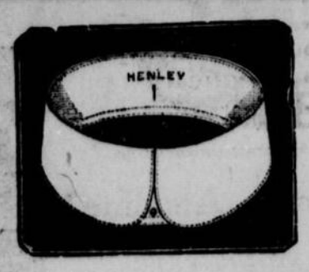

COLLETS HENLEY
— DE —
TOOKE

2 1/8 pcs de hauteur, un de nos 52 styles, garantis retournés à la main, faits en dimensions ¼, chacun 12½c

R. J. Tooke, 177 rue Saint-Jacques
493 rue Ste-Catherine Ouest
473 rue Ste-Catherine Est.

POUR LE CHAMPIONNAT MONDIAL DES POIDS LEGERS

BATTLING NELSON A VU SES BEAUX JOURS

Après 40 rondes acharnées, l'ex-champion du monde se voit enlever son titre par Ad. Wolgast, le vrai type du parfait boxeur.

PLUS DE 10,000 SPECTATEURS ASSISTENT A L'ASSAUT

ARENE DE RICHMOND, Californie, 23. — C'est la figure tuméfiée, les yeux horriblement pochés, dégouttant de sang que Battling Nelson, l'idole de la race américaine, s'est retiré en chancelant du ring, hier soir, à la quarantième ronde de son combat acharné contre Ad. Wolgast; il n'a évité le "Knockout" que grâce aux bons offices de l'arbitre Eddie Smith, qui mit fin à un combat dans lequel Wolgast avait une supériorité manifeste sur son adversaire. Nelson, beau joueur et courageux à l'extrême, resta quelque temps encore au centre du ring, et bien qu'il eût à peine la force de lever les mains, il pria l'arbitre de lui permettre de continuer la lutte. Il était désespéré quand ses amis le firent sortir de la lice.

De l'autre côté du ring, le nouveau champion du monde de la boxe (poids légers), Ad. Wolgast, de Cadillac, Michigan, fut porté en triomphe sur les épaules de ses entraîneurs et la foule très nombreuse lui fit une ovation des plus enthousiastes.

Le malheureux Nelson n'eut qu'à un seul moment une chance de vaincre. Ce fus au 22e assaut, quand, avec un "cross" cinglant du droit à la mâchoire, il fit chanceler Wolgast, et avant la fin de la ronde il fit choir Wolgast au milieu du ring au moyen d'un nouveau coup de ce genre. Trois secondes s'écoulèrent avant que Wolgast se redressât. La foule se préparait déjà à quitter la scène du combat, mais au cours de la ronde suivante, Wolgast fit preuve d'une nouvelle vigueur, puis reprit lentement mais sûrement l'avantage sur Nelson.

Dans les douze dernières rondes, Nelson semblait tout effacé ; il portait ses coups un peu au hasard, ses bras paraissaient raides.

A partir de la 30e ronde, Nelson entendait et voyait à peine. A la 37e ronde, c'était un homme complètement à bout.

Au cours de la 38e ronde, John Robinson, gérant de Nelson, voulut lancer l'éponge dans le ring, mais Abdul le Turc, un autre des seconds de l'ex-champion, lui arracha des mains et la rejeta dans le seau. Les larmes aux yeux, Robinson déclara alors que le champion était irrévocablement défait.

Avant la 40e ronde, l'arbitre Smith demanda à Nelson s'il voulait abandonner la partie. Nelson ne pouvait plus parler ; il se contenta de branler la tête. 30 secondes après, l'arbitre Smith leva le gant de Wolgast et proclama que l'adversaire de Nelson était champion du monde, poids légers.

Wolgast a d'un bout à l'autre du combat surpassa Nelson comme tactique et comme adresse. Après le combat il quitta joyeusement le ring en gambadant comme un écolier, et se dirigea, au pas de course, à travers la boue, jusqu'à sa cabine d'entraînement. Il n'en fut pas de même de Nelson; ses amis durent le porter dans leurs bras hors de la lice. Tandis qu'il traversait ainsi les rangs de la foule, de nombreux applaudissements retentirent à son adresse; le public admirait dans le vaincu le courage et l'esprit sportif dont il avait fait preuve.

L'arbitre Smith a déclaré: "Wolgast a battu Nelson loyalement et carrément, en se servant de la propre tactique de ce dernier. Nelson s'est plaint à diverses reprises que Wolgast lui avait donné des coups de tête, mais je n'ai guère fait attention à ces réclamations, car elles provenaient d'un homme qui sentait bien qu'il avait le dessous; les deux adversaires étaient à ce point de vue aussi coupables l'un que l'autre. Les deux hommes ont combattu de la même façon, mais l'un d'eux avait pour lui la jeunesse, la vigueur, une puissante vitalité et tout ce qui s'en suit, tandis que Nelson était épuisé par ses treize années de boxe qui lui ont enlevé beaucoup de sa vivacité et de son énergie."

De son côté, Wolgast a fait la déclaration suivante: "Mon combat d'aujourd'hui a ressemblé à une partie d'entraînement. Une seule fois je fus un peu en danger, pendant la 22ème ronde. Nelson me fit plus de mal par ses coups de tête que par ses coups de poing."

Nelson, lui, a dit: "Je suis peiné de ce qu'on ait mis fin au combat à la 40ème ronde. Je pense que j'aurais pu terminer les 45 rondes, mais je n'ai pas de plainte à déposer."

LE COMBAT.

C'est à 2.45 heures p.m. que l'on annonça que les deux pugilistes pesaient moins que le poids requis de 133 livres. Aucun des deux adversaires ne voulut qu'on divulguât son poids exact.

Nelson pénétra dans le ring à 2.54 heures.

Wolgast arriva à 2.55. Les seconds étaient: Tom Jones, Charles Anslinger, Jeff Perry, Hober Dougherty, Tommy Deakin et Jockey Marapole.

A 3 heures on estima que le nombre des spectateurs était d'environ 11,000, et le promoteur Hester ajouta: "Les recettes s'élèveront à environ $38,000."

La cote était en général de 2 contre 1 en faveur de Nelson.

A 3.10 heures, Nelson se dirigea vers le ring. Les seconds de Nelson étaient le Turc Abdul, Joe Myers, Dick Wheeler, Arthur Nelson, Morris Reach et John Robinson, son gérant.

C'est sur les épaules du Turc Abdul que Nelson pénétra dans le ring.

COMBAT PAR RONDES.

1ère ronde—Wolgast arrête une attaque de Nelson par un direct du gauche à la mâchoire, mais il ne pare pas aussi bien une longue suite de directs du gauche à la figure et d'un dereuts du droit au flanc, qu'il encaisse d'ailleurs sérénité.

Deuxième ronde—Nelson place encore son droit à la mâchoire, puis son gauche à l'estomac. Wolgast attaque à son tour, Nelson esquive, mais dans les corps à corps il encaisse à son tour ; il paraît même essoufflé, ce qui ne l'empêche pas de cogner encore du droit par des swings courts et puissants.

Troisième ronde —Nelson a retrouvé ses forces ; il attaque, mais il est arrêté en pleine figure. Nelson continue à attaquer, Wolgast esquive ; Nelson double et touche au flanc. Wolgast parvient à dominer légèrement ; Nelson rate ses attaques et encaisse un terrible swing qui lui décolle l'oreille droite.

Quatrième ronde—Wolgast manque un direct ; Nelson feinte du gauche et cogne du droit en pleine figure, mais il ne poursuit pas. Wolgast se laisse acculer dans un coin ; là, Nelson place un crochet à la mâchoire ; Nelson roule à terre. Il se relève à la quatrième seconde et avec un courage incroyable, esquive et touche durement son rival à la mâchoire.

Cinquième ronde—Nelson domine nettement maintenant ; il est regrettable qu'il ne soit pas plus vite, qu'il ne suive pas mieux. Ses coups sont terribles ; Wolgast encaisse tout ce qu'il veut, mais résiste toujours.

Sixième ronde — Wolgast, véritable muraille humaine, encaisse quelques coups terribles au corps, mais ne bronche pas. Encouragé par ce succès, Wolgast se découvre en attaquant à fond, Nelson en profite pour placer un cross très court. Battling poursuit son attaque, cogne comme un sourd.

7ème ronde—Cette reprise est splendide. Wolgast, qui n'est pas un maladroit, au contraire, résiste merveilleusement aux furieuses attaques de Nelson, parant tous les coups avec une adresse digne d'éloges.

Il encaisse néanmoins en pleine figure, frappe dans les reins pendant les corps à corps et sur un dégagement touche durement Nelson à la mâchoire.

8ème ronde—Nelson varie son jeu, il exécute quelques feintes savantes et place un terrible direct du droit à l'estomac. Wolgast encaisse, il encaisse encore, à la mâchoire, mais ne bronche pas.

Wolgast attaque de temps à autre, car Battling ne lui en laisse guère le temps et touche durement à la figure.

9ème ronde — Wolgast mène la danse, il s'élance sur son rival, glisse malheureusement et tombe à terre. Il se relève, reprend l'offensive, esquive un terrible coup d'arrêt.

Nelson redouble d'ardeur, il bondit sur Wolgast, come à la figure, à l'estomac et réussit coup sur coup trois admirables. Wolgast encaisse et attaque encore. Les deux concurrents sont longuement applaudis.

10ème ronde — Nelson domine maintenant et de façon très nette. Ses attaques sont précipitées, Wolgast n'a même pas le temps de parer. Il reçoit un terrible direct à l'œil droit, puis un upppercut qui amène le sang, et tout ce qu'il veut au corps.

Wolgast paraît être bien à bout, mais courageusement il résiste et parvient encore à faire du jeu des jambes.

11ème ronde — Nelson a retrouvé toutes ses forces : c'est admirable, et pendant toute la durée de cette ronde il parvient à parer presque toutes les attaques, et c'est extraordinaire, car Wolgast double, triple, quadruple ses attaques avec une vitesse vertigineuse.

12ème ronde — Wolgast change de tactique, il n'attaque plus, il laisse à Nelson le soin de mener la danse mais, à chaque dégagement, il essaie de placer le coup fatal. Nelson touche assez souvent et deux fois dans les côtes.

Soudain Wolgast reprend l'offensive, il charge son rival, il cogne sans trêve et fait saigner Nelson.

13ème ronde — Wolgast se remet bravement à l'ouvrage. Cet homme est extraordinaire de vaillance et Nelson ne lui cède en rien, encaissant quelques coups terribles dignes d'assommer un bœuf et parvenant à parer les coups les plus dangereux et les mieux combinés.

14ème ronde — Les deux rivaux réussissent simultanément un direct en pleine figure ; Wolgast domina néanmoins et pourtant, Nelson touche plusieurs fois.

15ème ronde — Nelson, après avoir raté un uppercut, réussit un beau direct à l'estomac, doublé du droit à la figure. Wolgast est un peu désemparé. Il pare quelques furieuses attaques de Wolgast qui voudrait en finir, puis il attaque encore.

Wolgast active encore. Nelson paraît perdu, mais, soudain, après le corps à corps, il place un splendide uppercut.

16ème ronde—Nelson est assez heureux au cours de cette reprise ; deux fois de suite il esquive deux terribles uppercuts et quelques directs en pleine figure. Nelson paraît avoir retrouver toutes ses forces, le public lui fait une longue ovation.

17ème ronde—La bataille est toujours aussi terrible. Nelson ne parvient pas à toucher comme il le voudrait. Wolgast, admirable de courage, cogne, mais dans les côtes seulement.

18ème ronde—Nelson réapparaît devant son rival, il esquive encore, il frappe même, mais mollement, tandis que Wolgast, un peu fatigué lui aussi, essaie de placer le coup dur.

Nelson revient peu à peu, il touche à la mâchoire. Tel un fou furieux, chargé, cogne sans trêve, puis s'arrête, il est lui aussi très fatigué, il n'a plus le sourire, il souffre terriblement. Jamais Wolgast n'a paru aussi anxieux.

19ème ronde—Nelson rate deux uppercuts, mais réussit un terrible crochet à la mâchoire. Wolgast flotte, il en est réduit à encaisser ; il s'accroche désespérément, il se dégage ensuite, attaque encore, mais sans force, il n'en peut plus.

Nelson place un uppercut et un direct. Wolgast ne tombe pas. C'est un être admirable.

20ème ronde—La bataille est aussi active qu'au début. Nelson cogne comme un sourd, parfois Wolgast plie sur ses jambes, puis soudain il cogne à son tour et avec force. Nelson a les traits tirés, on sent qu'il a fourni, lui aussi, un formidable effort.

21ème ronde—Nelson rate de peu un direct. Il revient à la charge et dans un demi-corps à corps, Wolgast d'un cross puissant expédie le champion à terre. Battling se relève en titubant, mais il reprend néanmoins le combat, et dans un autre demi-corps à corps il encaisse encore une série de cross. Nelson n'a cependant pas perdu courage ; il cogne d'un direct, mais voilà Wolgast qui revient à la charge, cognant toujours dans les corps à corps dans les côtes et la mâchoire.

ème ronde—Nelson cogne d'un direct, puis en fin il double et place son droit à la mâchoire. Il renouvelle la même attaque avec succès, mais cette fois Wolgast, dans le corps à corps, place un uppercut.

Le combat est acharné, Nelson a retrouvé toutes ses forces. Il cogne du gauche, redouble du droit, et à son tour dans un corps à corps il touche à la mâchoire par un dur uppercut.

23ème ronde—Le combat est encore plus vif. Nelson fait preuve d'un acharnement extraordinaire, mais Wolgast le cueille au passage et cogne durement à la mâchoire. Nelson place un direct à la figure, puis un doublé en plein visage.

24ème ronde — Nelson charge son rival jusque dans les cordes, mais il ne touche pas. Par contre, Wolgast place un cross à l'estomac ; Wolgast paraît dominer. A une attaque directe il riposte en dessous par un uppercut.

25ème ronde—Très vite. Nelson réussit un direct. Dans le corps à corps, Wolgast cogne durement à la mâchoire, puis il glisse, se relève et dans un nouveau corps à corps touche encore à la mâchoire.

Nelson revient menaçant, Wolgast le cueille encore, puis deux fois de suite le touche en plein visage.

26ème ronde — Nelson frappe à la figure en sautant. Le coup n'est pas arrivé avec toute la puissance désirable. Les deux hommes font maintenant un beau jeu d'esquives, un travail très académique.

Changement à vue. La mêlée recommence encore plus ardente. Nelson multiplie ses attaques et frappe au flanc, à l'estomac, à la mâchoire. Wolgast, désuni, se cache la figure ; il recherche le corps à corps. Nelson le repousse et trois fois de suite frappe à la mâchoire. Wolgast a l'œil gauche bouché.

27ème ronde — Nelson touche d'un cross du gauche à l'estomac, puis en clinch de directs du droit. Wolgast ne paraît pas très à son affaire ; il encaisse un très dur hoote du gauche à la mâchoire.

28ème ronde — En rentrant, Wolgast place un beau direct du gauche à l'estomac, suivi d'un cross du droit à la mâchoire. Nelson se contente d'esquiver ou de bloquer, et il a déjà fort à faire. Pressé dans les cordes, il tente une de ces séries d'esquives dont il a l'habitude, ce qui ne l'empêche point d'ailleurs d'être touché durement à l'œil d'un direct du droit.

29ème ronde — Acculé dans un coin du ring, Nelson s'en tire par une remarquable série de feintes et d'esquives. Ses attaques demeurent à peu près sans effet, et il ne réussit guère à placer ses directs du gauche. Dans les "clinches", au contraire, il encaisse tout ce qu'il veut. Il paraît d'ailleurs, vers la fin, très fatigué et attaque désespérément, sans résultat, pour éviter le coup dur.

30ème ronde — Une série d'esquives rotatives de la tête sauve encore une fois Wolgast d'une situation périlleuse. Nelson place deux beaux directs de gauche puis un dur cross du droit qui fait flotter son adversaire. Sur un nouveau cross à la mâchoire, Wolgast tombe, mais le timbre retentit.

31ème ronde — Nelson débute par un hook du gauche à la mâchoire. Puis après une nouvelle série d'esquives, Wolgast place un premier coup sérieux, un cross du droit que son adversaire encaisse d'ailleurs sans broncher. En clinch, Nelson place un très beau direct du gauche à l'estomac.

Le célèbre lutteur PETERSEN, qui a triomphé dans le grand tournoi international de luttes à Paris.

32ième ronde — Wolgast touche d'un direct du gauche, mais encaisse en même temps un swing à la mâchoire. Il place ensuite un beau cross du droit, puis deux uppercuts magnifiques. L'autre superbe de résistance et de courage, encaisse tout, place même un cross du droit.

33ième ronde—Wolgast, dès le début, rentre furieusement d'un direct du gauche sur un nouveau direct du gauche, Nelson "flanche". Toutes les attaques de Battling sont d'ailleurs bloquées. C'est ainsi qu'un terrible cross du gauche arrive dans le bras de Wolgast.

34ième ronde — En clinch, Nelson a l'œil droit fermé. En vitesse, Wolgast place un magnifique direct au nez ; il rate de peu un bel uppercut, mais touche de nouveau d'un direct à la mâchoire. Acculé dans les cordes, il arrête Nelson d'un très dur uppercut au nez.

35ième ronde—Wolgast touche d'une série de directs vertigineux. Nelson saigne du nez, mais encaisse avec courage. Wolgast touche encore de directs du gauche à l'estomac, puis d'un uppercut du droit à la mâchoire.

Nelson place une suite de directs à la figure, mais il rate un cross du droit. Le poids commence à se faire sentir.

36ième ronde — Nelson rentre, mais tous ses coups sont parés. En clinch, Wolgast réussit un fameux "looping the loop", puis, en attaquant, un direct du gauche à l'estomac et trois directs successifs à la figure, mais il essuie un coup au flanc.

Wolgast est en train d'assurer un avantage aux points par ses directs de gauche, qui arrivent presque tous en pleine face. Il place également un cross du droit à la mâchoire. Nelson a toutes les peines du monde à regagner son coin. Il est faible.

37, 38 et 39ièmes rondes. — Wolgast attaque comme un tigre. Nelson résiste tant bien que mal. Il saigne abondamment et cherche à éviter la déroute qui le guette. Wolgast le poursuit sans relâche. Le public demande d'arrêter la bataille, mais Nelson s'y objecte. L'arbitre Smith déclare qu'il mettra fin à la bataille dans la ronde suivante.

40ième ronde — Nelson est encore là en bien piteux état, la figure tuméfiée. Wolgast bondit en avant comme en uppercut, en crochet, en swing. Nelson s'accroche, pare de son mieux, mais reçoit un coup du droit à la mâchoire qui le fait tituber. L'arbitre Eddie Smith le reçoit dans ses bras et arrête la bataille. Il déclare Wolgast vainqueur.

NELSON A MONTREAL

Battling Nelson à qui Ad Wolgast a ravi hier son titre de champion du monde de la boxe (poids légers) avait paru sur la scène du Royal comme l'étoile d'une troupe théâtrale burlesque au début de l'hiver. Il avait répondu à toute une série de questions relatives aux mérites respectifs des différents pugilistes de sa classe.

En ce qui concerne Wolgast, il avait déclaré : "Wolgast est un excellent pugiliste ; il est en possession de tous ses moyens et je suis prêt à le rencontrer quand mes intérêts d'affaires me le permettront. Ad. Wolgast est un grand et loyal combattant mais il n'est pas de ma valeur et j'ai confiance de pouvoir le vaincre."

De l'assistance partirent alors des cris de : "Oh ! je ne sais pas," "Présomptueux !" Nelson répondit alors :

"Eh ! bien, si vous connaissez, camarades, un boxeur qui veuille me rencontrer, je suis tout prêt, qu'il s'agisse de Wolgast ou de tout autre pugiliste ; si ce gaillard-là arrive à me battre, "votre oncle" sera le premier à lui serrer la main en lui disant: "Vous êtes le champion." Voilà l'homme qu'est Battling Nelson. Battling Nelson ajouta qu'il aimait Montréal et les les sports tels qu'il les y avait vu pratiquer.

GANS DEFIE WOLGAST

Baltimore, 23—Joe Gans, l'ex-champion des poids-légers, a lancé ce soir un défi à Al. Wolgast pour une rencontre de 20 rondes qui sera disputée où le champion le désirera.

C'EST DECIDE

SAN FRANCISCO, 23 — La bataille Jeffries-Johnson aura lieu le 4 juillet à San Francisco.

ATTELL MIS HORS DE COMBAT.

LOS ANGELES, 23 — Frankie Conley, de Kenosha a mis Monte Attell, de San Francisco hors de combat à la 42ème ronde d'un assaut limité à 45 rondes.

SUR LES PISTES ETRANGERES

Chicago, 23—Des bourses au montant de $522000 seront payées aux vainqueurs des épreuves disputées dans le Circuit de l'Ouest l'été prochain. La réunion de trot de Columbus, Ohio, paiera à elle seule $100,000 en bourses. Voici les dates des différentes réunions et les totaux des bourses qui ont été allouées à chaque meeting :

Date		
Juillet	4—Fort Wayne, Ind.	$20,000
Juillet	11—Terre Haute, Ind.	25,000
Juillet	18—Grand Rapids Mich.	31,000
Juillet	25—Kalamazoo, Mich.	40,000
Août	2—Détroit, Mich.	55,000
Août	9—Cleveland, Ohio	30,000
Août	16—Peoria, Ill.	15,000
Août	23—Galesburg, Ill.	20,000
Août	30—Joliet, Ill.	15,000
Sept.	5—Hamline, Minn.	31,000
Sept.	12—Milwaukee, Wis.	26,000
Sept.	19—Columbus, Ohio	100,000
Oct.	3—Springfield, Ill.	20,000
Oct.	10—Oklahoma City, Okla.	20,000
Oct.	15—Dallas, Texas	35,000
Nov.	1—El Pass, Texas	15,000
Nov.	9—Phœnix, Ariz.	25,000

COURSE A LA COTE SAINT-PAUL.

Le propriétaire du Speedway, de la Côte St-Paul vient d'organiser une matinée de courses pour jeudi le 24 courant à 2 heures.

Le programme promet beaucoup comme on peut le voir par les noms.

Tous les propriétaires qui désirent entrer leur chevaux feront bien en s'adressant à M. P. Bougie, Main 8354 ou à M. L. Monette, Main 4572, 342 William.

Classes trotteurs — Bourse $30.00.
Conduct à M. F. St-Vincent.
Glory à M. M. Dionne.
White Bird à M. Alex Clément.
General Bank à M. N. Emond.
Sadler Boy à O. Martin.
Katty C., à L. Monette.
Sir Roberts, Kings Maid, Mac-Brino et autres.

Classes ambleurs — Bourse $30.00.
Lord Benton à M. E. A. Sauvageau.
Cartierville Boy à M. J. A. Renaud.
General Antidote à M. A. Laplante.
Pitt Burg à M. Z. Corbeau.
Nitcher, King Brino, Le Bourbon et plusieurs autres.

Athlétisme

LE CLUB CHAMPETRE CANADIEN.

Tous les membres honoraires sont priés d'être présents à l'assemblée générale qui sera tenue chez M. A. Blondin No. 677 Ste-Catherine Est, jeudi, le 24 février courant, à 8.30 hrs p.m.

But de l'assemblée: élection de deux membres honoraires pour faire partie du Bureau de direction des membres actifs. Très important.

Dimanche, le 27 courant, les membres du Club de Raquetteurs " Champêtre Canadien " auront leurs courses annuelles à la Pointe aux Trembles. Départ de chez M. Théo. Bonin, No. 669 Ste-Catherine Est à 1.30 heure p. m., par char spécial.

Il y a au programme un grand nombre de courses différentes et une liste de très beaux prix est à la disposition des vainqueurs.

Qu'on se rende en foule.

EXIGEZ LE COGNAC "FLEUR DE FRANCE"
MARIE BRIZARD & ROGER

D. MASSON & CIE, Seuls Agents Montréal et Toronto.
2-6-9-11-16-16-23-25

AU CLUB LAFONTAINE

DEUX VICTOIRES POUR LES LAFONTAINE

Les représentants des clubs de la M.A.A.A. et du Lafontaine ont joué hier soir leurs parties de ligue. Deux joutes seulement eurent lieu dans le cours de la soirée. M. Cornell fit la lutte à M. Marchessault et M. De Burlet joua contre M. Dupuis.

La victoire fut complète pour messieurs du club Lafontaine, qui gagnèrent par une majorité de 51 points.

C'est bien dommage que les Lafontaine n'aient pu avoir leur équipe régulière au début de la saison, car ils se seraient certainement trouvés dans une position aussi avantageuse que leurs adversaires dans la course pour le championnat.

La défaite essuyée par les M.A.A.A., hier soir, met ceux-ci en troisième position, les St-Denis ayant maintenant sur eux un avantage d'une quinzaine de points.

Sommaire :

LAFONTAINE

Dupuis	200
Moyenne, 1.90. Plus fortes séries, 15-14-9.	
Marchessault	200
Moyenne, 2.50. Plus fortes séries, 14, 13, 12.	

M.A.A.A.

Burley	170
Moyenne, 1.60. Plus fortes séries, 9-8-7.	
Cornell	179
Moyenne, 2.25. Plus fortes séries, 19-11-10.	

La Lutte

A L'EMPIRE

Ce soir, il y aura en cet endroit une jolie séance de luttes. La police y sera et prendra part aux luttes qui s'engageront.

ZBYSCO ET LEMM

Buffalo, 23—Après 1 heure 5 minutes de résistance, John Lemm, le lutteur suisse, fut lancé à travers les cables et à bas de la plateforme qui avait une élévation de 5 pieds. Il voulut reprendre la lutte, au bout de 10 minutes, mais la police le lui permet pas. Le referee, déclara Zbysco vainqueur. Cette décision fut accueillie par des huées.

(Suite à la 13e page)

POUR FACILITER L'HARMONIE-MUNICIPALE

La Législature provinciale sera saisie, à sa prochaine session, d'un certain nombre de propositions destinées à faciliter le fonctionnement et l'harmonie d'action de nos deux corps municipaux, le bureau de contrôle et le conseil.

Le comité de législation municipale composé des échevins L. A. Lapointe, U. H. Dandurand, Brodeur, Robertson, O'Connell et Dubeau, se réunira jeudi prochain dans le but de préparer ces résolutions.

ARENA Ce Soir à 8.15
Ottawa vs Shamrock
Admission 50c, sièges réservés 75c, loges $1.00. 304-1

HOTEL WINDSOR
GREEN CAFE
pour thés d'après-midi et soupers après le théâtre. *Orchestre Ratto* se fait entendre. 237—jno

AMUSEMENTS

ACADEMIE Cette semaine
Monsieur le Directeur
Mat. lundi, merc., 15c, 25c, 35c.
Soirées, 15c, 25c, 35c, 50c.
Sam. (mat. et soirée) au bénéfice de M. PAUL MARCEL.
Prix et programme spécial.
Semaine proch.—*Le Maître de Forges.*
302-6

HIS MAJESTY'S Toute la semaine Mat. Sam.
O. P. HUNTLEY
Dans la Comédie Musicale
Kitty Grey
SEMAINE PROCHAINE
GRACE LA RUE avec SYDNEY GRANT
ET UN CŒUR DE 40 VOIX DANS
MOLLY MAY
Prix 25c à $1.50. Mat. pop. merc. 1000 sièges à 25c.
23-24

PRINCESS CE SOIR
MADAME
NAZIMOVA
Dans "The Passion Flower"
Jeudi, Vendredi, Sam. en mat. et soirée.
"A DOLL'S HOUSE"
Prix : 25c à $1.50. ; Mer. Mat.: 25c à $1.00
Semaine prochaine—EDDIE FOY dans "HAMLET OF B'WAY."
302-3

FRANCAIS Cet'semaine
Mat. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi
Prix, toujours 10, 20, 30 et 50c.
BEVERLEY Une suite de GRAUSTARK
Avec Mlle Justina Wayne dans Beverley
302-3

BENNETT—Mlle Betty King et six danseurs et danseuses américains, 8 grandes attractions, 8. Tél. Uptown 74 et Up 5948. Les billets par téléphone ne seront gardés que jusqu'à 2 hrs P. M. et 8 hrs. P. M. Matinées tous les jours. Prix 15c à 25c. Matinée du samedi. Prix 15c à 50c. Soirées: Prix 15c à 75c. Loges $1.00.
302-5

Théâtre Francais LUNDI, 14 Mars
TETRAZZINI et TROUPE de CONCERT
Toutes commandes à Archambault, Tél. E. 1842. $1.00 à $5.00. Direction de M. Veltch. 303-3

Theatre National Coin Beaudry & Ste-Catherine
Cette semaine
NICK-CARTER En 5 Actes et 8 Tableaux.
Semain pro.—A-E-OU-U-HEIN (revue)
302-6

STADIUM
En préparation pour le 28 Fév.
Mascarade de la Mi-Carême
DIGNE CLOTURE
De la Saison du Patinage sur Glace
PRIX ET DETAILS AU PATINOIR
296-jno

SANTAL MIDY CAPSULES
ECOULEMENTS DES VOIES URINAIRES
24 Soulagé en HEURES
Chaque Capsule porte le nom MIDY
Méfiez-vous des Contrefaçons
Chez tous les Pharmaciens
136-mer-jno

MORT SUBITE A LAPRAIRIE

LAPRAIRIE, 23. — Mlle Azélie Lefebvre, âgée de 60 ans, a été trouvée morte dans son lit, hier matin, à 6 heures. Elle habitait chez un frère et une sœur en notre village. Le coroner a été averti.

Patinoire Jubilée, Grande Mascarade, Jeudi Soir, le 24 Février.
Plusieurs prix pour les meilleurs costumes de dames et de messieurs et costumes comiques.
Prix pour courses à obstacles et pour patinage par en arrière pour dames et messieurs.
Admission : - Dames, 15c ; Messieurs, 25c.
304-2

SAISON DU PATIN A ROULETTES
MAINTENANT OUVERTE AU
FORUM
Trois séances par jour. Instruction gratuite.
Les meilleurs patins fournis. Fanfare tous les soirs.
ADM.:—VISITEURS 10c, PATINEURS 25c. 296-jno

¶ On condamne l'usage des mauvaises boissons avec autant de raison que l'abus des boissons pures et strictement recommandables. Pour les personnes qui savent reconnaître la qualité d'une liqueur, le

Cognac V. Fournier & Co.
DE CHATEAUNEUF, près COGNAC, FRANCE.
représente le choix des fines Eaux-de-Vie de la Charente, d'un bouquet exquis, d'une incomparable valeur comme tonique et stimulant de l'organisme.
L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents Généraux, MONTREAL

On ne Peut pas Comparer les Thés Verts du Japon ou de la Chine au délicieux

"SALADA"

Un thé naturel, vert, de Ceylan, qui est non falsifié, pur et propre, d'un arome délicieux et d'une force sans égale. Vendu seulement en paquets cachetés.

Essayez-le aujourd'hui.

CHRONIQUE OUVRIERE

Criminel pour n'avoir ni argent ni travail.

Dans un récent rapport du commissaire des prisons de l'Etat de New-York, l'incident suivant est relaté :

"Un jeune garçon sorti récemment de l'école industrielle de Rochester, sur parole, fut employé tout l'automne et le commencement de l'hiver chez un cultivateur, et, ensuite mis en pied parce qu'il n'y avait plus de travail pour l'occuper. Le jeune homme partit à la recherche d'un nouvel emploi, ce qui n'est pas toujours facile à trouver pendant notre morte-saison d'hiver. Il fut arrêté par un trop zélé agent de police qui le conduisit devant un magistrat, lequel le trouva coupable de vagabondage et le condamna à six mois de prison, ce qui veut dire que le malheureux va être retenu dans ce lieu d'expiation tout le temps de l'activité dans l'industrie, pour être relâché juste au moment où le travail cessera d'être facile à trouver. Nous condamnons sévèrement les mœurs des autres pays où une tyrannie aussi odieuse est exercée, sans nous douter que la même chose se pratique dans notre propre Etat. Il ne devrait pas être permis d'arrêter et de condamner à la prison, des citoyens, simplement parce qu'ils sont sans travail et sans argent."

Voilà un exemple qui démontre une fois de plus que notre civilisation a encore à se perfectionner.

—o—

Programme du parti ouvrier

(Un article par jour)

Article II.—Suppression du travail des prisons faisant concurrence au travail libre.

—o—

M. E. Royal est l'heureux gagnant.

C'est M. Edouard Royal, de l'union des tailleurs de cuir qui a gagné le complet que M. John Dion, tailleur, du No 248 de la rue Wolfe, a mis en loterie gratuitement, au bénéfice de ses clients parmi les cordonniers de la B.S.W.U. Inutile d'ajouter que M. Dion est un tailleur de l'union se servant du label de l'union internationale des tailleurs-couturiers à façon.

—o—

Une bonne nouvelle

On espère beaucoup dans les divers groupements d'employés de chemin de fer que les cheminots—trainmen—vont s'entendre avec les compagnies du Grand-Tronc et du Pacifique et qu'il n'y aura pas de grève sur ces voies du moins sur la partie de leur réseau, qui se trouve au Canada. Les négociations, qui avaient été rompues, vont probablement être reprises et si elles n'aboutissent pas à une entente, la question sera soumise à un arbitrage constitué en vertu de la loi Lemieux.

—o—

Le Label en Angleterre

L'union nationale des cordonniers de la grande Bretagne a résolu d'adopter le système du label. Elle est en ce moment en pourparlers à ce propos avec la Société coopérative de gros. L'opinion des ouvriers américains, est que si leurs camarades anglais se lançaient à fond dans cette voie, ils auraient un succès sans précédent, car nulle part les ouvriers sont mieux organisés, que dans la grande Bretagne et nulle part non plus, les unionistes sont aussi bien dissiplinés.

—o—

Les banques d'épargne de l'Etat.

Les nouvelles de Washington font croire que le projet de loi tendant à ajouter au service des partis, un service de banque d'épargne va être adopté par le Congrès en dépit des efforts que font les banquiers pour le faire échouer. Nous ne connaissons pas le texte de ce bill, mais nous souhaitons à nos voisins que cette législation soit moins compliquée que la législation canadienne, laquelle empêche une masse de citoyens de déposer leur argent à l'épargne postale par suite des embâtements que l'on rencontre pour faire ses dépôts et les en retirer.

—o—

La grève de Philadelphie.

La grève des tramways de Philadelphie, est très violente, mais il semble que la police perd un peu la tête. Elle a commencé par mettre en état d'arrestations un des leaders de la grève en vertu d'un mandat. Mais elle n'a pas encore communiquer au public la nature du délit qu'elle reproche à Pratt. Hier, cachée dans un tramway en circulation, elle a fait feu sur un groupe d'enfants qui eurent la malencontreuse idée de lancer des pierres sur cette voiture. Plusieurs jeunes gens ont été atteints par les balles et deux des blessés sont en danger de mort.

—o—

Une victoire pour les ouvriers en culottes.

La grève des membres de l'union des faiseurs de culottes, de New-York, commencée il y a environ un mois, et dans laquelle 5,000 ouvriers et ouvrières étaient impliqués vient de se terminer par la victoire complète des grévistes. Tous les employeurs intéressés ont réglé leur différend avec l'union, et les salaires de tous les membres de l'union ont été élevés en même temps que les autres conditions de travail ont été améliorées. C'est la saison d'activité dans cette branche de la confection et il y a peu d'ouvriers sans travail.

—o—

La co-opération.

La "Gazette" de Montréal blâme les organisateurs de l'opposition qui est faite au bill de M. Monk sur la coopération. Elle dit que cette opposition est aussi injustifiable que peu sage.

Si cette proposition de loi démocratique peut être ainsi défendue par l'organe des grands capitalistes, il faut qu'elle soit logiquement inattaquable.

—o—

Gare à la discipline

Le club ouvrier Saint-Jean-Baptiste entend faire régner la discipline dans ses rangs, sans laquelle d'ailleurs toute organisation est impossible.

Par un vote unanime, il a décidé, à sa dernière réunion d'expulser de son sein ceux de ses membres qui aux dernières élections municipales, ont travaillé contre les candidats appuyés par le club et le Comité général du parti ouvrier ou pour les candidats condamnés par ces deux corps. Le secrétaire a reçu instruction de procurer au club une liste de ces membres en défaut.

Il a été décidé d'organiser une soirée pouvant rapporter quelques bénéfices et un comité a été nommé pour voir aux meilleurs moyens de résoudre la question.

Il a été voté une proposition de condoléance à la famille d'un des membres du club, M. Jos. Jetté, décédé récemment.

—o—

La bibliothèque municipale

La requête suivante qui vient d'être mise en circulation se couvre rapidement de signatures. Nous croyons qu'il devrait en être envoyé à toutes les organisations du travail, car il n'y a aucun doute que si l'occasion leur en est fournie, tous les membres de ces organisations voudront signer ces requêtes :

A Son Honneur le Maire, et MM. les Echevins et Commissaires de Montréal.

Les soussignés, citoyens contribuables de Montréal, ont l'honneur de vous demander de bien vouloir favoriser la construction d'une Bibliothèque Municipale qui fasse honneur à la métropole commerciale du Canada et la mettre sur un pied d'égalité avec les villes du Canada et des Etats-Unis bien inférieures en importance et en population. Instruire le peuple c'est l'améliorer d'abord et c'est l'élever, lui donner les moyens de figurer avantageusement parmi les plus grandes nations de la terre, par le simple développement de ses facultés, par le perfectionnement de son intelligence, afin qu'il tire parti de ce que la nature a fait pour lui. Le canadien a été plus favorisé que beaucoup d'autres de talents et de qualités, il ne lui manque que la cultire pour faire valoir ses avantages. Les littérateurs, les artistes, les savants, sont appelés à être les membres les plus actifs de la société, les ingénieurs, les contremaitres, les ouvriers, travaillant directement à la prospérité matérielle d'un pays et doivent avoir des sources d'alimentation, des arsenaux où ils apprennent la théorie de leur art, où ils viennent s'outiller en vue de besoins nouveaux qui surgissent tous les jours. Nous voyons dans la multiplication des Bibliothèques une digue à opposer au fléau de l'intempérance et de l'immoralité. Messieurs, nous croyons faire acte de loyal patriotisme en vous priant d'appuyer de votre haute influence la présente requête.

Ce que nous vous demandons, c'est au nom de la jeunesse étudiante, de nos industriels, de nos contremaitres, de nos classes ouvrières, de toute notre population, enfin, et nous exprimons la confiance que vous voudrez bien doter Montréal, sans délai, d'une Bibliothèque Municipale vraiment digne de l'importance de notre ville et qui lui fasse honneur.

Montréal, 9 février 1918.

—o—

Mot de la fin:

Procurez à l'humanité la nourriture suffisante, ajoutez-y beaucoup d'air pur et des conditions de travail raisonnables, et les cas de tuberculose deviendront aussi rares que les cas de lèpre.

J.-A. RODIER.

—o—

Réunions demain, 4ème jeudi du mois.

Conseil de Construction, Bourse du Travail.

—Section No 2 de la société amalgamée des mécaniciens, No 784, rue Sainte-Catherine Est.

—Comité des labels du C.M.T., Bourse du Travail.

—Comité exécutif et d'organisation du C.M.T.M., Bourse du Travail.

L'ELECTION D'ARGENTEUIL

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 23—Il est question ici dans les cercles qui aiment à causer politique, de l'élection particle d'Argenteuil, rendue nécessaire par la nomination de l'hon. M. Weir comme juge.

On croit ici que le candidat de l'opposition sera ou M. R. de la Ronde, avocat, de Saint-André, ou M. J. H. Saint-Jacques, avocat, actuellement associé professionnel de M. Gustave Lamothe, mais qui exerçait sa profession, il y a jusqu'à une couple d'années à Lachûte. M. Saint-Jacques est très populaire, dans Argenteuil et l'on croit généralement qu'il serait un candidat très fort.

Il est plus que probable que l'honorable M. Prévost s'occupera de la prochaine lutte dans Argenteuil, en faveur du candidat de l'opposition.

COURRIER DE SAINT-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 23— M. Augustin Lauzon, de cette paroisse, décédé la semaine dernière, a été inhumé lundi matin.

—M. Adolphe Beauchamp, de cette paroisse, a été recommandé aux prières des fidèles comme dangereusement malade.

—Nous regrettons d'apprendre que Madame W. Gascon a été conduite à l'hôpital Notre-Dame aujourd'hui pour y subir une opération chirurgicale.

—La plupart des avocats de cette ville sont en ce moment à Sainte-Scholastique pour le terme de la cour de circuit de district.

Parlement Fédéral

Le bill de la Marine. — M. L. J. Rivet, député d'Hochelaga, dit que la province de Québec, doit plus que toute autre province venir au secours de l'Angleterre, etc., etc.

(Du correspondant particulier de la PATRIE)

OTTAWA, 23. — Toute la journée d'hier, à la Chambre des Communes, a été consacrée au débat sur la marine.

M. Ralph Smith, de Nanaimo, a terminé son discours. Il a reproché à M. Monk d'avoir attendu à aujourd'hui pour faire connaitre ses vues sur la question de la marine en proposant un amendement demandant l'appel au peuple. Pourquoi n'a-t-il pas présenté cet amendement à la session dernière lorsque la résolution concernant la création d'une marine canadienne fut adoptée ? C'eût été le moment opportun, mais au lieu de cela, M. Monk battit en retraite et s'abstint de prendre part à la discussion. Il lui reproche aussi ses attaques contre la diplomatie britannique.

MM. Borden et Foster il y a quelques jours se déclaraient en faveur d'une contribution ; le Canada s'engagerait à envoyer une contribption chaque fois que l'Angleterre en exprimera le désir ou que le besoin s'en fera sentir.

Quant au supposé péril germanique, M. Smith s'en moque.

M. Smith donne lecture de quelques passages d'un discours prononcé pr le chef de l'Opposition au cours de la dernière session et dans lequel il disait entr'autres que la meilleure ligne de conduite à suivre était de créer une force navale pour les propres besoins du Canada. Comment se fait-il qu'aujourd'hui il vienne demander tout le contraire de ce qu'il y a dix mois il réclamait à grands cris ?

Le député de Nanaïmo compare la position actuelle du Canada à celle d'un jeune homme qui quitte la vieille demeure familiale pour aller s'établir dans une autre partie du pays : il remplit ses devoirs envers sa famille, mais il n'oubliera pas pour cela le respect qu'il doit à se vieux parents, les obligations qu'il a envers eux. Le Canada aura sa marine, cela n'empêchera pas les Canadiens d'être aussi loyaux à la couronne brtiannique que par le passé.

M. SCHAFFNER

M. Schaffner, de Souris, n'hésite pas à se déclarer un des partisans les plus enthousiasmes de la politique adoptée par l'opposition dans la résolution présentée par M. R. L. Borden. La grande objection au bill, à son avis, c'est qu'il a été rédigé uniquement pour plaire à la province de Québec et que cette province ne devrait pas s'isoler comme elle le fait, alors que toutes les autres demandent l'envoi de la construction d'une marine.

M. L. A. RIVET

M. Rivet dit que le bill soumis à la chambre, pourvoit à l'organisation d'un service naval Canadien, et que ce bill est entièrement calqué, sauf de légères différences, sur notre loi organique de milice. Par la clause 18, il est permis au gouvernement, dans les cas d'urgence, de mettre ce service naval à la disposition de l'Amirauté Anglaise.

Le chef de l'opposition voit dans cette clause le vice radical qu'elle permet de refuser l'aide du Canada à l'Angleterre, en temps de guerre ; et il ne voit d'autre remède que le don immédiat qu'il propose, de $25,000,000 à l'Angleterre, sauf à consulter ensuite le peuple. M. Monk, au contraire, voit dans cette clause un abandon de notre autonomie, le renversement du gouvernement responsable, la réduction de nos institutions parlementaires à de simples institutions municipales, la perte des libertés que nos pères ont gagnées par tant de luttes.

M. Rivet, parle ensuite du projet de la marine au point de vue de la province de Québec. Conservateurs et nationalistes, dit-il, qui sont les adversaires du bill actuel, prêchent l'étendard de l'indépendance, bien qu'ils n'aient pas le courage de l'avouer franchement.

L'indépendance imposerait-elle des sacrifices plus lourds au point de vue de la défense navale ? Ceci n'est pas douteux et le budget de la marine serait beaucoup plus élevé que celui proposé aujourd'hui par le gouvernement. Ceux qui songent à un pareil programme ne sont pas sincères. La doctrine Monroe, tant appréciée des conservateurs, peut-elle nous empêcher de surveiller nous-mêmes la défense de nos côtes? Tous les gens bien pensants au Canada, admettent que les conditions d'une semblable protection seraient aussi humiliantes pour notre dignité nationale que dangereuses pour notre liberté d'action et notre indépendance.

Nous deviendrrions en quelque sorte

LE VASSAL

des Etats-Unis. C'est faire injure au Canada que de croire que sa protection peut être la résultante de conditions géographiques comme celles qui assurent l'existence de petits pays comme la Suisse, la Belgique, le Danemark, la Serbie ou le Monténégro. Il ne peut y avoir de comparaison entre ces petits pays qui ont atteints l'apogée de leur puissance et le Canada, dont la croissance est à peine commencée.

Ceux qui dans Québec caressent secrètement le projet de l'indépendance, sa réalisation leur apparait comme un fait très éloigné, contemporain d'une génération qui n'est pas la nôtre et où le Canada aura atteint un développement et une puissance qui lui permettent l'ambition et les moyens d'occuper cette situation privilégiée.

L'hypothèse de l'annexion aux Etats-Unis, a à peine besoin d'être envisagée. On ne trouve personne à l'exception de Goldwin Smith, qui propose ouvertement cette théorie de notre avenir national

Dans la province de Québec, en particulier, malgré le nombre considérable des citoyens de cette province qui ont émigré aux Etats-Unis, et qui ont conservé avec le Canada des relations cordiales et suivies, on considère

L'ANNEXION COMME UN DANGER

pour les institutions et la langue de la race canadienne-française.

C'est pour ce motif, dit M. Rivet que mes compatriotes de Québec, encore plus que les Canadiens des autres provinces préféreront toujours le statu-quo ou l'indépendance, aux risques d'une situation aussi dangereuse pour leur individualité comme race.

Mais il est possible qu'entre le péril de l'assimilation américaine, et l'épouvantaill de l'impérialisme militaire, quelques-uns de nos concitoyens canadiens-français soient enclins à préférer le premier mal au second parce qu'il paraitrait moindre. Dans ce cas il faut leur rappeler que les rêves d'impérialisme américain se traduisent par des armements maritimes toujours croissants ce qui leur imposera un fardeau pécunier beaucoup plus lourd à porter que celui de la défense du territoire canadien.

La situation de nation autonome dans l'Empire Britannique, tel est

(Suite à la 7e page)

CHASSEZ LES POISONS DU CORPS

Par l'Action Directe et Certaine des Pilules du Dr A. W. Chase pour les Reins et le Foie.

Tant que vous n'aurez pas essayé les pilules du Dr A. W. Chase pour les reins et le foie vous ne pourrez pas connaitre la satisfaction qui résulte de l'usage de ce régulateur direct et sûr du foie et des reins.

Une fois que vous avez trouvé la dose qui convient à votre système, vous pouvez être sûr d'obtenir exactement chaque fois les résultats que vous en attendiez sans augmenter la dose que vous prenez.

Vous pouvez être certain que l'acque le foie sortira de sa torpeur, et tion des intestins deviendra prompte, que les reins aideront les autres organes à nettoyer le système des impuretés contenant du poison. En raison de cette efficacité, les pilules du Dr A. W. Chase pour le foie et les reins sont sûres de s'acquérir rapidement des partisans fidèles, chaque fois qu'on met à l'épreuve leurs vertus.

Les troubles d'estomac provenant de la constipation, de la torpeur du foie et du dérangement des rognons disparaissent bientôt, ainsi que la biliosité, le mal de dos, le mal de tête et la dépression générale.

Le portrait et la signature de M. A. W. Chase, M.D. sur la boite indique que vous avez ce qu'il y a de meilleur en fait de remède. Une pilule une dose, 25c la boite, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co. à Toronto.

Sa Fille

Devint Très Malade Comme Résultat d'avoir Contracté un Rhume

Mme Dennis Delaney, Friar's Head, N.E., écrit : "A la fin de l'année 1907, notre plus jeune fille, âgée de cinq ans, devint très malade à la suite d'un rhume. Elle devint très faible et elle ne pouvait nullement agir. Nous consultâmes des médecins et nous lui donnâmes divers remèdes, mais ils ne paraissaient nullement lui donner du soulagement. Sur d'avis d'un ami je me procurai une bouteille de votre précieux remède, le sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, et après l'usage de la première bouteille, on constata un changement notable, et après l'emploi de trois bouteilles la fillette fut entièrement guérie. Je puis certifier que c'est grâce à votre remède précieux qu'elle a recouvré sa vigueur et je conseillerais à toute mère ayant des enfants souffrant de la même maladie d'avoir votre précieux remède. Quant à moi-même, je ne puis me passer d'une bouteille à la maison."

Le sirop de pin de Norvège du Dr Wood contient toutes les vertus pour guérir les poumons que possède le pin de Norvège réunies en plus à l'écorce de cerisier sauvage et autres remèdes pectoraux. Il a subi l'épreuve depuis nombre d'années, et on l'emploie généralement aujourd'hui plus que jamais.

Prix 25c chez tous les marchands. Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

VICHY

PURETÉ et QUALITÉ

CELESTINS

(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)

Eau Naturelle Alcaline

Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.

Consultez votre Médecin

Se méfier des Imitations. Pas véritable sans

CELESTINS

BOIVIN, WILSON & CIE, ... AGENTS

CHOISISSEZ PARMI 10,000,000 D'ORANGERS

Nous empaquetons 60 pour cent de la cueillette des oranges de Californie — les trois-quarts des citrons. Parmi cette grande quantité nous choisissons pour notre marque spéciale "Sunkist" les fruits fermes, mûris sur l'arbre, et d'un arôme délicieux.

Les Oranges Navel "Sunkist" sont sans Noyau

Elles sont toujours empaquetées dans des enveloppes portant le nom "Sunkist". Assurez-vous que les oranges que vous achetez sont empaquetées ainsi, parce que non seulement elles vous assurent que ce sont les meilleures récoltées, mais que pour chaque douze enveloppes que vous nous envoyez, nous vous donnerons une

Jolie Cuiller à Orange GRATIS

Ces cuillers sont de la meilleure qualité reconnue A A de Rogers, d'un magnifique modèle spécialement dessiné pour nous. Vous ne pouvez acheter rien de plus joli, quelque soit le prix que vous payiez. Songez combien rapidement vous pouvez obtenir un service complet — un joli complément de votre service de table.

Achetez aujourd'hui une douzaine d'oranges ou de citrons "Sunkist" et envoyez-nous les enveloppes, avec six timbres de 5c pour payer les frais de poste, d'empaquetage, etc. Vous recevrez votre première cuiller par le retour de la malle.

CALIFORNIA FRUIT GROWERS' EXCHANGE

32 rue Church - - Toronto, Ont.

Achetez les citrons "Sunkist" aussi bien que les oranges "Sunkist". Le fruit est également bon et nous acceptons les enveloppes des citrons pour les cuilliers.

(7)

Faites-vous usage du

Redpath

avec une granulation supérieure ; et autres qualités de sucre raffiné ? Ces Sucres donnent la perfection en fait de raffinage du sucre.

Manufacturé par

The CANADA SUGAR REFINING COMPANY, Limited

MONTREAL, QUE.

L'Académie Ste-Marie

WINDSOR, ONT.

A acheté un des célèbres Pianos Gourlay, Toronto. Vous pouvez vous en procurer un semblable chez

The Leach Piano Co, Limitée

(2 MAGASINS)

488 Ste-Catherine E, entre St-André et St-Timothée

Aussi 560 Ste-Catherine O., près Drummond.

ULCERES CHRONIQUES

Madame Jas. Elsworth, 902 Av. Selkirk, Winnipeg, dit : Il y a 4 ans des ulcères se formèrent sur la cheville de mon pied gauche et s'étendirent jusqu'à ce que depuis le pied au genou ce n'était qu'une plaie. Sitôt qu'un ulcère était à peu près guéri, un autre apparaissait ailleurs, et en peu de temps des trous se formaient dans la chair. La chair de ma jambe devint bleuâtre et avait bien mauvaise mine. Je commençai à user onguent sur onguent sans bénéfice ou à peu près. Les ulcères se guérissaient pendant quelque temps, puis apparaissaient de nouveau. Je fus retenue au lit très longtemps dans l'absolue impossibilité de marcher. Ma jambe me faisait tellement souffrir que je n'avais aucun repos la nuit.

Je consultai 5 médecins ! Quelques-uns me conseillèrent d'aller à l'hôpital ; d'autres déclarèrent que j'étais incurable. Après m'être servie de leurs onguents et préparations jusqu'à ce que je fusse certaine qu'ils ne pouvaient me guérir, je m'abandonnai presque au désespoir.

Ce fût alors que j'essayai Zam-Buk et combien je bénis cette heure ! Dès la première journée, j'éprouvai un soulagement, et depuis, mon état a continué à s'améliorer. Les plaies étaient telles que ça prit quelque temps pour les guérir, mais Zam-Buk les a toutes guéri. La dernière a été guérie il y a plus d'un an, et je n'ai ressentie aucun ulcère depuis.

Zam-Buk est aussi bon pour l'eczéma, les hémorrhoïdes, les plaies purulentes, les plaies du cuir chevelu, le rifle, les blessures, brûlures et toutes les maladies de la peau. Partout chez les pharmaciens et les marchands, 50c la boîte, ou franco par la poste en s'adressant à Zam-Buk Co., Toronto.

Zam-Buk

EVERY HOME NEEDS IT.

LA Marque de Commerce "Seal Brand" garantit trois choses—pesanteur exacte, force supérieure et saveur délicieuse.

Et les plus grands distributeurs de café de haute qualité au monde se retranchent derrière la Marque "Seal Brand".

Demandez à votre épicier.

Chase & Sanborn's Seal Brand Coffee

Toujours en boites cachetées de 1 et 2 livres—jamais à la mesure

CHASE & SANBORN, Montreal

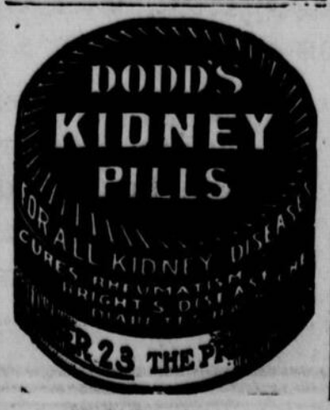

COMMANDEZ VOS MEUBLES MAINTENANT

Et ils vous seront délivrés lorsque vous le désirerez. Un petit dépot, (accompte) vous permet de profiter des occasions suivantes :

Magnifique ameublement de salon, 5 morceaux, couvert en brocatelle de soie, couleurs assorties ; avec ressorts solides, et tout fini acajou. Très élégant et de style absolument nouveau. Régulier $45.00, pour, seulement **$23.00**

CANAPE OUVERT CANAPE FERME

Nous sacrifierons quelques-uns de ces splendides canapés-lits à **$9.00**

Ce lit, tel que la vignette, fini émaillé vert ou blanc, dans deux grandeurs : prix spécial **$4.99**

FURNITURE & BEDDING

ALBERT'S

30 St CATHERINE St WEST.

THE STORE THAT SERVES YOU BEST — THE STORE THAT SAVES YOU MONEY

Nous emmagasinons et assurons toutes marchandises jusqu'à livraison.

La Patrie

Le tarif américain

L'opinion canadienne semble unanime à réprouver toute démarche humiliante de la part du gouvernement du Dominion, en vue d'obtenir le bénéfice du tarif américain le plus avantageux. Le souvenir d'anciennes négociations poursuivies à Washington avec un complet insuccès n'est pas encore effacé des esprits, et cette fois, on tient à laisser l'initiative aux Etats-Unis.

Le tarif américain impose au président Taft de déterminer les pays auxquels s'appliquera le tarif maximum. Une commission a été nommée pour renseigner le Président sur le traitement que reçoivent les Etats-Unis de la part des autres pays, et c'est à cette commission qu'il appartient vraisemblablement de fixer notre position.

Or, nous avons conscience que nos lois douanières dénotent des dispositions amicales, et quoique rien n'empêche le gouvernement du Canada d'en faire la démonstration si on lui en fait une demande officielle, il nous répugne de prendre les devants pour aller solliciter de nos voisins un traitement équivalent ou les dissuader de nous imposer leur tarif maximum.

La note parue dans les journaux, annonçant que le tarif américain s'appliquerait de plein droit au Canada, à moins d'une préalable objection motivée du gouvernement canadien, n'avait aucun caractère officiel, mais c'était quand même une impertinence.

Si les Etats-Unis manquent de voir notre attitude à leur égard sous son vrai jour et mettent des obstacles excessifs à l'entrée de nos produits sur leur marché, nous aurons la ressource d'user de représailles, comme nous l'avons fait dans le cas de l'Allemagne.

—o—

On annonce que l'ambassadeur d'Angleterre à Washington a été officiellement saisi de la question des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada. Quoique le gouvernement d'Ottawa n'ait encore reçu aucune communication, il serait d'ici peu invité à des négociations amicales qui permettraient au Président de se renseigner sur la tendance du tarif canadien et de décider s'il ne comporte pas d'obstacle à l'application du tarif minimum, selon les dispositions de la loi Payne-Aldrich.

Le fret à Montréal

La compagnie des Tramways a fait remettre à l'Hôtel de Ville les conditions qu'elle serait prête d'accepter en retour du privilège du transport du fret dans Montréal.

Ces conditions se résument comme suit:

Paiement d'un percentage de 5 p. c. sur les recettes brutes du fret, au delà d'un montant de $100,000.

Arrosage des rues trois fois par jour.

La compagnie pourra faire servir ses cours et ses bâtiments au service du transport du fret; elle pourra charger et décharger du fret dans les propriétés privées de toute personne ou compagnie ayant un contrat avec elle.

Le pavage des voies de fret se fera comme celui du pavage des rues où passent les lignes de passagers.

Les voitures de fret ne pourront dépasser une vitesse de douze milles à l'heure et ne circuleront pas de 5 à 7 p. m.

La compagnie tiendra ses voies libres de neige et enlèvera la neige, d'un trottoir à l'autre, dans les rues où elle établira des lignes spécialement réservées au transport du fret.

Telles sont les grandes données du projet présenté par la compagnie; projet référé au Bureau de Contrôle, mais dont l'acceptation, la modification ou le rejet relèvent du Conseil.

Il est grand temps que cette question du transport rapide du fret dans notre ville soit résolue.

L'augmentation considérable du mouvement des marchandises, tant à l'importation qu'à l'exportation, le développement du commerce local, de nos industries sont autant de raisons demandant que de nouveaux moyens de transport soient mis à la disposition du commerce et de l'industrie.

L'agrandissement de Montréal et la topographie de l'île sont d'autres causes nécessitant l'adoption de nouvelles méthodes de transport.

Notre ville est divisée en plusieurs plateaux que le fret ne peut atteindre que péniblement et à grands frais. Le développement de la cité au nord transforme rapidement les districts résidentiels en quartiers commerçants; la rue Sherbrooke deviendra commerçante, elle l'est déjà en certains endroits, dès que les tramways y passeront; les quartiers annexés pendant ces dernières années, quartiers industriels, ont besoin de communications faciles et rapides avec le bas de la ville.

Le transport du fret par les tramways loin de nuire aux charretiers leur sera profitable; il réduira le nombre des longs charroyages, peu rémunérateurs, et augmentera celui des transports à courte distance.

Tout est donc propice à la solution de cette importante question, la première que la nouvelle administration aura à résoudre en matière de franchise.

On attendra le résultat de ses travaux avec autant d'impatience que de curiosité.

Le lait dans Ontario

La Commission nommée par le gouvernement de la province d'Ontario pour faire une enquête sur la fourniture du lait dans les villes a révélé une situation incroyable, surtout à Toronto.

A Toronto, de l'aveu des journaux les plus importants, le commerce du lait se fait dans des conditions les plus déplorables.

L'étalon provincial fixe à 3 p. c. la quantité de matières grasses que doit contenir le lait et à 12 p. c. la quantité de matières solides. Or l'ensemble des analyses a prouvé que 49 p. c. des échantillons prélevés étaient de 33 p. c. au-dessous de l'étalon.

La Commission a déclaré que le transport du lait se faisait dans des conditions défectueuses, et que la propreté des fermes et des étables laissait beaucoup à désirer. La vente dans les épiceries est l'objet d'une condamnation très sévère par la Commission.

Pour mettre fin ou, tout au moins, pour remédier à un pareil état de choses, la Commission fait des recommandations que nous résumons ci-dessous:

Que la production, la manutention, la distribution du lait destiné à la consommation devraient être régis par une loi provinciale.

Que dans l'intérêt de la santé publique plus d'attention devrait être apportée à la propreté des étables et à l'état sanitaire des animaux. Dans ce but, les municipalités devraient avoir le pouvoir de faire inspecter les centres de production du lait et devraient nommer des vétérinaires agissant de concert avec l'officier de santé de la municipalité.

Que dans les villes de plus de 50,000 âmes, le lait ne devrait être vendu qu'en bouteilles ou dans des vases clos.

Que les vases, bouteilles ou ustensiles servant à la vente du lait, ne devraient servir à autre chose et devraient être promptement rincés, par le consommateur, aussitôt que vidés.

Ces recommandations très précises ne visent que la production et la vente; le transport qui joue un grand rôle dans les conditions du lait est touché avec moins de fermeté par la Commission. Elle se contente de recommander qu'un "effort soit tenté" pour maintenir le lait à une température de 55 degrés pendant le transport, au moyen de couvertures en laine minérale jetées sur les bidons de lait empaquetés dans de la glace."

Somme toute la position de nos voisins d'Ontario est encore plus mauvaise que la nôtre, quant au lait, et les moyens qu'ils préconisent pour la changer ne valent pas mieux que ceux qu'on propose dans la province de Québec.

Cette constatation peu réjouissante n'est pas faite pour rassurer les mères de famille des deux plus vieilles provinces du Dominion.

AU PARLEMENT ANGLAIS

La fermeté de M. Asquith va avoir raison de l'attitude vaguement agressive des partis alliés. Les députés nationalistes et ouvriers, après réflexion, parlent avec moins de hauteur. Ils conçoivent qu'ils n'ont rien à gagner à renverser le gouvernement, et tout en réclamant avec autant de vigueur que jamais une mesure décisive contre la Chambre des Lords, ils semblent se rendre à la discrétion du ministère au chapitre du budget.

Au reste, les Unionistes eux-mêmes, doument à entendre que, le cas échéant, ils ne mettront point obstacle au règlement nécessaire du problème des finances.

L'écueil qui apparaît maintenant comme le seul redoutable, et où le gouvernement Asquith, selon l'expression de M. Churchill, triomphera ou tombera, c'est la question du veto des Lords.

LE BILL DE LA MARINE

Les dépêches d'Ottawa déclarent que l'indisposition de Sir Wilfrid Laurier et la maladie de M. Brodeur causent de l'embarras dans les cercles ministériels.

Si le premier ministre n'est pas en état de se rendre à la Chambre, cette semaine, on dit que le débat sur le bill de la marine sera ajourné, et que la mesure elle-même pourrait bien être remise à la prochaine session.

La PATRIE n'ajoute pas foi à ces bruits. Sir Wilfrid va mieux, et le bill de la marine ne tardera pas maintenant à devenir loi.

SEMINAIRE DE JOLIETTE

Tous les anciens élèves qui n'ont pas encore reçu la lettre d'invitation envoyée, il y a quelques jours, par les directeurs de cette institution, sont instamment priés de vouloir bien faire connaître leur adresse au Rév. P. F. M. Roberge, C.S.-V., Sup., afin qu'ils soient mis au courant du travail d'organisation qui se poursuit avec tant de dévouement de la part des membres du comité-général et des divers sous-comités. 303-3

Echos et Commentaires

LA COMPAGNIE dont les vastes projets ont placé le gouvernement de l'Alberta en périlleuse posture, n'avait, dit-on, qu'un capital de $50,000, et pas de plans, ni d'outillage. C'est avec ces maigres ressources qu'elle entreprenait de construire 350 milles de chemin de fer, pour lequel le gouvernement lui eut accordé toutefois, à titre de subvention, $20,000 par mille.

La population de l'Alberta, qui n'a que vaguement entendu parler du pont de Québec, a cru découvrir dans cette combinaison ingénieuse, un immense scandale.

* * * * *

DEUX mille cinq cents ouvriers de la filature Coats, de Pawtucket, R.I., sont en grève, et on ne saurait dire dans combien de temps ils vont consentir à retourner au travail. Ils ont refusé de travailler pendant les négociations qui se poursuivent avec les patrons. Ceux-ci, pour en arriver à une solution du différend, auront certainement beaucoup de fil à retordre.

* * * * *

SAMUEL Eberly Gross, de Chicago, qui accuse Rostand de lui avoir volé le sujet de "Chantecler," ferait mieux de se taire et de surveiller avec plus de soin son poulailler.

Il prend Rostand pour un nègre!

* * * * *

COMME le Cid, nos contrôleurs ambitionnent d'accomplir dès le début de leur règne un coup de maître. C'est pourquoi ils s'attaquent tout de suite au problème de l'éclairage et ouvrent les négociations avec le Power en vue de régler "à l'amiable" la petite note de $168,000 que la compagnie présente à la Ville pour ses services pendant l'année dernière.

Si les contrôleurs réussissent en cette affaire, leur réputation sera faite.

* * * * *

TOUS LES prophètes politiques du monde étant tombés d'accord pour prédire l'effondrement prochain du nouveau parlement anglais, M. Asquith aurait mauvaise grâce de résister.

On ne s'obstine pas à ce point!

* * * * *

PARMI les vingt pays additionnels que M. Taft vient de désigner comme devant bénéficier du tarif minimum américain, nous ne trouvons pas le nom du Canada.

Ce peut être une omission involontaire du typographe.

LETTRE DE PARIS

L'inondation. — Chantecler. — La Boucane. — Canadiens en France, etc., etc.

Paris, 5 février 1910.

Il me semble qu'une chronique parisienne écrite au lendemain des malheurs qui viennent de désoler Paris et une bonne partie de la France, doit donner aux lecteurs de la PATRIE l'impression d'une "chronique d'outre-mer" et qu'ils doivent se demander si l'auteur n'en a pas été englouti après l'avoir écrite, tel Pline l'Ancien, enseveli sous les ruines de Pompéi après avoir décrit les premières phases de la catastrophe, car il paraît que le reste de l'univers s'est demandé un instant si Paris n'allait pas disparaître de la face du monde, sapé à sa base même, assailli dans ses œuvres vives par un ennemi silencieux et implacable, plus terrible encore que le Prussien de 1870, et qui semblait ne vouloir s'arrêter qu'après la destruction complète de la Ville-Lumière.

Il est certain que Paris a connu une heure d'angoisse qui a confiné de près à l'affolement. On avait commencé par s'amuser du spectacle des eaux de la Seine montées à un niveau anormal, et les nombreux ponts qui la traversent étaient devenus le but à la mode des promenades parisiennes; mais lorsqu'on apprit que les eaux avaient envahi la gare du Quai d'Orsay et un bon nombre des demeures aristocratiques du faubourg Saint-Germain, on commença à trouver la chose un peu moins drôle. Tout de même, sur la rive droite, on se disait encore avec un sentiment un peu égoïste de sécurité, que le "noble faubourg" en serait quitte pour un court lavage et que les dégâts s'arrêteraient là. Aussi fût-ce avec stupeur que les milliers de personnes qui arrivent chaque matin par les trains de la banlieue, aperçurent un jour en sortant de la gare St-Lazare, la rue de Rome transformée en rivière, la place St-Lazare devenue un lac aux vagues légèrement agitées par le vent, et l'Hôtel Terminus, une île aux dimensions aussi considérables que peu verdoyantes. St-Lazare dans l'eau! Cela dépassa toute vraisemblance et l'on accourut des quatre coins de la ville pour contempler ce spectacle imprévu. Cela n'était cependant pas très facile: toutes les rues avoisinantes étaient barrées de cordes ou garnies d'agents de police au sourire courtois mais ferme, et malgré les assertions séculaires de la géométrie, la ligne droite cessa incontinent d'être le plus court chemin d'un point à un autre — si cet autre était le portail de St-Lazare. Le soir, à l'heure où chacun cherche à regagner son logis après la journée de travail, il y eut des congestions indescriptibles de trafic et de circulation; à la lumière douteuse des quelques reverbères qui brûlaient encore, des milliers et des milliers de personnes arrêtées dans leur course ordinaire par l'eau envahissante et par les barrages de cordes établis un peu partout, revenaient sur leurs pas, tentaient à l'aventure une autre rue d'où on les repoussait également, revenaient de plus en plus déconcertés et finissaient par s'engouffrer comme un troupeau bruyant et inquiet dans quelqu'une des rues assez rares — telle la rue Caumartin—qui ne fussent pas barrées. Si l'on se représente maintenant que tous les véhicules avaient dû en faire autant et qu'ils encombraient déjà la rue de leurs masses multiformes, que les imprécations éloquentes des cochers de fiacre se mêlaient aux sons énergiques et peu harmonieux des cornes des automobiles, on aura une idée du spectacle d'indescriptible tohu-bohu qu'on a pu voir dans Paris en ce commencement de l'an de grâce 1910.

—o—

Et comme Paris possède un palais blasé qui se plaît aux mets fortement épicés, il était naturel qu'un autre évènement considérable ne tardât à se produire sitôt atténuées les émotions causées par l'inondation. De fait, M. Edmond Rostand l'avait tout prêt dans sa serviette et nous avons enfin eu "Chantecler" il y a deux jours. Quand je dis "nous", je ne veux pas insinuer que votre humble correspondant avait sa place toute chaude au théâtre de la Porte St-Martin entre M. Henri Lavedan et madame la duchesse d'Uzès; car je constate avec regret que la direction du théâtre a totalement négligé de m'envoyer des billets de faveur; et comme les places se sont vendues à des prix fantastiques, j'ai dû, comme bien d'autres, surseoir à ce régal littéraire. Mais le lendemain matin, on s'arrachait les journaux dans les kiosques, et les appréciations des critiques littéraires ont été littéralement dévorées.

Sans doute, le télégraphe vous a déjà complètement édifiés sur la valeur de l'œuvre tant attendue et sur le succès plus ou moins considérable qu'elle a remporté. A l'heure où je vous écris il est assez difficile de démêler dans les compte-rendus un peu vague de la critique quelle est l'impression exacte qui se dégage de l'audition de cette célèbre pièce de théâtre. On semble cependant s'accorder à dire que les deux premiers actes ont été reçus avec un enthousiasme grandissant que n'ont malheureusement pas pu soutenir les deux suivants. Il paraît que, commencée sur un ton lyrique superbe, la comédie s'abaisse au troisième acte à des attaques satiriques où il semble que des confrères se soient reconnus avec un malaise peu confortable; ce qui a fait dire aux critiques que cette descente prosaïque vers le terrain banal de la satire a été quelque peu pénible après les larges envolées du départ; et comme d'autre part, la fin n'est pas éclatante comme un fin feu d'artifice, mais qu'elle arrive au contraire tout doucement, tout naturellement dans l'acceptation courageuse, mais banale, par le héros Chantecler, des déceptions de la vie, les spectateurs dont un grand nombre avaient vu il y a quelques années l'inoubliable "première" de "Cyrano de Bergerac", ont paru désappointés qu'on ne leur servit pas pour la fin leur petit plat d'héroïsme truculent:

Ce soir, quand j'entrerai chez Dieu,
"Mon salut balaiera largement le seuil bleu."

et le pauvre Chantecler, pour n'avoir pas de panache à faire palpiter dans un dernier souffle, doit subir que la salle se désintéresse du labeur utile, mais prosaïque qu'il accepte niblement après s'être aperçu, à sa grande surprise, que ce n'est pas lui qui fait lever le soleil, et que le monde marche toujours même s'il n'a pas chanté à son heure coutumière.

En résumé, il semblr bien que l'œuvre nouvelle de M. Rostand n'aura pas l'immense succès de "Cyrano", mais qu'elle renferme tout de même de grandes beautés littéraires qui la classeront peut-être avant l'Aiglon, et lui assureront tout probablement l'admiration de l'avenir, à défaut de l'enthousiasme qui a un peu manqué aux premières représentations, mais qui aurait sans doute été considérable sans la réclame exagérée qu'une série de circonstances avait faite à cette œuvre, bien malgré son auteur.

—o—

Les élections annuelles du cercle canadien "La Boucane" ont eu lieu samedi dernier dans les salles du cercle. Elles ont donné le résultat suivant, qui ne peut que faire augurer de brillants succès à notre société amicale:

Président: M. L. Théo. Dubé, artiste-peintre; Vice-présidents - conjoints: MM. C. Lamontagne et Emile Bélanger; Secrétaire: Dr L. Lafrance; Trésorier, M. P. Lalanne.

C'est une heureuse idée qu'ont eu nos prédécesseurs dans la grande ville de grouper ainsi les Canadiens qui séjournent à Paris. On y fume le "calumet de la paix", on cause paisiblement du pays, on mêle dans une même sympathie la vieille France et la nouvelle, et l'on se sépare meilleurs Canadiens et meilleurs amis. Nous conseillons à tous ceux qui doivent venir à Paris dans le cours de l'année de ne pas manquer les réunions mensuelles de la Boucane où on leur réserve bon accueil, bonne "pipée" de tabac, et au besoin toutes les informations qui peuvent être utiles aux nouveaux arrivés.

—o—

Un Montréalais, le Dr D.-E. LeCavalier vient de publier chez l'éditeur Bascle un volume intitulé "Thérapeutique électrique, physiologique et philosophique" dont on fait les plus grands éloges. Si j'ajoute en passant que le Dr Antonio Pelletier, ci-devant de St-Jean Deschaillons et actuellement à Paris, vient de publier dans l'"Union Musicale" de Montréal, deux excellents articles sur des sujets scientifiques on verra que nos Esculapes canadiens ne le cèdent en rien à leurs confrères de la vieille France, et qu'ils ne manquent pas de faire flotter haut et fier le drapeau du pays canadien. Une bonne note est aussi due à l'excellent M. G. R. Vendôme, citoyen important établi depuis vingt ans à Winnipeg, et qui vient de publier dans "L'Echo du centre" de Blois, un article très documenté de renseignements sur le Canada et qui a produit une forte impression, comme nous en avons vu des preuves, dans toute la région qu'on appelle le Blésois et le Vendômois. M. Vendôme est retourné récemment à Winnipeg où il exploite une importante manufacture de chocolats.

—o—

Mouvement des Canadiens:

Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, est à Rome depuis quelques jours; l'hon. sénateur Roy, d'Edmonton, est retourné au Canada dernièrement, ainsi que M. Louis Hamon, de la maison Hamon et Hesse, de Montréal. M. Thomas Côté, représentant du Canada à l'exposition de Bruxelles a été indisposé dernièrement dans cette dernière ville, mais il est maintenant entièrement rétabli. M. et Madame Emile Dubé, de Fraserville, sont de passage à Paris, en route pour la Côte d'Azur.

L'hon. M. Chs. Devlin et son secrétaire, M. Donovan, sont arrivés à Paris hier en excellente santé.

ROBERT VAL.

$8.000 MEUBLES $8.000

Vente d'Echantillons de Meubles
AUX PRIX DES MANUFACTURIERS

D'ici au 15 MARS PROCHAIN, il nous faudra disposer de $8,000.00 de beaux meubles-échantillons provenant de certains manufacturiers. Tous ces meubles sont d'une construction impeccable et finis spécialement pour servir de spécimens. On y trouvera un assortiment considérable de meubles ordinaires et de haute classe en fait de:

Chaises Morris
Buffets
Sideboards
Tables à Rallonge
Bureaux de Toilette
Chiffonniers
Tabourets
Ameublement de Salon
Chaises et Berceuses style Mission
Chaises de Salle à Manger
Tables de Toilette pour Dames
Pupitres pour Dames
Cabinets à Argenterie
Tables à Desservir
Miroirs de Chambre
Garde-Robes
Couchettes
Jardinières
Tables de Salon
Porte-Chapeaux
Chaises de Passage
Miroirs, etc., etc.

Ces meubles sont finis acajou, quart de chêne ou "Mission."

Notre salle d'échantillons est la plus importante au Canada et contient des spécimens de tous les principaux manufacturiers de meubles.

LA VENTE COMMECERA LUNDI PROCHAIN, LE 28 FEVRIER 1910

DONALD MACKAY
AGENT POUR LES MANUFACTURIERS
(Près de la Place d'Armes.) 34 rue Notre-Dame Ouest

N. B. — Les marchandises seront délivrées gratuitement par toute la ville et aussi à Lachine, St-Lambert, Longueuil, Montréal-Sud, St-Laurent et Back River.

Une poudre de gelée de fruits pure, seulement que la meilleure et la plus pure gelée de pied de veau combiné avec l'extrait pur du fruit,

Les Poudres à Gelée
"PURE GOLD"
(Marque Déposée)

Vous donnent "une qualité meilleure" pour la table et moins de travail à la cuisine.

Notre livre de recettes est envoyé gratuitement.

Laissez-nous vous envoyer notre précieux petit livre "Les secrets des délicieux desserts". Il vous dira comment préparer de nombreux desserts appétissants et de délicieuses salades en très peu de temps et sans grand embarras.

Pure Gold Mfg. Co.,
Limited
Toronto

Echantillons sur demande. Envoyez 10c pour frais d'expédition et vous recevrez nos échantillons d'extraits de vanille, de citron et une boîte de poudre à pâte. Donnez vos noms et adresse et ceux de votre fournisseur.

MADE IN CANADA

WM H. DUNN, Agent Distributeur en Gros, MONTREAL.

QUELQUES
PIANOS
A BON MARCHE
Venez les essayer

HEINTZMAN & CO. (carré) Régulier $450. Maintenant ... $150
CHICKERING (droit), en bon état. Régulier, $750. Très spécial ... $300

PIANOS AUTOMATIQUES
BOUDOIR
Petit format, caisse en acajou. Régulier $500. Maintenant ... $450
C'est un piano neuf.
CONDITIONS: $5 à $25 comptant et $4 à $10 par mois, suivant le prix de l'instrument.

C. W. Lindsay
Limited.
Bureau-chef, 512 rue Ste-Catherine Ouest. Bureau de l'Est, 394 rue Ste-Catherine Est.
Aussi, bureaux à
QUEBEC, OTTAWA, BROCKVILLE.
23-26

TABAC à FUMER
CALABASH
Un humecteur en dedans de chaque couvercle.

Une boite de 2 oz. coûte 20c
" " de 4 oz. coûte 40c
" " de 8 oz. coûte 75c
" " de 16 oz. coûte $1.50

PRÉVENTIF CONTRE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

Le British Medical Journal et d'autres éminentes autorités recommandent l'usage de l'EAU

Apollinaris

QUI EST D'UNE PURETÉ ABSOLUE provenant d'une source profonde, et qui est mise en bouteilles avec le plus grand soin sanitaire.

Dépêches Télégraphiques

LA GUERRE AU TRUST DE LA VIANDE

LES VOLATILLES CONSERVEES PAR LE FROID NE SONT PAS TOUJOURS PROPRES A LA CONSOMMATION.

NEW-YORK, 23.— Il y a quelques jours les grands jurés du comté d'Hudson, (N.Y.,) visitaient les entrepôts frigorifiques des Marchands, rues Warren et Provost, à Jersey City.

Le gérant de l'établissement, croyant les émerveiller, leur montra une dinde conservée par le froid et qui avait fort belle apparence.

"Ce volatile est ici depuis sept ans, dit-il, et il est aussi bon maintenant que le jour où nous l'avons reçu. J'en mangerais "moi-même" volontiers!"

A la suite de cette visite, le docteur Georges E. McLaughlin, bactériologiste, a été chargé de faire un examen aussi complet que possible des volailles conservées dans cet entrepôt frigorifère. Cet examen a duré quinze jours et, pour le moment, M. McLaughlin est à Washington, en conférence avec le professeur Fily, "expert en aliments purs," attaché au département de l'agriculture.

On s'attend à ce que ce dernier se joigne au procureur général Garven pour entreprendre une campagne sérieuse contre les commerçants qui vendent des aliments impropres à la consommation, c'est-à-dire contre le "trust" de la viande.

Le docteur McLaughlin prouvera, assure-t-on, que l'usage de mettre les volailles en entrepôt frigorifère sans les avoir préalablement vidées est condamnable, parce que dans les volailles conservées de cette façon se produit un acide qui rend leur chair malsaine.

Mais pourquoi ne les vide-t-on pas! — simplement pour que les bouchers puissent les revendre pour des volailles récemment tuées, bien que leur mort date de deux ou trois ans.

L'EXPOSITION DE BRUXELLES

WASHINGTON, 23.—On est d'avis au Département d'Etat que les commerçants et les industriels américains devraient profiter de l'exposition internationale qui aura lieu à Bruxelles, cette année, pour se faire mieux connaître là-bas, afin de développer les relations commerciales entre la Belgique et les Etats-Unis.

En 1908, les échanges belgo-américains se sont élevés à une valeur de 81 millions de dollars et plus. Et, récemment, les Etats-Unis ont accordé à la Belgique le tarif minimum.

L'exposition sera ouverte le 23 avril prochain, et durera jusqu'au milieu de novembre.

Malheureusement, aucun crédit n'a été voté par le Congrès pour faire représenter l'Amérique. La plupart des gouvernements étrangers font construire des pavillons et ont demandé du terrain à l'exposition, tandis que les Etats-Unis n'ont fait encore aucune démarche à ce sujet.

POUR LES FAMILLES DES VICTIMES

MARSEILLE, 23. — L'évêque de Marseille a ordonné dans le diocèse des quêtes paroissiales, au profit des victimes du "Général Chanzy". Les journaux marseillais ont ouvert des souscriptions.

Famous Prescription de Médecin

LA PROPRIETE LITTERAIRE

UN IMPORTANT MEMOIRE DE MM. JEAN RICHEPIN, PAUL HERVIEU et CAMILLE SAINT-SAENS, A CE SUJET

PARIS, 23. — MM. Jean Richepin, Paul Hervieu, de l'Académie française, et M. Camille Saint - Saens, de l'Institut, ont remis à M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères, au nom de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, un mémoire touchant les droits de propriété littéraire et artistique qui ne sont pas légalement reconnus par le gouvernement de la République Argentine. Les signataires du mémoire ont demandé au ministre d'intervenir amicalement auprès du gouvernement argentin et ont déclaré être persuadés que le public protesterait en France comme à Buenos-Ayres s'il savait qu'on n'accorde pas aux écrivains et aux musiciens à qui l'on doit de si belles représentations, le crédit, les faveurs et les droits qu'ils méritent au nom de la France.

NOUVEAU CERTIFICAT D'ORIGINE EXIGE SUR LES FACTURES DE MARCHANDISES FRANCAISES A LEUR ENTREE AU CANADA

La Chambre de Commerce Française, 35 rue St-Jcques, tient à la disposition des intéressés des copies en français de la formule M-A, combinant le certificat de valeur et d'origine exigé par la Douane, depuis la mise en vigueur du nouveau traité Franco-Canadien.

303-4

L'AFFAIRE DU 'COURRIER DE LYON'

ELLE EST REMISE A L'ACTUALITE PAR UNE RECLAMATION D'UNE PAUVRE FRANCAISE DESCENDANTE D'UN GUILLOTINE.

PARIS, 22. — Mme Behagne, une pauvre veuve dépassant l'Age moyen et demandant au travail manuel une pénible existence, vient de demander au gouvernement de lui payer une pension, se disant une des descendantes de Joseph Lesurgues, guillotiné en 1797 comme faisant partie de la bande, qui tua le "Courrier de Lyon" pour le piller. Comme on le sait, il fut découvert plus tard, que Lesurgues était innocent et en 1863 Napoléon III décida d'accorder une pension annuelle de 250 francs à chaque femme étant la plus âgée de la famille Lesurgues.

Le gouvernement ne paraît pas croire les prétentions de Madame Behagne.

ZELAYA EST EN ESPAGNE

MADRID, 23. — L'ex - président Zelaya du Nicaragua est arrivé ici hier, et ce matin il a annoncé qu'il publierait un ouvrage pour se justifier et pour mettre à jour les mauvais dessins des Etats-Unis, qu'il accuse d'avoir voulu creusé un canal à travers le Nicaragua pour leur propre usage. C'est pour cela, dit Zelaya, que les Etats-Unis ont toujours voulu empêcher le Nicaragua de signer des traités avec les pays d'Europe.

EPIDEMIE DE FIEVRE CEREBRO-SPINALE

LE PUY, 23. — L'épidémie de fièvre cérébro-spinale, qui régnait dans la garnison, sévit maintenant parmi la population. Le service d'hygiène a été forcé d'adopter un plan de mesures préventives pour enrayer les progrès de l'épidémie.

LE MAROC PAIERA $12,000,000

PARIS, 23. — L'envoyé maracain a annoncé, aujourd'hui, à M. Pichon, qu'il avait reçu une lettre du sultan ratifiant l'accord proposé entre la France et le Maroc, par lequel le Maroc s'engage à payer une indemnité et des dommages résultants de l'affaire de Casablanca, se montant de $12,000,000.

LUEUR D'ESPOIR POUR M. ASQUITH

LES NATIONALISTES, LES OUVRIERS ET LES RADICAUX SEMBLENT VOULOIR EVITER AU CABINET DES EMBARRAS INUTILES.

LONDRES, 23 — La confiance est un peu revenue chez les ministériels, et tout semble indiquer que la crise ne se prolongera pas aussi longtemps qu'on l'avait prévu, ni qu'elle aura une issue aussi défavorable au ministère qu'on l'avait appréhendé.

Les nationalistes et les ouvriers paraissent s'être ravisés, et on croit qu'ils ont pensé qu'il ne serait pas sage d'embarrasser le gouvernement. Que toutes les difficultés qu'ils pourraient susciter au ministère ne serviraient nullement leur cause et d'un autre côté les extrémistes se sont montrés hier, plus conciliants. D'ailleurs les nationalistes ont décidé, hier, d'escompter la bonne volonté du ministère et de ne pas lui susciter d'ennuis.

Le gouvernement est déterminé plus que jamais à enlever aux Lords leur droit de veto ; c'est ce que Winston Churchill a annoncé, hier, à la suite d'une longue séance du cabinet.

UN LUNCH A M. BALFOUR

M. Balfour était, hier midi, l'hôte d'honneur d'un lunch et parlant en sa qualité de chef de l'opposition, il a assuré ses auditeurs que les unionistes ne feraient rien qui puisse inutilement causer des embarras au gouvernement, dans le règlement de l'imbroglio amené par le rejet du budget par les Lords. Mais quant à la solution de problèmes plus considérables touchant à quelques principe constitutionnel, comme les projets d'enlever aux Lords leur droit de veto, M. Balfour déclare qu'aucun compromis ne sera possible.

LE DEBAT A LA CHAMBRE

A la reprise du débat sur l'adresse à la Chambre des Communes, M. Geo. N. Barnes, président du parti ouvrier, a annoncé que ses collègues ouvriers s'allieraient aux nationalistes et a demandé au premier ministre de ne pas retarder la discussion de la réforme de la Chambre des Lords. Les députés ouvriers, dit-il, sont d'opinion que la Chambre des Lords est inutile et qu'elle ferme le chemin à la démocratie. Les électeurs attendent du gouvernement une action décisive ; et Barnes, en terminant exprime l'espoir que le gouvernement lui donnera l'assurance que la réforme de la Chambre Haute sera décidée avant la passation du budget.

Comme dernier mot, il a assuré les nationalistes que les ouvriers étaient favorables au Home Rule.

REPRISE DES NEGOCIATIONS

Les négociations entre le gouvernement et les nationalistes ont été reprises hier après-midi. Les chefs nationalistes ont exposé leurs vues au gouvernement et ils demandent que toute question soit subordonnée à l'abolition du veto de la Chambre des Lords. Les ministres se sont ensuite réunis.

Wm. O'Brien, un nationaliste, a déclaré que la première chose que la Chambre devait faire était de déterminer exactement ses pouvoirs. Il s'est prononcé contre le budget, dont l'adoption serait préjudiciable à l'Irlande.

LA CONVENTION DE L'INSTITUT MINIER CANADIEN.

TORONTO, 23 — Le "Canadian Mining Institute" tiendra sa convention annuelle à Toronto le 2 et le 4 de mars prochain. Il n'y aura pas que des personnalités marquantes du Canada qui assisteront aux délibérations, mais des visiteurs des Etats-Unis et de l'Angleterre seront aussi présents.

Le président sortant de charge est le Dr W. G. Miller, géologue provincial d'Ontario. Son successeur sera le Dr F. D. Adams, doyen de la faculté des sciences à l'Université McGill de Montréal.

LE PRINCE DE SAGAN PERD SON PERE

PARIS, 22— Charles Guillaume Frédéric Boson, de Talleyrand-Périgord, quatrième duc de Talleyrand, et père du prince de Sagan, qui a épousé la femme divorcée du comte de Castellane, est mort hier. Le duc était né en 1832, le 16 mai. Il fut frappé de paralysie à la suite du feu du bazar de la charité en 1897. Le prince de Sagan hérite des titres de son père.

Un Nettoyage Intérieur

Assure la Beauté Extérieure

Il n'y a pas d'erreur plus grande que celle qui consiste à s'imaginer que la régularité est un signe de bonne santé — c'est un avantage, mais si votre peau est terne et votre humeur sombre, c'est le plus sûr indice que la nature est toujours un peu en retard. Par retard nous entendons que le foie est un peu paresseux — les rognons sont faibles — l'estomac manquant un peu de vigueur pour faire son oeuvre. Cela peut bien provenir de ces trois organes. Il n'y a qu'un remède — le nettoyage intérieur au moyen des pilules du Dr Hamilton.

Ceci enlève, pour ainsi dire, la toile d'araignée qui s'étend ça est là, un indice visible du nettoyage trop peu attentif de l'intérieur.

Les pilules du docteur Hamilton assure la beauté, donne un teint de bon aloi, agissent sur votre peau et même sur votre humeur.

Certains vont dire "comment agissent les pilules du Dr Hamilton?

Eh! bien doucement, cela va de soi, mais très efficacement sur ces trois organes dont dépend la santé: l'estomac, le foie et les rognons.

Pour obtenir cette robuste et solide santé, pour avoir l'étincelle de la vigueur, pour paraître et vous sentir toujours en excellente santé, tonifiez et régularisez votre système avec les pilules du Dr Hamilton.

Des milliers de gens se trouvent bien de suivre ce conseil —vous en ferez de même—refusez toute contrefaçon des pilules de mandragore et de noix d'Amérique du Dr Hamilton: 25c la boîte, chez tous les marchands, ou adressez-vous à la "Catarrhozone Co.", Kingston, Canada. (8)

MET FIN AU MAL DE REINS ET DE LA VESSIE

LE MAL DE DOS DISPARAIT ET VOS REINS EN MAUVAIS ETAT DEVIENNENT MIEUX APRES LES QUELQUES PREMIERES DOSES

Si vous prenez plusieurs doses de Diurétique de Pape, tout le mal de dos et malaise causé par vos reins, en mauvais état ou mal de vessie, disparaîtront, et vous vous sentirez bien.

Le mal de dos, les points douloureux, le rhumatisme, le mal de tête nerveux, l'étourdissement, l'irritabilité, l'insouciance, l'enflure ou l'inflammation des paupières, l'abattement, cette sensation de malaise et autres symptômes de reins languissants et inactifs disparaissent.

L'envie fréquente, incontrôlable, douloureuse d'uriner (surtout la nuit) et toute douleur à la vessie disparaissent.

Cette préparation extraordinaire se rend immédiatement aux reins en mauvais état, à la vessie et au système urinaire et distribue son influence curative, purificatrice et vivifiante, directement sur les organes et les glandes affectées, et opère la guérison avant que vous vous en rendiez compte.

Dès que vous craignez quelqué désordre aux reins ou au système urinaire ou que vous sentez des douleurs rhumatismales, commencez à prendre ce remède inoffensif, avec l'assurance qu'il n'y a à aucun prix un autre remède nulle part au monde, qui effectuera une guérison aussi complète, et aussi rapide qu'un traitement de cinquante cents de Diurétique de Pape, que tout pharmacien peut vous fournir.

Votre médecin, pharmacien, banquier ou toute agence mercantile vous diront que la Pape, Thompson & Pape, de Cincinnati, est une fabrique de remède puissante et recommandable, absolument digne de confiance.

Seul le Diurétique de Pape, peut vous procurer des résultats curatifs et un traitement de quelques jours signifie des reins, une vessie et des organes urinaires propres, actifs et sains — et pas de mal de dos.

N'acceptez que le Diurétique de Pape, traitement de cinquante cents — chez tous les pharmaciens— dans le monde entier.

HORRIBLE DRAME SUR UN CERCUEIL

UN ALCOOLIQUE POIGNARDE UN PRETRE DEVANT LE CERCUEIL DE SON PERE. — UN MEURTRE SENSATIONNEL.

PARIS, 22. — La cour des enterrements de l'hôpital Lariboisière vient d'être le théâtre d'une horrible scène de meurtre.

Autour du cercueil d'un nommé Renard, récemment décédé à cet hôpital, les membres de la famille se trouvaient rassemblés, et parmi eux l'abbé Brisset, neveu du défunt.

On n'attendait plus que le fils du défunt, Gaston Renard, pour procéder aux dernières cérémonies, sans trop compter toutefois sur sa présence, car, alcoolique invétéré, on pensait qu'il avait oublié dans quelque cabaret et la mort de son père et l'heure de l'enterrement.

Pourtant, Gaston Renard arriva enfin; mais il était dans un tel état d'ivresse que tous les assistants se détournèrent de lui avec dégoût.

L'abbé Brisset, son cousin, s'approcha de lui et lui reprocha son ivresse en pareille circonstance.

—N'as-tu pas honte, lui dit-il, de venir ivre comme tu l'es aux obsèques de ton père?

L'ivrogne entra alors dans une violente fureur. Après avoir balbutié quelques mots que les assistants ne comprirent pas, il tira de sa poche un long couteau et en porta à son cousin un coup en pleine poitrine.

Le geste avait été si rapide que nul n'avait pu ni prévenir ni détourner le coup.

L'abbé Brisset tomba, frappé à mort, auprès du cercueil. Agonisant, il eut encore la force de prononcer un suprême pardon:

—Je demande, dit-il, que l'on pardonne à mon meurtrier.

Les témoins de cette scène dramatique, revenus de leur stupeur au bout d'un instant, se saisirent de Gaston Renard qui fut bientôt arrêté.

—L'on vient de très loin pour acheter des fourrures chez Chas. Desjardins & Cie., 130 rue St-Denis, Montréal. C'est donc la place par excellence ! 304-1

FATALE ERREUR D'UN PHARMACIEN

UN HOMME TOMBE MORT APRES AVOIR PRIS UNE POUDRE POUR LA MIGRAINE. — LE PHARMACIEN EST EN FUITE.

NEW-YORK, 23. — Lundi matin, après avoir avalé un certain remède qui devait le guérir d'une migraine, M. Salzberg, demeurant avenue Kent, Williamsburg, est tombé raide mort.

Croyant son mari encore vivant, Mme Salzberg avertit le pharmacien qui avait vendu le remède en question. Celui-ci s'est rendu chez son client, a fait disparaître la boîte contenant encore six doses de la poudre prise par M. Salzberg, l'a remplacée par une autre, vide, et portant l'inscription "Poudres contre la migraine", puis est retourné à son magasin.

Là, a raconté un témoin oculaire au capitaine de police Dooley, le pharmacien a ouvert son coffre-fort a mis quelque chose dans sa poche, puis s'est enfui précipitamment.

Depuis ce temps on l'a recherché en vain.

SERREFREIN TUE

WINNIPEG, 23 — Clarence McKellar, serrefrein sur le rapide du C. A. R., a été tué, hier après-midi près de Kamsack, Sask. Il se tenait en avant d'un wagon de passagers, quand une locomotive venant en sens inverse vint le frapper. Le père du défunt demeure à Marshall, Sask.

Le Meilleur du Genre

CETTE annonce a été préparée en vue de référer spécialement au négoce moderne, tel qu'il est fait aujourd'hui par Henry Morgan & Company, Limited. La connaissance des conditions influant sur le marché, l'entrainement d'un grand nombre d'années pour faire un choix d'experts, ont donné à cette maison de commerce une position enviable dans les grands centres commerciaux à l'étranger.

Leur connaissance approfondies des goûts et désirs d'une clientèle cultivée et élégante leur a permis de sortir de la voie ordinaire dans l'achat des marchandises ; leurs marchandises sont remarquées à cause de leur nature exclusive et de leur caractère distinctif.

C'est le fruit d'un système qui vient seulement d'atteindre la perfection, après une expérience de soixante-sept années dans le commerce de détail d'un magasin à rayons.

Les méthodes les plus progressives ont été adoptées ; constamment elles contribuent à étendre notre horizon : détail important qui continuera à offrir pour le futur, de plus grands avantages dans le service des clients et nous permettra de rencontrer leurs exigences avec encore plus de satisfaction.

Le seul fait que ce magasin refuse d'acheter un article quelconque avant qu'il ait été auparavant entièrement examiné, éprouvé et comparé avec d'autres articles bien connus de même nature, assure les futurs acheteurs d'un dégré de satisfaction bien supérieur à celui qu'il serait possible de leur donner autrement. L'adhérence stricte à cette politique assure par tout le magasin, l'excellence élevée et uniforme des marchandises.

Voilà ce qui a été l'un des grands principes qui a fait de ce magasin ce qu'il est aujourd'hui et a donné à cette organisation de Henry Morgan & Company, Limited, une place reconnue parmi les grands commerçants de détail dans le monde.

Henry Morgan & Co. Limited.

Une Taille Parfaite

Merveilleuse découverte pour le bénéfice des femmes maigres et à la poitrine peu developpée.

Toutes nos lectrices qui désirent être bien développées et attrayantes, avoir un beau teint clair, devraient essayer Sorose, un nouveau traitement spécialement destiné aux poitrines plates, aux filles et femmes décharnées, ou à celles qui ont un teint terreux et pustuleux.

Ce traitement inoffensif augmentera la mesure de buste de trois à six pouces, donnera un teint clair et rose, et d'une manière naturelle, donnera une forme parfaite, captivante.

Un traitement complet de 3 semaines de Sorose ne coûte que $1.00, et il est vendu avec la garantie absolue de remettre l'argent s'il ne développe pas la taille et ne donne pas un bon teint.

L'agence locale de Sorose est à la pharmacie Décarie, où il est envoyé franco par la poste par la Emtee Toilet Co., Buffalo, N.-Y.

TORTURE DURANT 75 HEURES

WILLIAM SEYLER SOUPCONNE DU MEURTRE DE JANE ADAMS FAIT UNE DECLARATION.

ATLANTIC CITY, (New-Jersey,) 23.—Après avoir été soumis pendant près de 75 heures à la torturante épreuve dite "troisième degré," le nommé William Seyler, soupçonné d'être l'auteur du meurtre de Mlle Jane Adams, a fait une déclaration complète sur ce qu'il connait de la mort de Jane Adams. La police garde le secret et cette déclaration ne sera connue que plus tard après l'enquête du coroner.

UN CANADIEN IMITE LE BON SAMARITAIN

Il veut guérir ses amis.

M. Everett L. Holland, un Canadien bien connu, déménagea aux Etats-Unis il y a quelque temps. Le changement de climat amena un malaise sérieux et douloureux, que trois médecins déclarèrent être la pierre dans les Reins mais étaient incapables de se débarrasser de ses terribles souffrances.

Au milieu de ses souffrances M. Holland se rappela d'un ancien remède recommandable qui avait une grande réputation dans son pays Canadien—les fameuses Pilules de Genièvre.

Il écrivit à un ancien voisin et s'en procura une certaine quantité. Le 20 mars dernier, M. Holland, dans une lettre adressée à la National Drug & Chemical Co., Toronto, dit: "Je suis bien."

Il est maintenant auxieux de faire vendre les Pilules de Genièvre aux Etats-Unis afin de guérir ses nouveaux amis du mal de Reins et de la Vessie.

Si vous souffrez de quelque malaise de Reins ou de la Vessie prenez les Pilules de Genièvre et nous vous garantissons la guérison ou nous remettrons votre argent.

Les Pilules de Genièvre sont en vente chez tous les marchands à 50c la boîte, 6 pour $2.50. Afin de vous montrer notre confiance dans les pilules, nous vous enverrons un échantillon gratis sur demande National Drug & Chemical Co. (Dept. Z D.), Toronto.

Opales Noires

Leur description par l'artiste DuBlé

"Quand Dame Nature eût fini de peindre les fleurs, enluminer l'arc-en-ciel et teindre le plumage des oiseaux, elle enleva les couleurs de sa palette, les mêla pour en faire les Opales Noires."

Cette description peut-être un peu fantaisiste, mais elle n'exagère en rien la beauté merveilleuse de ces pierres précieuses. Quelques-unes ont la douceur de ton de l'iris sur le cou de la colombe, d'autres sont de couleurs aussi bruyantes qu'un jardin Hollandais au printemps.

Henry Birks & Sons
Limited
SQUARE PHILLIPS

SHREDDED WHEAT

Un aliment pur, propre, délicieux et fortifiant. Maintient le sang riche et chaud.

A bon goût ces matins froids — réchauffez le biscuit au fourneau, couvrez-le de lait chaud et salez au goût. Essayez-le.

Vendu par tous les épiciers, 13c le carton, deux pour 25c. 6985

NOUVEAU SERVICE DE NUIT TELEGRAPHIQUE

NEW-YORK, 23. — Un nouveau service télégraphique de nuit sera bientôt mis en opération par la Western Union Telegraph Company. Cinquante mots pourront être télégraphiés au prix de dix mots pendant le jour. Le cinquième des taux du jour sera chargé pour chaque 10 mots additionnels.

Les dépêches devront être envoyées avant minuit, afin que la compagnie puisse les expédier à temps perdu et qu'elles parviennent sans faute à destination le lendemain matin.

LA RECHERCHE DE LA PATERNITE

PARIS, 23 — M. Barthou, ministre de la Justice, a donné connaissance aux membres de la Commission parlementaire compétente, du projet de loi sur la recherche de la paternité. Le ministre a défendu brillamment sa cause et s'est déclaré hautement partisan de cette nouvelle législation.

Les enfants pleurent pour avoir du CASTORIA DE FLETCHER

LE BARREAU VEUT TROIS AUTRES JUGES

UNE GRANDE ASSEMBLEE AURA LIEU AU MOIS DE MARS OPUR DISCUTER DE CETTE IMPORTANTE QUESTION.

Le Barreau de Montréal est bien décidé de prendre les moyens nécessaires pour obtenir du gouvernement fédéral la nomination des trois juges qu'il demande depuis trois mois. On sait que le gouvernement n'a jusqu'ici rien voulu faire dans cette direction.

Une grande assemblée organisée par l'Association du Barreau aura lieu dans ce but, au plus tard au commencement de mars prochain. Tous les avocats de Montréal et nombre d'autres de divers endroits, y assisteront. Les grandes organisations commerciales et financières, la Chambre de Commerce, le Board of Trade, l'Association Immobilière, le Conseil Municipal et les municipalités environnantes seront invités à s'y faire représenter.

D'après l'Acte de la Confédération il appartient aux provinces de fixer le nombre des juges nécessaire à l'administration de la justice, mais la nomination en est laissée au gouvernement fédéral.

Certains membres du Barreau affirment que le refus de la part du gouvernement de faire ces nominations, est une viofation de la constitution.

On discutera à cette assemblée s'il ne serait pas opportun que le Barreau de Montréal adoptât une résolution qui serait adressée au Ministère des Colonies à Londres, attirant l'attention du gouvernement impérial sur les très graves conséquences qu'une telle situation peut avoir.

LES FUNERAILLES DU DR LONERGAN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

STE-THERESE, 22.— Les funérailles du Dr Gerald Lonergan ont eu lieu, ce matin. L'absoute fut donnée par l'abbé Omer Lacroix, vicaire à Longueuil. Le service fut chanté par M. Elzéar Paré, vicaire à St-Eustache, assisté de MM. Henri Lecompte et Paul Emile Coursolle, du séminaire de Ste-Thérèse, comme diacre et sous-diacre. Tous les condisciples du défunt assistaient. Le chœur de chant de la paroisse de Ste-Thérèse de Blainville a rendu avec âme la messe harmonisée de Perreault. A l'offertoire, le "Domine" de Duval fut chanté avec ampleur, par le chœur de chant, assisté de MM. Camille Duguay, soliste de Notre-Dame de Montréal.

Après le service divin, les personnes qui y avaient assisté se rendirent au caveau de la famille Lonergan. Le docteur Leprohon, de Boucherville, assistait aussi au chœur le chant.

Assistaient au sanctuaire: MM. les abbés A. Jasmin, supérieur du séminaire de Ste-Thérèse et ancien professeur du défunt; T. Coursol et H. Papineau, vicaires de Ste-Thérèse; A. Desjardins, secrétaire de l'Université Laval; E. Binette, Paul Bruchési, neveu de Sa Grandeur l'archevêque de Montréal et cousin du défunt; Léon Verschelden, et un grand nombre de professeurs et d'anciens élèves du séminaire.

$5,000,000 POUR UNE LIGNE ENTRE MONTREAL ET RHODE-ISLAND

Pour établir une communication directe entre Montréal et Rhode Island, cela coûtera au Grand Tronc de quatre à cinq millions de dollars —C'est le Vermont Central, une branche du Grand Tronc, qui fera le service.

Malgré qu'il y ait certaine opposition au projet de la part des compagnies du New-Haven et Boston & Maine, le Grand Tronc est si fortement secondé par le public, que ses officiers espèrent bien obtenir la charte nécessaire pour la construction de la voie.

Cette extension projettera non seulement jusqu'à Providence, mais encore jusqu'à Pawtucket et Tidewater.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE SECTION ST-JOSEPH

Dimanche le 20 février courant, à l'issu de la grand'messe, avait lieu dans le soubassement de l'église Saint-Joseph, une assemblée des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Joseph.

—M. J. V. Désaulniers, en sa qualité de président, remercia les membres présents de s'être rendu à son invitation. Il leur exposa en quelques mots le but de l'assemblée,qui était de procéder à l'élection des officiers pour l'année 1910.

—M. J. B. A. Martin fut choisi à l'unanimité, comme président d'élection et M. Joseph E. Lemire, agissait comme secrétaire d'élection. Vers midi l'assemblée fut ajournée après avoir élu les officiers suivants —Président. G. B. Décary; 1er vice-président, O. Langlais, 2me vice-président. J. O. Monette, secrétaire, Emile Riendeau, Trésorier, J. E. Lefebvre; commandants, Thomas Bélair et Anselme Lauzon.

UNE PLAINTE DES PASSAGERS DU C.P.R.

Les passagers de 3e classe de l'"Empress of Ireland" se plaignent à la Compagnie du C.P.R. d'être confondus à tous les points de vue, avec les passagers d'entrepont communément appelés "émigrants."

TETREAULTVILLE PETITIONNE

LES CONTRIBUABLES ET LEUR PASTEUR SE PRONONCENT EN FAVEUR DU STATU QUO. —UNE DENEGATION.

La Commission Royale Scolaire, siégeant, lundi après-midi, à l'Académie du Plateau. Pas une municipalité n'était représentée.

L'honorable sénateur Dandurand fit part à ses collègues d'une protestation qui lui est adressée et qui est signée par le curé, les conseillers etiles contribuables de Tétraultville. Elle se lit comme suit:

"Nous, soussignés, Messieurs le curé, le maire, les conseillers et les contribuables de Tétreaultville,ayant pris connaissance par les journaux, d'un rapport fait à votre comité d'enquête, par M, E. Willems,le président de notre commission scolaire, déclarons que ce rapport est incomplet est inexact, que nous ne partageons ni les vues ni les opinions de M. Willems, au sujet de l'administration de notre école catholique ainsi que de l'annexion de notre commission scolaire à celle de Montréal,qu'au contraire nous sommes avec la majorité des intéressés, fortement opposés à cette fusion par conséquent de toutes nos forces en faveur du statu quo.

J. B. A. DESNOYERS,
Ptre, curé.
J. M. LAROUCHE, Ptre.
PIERRE LEGARE, maire.
Etc., Etc., Etc.

LE TRAVAIL DE PROPAGANDE

Les travaux du Congrès Eucharistique se poursuivent activement et le plus grand enthousiasme règne à toutes les assemblées. Le sous-comité des finances continue l'étude de la répartition des listes de souscriptions et dès lundi les collecteurs se mettront à la besogne.

Monseigneur Bruchési adresse aujourd'hui ses invitations à tous les évêques du monde catholique et l'on s'attend à ce que plus de cent prélats assistent aux fêtes religieuses de septembre.

De toutes les parties du continent les lettres affluent, félicitant Monseigneur Bruchési et le Montréal catholique de l'honneur qui leur échoit.

Monseigneur Bernard, évêque de St-Hyacinthe et Mgr MacDonald, évêque de Victoria et d'autres encore, ont envoyé leurs félicitations chaleureuses à Monseigneur Bruchési et au clergé de son diocèse.

Tous se déclarent enchantés du choix de Montréal pour le prochain Congrès Eucharistique International. Cet honneur revenait de droit, écrivent-ils à la province de Québec et aucune ville ne pouvait se prêter mieux que Montreal aux grandioses manifestations qui se préparent.

Mais là ne se borne pas la coopération des évêques. Dans tous les diocèses du Canada et des Etats-Unis ils réveillent l'attention du public, par leurs lettre pastorales et les prônes des églises.

C'est ainsi que Mgr Roy, administrateur du diocèse de Québec, en l'absence de Mgr Bégin, engage les fidèles à prier beaucoup pour la réussite du Congrès. Monseigneur l'évêque de Joliette annonce qu'il publiera prochainement des instructions relativement à cette manifestation de foi.

Monseigneur Legal, évêque de St-Albert, et Monseigneur l'archevêque de St-Boniface, ont déjà lancé leur mandement dans lequel ils insistent pour que chaque diocésain aide au succès de ce grandiose événement.

Monseigneur Langevin, dans sa lettre pastorale, dit: "Nous demandons que chaque fidèle contribue par ses prières et des aumônes à la réussite du Congrès Eucharistique et nous désirons que chaque communauté, chaque congrégation de notre diocèse se fasse représenter à Montréal lors des fêtes religieuses de septembre."

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS

QUEBEC, 22 — Voici le programme de la séance solennelle que la Société du Parler Français a a organisée pour le 24 du courant:

Les séances de cette société sont renommées à juste titre, et celle de cette année ne le cèdera en rien à celles des années précédentes, si l'on en juge par le programme suivant.

Discours du président: Mgr P. E. Roy.

Rapport du trésorier: M. l'abbé S. A. Lortie.

Lecture par M. Adjutor Rivard d'une poésie intitulée "Visions québecoises", et dédiée par son auteur, M. Albert Ferland, à la Société du Parler Français.

"Le langage figuré au Canada", par M. l'abbé Emile Chartier, licencié ès lettres de la Sorbonne, et professeur au Collège de St-Hyacinthe.

"Le levage d'une grange", par M. le docteur P. C. Dagneau, professeur à l'Université Laval.

Comme d'habitude, la "Société Symphonique" jettera une note musicale au milieu de ce régal littéraire.

L'admission est gratuite sur présentation des cartes que tous les membres ont le droit d'obtenir en s'adressant aux officiers de la Société.

MORT SUBITE

James McCarthy, âgé de 42 ans et domicilié au No 79 de la rue Knox, Pointe St-Charles, est mort subitement, dans sa chambre, lundi soir, vers six heures et demie.

McCarthy était à l'emploi de M. J. Dillon, qui tient une écurie de louage au No 30 rue Wright : il s'était rendu à son travail hier matin, comme d'habitude, mais, se sentant indisposé il retourna chez lui. Il expirait quelques instants après.

Son cadavre fut transporté à la morgue, et le coroner en a disposé ce matin, sans jurés.

POUMONS FAIBLES

Demandez à votre médecin de mentionner le meilleur remède de famille pour les rhumes, toux, bronchite, faiblesse de poumons. Suivez son avis.

Une expérience de soixante-dix ans avec le Pectoral Cerise d'Ayer nous a donné une grande confiance en lui. Nous le recommandons fortement pour les rhumes, toux, bronchite, maux de gorge et poumons faibles. Il prévient. Il protège. Il adoucit. Il guérit. Précisément l'aide dont la nature a besoin

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

EST-CE JUSTE ?

Une preuve certaine sera faite que les Tablettes Stuart contre la dyspepsie guérissent les affections stomacales.

PAQUET D'ESSAI GRATUIT

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont faites pour donner au système, par la voie digestive et l'estomac les ingrédients chimiques nécessaires non seulement pour digérer les aliments mais pour enrichir les fluides du corps, de manière à ce qu'il ne souffre plus de la dyspepsie ou d'autres affections stomacales.

Nous vous enverrons, gratis, une quantité de ces tablettes afin de vous prouver leur puissance curative.

Des milliers et des milliers de personnes font usage de ces tablettes pour soulager et guérir toutes les maladies connues de l'estomac. Il vous faut connaître ce que vous donnez à votre estomac, et, user de discrétion sous ce rapport.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie contiennent des essences de fruits et de végétaux, la pure teinture concentrée de l'Hydraste, du Golden seal, qui tonifient et renforcent la muqueuse de l'estomac, augmentent la secrétion des sucs gastriques et autres fluides digestifs ; de la lactose (extrait du lait) . de la noix vomique pour renforcer les nerfs qui contrôlent l'action de l'estomac, et guérit la dyspepsie nerveuse ; de la pure pepsine aseptiquée de la plus grande puissance digestive et approuvée par la Pharmacopée des Etats-Unis.

Un des meilleurs professeurs de l'Université du Michigan disait récemment que cette pepsine était la seule pepsine aseptique qu'il eût trouvée absolument pure, exempte de toute impureté animale ; du Bismuth, pour absorber les gaz et prévenir la fermentation. Le Gingembre de Jamaïque—en lui-même, tonique bien connu pour l'estomac,—leur donne un goût délicieux.

Le temps fait perdre de leurs forces aux remèdes liquides ; les causes sont l'évaporation, la fermentation et les changements chimiques, d'où il est reconnu que les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont la seule manière véritable et logique de garder en pleine force les ingrédients plus haut décrits.

Si réellement vous doutiez de la puissance de ces tablettes, apportez cette annonce à un pharmacien et demandez-lui ce qu'il pense de la formule.

Votre estomac vaut bien que vous lui donniez les meilleurs ingrédients propres à le guérir. Il n'en coûte rien pour essayer. Vous savez ce que vous prenez et la renommée de ces tablettes est la preuve de leur valeur. Tous les pharmaciens les vendent. Prix 50 cents. Envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons gratuitement un paquet d'essai par la poste. Adressez F.-A. Stuart Co., 150 Stuart Building, Marshall, Mich.

MESSE DE REQUIEM

Samedi matin, à huit heures en la chapelle des Sœurs de l'Immaculée Conception, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, sera chantée une messe de requiem pour le repos de l'âme de Mademoiselle Barry (Françoise).

Les parents et les amis de la regrettée disparue sont invités à cette cérémonie religieuse.

Françoise était l'une des bienfaitrices de cette communauté de l'Immaculée Conception que M. l'abbé Bourassa a fondée, dans un si noble but de charité d'éducation et d'évangélisation.

A PROPOS DE NOTRE MARINE

Les partisans comme les adversaires du Bill de la Marine sont d'accord sur ce point, c'est que les plus belles unités de notre flotte de plaisance sortent invariablement de la Compagnie d'Auvents des Marchands Limitée, 25 rue Notre-Dame-Est, Montréal. 304-1

FUNERAILLES DE LA FEUE SOEUR MARIE-ANSELME

Dimanche, 20 février, est décédée au couvent des religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie, à Hochelaga, la révérende Sr. Marie-Anselme (née Sarault, Léocadie), à l'âge de 74 ans et 8 mois.

La défunte était la fille de M. Pierre Sarault, ancien entrepreneur de Beaucharnois.

Sr. Marie-Anselme — LEOCADIE SARAULT.

Sr. Marie-Anselme, est morte dans sa cinquantième année de vie religieuse.

Les funérailles ont eu lieu hier matin. Le service a été chanté à 8 heures, en la chapelle de la maison-mère, à Hochelaga. L'absoute a été donnée par M. le chanoine Adam. M. le Rév. Foucher, chapelain, a chanté le service. Sépulture à Longueuil dans le cimetière de la communauté.

LES TELEGRAPHES RESTENT LIBRES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 22—La rumeur qui voulait que trois télégraphes eussent été arrêtés, lundi, dans les polls durant la votation n'est pas fondée. Il y a bien eu des télégraphes mais ils n ont pas été arrêtés.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX REDUITS

En vigueur du 1er mars jusqu'au 15 avril 1910 inclusivement.

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND ... NELSON ET SPOKANE ... ROSSLAND ... } $47.70

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO ... MEXICO CITY, MEX ... } $49.00

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 10.30 p. m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO et L'OUEST jusqu'à la Côte du Pacifique.—Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.

Bureau des billets en ville, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907. ou à la gare Bonaventure.

300-jno

$23

VOYAGE ALLER ET RETOUR A

Atlantic City

Billets en vente tous les jours avec limite finale de retour six mois après la vente du billet.

Billets d'Excursion d'Hiver

En vente tous les jours pour Cuba, Nassau, Nouvelle Orléans, Georgie, les Carolines, la Virginie et Lakewood, à des

PRIX TRES REDUITS

Pour renseignements, service des trains, etc., adressez-vous au bureau des billets de la ville, 137 rue Saint-Jacques, Montréal.

TEL. MAI 1038-9 — NEW YORK CENTRAL LINES — TEL. MAIN 1038-9

Le Croup chez les Enfants

Les parents redoutent le croup à cause de sa soudaineté, sa douleur terrible et son danger.

Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, donne un *soulagement immédiat* guérit les parties inflammées rend la santé et la force à l'organisme.

Le Croupe arrive soudainement—soyez prêt.

Grande bouteille 35c., chez tous les marchands.

LA CIE J. L. MATHIEU, Prop., Sherbrooke, P. Q.

HABILLEZ VOS DANSEUSES S.V.P.

Plus de maillots collants, sur les affiches, telle est la consigne donnée, hier, par l'inspecteur O'Keefe, aux gérants de théâtres.

Le gardien officiel des bonnes mœurs a passé son crayon bleu sur une affiche de 24 pieds de large destinée à annoncer la représentation de la pièce intitulée " Mr. Hamlet of Broadway ", où on voyait plusieurs danseuses en maillot. Il a donné ordre à qui de droit de vêtir convenablement les danseuses, avant d'afficher ces placards.

Reste à savoir, maintenant si on permettra aux danseuses en maillot d'apparaître sur la scène.

L'INCENDIE DETRUIT DEUX MAISONS DE BOIS

Deux maisons ont été détruites par un incendie, à Villeray, hier soir, rue Huntley. Ces deux maisons de bois étaient situées à une forte distance du premier poste de pompiers, et les pompiers qui ont répondu à la première alarme ne purent rien faire pour sauver les deux constructions.

Maladie de Cœur Guérie

Pour une cause ou pour une autre un grand nombre de gens souffrent de quelque forme de maladie de cœur:

Le système devient épuisé, le cœur palpite, vous avez des moments d'épuisement et de fatigue, les pieds et les mains froids et mouillés, respiration courte, sensation d'épingles et d'aiguilles, accumulation de sang à la tête, etc.

Partout où il se trouve des gens souffrant de faiblesse de cœur les Pilules de MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS seront considérées comme un remède effectif.

Maladie de Coeur Guerie

Mme Wm. Elliott, Angus, Ont., écrit :

"Je suis très heureuse d'écrire pour vous faire connaître le bénéfice que j'ai retiré de l'emploi des Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Je souffris beaucoup de la maladie de cœur, de faiblesse et d'étouffements. Je fis usage de nombreux remèdes de médecins, mais n'en retirai aucun bénéfice. Un ami me conseilla d'acheter une boite de vos pilules, ce que je fis, et j'en retirai bientôt un grand soulagement. Je recommande hautement ces pilules à tous ceux qui souffrent de maladie de cœur."

Prix, 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands,ou envoyées directement par la malle sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TAUX REDUITS

En vigueur du 1er mars jusqu'au 15 avril 1910 inclusivement.

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, PORTLAND Oré., NELSON, ROSSLAND, SPOKANE ... $47.70

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO ... $49.00

MEXICO CITY, Mex. ... $49.00

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS POUR TOURISTES

Quittent Montréal tous les jours, le dimanche compris, à 10.30 p. m. pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix du lit: Winnipeg $4.00; Calgary, $6.50; Vancouver et Seattle, $9.

Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. Tél. Main 3732-3733 ou aux gares Viger et Windsor.

294-jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

7.40 a.m. Dimanche excepté. — EXPRESS en destination de St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires, faisant raccordements pour Montmagny, Rivière du Loup et gares intermédiaires.

MIDI Tous les jours. — EXPRESS MARITIME, en destination de St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Montmagny, Rivière du Loup, Ste-Flavie et gares intermédiaires.

MIDI Samedi excepté. — EXPRESS MARITIME, en destination des gares mentionnées plus haut, ainsi que Little Métis, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Avec raccordements pour l'Ile du Prince Edouard et Terreneuve.

4.00 p.m. Dimanche excepté. — EXPRESS DE NICOLET en destination de St-Lambert, St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et gares intermédiaires.

N.B.—L'eau fournie aux voyageurs, au départ de Montréal, vient de la fameuse source "Sugar loaf", située près de Campbellton, N.B., et renommée pour sa pureté.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 120 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

H. A. PRICE, Ass. Agt., Gén. Pass. Agt des Billets de la ville. GEO. STRUBBE, 294-jno

Plusieurs Milliers de Piastres de Marchandises Sacrifiées pour Demain

JEUDI

A la Maison

L. M. Lefebvre

rue Rachel

ENTRE BERRI ET ST-HUBERT

Suivez bien attentivement nos listes de prix, et ayez bien soin d'apporter cette colonne d'annonces elle vous donnera droit à 50 cents de nos billets de commerce.

2 lbs beurre crèmerie pour	55c
2 flacons oignons Morton..	15c
4 lbs soda à laver pour.....	5c
1 pad. mil à oiseaux, 6c, p.	3c
2 lbs Canary Seed pour.....	11c
1 lb poivre blanc pour.....	29c
1 lb poivre noir pour	19c
2 btes empois Rémy pour..	15c
2,000 lbs village Dignard...	5c
1 pot confitures, 7 lbs, valant 50c, pour	37c
1 flacon olives 25c, pour...	14c
1 doz. savons Comfort p..	47c
1 lb thé noir, 25c, pour.....	19c
1 lb thé Klondyke, 25c, 30c	40c
3 pintes fèves blanches p..	24c
3 lbs tapioca pour	16c
3 lbs sucre pulvérisé pour.	19c
6 lbs riz chinois pour	25c
2 lbs beau raisin pour.....	11c
1 bout. vernis glycerine, valant 10c, pour	6c
1 bte Peptonine pour	22c
1 bout. essence L. M. Lefebvre, pour	71c
3 paquets gelée Pure Gold ou Jell'O pour	25c
1 pinte huile foie Morue p.	47c
1 grande bout. rhum, valant 90c, pour	67c
1 gallon vin blanc pour.....	99c
1 gin DeKuyper, 25c, 53c....	81c
1 gin Meichers, 23c, 49c.....	79c
1 flask brandy 25c, pour...	19c
1 bout. cognac, rhum, rye ou Old Tom Gin, 75c, pour	44c
1 pinte vin Canadien pour.	21c
1 bte pilules Rouges ou Moro	28c
1 bout. sirop Lambert p...	22c
1 bout. sirop Mathieu pour	28c
1 bout. Luby Parisien p...	34c
1 bte pilules Radway ou Dr Chase, K.L.P. pour...	17c
1 bout. Hémoglobine pour	$1.19
1 bte pilules Dodd pour...	34c
1 bte Pap Sag. pour	39c
1 bte pilules Gin pour	37c
2 bout. sirop Anis Gauvin.	25c
1 bte pilules Carter	14c

DIVERS

150 paires bas valant 30c, pour.....	15c
200 doz. beaux mouchoirs blancs, valant 5c, pour...	2 1-2c
300 doz. tasses et soucoupes blanches, valant 75c p.	57c
300 doz. verres carrés val-60c, pour.....	30c
10 belles cartes postales p.	5c
1 beau pot majolica 13c, 15c,	18c
2 btes veilleuses du T. S. Sacrement, pour	15c

Tel. Bell St-Louis 2595, 2596
Tel. Marchand 1930

LE MAIRE DE TORONTO ET LA MARINE CANADIENNE

Le maire de Toronto a convoqué une assemblée pour sous au sujet du projet de loi de la marine. Il y a été proposé qu'on ajoute aux clauses du projet de loi de la marine un autre article pourvoyant à la construction immédiate de 2 dreadnoughts.

Ces navires devraient être construits immédiatement et former les premières unités de notre future marine de guerre.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE HULL

HULL, 22 — Par un vote de 6 contre 5, le conseil de ville a rejeté hier soir le projet des échevins Dupuis et Gravelle, qui voulaient la construction de deux postes de pompiers, l'un dans l'est et l'autre dans l'ouest de la ville. La séance du conseil a été des plus orageuses et ne s'est terminée qu'à deux heures du matin.

CHEMINS DE FER

Excursions de Colons

Billets en vente tous les jours 1er Mars au 15 Avril

Un voyage confortable et économique. Pourquoi ne pas aller vous acheter une propriété ce printemps, par exemple, dans la fertile vallée de San Joaquin ? On peut encore y avoir une terre à bon marché.

Les frais du voyage sont légers. Le prix du passage n'est que de $49 de Montréal à la Californie. En ajoutant la somme de $9.50, vous avez un lit double dans un wagon-dortoir-touriste moderne, à partir de Montréal.

D. W. HATCH, Agent des Passagers, 138 rue St-Jacques, MONTREAL, QUE.

On peut arrêter au Grand Canyon et à Salt River Valley, en Arizona, ainsi qu'à presque tous les endroits de la Californie. Excursions conduites personnellement. Repas de Fred Harvey.

Le service de wagon-dortoir touriste Santa Fe, de Chicago à la Californie, est PLUS RAPIDE QUE SUR TOUTE AUTRE LIGNE

NAVIGATION

ALLEZ AUX **BERMUDES**

Par la ligne de Paquebots à double hélice.

Les plus gros et les plus rapides

S. S. OCEANA, 8000 TONNES

S.S. BERMUDIAN, 5600 TONNES

Système de télégraphie sans fil sur les deux paquebots ; aussi carlingots extérieurs. Quarante heures séparent le pays du Froid du pays des Fleurs. Départ tous les mercredis et samedis de New-York à 10 a.m.

ANTILLES

Le nouveau S.S. "Guiana", 3,700 tonnes, le S.S. "Parima" 3,000 tonnes, le SS. "Korona", 3,000 tonnes, de New-York à tous les deux jeudis à 2 p.m. pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, les Barbades et Demerara. Pour pamphlets illustrés, passages et renseignements complets, s'adresser aux Agents de billets de la Quebec Steamship Co. W. H. Henry, 286 St-Jacques ; W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques. J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires ou Thomas Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. 279-jno

Cie Générale Transatlantique

Départ chaque jeudi à 10 a. m.

De New-York au Havre-Paris, France

LA BRETAGNE ....24 février
xLA SAVOIE ....3 mars
xLA LORRAINE ....10 mars
xLA PROVENCE ....17 Mars
xLA TOURAINE ... ... 24 Mars
xLA SAVOIE ... ... 21 Mars

Renseignement: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal. 299-6

C.P.R. MALLE ROYALE — LES Empress

MOINS DE QUATRE JOURS EN MER

ST-JEAN, N.-B., A LIVERPOOL

Fév. 25 ....Empress of Ireland
Mars 11 ... ...Empress of Britain
Mars 19 .... Lake Erie
25 mars ....Empress of Ireland
Avril 2 .... Lake Champlain
Avril 8 ....Empress of Britain
Avril 16 ....Lake Manitoba

"EMPRESSES"

Cabine de première, $82.50 et en montant.

Cabine de seconde, $51.25 et $52.50.

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent général des passagers, 3 Board of Trade. 304-1-m-v-jno

LIGNE HOLLAND-AMERICA

Service de Paquebots à Double Hélice New York — Rotterdam via Boulogne

Noordam, 8 Mars, 9 a..m | Potsdam, 29 Mars
Ryndam, 22 Mars, 9 a.m. | N. Amsterdam, 5 Av

Pour plus amples détails s'adresser à W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques, Montréal. 303-jno

GLACE

avant de donner votre commande pour la glace, consultez-nous, vous gagnerez de

15 à 20 p. c.

BAILLARGEON

202 rue Ste-Catherine Est

295-jno

Résumé des règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la sœur le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $2.00 l'acre. Devoirs—Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, et cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $2.00 l'acre.

Devoir:—rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon: — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon marchand miné.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-n

HOTELS DE NEW-YORK

Hotel Martinique

B'way, 32d and 33d Sts.
NEW YORK CITY

Au Coeur des Affaires

Hotel de Première Classe, à l'Epreuve du Feu.

Magnifiquement meublé, toutes les chambres donnent sur l'extérieur, toutes les améliorations modernes, à un bloc du New Penn Depot, près de tous les magasins à rayons et des théâtres.

Chambres avec Privilège du Bain $1.50 par Jour en Montant.

Chambres avec Bain Privé $2.50 par Jour en Montant.

Les meilleures accommodations à prix modérés.
La nouvelle aile sera complété le 1er septembre, donnant à l'hôtel une capacité de 600 chambres et de 400 bains.

Walter Chandler, Jr. Gérant.

mer-s-jno

UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

Mardi, le premier jour de Mars prochain, à dix heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

L. J. LEMIEUX,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 10 février 1910. 295-15

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 5 p.m., vendredi, 18 mars 1910, des soumissions pour la construction d'un débarcadère avec un abord, dans le Bassin de Gaspé, dans le comté de Gaspé, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour le débarcadère du Bassin de Gaspé."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. A. R. Décary, ingénieur de district, bureau de poste, Québec ; M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et de M. J. G. Sing, ingénieur de district, édifice de la "Confederation Life", Toronto, et au bureau de poste de Gaspé.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de vingt-cinq mille dollars ($25,000.00) , fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 18 février 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 303-3

LA PATRIE, est publiée et imprimée par la Compagnie de Publications de la PATRIE, Limitée, au No 120 Ste-Catherine-Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert.

VOUS TROUVEREZ DES SERVITEURS PAR LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

DANS LA JEUNESSE, DANS L'AGE MOYEN OU DANS LA MATURITE

LES PILULES ROUGES

De la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont toujours le remède de l'anémie chez les femmes.

Mlle MARIA DUQUETTE

Les jeunes filles se marieraient beaucoup plus facilement si elles avaient bonne santé.

Quel est le jeune homme, sérieusement, qui est assez stupide pour marier une personne faible et toujours malade ?

Le temps des grands dévouements est loin de nous et ceux qui ont les moyens de faire vivre une femme ne veulent pas en prendre une qui leur mourra sur les bras, le temps de le dire !

Ca coûte trop cher pour ce que c'est amusant ces choses-là.

Supposons que le petit dieu, l'Amour, lui mette un bandeau sur les yeux, ses amis sont là qui voient clair et lui rendront le service de le décourager :

"N'épousez pas la petite Une Telle, c'est une carpe pâmée !

—"Elle est toujours pâle et fatiguée !

—"Ton argent va passer en remède !

—"Ou à la promener en voiture..."

On ne sait pas, on ne suppose jamais de quoi s'entretiennent les jeunes gens, quand ils sont seuls ; c'est toujours la question "femme" qui passe la première et comme il y a presque toujours parmi eux un petit jeune homme qui a le coeur pris, gare à la jeune fille si elle n'est pas de leur goût !

Puis, nos jeunes gens deviennent pratiques, vous savez. Ils ont assez de leurs amis malheureux, veufs, qui ne veulent pas se marier une seconde fois de peur d'épouser encore une femme malade !

Si vous connaissiez les précautions infinies qu'ils prennent ! Jusqu'à s'informer chez le médecins de la famille si la jeune fille, mademoiselle en question, n'a pas quelque maladie, si elle est faible, nerveuse, si elle tousse... Pourquoi tout cela ?

Croyez-vous que c'est bien amusant pour un petit jeune homme qui prend une femme, de l'entendre sans cesse se lamenter qu'elle a mal ici, mal là, n'est pas forte, n'a pas faim, a mal au coeur, à la tête et ça ne finit pas !

L'homme s'apitoie d'abord, prend pitié de la petite voix plaintive ; puis il s'y habitue, puis il ne l'entend plus l'appeler quand il prend son chapeau pour s'en aller s'amuser ailleurs !

C'est triste pour la femme qui reste seule à souffrir, mais, est-ce bien une vie agréable pour un mari d'entendre, après sa journée faite, le récit de crampes, de frissons, de maux de tête de celle qui lui chante à coeur de jour ou de nuit, sa chanson monotone ? ? ?

Généralement, l'homme est bon — mais il se fatigue de s'ennuyer, il est humilié d'avoir été trompé par des parents qui lui ont poussé leur fille épuisée— aussi, vous savez ce qui arrive presque toujours : des ménages malheureux.

—"Mon mari ne me comprend pas."

—"Ma femme est une lamentation perpétuelle — demandez-lui les maladies qu'elle n'a pas !"

Donnez donc à vos filles le moyen de se faire aimer, c'est la dot principale à laquelle vous devriez songer d'abord.

Avant de les entortiller de soie et de velours, voyez si elles ont un corps assez fort pour en porter et un teint qui s'harmoniserait avec un peu toutes les nuances !

On recontre des toilettes brodées d'un prix fou, qui font presque pitié d'être portées par des femmes d'aussi triste apparence — et on aperçoit aussi des blousettes de trente sous rendre jaloux les amateurs du beau, du vrai, qui les regarderaient passer...

Commencez donc par le commencement. Habillez vos jeunes filles simplement, mais donnez-leur le moyen d'être belles et jolies en leur faisant prendre les Pilules Rouges !

Pour n'importe quelle maladie de la femme, jeune ou âgée, faiblesse, nervosité, manque d'appétit, mauvais sommeil, douleurs ou irrégularités, en un mot tout ce qui a rapport à sa nature délicate et sensible, ce sont les Pilules Rouges qui apporteront le vrai, le grand résultat !

Vous n'avez pas d'idée de la quantité de nos familles canadiennes-françaises de Montréal qui prennent des Pilules Rouges pour se donner des forces !

La vie qu'elle sont obligées de mener apporte de grandes fatigues. Par le temps qui court, avec la mode, les théâtres, les veilles, il faudrait avoir deux fois plus de forces pour pouvoir exister ; on vit deux ans dans un — le monde court, n'a plus le temps de marcher, tout pousse dans un engrenage de travail, de plaisir qui l'empêche de se reposer ; il doit donc prendre beaucoup de précautions pour rester fort et suivre les autres, ne pas tomber en chemin...

Pauvres mamans qui voyez vos jeunes filles s'aventurer dans la vie du monde, la vraie vie de la femme, prenez des précautions ; si elles sont un peu malades, nerveuses, pâles, faibles, secourez-les vite avec quelques bonnes boites de Pilules Rouges qui feront à leur malaises le même effet qu'une de vos bonnes caresses sur un de leur petit chagrin !

"A l'âge de dix-sept ans je toussais beaucoup, j'avais des douleurs dans les poumons et dans le dos et j'étais si faible que l'on me croyait déjà atteinte de ce mal incurable, la consomption. Je prenais des toniques, des remèdes de toutes sortes et mon état ne semblait pas changer. On me vantait tant les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et les médecins de cette institution que je me décidai un jour d'écrire à ces derniers. Je suivis à la lettre les conseils qu'ils me donnèrent, je pris les Pilules Rouges, aussitôt je sentis mes forces revenir et au bout de quelques semaines ma santé était bien meilleure. A partir de ce moment je n'eus plus d'irrégularités, pas de douleurs dans le dos ni dans les poumons. J'ai été guérie simplement par les Pilules Rouges."

Mademoiselle MARIA DUQUETTE,
32 rue Lagrange, Lowell, Mass.

"Du surménage et des veilles m'épuisèrent bientôt. Malgré les soins d'un bon médecin, je restai durant un an dans un lamentable état. Je passais une journée debout et le lendemain la faiblesse et le mal de tête m'obligeaient à garder le lit. Je sentais dans l'estomac comme une boule qui m'étouffait ? J'étais pâle, maigre et surtout très nerveuse. Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine m'ont fait plus de bien que tous les remèdes essayés. Après l'emploi de quelques boites de ce tonique, je me sentais beaucoup mieux ; mes forces augmentèrent ensuite chaque jour. J'affirme aujourd'hui que par un usage régulier de quelques mois des Pilules Rouges, ma santé s'est entièrement refaite. J'ai une grande confiance dans ce remède et je le recommande à toutes mes amies."

Madame J. GOSSELIN,
1459 rue Saint-Dominique, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les dames malades qui demeurent en dehors de la ville, sont invitées à écrire à nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges

PARLEMENT FEDERAL

(Suite de la 3e page)

le désir de la grande masse de la nation canadienne.

Avec les principes posés, l'organisation de notre défense navale en coopération avec l'amirauté britannique n'est qu'une conséquence de notre évolution nationale et de notre situation de colonie autonome.

Le gouvernement dans l'application de sa politique navale a choisi le temps, la forme et les moyens les plus propices dans l'intérêt du peuple canadien.

M. Rivet cite ensuite des opinions de Sir Geob Cartier, de Sir John Macdonald, de Geo. Brown et autres. Tous s'accordent à dire que: "Nous ne désirons nullement de devenir indépendants et encore moins, annexés aux Etats-Unis, nous repoussons cette idée avec horreur. — Nous sommes prêts à faire notre défense, même seuls pour la défense de notre pays."

Ces paroles sont l'affirmation expresse et absolue de l'obligation du Canada d'organiser sa propre défense et de faire bénéficier la mère-patrie de cette organisation. C'était l'opinion de tous les pères de la Confédération.

C'est cet esprit qui a animé la politique de l'organisation de la milice en 1868, faite sous l'œil de Sir Georges E. Cartier. Le succès couronna ses efforts. La loi de la milice de Sir Georges pourvoit formellement à la formation d'une marine de guerre, entr'autres les clauses 1, 6 et 61.

Le député d'Hochelaga passant à une autre phase de la question est d'opinion que le Canada a aussi besoin d'une marine pour protéger son

COMMERCE EXTERIEUR

qui ne peut qu'augmenter avec le développement du pays. L'Angleterre est aujourd'hui capable d'offrir des garanties additionnelles de défense et l'on va même jusqu'à dire qu'elle est menacée dans sa suprématie navale. Dans de telles circonstances il n'est que juste que le Canada lui offre de l'aide.

En mon âme et conscience dit-il, si j'avais la moindre crainte que le projet actuel ne fut contraire aux intérêts du Canada, en dépit de l'aide qu'il permet d'offrir à l'Angleterre, je lui refuserais ma sanction. Mais j'ai l'intime conviction que rien dans ce projet de loi, ne porte atteinte à ce que j'ai de plus cher au monde, après mon foyer, c'est-à-dire le sol et les horizons où ont vécu les miens depuis trois cents ans.

S'il devait arriver, que la guerre éclatât à brève échéance, songe-t-on bien aux conséquences pour le Canada de la ruine de la puissance maritime de l'Angleterre ? Ce serait l'obligation pour notre pays d'opter prématurément pour l'indépendance ou l'annexion avec les Etats-Unis avec toutes les responsabilités et les inconvénients que l'une ou l'autre situation comporte.

L'intérêt du Canada exige que nous aidions l'Angleterre, sans porter atteinte à la liberté d'action, à l'autonomie de notre pays.

M. Rivet proteste contre certaines remarques faites antérieurement à l'effet qu'il est impossible de compter sur la sanction éclairée et indépendante d'un parlement que domine une majorité ignorante ou servile.

Cette prétention, dit-il, est une infâme calomnie, qui ne frappe pas seulement les députés qui en sont l'objet, mais surtout l'électorat qu'ils représentent.

Pour juger d'une façon aussi indigne la représentation nationale, il faut avoir une bien piètre idée du sens politique et du degré d'intelligence d'un peuple incapable de faire un choix judicieux de ses mandataires.

En terminant M. Rivet dit qu'il votera pour le projet de loi du gouvernement, parce qu'il est basé sur la politique traditionnelle du Canada de pourvoir à sa propre défense; parce que la marine canadienne, sera le couronnement de l'œuvre des pères de la Confédération ; parce que dans l'établissement de cette marine de guerre, le gouvernement s'inspire des principes d'autonomie qui ont toujours guidé notre vie nationale ; parce que l'autonomie du pays est sauvegardée par les clauses 18 et 19 du projet de loi ; parce que le Parlement décidera de la mobilisation de la flotte ; parce que le maintien de la puissance maritime de la Grande-Bretagne est une des meilleures sauvegardes de notre développement autonome et de notre sécurité nationale ; parce que l'indépendance du Canada ou son annexion aux Etats-Unis au lieu de diminuer, augmenteraient considérablement les obligations et les sacrifices résultant de la défense du pays.

M. Rivet dit qu'il votera contre l'amendement Borden parce que cet amendement est la négation de tous les principes du gouvernement responsable, particulièrement de celui qui est le plus cher au peuple anglais: "no taxation without representation ;" parce que le cadeau de $25,000,000 ou l'envoi de deux dreadnoughts à l'Angleterre, n'est qu'un expédient temporaire et coûteux qui n'apporte aucune solution définitive de nos rapports avec la mère-patrie au point de vue de la défense navale ; parce que cet amendement nous conduit sûrement à l'impérialisme.

M. Rivet dit qu'il votera contre le sous-amendement Monk parce que la création d'une marine canadienne n'est pas une

POLITIQUE NOUVELLE

mais l'exécution d'un mandat général et tacite confié de tous temps aux représentants du peuple de pourvoir à la défense du territoire canadien; parce que d'une façon plus particulière depuis la conférence impériale de 1902, le peuple canadien a été à même de se prononcer sur l'opportunité de l'adoption d'un programme de défense navale ; parce que au double point de vue constitutionnel et légal cette Chambre a le droit et le devoir de discuter et régler cette question sans en référer au suffrage universel.

Le discours de M. Rivet a été souvent applaudi.

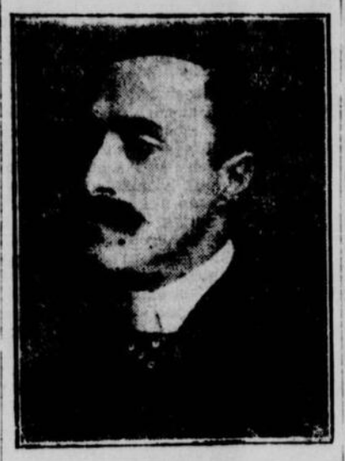

M. L. A. RIVET, député d'Hochelaga.

M. Edwards (Frontenac), après avoir fait un exposé général de la question et avoir protesté de son dévouement inaltérable pour son chef, M. R. L. Borden, dont il approuve l'amendement du premier au dernier mot, propose l'ajournement du débat.

La Chambre s'ajourne.

M. Monk a présenté de nouvelles requêtes demandant au nom des citoyens de Montréal, un plébiscite sur la question de la marine.

AU SENAT

Le sénateur G. W. Ross attire l'attention de ses collègues sur les difficultés qui se présentent lorsqu'il s'agit de se procurer le texte complet des traités qui existent entre le gouvernement du Royaume Uni et des pays étrangers, lorsque les dits traités concernent le Dominion du Canada. Aussi propose-t-il que l'on prenne aussitôt des mesures convenables permettant de compiler ces traités ou telles de leurs parties qui concernent le Canada. Cette documentation devrait être mise en un volume qui serait à la disposition des membres du parlement et dont un certain nombre d'exemplaires seraient déposés dans les bibliothèques publiques du Canada, même dans un certain cas, et dans le même ordre d'idées, on devrait compiler les différentes lois constitutionnelles votées par le parlement de la Grande-Bretagne depuis 1758 et ayant trait à l'une quelconque des provinces faisant actuellement partie du Dominion du Canada.

Sir Richard Cartwright déclare partager les vues du sénateur Ross, il est en faveur de la dite compilation et souhaite qu'elle soit faite au plus tôt. Du reste le secrétaire des Affaires Intérieures, a fait savoir par écrit que la compilation visée dans la motion du sénateur Ross est en train d'être faite sous la direction de ce même secrétaire.

Après quelques remarques de Sir Mackenzie Bowell et du sénateur Dandurand, la résolution est finalement adoptée.

On a aussi discuté en deuxième lecture le bill devant règlementer le transport des liqueurs enivrantes.

Revue Mondaine

En ville

MM. J. W. Grégoire et J. Victor Archambault, de Sherbrooke, étaient de passage ces jours derniers à Montréal.

—M. J. C. Huot, d'Alexandria, Ont., est en ville et se retire au Carslake.

—L'hon. Boucher de la Bruère, de Québec, était à Montréal hier et logeait au Viger.

—M. A. Pérodeau, représentant du "Sanator Brandy", de Cognac, France, est de passage à Montréal et se retire au No 122 rue Sherbrooke-Ouest.

M. Pérodeau a visité toutes les provinces maritimes et se rendra prochainement dans l'Ouest dans l'intérêt de son commerce.

—o—

Pour l'Europe

M. Arthur Rhéaume, Mme et Mlle Rhéaume, du Chemin Ste-Catherine, partiront jeudi prochain pour New-York d'où ils s'embarqueront pour un voyage de six mois en Europe.

—M. Jean Le Boutillier, s'embarquera demain à New-York à bord de "La Bretagne" pour un voyage d'une couple de mois en France et en Angleterre. A l'occasion de son départ ses amis et compagnons d'armes du 65e régiment, lui ont offert un dîner au Viger, et un joyeux "send off."

De retour.

M. Charles Chapais, jr., ingénieur suppléant du ministère des Travaux Publics au port de Québec, est de retour d'un voyage de quelques semaines en Europe.

—Mlle Juliette Dansereau, qui a passé quelques semaines à Québec, l'invitée de Mme L. A. Côté, est de retour dans sa famille.

—Mme Désy, de Louiseville, et Mme Alfred Désy, des Trois-Rivières, qui étaient les invitées de M. l'Orateur et de Mme Marcil, sont retournées chez elles.

UNE MERE LOUAGE LES TABLETTES BABY'S OWN

Il y a, par tout le Canada, des milliers de mères qui n'hésitent pas à dire que la bonne santé dont jouissent leurs jeunes enfants est entièrement due à l'usage judicieux des Tablettes Baby's Own. Et nombre de mères ne craignent pas de déclarer qu'à un moment critique les Tablettes Baby's Own ont sauvé la vie à un bébé. On devrait toujours avoir ce remède à la maison. Mme J. A. Poirier, Paquetville, N. B., dit : Seules les Tablettes Baby's Own ont maintenu notre jeune enfant en bonne santé. C'est un excellent remède pour les enfants. A vendre chez les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25 cents la boite par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

304-1 P H

Baume Rhumal

Le remède par excellence pour toutes les maladies de Poitrine.
En vente chez tous les marchands. 25c la bouteille.

A. E. REA & CO
Montreal, - Limited

BRODERIES de 6c, 25c, 50c, 75c, $1 et $1.25 pour 3c à 35c la verge.

LES MEILLEURES BRODERIES DE ST-GALL, POUR TOUTES SORTES D'USAGES

Il y a des chics patrons pour garnitures de vêtements d'enfants :
VOLANTS BRODERIES POUR VETEMENTS BLANCS. DEVANTS DESSINS D'OEILLETS
BORDURES EFFETS OMBRES ENTRE-DEUX PERLES

A **3c**—Entre-deux, perlés, bordures, 1½, 2, 3 pouces de largeur, valeurs de 6c, 7c, 8c.

A **5c**—Entre-deux suisses et en batiste, 4 à 7 pouces de largeur, valeurs de 10c et 15c.

A **7c**—Bordures, perlés, entre-deux en broderie suisse, 2, 2½, 3, 4, 5, 7, 8 pouces de largeur, valeurs régulières de 15c et 18c.

A **10c**—Broderies, volants, bordures barrées, bordures et entre-deux combinés, etc., 7½, 10, 12 pouces de largeur, valeurs régulières de 18c, 25c, 35c.

A **15c**—Entre-deux, volants, cache-corsets, bordures et entre-deux combinés, 8, 9, 10, 11, 14, 16, 18 pouces de largeur. Valeurs régulières 35c, 45c et 65c.

A **25c** — Bordures, entre - deux, volants, devants, allovers, en nansook, 20, 25, 27 pouces de largeur. Valeurs régulières 55c et 75c.

A **35c** — Jolis allovers, 22 pouces de largeur. Rég. 75c, $1.00 et $1.25. Jeudi 35c.

REZ-DE-CHAUSSEE

Notre Vente d'Elégants

TISSUS LAVABLES

pour l'été continue d'établir de nouveaux records

Un énorme déploiement de tissus et de dessins jetés dans l'ébahissement, le visiteur de ce rayon, et l'étalage d'indiennes, guingans, mousseline, aux jolies couleurs, jette une joyeuse note printanière sur cette partie de notre magasin.

L'hiver va bientôt finir, et le printemps cèdera sa place à l'été presque avant que vous vous en aperceviez. Pourquoi fuir l'inévitable ? Achetez vos tissus maintenant, alors que vous pouvez faire de grosses épargnes. Pour demain, nous faisons des offres qui méritent certainement votre attention.

2000 VERGES DE BEAU GUINGAN, 36 pouces de largeur, uni et à effets de rayures et de carreaux, plusieurs couleurs au choix : bleu, rose, hélio, marine, noir et blanc, etc. Prix réguliers 19c la verge, prix de Rea **15c**

1500 VERGES DE TRES BELLE MOUSSELINE BLANCHE FANTAISIE, dans de jolis dessins de rayures. Régulier 12c; prix très spécial pour jeudi, la verge **9c**

3000 VERGES DE COTON DELAINE, beau et bon. Tous les derniers dessins et coloris. Un tissu à robes vraiment joli, qui se vend régulièrement à 12½ la verge. Prix spécial de Rea, la verge **9c**

1500 VERGES DE LINON VICTORIA. Beau linon blanc doux, 36 pouces de largeur. Régulier 10c la verge, prix de Rea **6½c**

REZ-DE-CHAUSSEE

Ecoulement de lignes désassorties dans le rayon des

ARTICLES EN CUIR

pour Dames et Messieurs

A **23c**—Nous offrons des valeurs de 35c à $1.10, dans les nouveautés en cuir, telles que: Bourses pour hommes, pour mettre billets de tramways, bourses pour monnaie, bourses à main, pour dames.

A **98c**—Des valeurs s'élevant jusqu'à $2.95 dans les :
Sacoches à mains pour dames.
Sacoches d'opéra pour dames.
Bourses à main pour dames.
Sacs de voyage pour hommes.

Toutes les lignes dépareillées de ces articles dans le rayon doivent être écoulées pour faire place aux nouvelles marchandises du Printemps. Il y a des valeurs de $2.50, $3.00, $4.00, $4.95, toutes à un même prix d'écoulement, jeudi **98c**

SIX MILLES PEIGNES

de Coté et de Chignon

Valant 60c pour 14c le set.

Ils sont presque incassables, en écaille ou ambre, avec dents grillées, dessins sculptés fantaisie, très bien polis. C'est le surplus de production d'un fabricant de peignes de première classe, il nous les a passés à un prix tel que nous les vendrons en sets de 3, valeur de 60c pour **14c**

Les commandes par la malle recevront une prompte attention

REZ-DE-CHAUSSEE

Un gros achat de véritables

GANTS EN CHEVREAU FRANCAIS

pour Dames,—Malgré les prix élevés du marché, nous vendrons ceux-ci à une grande réduction

Malgré les prix élevés du marché du chevreau, nous pouvons vendre ces gants de $2.25, $2.50, $2.75 pour **$1.59**

Ils sont en chevreau glacé de la meilleure qualité, en longueurs de 8, 12 boutons, poignets mousquetaires, dans les couleurs de noir, blanc, brun ou tan. Ce lot vient d'un des meilleurs manufacturiers de gants de chevreau, et ce n'est qu'en en achetant une quantité énorme que nous pouvons les vendre à de telles réductions. Valeurs de $2.25, $2.50, $2.75, demain **$1.59**

REZ-DE-CHAUSSEE

Sous-Vêtements à bon marché

Camisoles en laine et coton ouatés pour dames, blanchies ou en blanc naturel, bonnes formes, garnies de dentelle, devant ouvert, caleçons fermés ou ouverts, couple ample, très élastiques. Régulier 45c, notre prix réduit spécial, demain, chacun **35c**

REZ-DE-CHAUSSEE

Quelque chose entièrement nouveau

Boites à Blouses Japonaises

Toutes les femmes qui se piquent d'élégance apprécieront la nécessité de se procurer une de ces artistiques boites à blouses japonaises.

Elles sont faites en fibre japonais tissé, sur coton et tilleul, entourées de bambou. Les charnières et poignées sont en cuivre solide. Elles seront une addition réellement magnifique à l'ameublement de votre chambre, en outre d'être d'une commodité que vous ne manquerez d'apprécier beaucoup, durant les chaleurs de l'été. Elles ont 29 pouces de longueur, 15 pouces de largeur et 14 pouces de hauteur. Prix spécial de Rea **$3.69**

TROISIEME ETAGE

Nous emmagasinerons les Meubles achetés maintenant jusqu'à ce que vous en ayiez besoin !

Un lit en fer fort et durable, $9.60

Les lits, matelas, etc., constituent une partie très importante du magasin de meubles. Ce magasin est maintenant prêt à faire face à toutes les exigences. Des occasions sont en évidence tous les jours. Nous avons une variété sans fin de :

LITS EN CUIVRE. MATELAS.
LITS EN FER. OREILLERS.
SOMMIERS. BERCEAUX.
DAVENPORTS

et il y a toujours quelques bargains à recueillir.

Demain, nous mettrons en vente un nouveau lit, justement l'article qui nous a été demandé nombre de fois, le lit le plus fort qui soit fabriqué, joli style, et sans cuivre convenant pour maisons de pension, hôtels ou autres endroits où l'usage qu'on fait des lits est plus ou moins dur. Nous vendrons le lit au complet, avec un sommier tout en fer de première classe et un matelas sanitaire, nous en vendrons 100, demain, peints verts ou blancs.

LIT Sommier Matelas } COMPLET { $9.60

MARQUE DE COMMERCE

TROISIEME ETAGE

2000 Rouleaux de PAPIERS-TENTURE DORES

A 10c LE ROULEAU

Une qualité qui se vendrait 15c et 20c, si achetée dans des conditions ordinaires

"Oh ! quels dessins jolis et de bon goût dans votre collection de papiers-tenture", s'écrient les dames en examinant nos patrons ; de plus ils sont à des prix 20 pour cent moindres que les prix du gros des vieux patrons.

Spécial 100 lots de coupons de 10, 12 et 14 rouleaux, chaque rouleau valant jusqu'à 20 cents le rouleau, pour **50c** le paquet de rouleaux

4000 pieds de moulures en chêne de 1½ pouce, fini émaillé blanc, 3½c est le prix régulier, demain **2½c** le pied.

MARQUE DE COMMERCE

TROISIEME ETAGE

Le savon "Lifebuoy" rafraîchissant pour bain ou toilette pendant l'été. Sans égal pour laver les sous-vêtements. Il nettoie et purifie. 189-jno

Après avoir traversé l'amertume on devient homme.
La science de la vie.—

Philadelphie menacée d'une grève générale

Les bagarres continuent et chaque jour il y a de nouveaux blessés.— Les troupes de l'Etat vont être mobilisées

PHILADELPHIE, 23.— Au cours de la bagarre, qui suivit la reprise du service par la compagnie de tramways, trois individus ont été frappés, et probablement blessés instantanément.

Market Street, centre d'affaires, au cœur de la ville, fut le théâtre de désordres toute la journée. Un groupe de plusieurs milliers de personnes lancèrent des pierres sur les tramways, et blessèrent deux policemen. Une douzaine d'arrestations fut opérée, et les prisonniers placés dans un tramway. Un groupe de grévistes attaquant ces tramways réussit à faire échapper deux prisonniers.

Les autorités sont absolument décidées à mettre sur pied toutes les forces de milice de l'état, si la police n'est pas parvenue demain à se rendre maîtresse de l'émeute.

Le président de l'union du travail, Murphy, a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la grève générale, si cela devient nécessaire.

Pratt, après interrogatoire est mis en liberté sous caution de $3,000. Il sera poursuivi pour avoir organisé la révolte et conspiré contre l'autorité.

En différents endroits de la ville des tramways ont été attaqués ; quelques individus ont été blessés.

Les plus grièvement blessés sont: W. E. Collins, 20 ans; John Hughes, 18 ans, blessé au cou, et John Walter Stab, 15 ans; tous sont à l'hôpital.

A la suite d'une bagarre à la 48ème rue et Market Street, un homme fut tué.

Cela porte à deux le nombre des victimes de l'émeute— un homme, qui se promenait, hier, avait été surpris par l'émeute, et était mort subitement d'une syncope de cœur.

On ne croit pas que la grève soit généralisée, car elle aurait des conséquences désastreuses.

LES GREVISTES DE PHILADELPHIE SE PORTENT A DES VOIES DE FAIT.

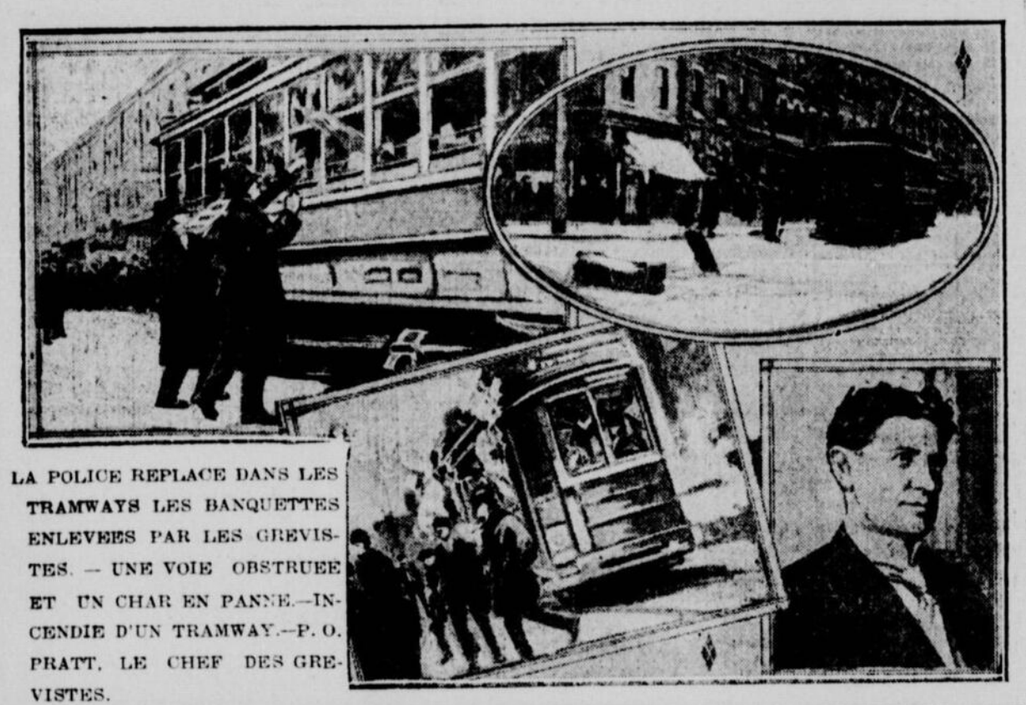

LA POLICE REPLACE DANS LES TRAMWAYS LES BANQUETTES ENLEVEES PAR LES GREVISTES. — UNE VOIE OBSTRUEE ET UN CHAR EN PANNE.—INCENDIE D'UN TRAMWAY.—P. O. PRATT, LE CHEF DES GREVISTES.

HUIT CENTS GREVISTES

(Suite de la 1ère page)

sont que légitimes sans être onéreuses pour les patrons. Plusieurs ouvriers et ouvrières non unionistes ont sympathisé avec nous, et ont quitté le travail, ce matin. Ils sont accourus ici pour se joindre à l'union.

Il y a environ un milliers de tailleurs et tailleuses en confection à Montréal, et comme nous comptons environ 800 grévistes, vous voyez qu'il en reste peu au travail. Il n'y a à vrai dire, que les employés de la maison Eaton qui ne sont pas en grève, et nous ne les y avons pas encore sollicités.

"Les ouvriers tiendront bons, et je crois que cette grève se règlera à notre satisfaction, très rapidement."

COMITE CANADIEN-FRANCAIS

M. Bellemare dit que la maison Watt & Shapiro, qui l'emploie en qualité de coupeur pour dames, est en excellents termes avec ses quatre vingts employés. Ceux-ci ont consenti à se joindre à la grève pour faire consacrer le principe de l'union et pour aucune autre raison.

A l'assemblée de ce matin, plusieurs filles se sont jointes éà l'union. Il a été expliqué que l'entrée est gratuite et qu'il y va de l'intérêt des ouvriers confectionneurs de former un corps compact et homogène.

Le comité général de la grève a été ensuite constituée ainsi :

OPERATEURS : MM. Jacobs, Goldberg, Rumbach, Levine et Freedman.

COUPEURS : MM. Riser, Kivenko et Bellemare.

OPERATEURS DANS LES JUPES : MM. Rosenfeld et Hitsner.

FAUFILEURS : MM. Shamer et Barauof.

FINISSEURS : Mlle Rosenpier et M. Aselski.

PRESSEURS: MM. Schichter, Goldstein et Antario.

Ce comité recevront les patrons cet après-midi et avisera avec eux au règlement du différend actuel.

L'assemblée a aussi nommé un comité de la presse composé de MM. George Bellemare, W. Smalsky, W. Riser, M. Lapides, M. Rumbach.

Différentes délégations ont été envoyées dans chaque établissement de confection de vêtement pour engager les employés qui n'appartiennent pas à l'union, de quitter le travail et de se joindre aux grévistes.

Les maisons affectées par la grève à Montréal, sont: A. Summers & Co., The Scottish Rubber Co., The American Silk Waist Co., J. H. Waldman, The Standard Cloak Co., Watt et Shapiro, The Albion Mfg., Co., The Montréal Cloak & Skirt Co., The National Rubber Co., The Eclips Mfg. Co., Hart Mfg Co., Boas, Felson & Co., Montréal Garnment, Montreal Stay Dress, Solin Bros., Montreal Waterproof Co., National Skirt, Dominion Cloak Co., T. Eaton Co., Star Skirt, Litwin & Silverman, H. Littwin, The Broadway Ladies Tailor, The Empire Ladies Tailor, The Ideal Cloak Co., The Height of Fashion, J. Engelberg, The Crystal Skirt Co., Claman Waterproof, et plusieurs autres.

ECHELLE DES SALAIRES

Un gréviste a donné au représentant de la PATRIE l'échelle suivante des salaires payés aux confectionneurs de vêtements dans leurs spécialités respectives:

Coupeurs, $15 à $25 par semaine, opérateurs pour manteaux, à la pièce, $20 à $35; opérateur pour jupes, $8 à $15; presseurs, $15 à $25; finisseuses, $4 à $10.

Quelques grévistes se plaignent de l'insuffisance de leurs salaires et ils en font porter le blâme à l'Association des patrons qui emploient aussi souvent qu'elle le peut des ouvriers et des ouvrières n'appartenant pas au travail syndiqué. Cette question sera débattue au long cet après-midi par les parties intéressées.

GRAND PROJET QUI TOURNERAIT A RIEN

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE SHERBROOKE EXIGE DE NOUVEAUX PRIVILEGES.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 23. — Si nous devons conclure des derniers événements survenus relativement à la question des projets d'agrandissement du Sherbrooke Street Railway il pourrait bien se faire que le tout se terminerait définitivement en queue de poisson. En effet, après avoir subi tous les feux de la discussion, durant plusieurs mois, l'ensemble des propositions soumises respectivement par la cité et la compagnie semblaient enfin acceptables et pratiquement acceptées de part et d'autre et déjà nous entrevoyions notre nouveau chemin de fer urbain en pleine opération. Mais voici qu'un détail aurait été oublié par les promoteurs du projet et qui en rendrait l'exécution fort embarrassante, à moins que la cité ne se prête à concessions ; c'est-à-dire que l'on aurait découvert, à la dernière minute, que l'opération des tramways électriques seuls, ne paierait pas les dépenses d'exploitation, et, pour obvier à cet inconvénient, la cité devrait venir en aide à la compagnie en lui donnant le privilège de vendre et distribuer l'énergie électrique aux prix réguliers établis par le Département de l'Eclairage, etc., bref, la cité, qui possède actuellement le contrôle de l'énergie électrique devrait partager ce privilège avec la compagnie des Electriques, ou celle-ci sera forcée de renoncer à son projet d'extension de ses opérations à Sherbrooke.

ment parmi les Canadiens-français, nommé ce matin, se compose de MM. Joseph Gauthier, Ph. Richard, Adrien Poissant, Eugène Lapointe, M. Rousseau, George Thériault, Victor Bourbonnais et Aimé Roy.

La conférence entre les intéressés a été ajournée à demain.

PARIS, 23 — On assure que M. Brisson posera sa candidature aux prochaines élections dans le département du Var.

RECRUTEMENT AU 65E REGIMENT

LES AMELIORATIONS APPORTEES A LA NOUVELLE SALLE D'EXERCICES EN FONT PRESQUE UN CLUB SOCIAL.

L'arsenal du 65e est terminé et il a été bâti spécialement pour le confort et l'amusement du soldat ; les dispositions les plus minutieuses ont été prises pour que le soldat puisse retirer le plus d'avantages possible de la construction, au point de vue de son instruction, de son développement militaire et physique, de sa propre récréation et de son délassement.

En toutes choses l'intérêt du soldat a été pris en considération avant celui de l'officier.

On peut en juger par l'énumération suivante des locaux qui sont mis à la disposition des volontaires, des jeux et amusements pour lesquels des salles spéciales ont été aménagées:

SALLE D'ARMES

Il y a d'abord une salle d'armes, pour l'enseignement et la pratique de l'escrime au fleuret, à l'épée et au sabre.

Puis une salle de boxe et lutte, où peuvent se donner des assauts entre membres du régiment.

Une allée pour jouer aux quilles est réservée aux amateurs de ce jeu si populaire parmi la jeunesse et qui développe si avantageusement tous les muscles.

Un gymnase magnifiquement équipé, garni des agrès les plus nouveaux, spacieux et bien éclairé occupe une des grandes salles de l'arsenal et en constitue un des principaux attraits.

SALLE DE DANSE

Pour les amateurs de distractions plus calmes, il y a une salle de billards et une salle de danse où les volontaires pourront donner leurs fêtes et convier le sexe aimable et joli.

Une salle de lecture avec des journaux et des livres habilement choisis est ouverte aux jeunes gens posés et studieux et sert de lieu de distraction après les exercices fougueux.

Voici pour les salles communes.

Maintenant, en plus, chaque compagnie a dans l'arsenal une salle spéciale attitrée où seront conservées ses armes et où se tiendront ses rassemblements.

Pour les différents sports, le régiment a à sa disposition des professeurs diplômés et médaillés des écoles spéciales qui sont fournis et payés par le gouvernement, c'est-à-dire par le ministère de la milice, et qui instruiront les jeunes soldats et les guideront dans leurs exercices et dans leurs assauts pour éviter tout danger.

VERITABLE CLUB

Ce sont là quelques-uns des avantages que le nouvel arsenal procure aux jeunes gens qui s'enrôlent dans le 65e régiment et ces avantages seront permanents. Ils n'en jouiront pas seulement pour le temps des exercices. Les différentes salles dont nous venons de parler sont ouvertes tous les jours de l'année, sans distinction, hiver comme été, et le jeune soldat n'aura pas un sou à dépenser pour jouir des distractions offertes.

En un mot, l'arsenal du 65e régiment est destiné à devenir le centre de ralliement et de récréation de toute la jeunesse canadienne-française de Montréal qui s'occupe d'exercices physiques de toute nature et de tout genre.

ENROLEMENT

On ne saurait estimer trop haut les avantages dont nous venons de parler et si nous nous y sommes étendus aussi longuement, c'est pour bien faire comprendre les raisons pour lesquelles nous conseillons aussi ardemment à nos jeunes gens de s'enrôler immédiatement tandis que le recrutement s'opère.

Nous conseillons aux aspirants de ne pas perdre de temps et de donner leurs noms au plus tôt.

Nous invitons cordialement tous les jeunes gens à venir nous voir et à visiter notre magnifique arsenal, afin de bien se rendre compte des avantages que retireront tous les soldats.

L'enrôlement se fait tous les lundi, mercredi et vendredi.

DANS LE COMTE DE VAUDREUIL

M. G. BOYER, M. P., FAIT TROIS ASSEMBLEES PUBLIQUES. — RESOLUTIONS DE CONFIANCE.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 23. — Vendredi, samedi et dimanche de la semaine dernière, M. Boyer, le député de Vaudreuil, a tenu des assemblées publiques dans son comté pour expliquer à ses électeurs l'attitude des deux partis politiques sur la question de défense navale présentement discutée devant la Chambre.

Ces temps derniers les conservateurs nationalistes avaient fait circuler à travers le comté, notamment dans une ou deux paroisses, des requêtes demandant au gouvernement d'accorder un plébiscite avant de procéder à la passation de cette mesure navale. Jusque-là, le procédé paraissait très anodin si certains personnages chargés du soin de faire signer les électeurs n'avaient employé des moyens les plus réprobables. Ainsi on entrait dans les maisons et disait aux gens que cette requête avait pour but de demander à M. Laurier de nous éviter la guerre—à d'autres endroits l'on disait que c'était à la demande du député lui-même que l'on faisait signer telles requêtes, enfin, on employait un langage de persuasion suivant les gens et les endroits. Cependant il faut admettre que certaines personnes qui avaient de ces requêtes en mains, demandaient à leurs concitoyens de les signer pour leur véritable objet, c'est-à-dire celui du plébiscite, mais ceux-là furent le petit nombre.—Bref c'est pour remettre les choses à point que M. Boyer rencontra ses électeurs.

Partout le populaire député a reçu un cordial accueil et l'assurance toujours de plus en plus évidente de la confiance que l'électorat a placée en lui.

En deux circonstances différentes, les libéraux, qui avaient signé ces requêtes, ont expliqué comment leur bonne foi avait été surprise et ont offert, séance tenante de signer une contre-requête laissant à leur député toute la latitude qu'il croira devoir prendre sur cette question.

A une assemblée dans la paroisse de Rigaud, M. Napoléon St-Julien, maire de la paroisse, proposa la résolution suivante:

"Que l'assemblée exprimait sa pleine confiance en Sir Wilfrid Laurier, le Premier Ministre du Canada, et M. Gustave Boyer, le dévoué et sympathique député du comté, et approuvait la politique navale actuelle du gouvernement."

Cette motion fut secondée par M. Louis Dandurand et adoptée aux applaudissements des assistants.

Un fait bien significatif à noter est celui de M. Nap. E. St-Julien qui, aux dernières élections provinciales, supportait le candidat nationaliste dans le comté, mais qui n'avait jamais cessé pour cela d'être un admirateur de Sir Wilfrid. Les sentiments du maire actuel de Rigaud se retrouvent sur les quelques autres nationalistes de Rigaud, si l'on peut vraiment dire qu'il y en a qui approuvent encore cette doctrine.

Dans la paroisse de Très-Saint-Rédempteur, le maire M. Joseph Saucourin a affirmé à M. Boyer, après l'exposé clair des deux politiques, et de Sir Wilfrid et de M. Bourassa, écrivait à M. Boyer qu'il avait reçu une entête de requête demandant un plébiscite avec prière de la faire signer dans son rang, mais qu'il l'avait jetée au panier et qu'il croyait qu'il était préférable de donner la liberté aux députés de régler cette question au meilleur de leur connaissance et de leur jugement.

On avait également fait courir les bruits que MM. Elzéar Sabourin, Arthur Brasseur, Jos. Lafleur et autres libéraux qui ont eu des sympathies pour le candidat nationaliste, avaient signé cette requête — après informations, il appert qu'il n'en est rien du tout et que ces messieurs entendent carrément séparer la politique provinciale de la politique fédérale.

M. Boyer disait ce matin au représentant de la PATRIE à Ottawa, que c'est à tort que l'on dit que la classe agricole est antipathique à la politique navale apportée par Sir Wilfrid. Quand elle aura entendu le pour et le contre de la question comme j'en ai eu la preuve incontestable — devant les quatre à cinq cents électeurs que j'ai rencontrés, il en sera de cette question comme les autres questions passionnantes qui ont agité le Parlement.

Le projet de Sir Wilfrid sera accepté comme étant le meilleur et le plus profitable au pays eu égard aux nécessités des circonstances.

RECONNAISSANCE AU CAPITAINE BERNIE

LA CHAMBRE DE COMMRECE DE QUEBEC HONORE LE COMMANDANT DE L'ARTIC.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 23.—La Chambre de Commerce de Québec a manifesté, hier, au capitaine J.-E. Bernier, commandant de l'"Arctic," toute l'admiration qu'elle professe pour celui dont les récentes explorations dans les régions boréales ont attiré l'attention du monde entier.

A trois heures de l'après-midi, les principaux membres de cette corporation commerciale importente se sont réunis à leur salle d'assemblée pour y faire une démonstration au vaillant capitaine Bernier.

La réunion était présidée par M.-G.-A. Vandry, président de la Chambre de Commerce, qui a dit combien le commerce s'intéressait aux explorations du capitaine Bernier, suivant en cela l'exemple des anciens. C'est en effet pour trouver un passage plus court vers l'Asie, en vue du commerce que Christophe Colomb vogua vers l'ouest et découvrit le Nouveau-Monde. Aujourd'hui, le passage du Nord - Ouest, d'une si grande importance pour notre pays, est à nous, si le gouvernement veut donner carte blanche au capitaine Bernier.

M. Vandry lut ensuite au capitaine Bernier une superbe adresse calligraphiée en genre gothique et enluminée par le Dr T. Nesbitt, enrichie d'une aquarelle représentant le steamer "Arctic," dessin de l'artiste québecois M. Charles Huot.

M. J.-G. Scott ajouta quelques mots en anglais, puis le capitaine Bernier se leva, au milieu d'applaudissements enthusiastes, pour y répondre.

Le capitaine Bernier, qui dans sa longue carrière de marin, a commandé 55 navires, est depuis longtemps atteint de la fièvre arctique, C'est une maladie qui ne se guérit qu'au pôle. Longtemps, dans ses voyages, il a fait des observations en vue d'être utile aux marins qui se hasardent vers le nord. C'est aux marins que l'on devra toutes les découvertes dans le nord. C'est en vain que l'on a essayé d'aller là en ballon. La direction des vents s'y oppose.

Le territoire situé au nord du Canada nous a été légué par des pionniers anglais au prix de millions de piastres. C'est un héritage que nous ne saurions dédaigner et sur lequel il nous faut sans tarder mettre la main. Voilà pourquoi nous devons nous réjouir de la prise de possession qu'il a faite d'un territoire de 500,000 milles carrés. Tout le territoire s'étendant au nord du Dominion jusqu'au pôle nous appartient, et c'est notre devoir d'aller planter le drapeau canadien sur les terres découvertes par Peary et les autres explorateurs américains qui y ont mis un drapeau autre que celui de l'empire à qui elles appartenaient.

Le capitaine Bernier a été fréquemment applaudi au cours de sa causerie.

M. Alphonse Bernier, maire de Lévis, a ensuite fait un bel éloge du vaillant capitaine qu'il juge digne d'aller planter le drapeau britannique au pôle nord.

Le lieut-colonel Wood, de Montréal, secrétaire de l'"Arctic Club of Canada," a chaudement félicité le capitaine Bernier du succès de ses explorations arctiques qui, selon lui, prendront place dans l'histoire à côté de celles de Cabot, de Jacques-Cartier et de Champlain. Il se dit sûr que, si jamais Bernier se rend au pôle nord, il en rapportera des preuves concluantes.

LA NAVIGATION EN BAS DU FLEUVE

(Spécial à la PATRIE)

RIVIERE DU LOUP, 23 —Le voyage du petit "Mahone", de Tadoussac à Rivière du Loup, hier matin, a créé toute une sensation ici. Le fleuve était couvert de glace.

De tous les points d'observation de la ville, on suivait avec intérêt la marche du vaillant petit navire, auquel de fortes banquises barraient le chemin. Tantôt il avançait puis reculait, pour ensuite revenir à l'assaut.

Un moment il sembla capituler et retourner vers Tadoussac. Ce n'était qu'une habile manœuvre, pour contourner l'ennemi. A onze heures, et demie, il se fraya enfin un passage à travers les dernières glaces, et toucha le quai.

Le bateau est reparti pour Tadoussac à trois heures. Tout le monde, ici est fier du "Mahone" et se réjouit de la victorieuse chevauchée, de près de quarante milles au milieu des banquises.

QUEBEC, 23.— Demain matin, à la Basilique, Mgr Roy, auxiliaire de Québec, présidera à l'ordination des abbés J. A. Larochelle et Evariste Corriveau.

M. Alphonse Corriveau sera reçu sous-diacre.

Pastilles EVANS ANTISEPTIQUES POUR LA GORGE

COURRIER D'OTTAWA

CE QUE CHARLES ELLRIDGE AURAIT LAISSE DERRIERE LUI — LA MORTALITE INFANTILE. — CONCERT-BOUCANE, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 23.— Avant de quitter Ottawa, Charles Ellridge, qui s'est enfui avec une jeune fille, pendant que sa femme mourait subitement dans le train de Toronto, aurait laissé un déficit dans ses livres. Il était le représentant de la "Ford Publishing Co.," de Toronto. Ellridge aurait aussi empoché le prix de vente de plus de $200 de marchandises que la maison lui aurait expédiées récemment.

— Le Dr Law, officier de santé, étudie un plan pour diminuer la mortalité infantile à Ottawa. Le point principal, dit-il, est de bien enseigner aux mères de familles, la manière de nourrir les enfants. A Ottawa, il y a eu, l'année dernière, 182 décès chez les enfants, dont 150 survenus pendant juillet, août et septembre. Le Dr Law demandera aussi au conseil de ville l'autorisation d'établir un service spécial de livraison pour le lait destiné aux enfants.

—Le concert-boucane, organisé par l'honorable Charles Murphy et M. Hal. McGiverin, en l'honneur de M. Albert Allard, le nouveau député d'Ottawa, a été remis à plus tard. Cette fête aura lieu au retour de M. Aliard, actuellement à Hot Springs, Ark., dans l'intérêt de sa santé.

—M. le chanoine Léon N. Campeau, M. l'abbé F. X. Brunet, de l'archevêché d'Ottawa et M. le curé Labelle, d'Aylmer, ont formé un comité afin de s'entendre avec les autorités ecclésiastiques de Montréal, dans le but d'aider à prélever des fonds pour le Congrès Eucharistique qui sera tenu au mois de septembre prochain.

—L'ancien échevin E. P. McGrash, a été réélu pour la 11e année, président des libéraux du quartier Dalhousie. Il a obtenu 374 votes et son adversaire M. P. O'Neil, 58.

—M. R. W. Brock, directeur de la commission géologique, vient de recevoir une collection remarquable, d'antiquités sauvages, la plus belle dit-on qui existe dans ce genre. Dans le lot on remarque un habit en peau de buffle porté par Louis Riel, ainsi que plusieurs armes de grande valeur.

UNE REPUBLIQUE TRES PROSPERE

LE PRESIDENT DIAZ DU MEXIQUE FAIT APPEL AUX CAPITALISTES EUROPEENS

M. H. Jacques, de cette ville, est de retour du Mexique, où la ratification du contrat de la compagnie Elder Dempster pour un service maritime entre cette république et le Canada réclamait sa présence. Il dit que le président Porfirio Diaz a l'intention de visiter les grandes capitales européennes après les prochaines élections présidentielles et d'intéresser les souverains du vieux continent au progrès de son merveilleux pays. A l'heure présente, les Etats-Unis ont placé plus d'un billion de dollars dans des entreprises de chemins de fer et industrielles au Mexique, ce qui a eu pour effet d'y promouvoir grandement l'agriculture et le dédeloppement général des affaires intérieures. Pourquoi les nations européennes ne suivraient-elles pas la république américaine dans cette voie ? Le prétexte de ceux qui prétendent qu'Oncle Sam voudrait imposer son intervention en matière d'intérêt public a seule fin de protéger les biens des Américains au Mexique est simplement futile. Le peuple mexicain cherche à prévenir par tous les moyens possibles une pareille alternative qui blesserait ses sentiments et sa fierté de nation latine. Il est donc naturel que le Mexique fasse appel aux capitaux de l'Angleterre et des autres puissances en concédant en retour des subventions et des privilèges appréciables.

UN NOUVEAU CUIRASSE ALLEMAND

BERLIN, 23. — Le "Nassau", premier cuirassé allemand, "type Dreadnought", a opéré ses premiers essais de manœuvre et de tir. Tous les officiers de la flotte présents aux exercices, se sont montrés enchantés des résultats et du succès obtenus. Tous les canons, de grand ou petit calibre, ont supporté des salves d'ensemble et des tirs à grande distance, sans la moindre avarie ni le moindre obstacle.

LE SS. "UNGAVA" FERA LE SERVICE

LE CAMPANA D'AGREABLE MEMOIRE A NOMBRE DE TOURISTES, SERA REMPLACE SOUS PEU.

Ce nous est un plaisir d'informer nos lecteurs, que la "Québec Steamship Company" va mettre en service pour l'ouverture de la navigation un nouveau steamer destiné à remplacer le "Campana", sur la route de Montréal à Pictou (N.E.)

Ce steamer, l'"Ungava" est presque semblable au "Campana" mais possède sur ce dernier de grands avantages, plus grande vitesse, plus grand confort, pour les passagers, et d'un tonnage plus important. De plus il est éclairé et aéré au moyen des systèmes les plus modernes.

Son faible tirant d'eau lui donne accès, aussi bien dans les ports de la côte de Gaspé qu'à Summerside, et Charlottetown.

"L'Ungava" sera à Montréal vers la fin d'avril, selon toutes les probabilités.

Les dates de départ et autres renseignements seront fournis en temps et lieux par MM. J. G. Brock et Cie agents de la "Quebec Steamship", à Montréal.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

MAISON PILLEE A MARBLETON. —FIN D'UNE ENQUETE PRELIMINAIRE. — TRANSACTIONS IMMOBILIERES.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 23. — Durant la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits dans la demeure temporairement inoccupée de M. E. O. Gingras, à Marbleton et en ont fait un pillage complet. Pas de trace des coupables.

—L'enquête préliminaire dans la cause de la "Sherbrooke Real Estate Coy.", contre son ex-gérant local M. H. Morency, qu'elle accuse de détournement de fonds, s'est terminé hier devant M. le magistrat Mulvena, qui a pris la cause en délibéré.

—A part le projet d'extension de la compagnie des Electriques, seules des affaires de routine ont été transigées à l'assemblée semi-mensuelle régulière du Conseil de Ville de Sherbrooke, lundi soir. La séance fut présidée par M. le maire Cate.

—Nous relevons aux régistres du bureau d'enrégistrement de Sherbrooke, les mutations de propriétés suivantes:—

Mlle Maria Bélanger à J. H. D. Codère; lot 488, quartier Est. Prix $2,300.

Dme Marcel Bouchard à Pierre Lemieux; lo 252-1444, quartier sud. Prix $3,250

Chénier Picard à Dme Marcel Bouchard; lot 252-1444, quartier sud. Prix $3,000.

Andrew Saugster à la Com. Scolaire Protestante; lots 55-56-57-63-64-65. Subd. 1335. Quartier Sud. Prix $610.

Dme Chs. Welle à A. H. Parker; ptie du lot 4, rang 12. Ascot. Prix $600.

Un Divorce Accordé

Après plusieurs années de souffrances atroces, vous pouvez vous séparer des cors par l'application de l'Extracteur de cors de Putnam, qui agit dans l'espace de 24 heures, sans causer de douleur. Refusez toute substitution, parce que le "Putnam" est le remède sûr et qui ne cause pas de douleur. 304-1

Dans la décoration de votre table à dîner, un service de nos

Chandeliers Individuels

contribuera à y ajouter du charme. Nous exposons maintenant d'excellents modèles qui s'harmonisent bien avec les divers articles d'une table moderne. Ils sont en placage d'argent de la meilleure qualité et de prix modérés, depuis $2.25 chacun. On peut se procurer la plupart des modèles en services de quatre chandeliers.

Aussi les abats-jour les plus nouveaux pour lampes à chandelles.

JOHNSTON BROS., 483 rue Ste-Catherine O.

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme "OTTO HIGEL" mer-fno.

Eruptions démangeantes Promptement Guéries

Quelques gouttes seulement de la Prescription D.D.D. appliquées sur la peau feront disparaître instantanément les pires démangeaisons. Nous le savons positivement.

L'huile de pyrole, un liquide doux et adoucissant, combinée avec des substances curatives comme le thym et la glycerine, pénètrera dans la peau, tuera les germes et guérira. La Prescription D.D.D., préparée au Laboratoire D.D.D. de Chicago semble être le meilleur composé, comme le prouvent des milliers de guérisons remarquables.

Cessez de souffrir de l'eczéma ou de toute autre maladie démangeante de la peau, vu que vous pouvez si facilement obtenir du soulagement.

Ecrivez simplement aux Laboratoires D.D.D., Dept. M.P., 23 rue Jordan, Toronto, et une bouteille d'essai vous sera envoyée gratuitement. Cet échantillon soulagera votre démangeaison IMMEDIATEMENT et vous prouvera d'une manière satisfaisante que vous avez enfin trouvé un remède à vos souffrances.

Demandez une bouteille d'essai aujourd'hui. Nous savons qu'elle vous apportera du soulagement. Quennelle et Guérin, pharmaciens, Montréal, pharmacies).

Une Fois Client — Notre Exposition du Printemps — Toujours Client

BAT MAINTENANT SON PLEIN

Prix Spéciaux de Février

Costumes sur commande, dans nos nouvelles étoffes importées. Régulier $35.00, prix de février..... $33.00

Costumes sur commande dans notre nouveau Broad Cloth importé. Régulier $36.00, prix de février..... $30.00

Costumes sur commande dans la meilleure qualité de Broad Cloth, le mois prochain, $45.00, prix de février $40.00

Le mois de février tire à sa fin et comme les commandes commencent à affluer, nos réductions vont être discontinuées bientôt.

Nos draps sont tous des tissus importés de haute qualité.

Nous assumons la responsabilité de tous les costumes confectionnés chez nous.

Uptown 4334 — M. COHEN — 199 Ste-Catherine Ouest Près Bleury

TAILLEUR EXCLUSIF POUR DAMES, Autrefois chez Dupuis Frères

PAROLES SEVERES DU MAIRE GUERIN

LA GLACE DE VERDUN EST IMPROPRE A LA CONSOMMATION ET IL NE FAUT PLUS EN AUTORISER LA COUPE.

"Je veux qu'il soit bien compris que lorsque je donne des ordres, j'entends que ces ordres soient respectés. Autrement, l'on s'expose à de sérieuses difficultés".

Ces sévères paroles ont été prononcées hier matin, à l'adresse du Dr Ls. Laberge, chef du service médical de la ville, par le maire Guérin.

Le Bureau de Contrôle siégeait ce matin, pour la première fois, en séance publique, et un propriétaire de glacières se présenta pour obtenir le permis de couper de la glace, à Verdun.

Le maire Guérin dit qu'il s'opposait à cela, car la glace à cet endroit n'est pas propre à la consommation. A quoi l'individu répondit que la glace qu'il récoltait là était exclusivement consacrée à des fins d'entreposage ainsi qu'en faisait foi le permis provisoire accordé par le Bureau l'autre jour, sur recommandation du Dr Laberge.

Il n'avait pas été question de Verdun, alors, et ce matin, le maire refusa d'aller plus loin. Il fit mander le Dr Laberge et lui demanda sur un ton excessivement sévère, ce qu'il avait fait de l'ordre qu'il lui avait donné, au sujet de la glace de Verdun.

Le Dr Laberge expliqua qu'il s'agissait ici de la glace destinée à un entrepôt.

"Qu'importe," dit le maire. Je n'ai pas fait de distinction quand j'ai donné des ordres."

Il termina par la sentence qui commence cet article. Le vote fut pris et MM. Wanklyn, Ainey et Dupuis appuyèrent le maire, en refusant le permis, mais, le Dr Lachapelle vota en faveur de l'émission du permis, car, il ne considérait pas qu'il y eût du danger de prendre de la glace à Verdun, pour la mettre dans un entrepôt frigorifique.

Si votre bébé ne dort pas, donnez-lui le Sirop du Dr Fred. Demers, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour le sommeil, la dentition; contre les coliques et la diarrhée.

me-jno

LE PUISARD RENAUD

Après de longues années d'attente, l'enquête sur l'injonction interlocutoire obtenue par MM. Louis Lavergne et J. B. Renaud, inventeurs et propriétaires du puisard Renau, contre la Standard Foundry, de Longueuil, s'est ouverte ce matin, en Cour Supérieure. La Standard Foundry vendit à la ville un de ces puisards et les demandeurs voulurent en empêcher la manufacture à l'avenir. Sont intimés: MM. Alfred Colas, Emery Larivière, ex-échevin de Montréal; Michel Ameye, Philias Larivière, J. R. Rhéaume, Adélard Giguère et D. Prévost directeurs propriétaires de la fonderie.

Ce procès sera très long.

—Si vous avez besoin de fourrures, allez tout droit chez Chas. Desjardins & Cie., 180 rue St-Denis, Montréal, et vous épargnerez au moins 40 pour cent, sur la qualité.

304-1

ACCIDENT A ST-HYACINTHE.

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HYACINTHE, Qué., 23. — Un pénible accident est arrivé, hier soir, vers les six heures, au jeune Hormisdas Saint-Amand, âgé de quatorze ans, fils de M. Henri St-Amand, cordonnier.

Il était sur le trottoir de la rue Saint-Antoine, quand un bloc de glace, détaché d'une toiture de maison, le renversa par terre, lui brisant une jambe. Des passants l'ont relevé et l'ont conduit chez son père, qui l'a tout de suite confié aux soins de MM. les Drs Jacques.

QUEBEC ENVAHI PAR LES TOURISTES

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 23 — Grâce à la réclame considérable qui a été faite récemment en faveur de Québec, comme lieu de sports d'hiver, notre ville est enviable par une foule de touristes américains.

Les hôtels regorgent de voyageurs et le besoin de nouveaux hôtels se fait de plus en plus sentir.

POUR LE PROGRES DE L'AGRICULTURE

PLUSIEURS CONFERENCIERS OFFICIELS DU GOUVERNEMENT PARLENT A SAINT-HYACINTHE.

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 28 — Il y avait, samedi dernier, dans la salle de l'hôtel de ville, une grande assemblée des cultivateurs des comtés de St-Hyacinthe, Bagot et Rouville, sous la présidence de M. Horace Morin, Président de la Société d'Agriculture de notre comté.

Cette assemblée avait été convoquée par les représentants du ministère de l'Agriculture d'Ottawa, dans le but de venir en aide à nos cultivateurs, en les instruisant, et en leur désignant les routes à suivre, pour avoir de meilleurs revenus.

Le premier conférencier a été M. J.-G. Bouchard, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa. Etant un ancien citoyen de notre ville, M. Bouchard, comme les autres orateurs du reste, a été accueilli d'une façon absolument sympathique.

Il a parlé du soin qu'il faut apporter au lait pendant la traite, aussi bien qu'après la traite. Après avoir passé en revue, les différentes méthodes préconisées, pour la conservation du lait, avant de le livrer à la fabrique, il est arrivé à la conclusion que la méthode la plus simple était de le refroidir, aussitôt après la traite et cela, sans aération aucune. Ensuite, il a fait part aux cultivateurs présents des expériences faites à ce sujet, par la Division de la Laiterie, à Ottawa, lesquelles expériences arrivent à la même conclusion que ci-dessus.

Le conférencier suivant a été M. J.-N. Lemieux, employé au Ministère de l'Agriculture d'Ottawa.

Il a traité de l'amélioration des troupeaux de vaches laitières et de la production du lait, dans l'ordre suivant: Amélioration des troupeaux, 1o par le contrôle des rendements individuels, 2o par la sélection et l'élevage, 3o par de meilleures méthodes dans l'alimentation.

Au début, il a dit que les revenus des cultivateurs, provenant du lait, étaient de cent millions de piastres, et que pour produire cette somme, les cultivateurs avaient à leur disposition 2,500,000 vaches, ce qui faisait un rendement moyen, par vache, de $35.71 par année. Il mit ensuite en contraste le revenu moyen des vaches du Wisconsin, donnant $60.47, ce qui fait une différence, entre les deux pays, de

En Suède, le revenu brut pour 30,000 vaches est de $72.00; au Danemark, de $70.00. Il a signalé surtout, à l'assemblée, la vache qui détient le record du monde, ayant produit, du 9 décembre 1906, au 22 décembre 1907 (12 mois), 27,432 livres de lait, donant 3.64 p.c. de gras, ce qui équivaut à 1165 livres de beurre; aussi une vache Jersey, qui a donné 17,282 livres de lait, ainsi qu'une vache Guernsey de 3 ans, qui en a donné 18,461 livres, dans une année.

La cause directe de rendements aussi considérables est le contrôle des rendements et la sélection; c'est surtout le fait d'avoir suivi un système dans l'élevage.

Après avoir donné plusieurs autres exemples, sur ce sujet, l'orateur a fait quelques remarques sur la meilleure méthode à suivre pour faire produire aux vaches plus de lait qu'elles n'en produisent actuellement, tout en dépensant moins. Pour cela, il faudrait cultiver le blé-d'inde et faire de l'ensilage.

Il a fait ressortir la différence de prix, entre une tonne de blé-d'inde et une tonne de paille. Le blé-d'inde ensilé coûte environ $2 la tonne, tandis que la paille coûte environ $4.00. Trois tonnes d'ensilage valent une tonne de foin, lorsqu'il est donné aux vaches. Le coût du blé-d'inde est de $6.00 contre $12 pour le foin, ce qui fait une grande différence dans le coût de l'alimentation, et ce qui fait que le lait est produit à meilleur marché, et donne de bien plus grands revenus aux cultivateurs qui se tiennent au courant des meilleures méthodes d'alimentation.

Nombre de cultivateurs présents, frappés des remarques de M. Lemieux, ont de suite donné leurs noms, désirant faire contrôler les rendements de chaque vache, dans leurs troupeaux respectifs.

M. O.-E. Dallaire, de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, a suivi M. Lemieux. Avec sa grande facilité de parole, il a traité un peu de tout ce qui peut être utile aux cultivateurs, appuyant en particulier sur la nécessité pour ces derniers d'avoir une glacière sur leurs propriétés; ou, tout au moins d'avoir un endroit frais ou froid pour y déposer le lait.

M. A. M. Beauparlant a clos l'assemblée. Il a félicité les conférenciers du côté pratique de leurs remarques, des moyens suggérés par eux, pour l'amélioration des troupeaux de vaches laitières, dont l'efficacité est évidente, ainsi que de leurs remarques, pour l'amélioration de l'industrie en général.

Il a dit qu'il était heureux d'avoir pu venir prendre des connaissances nouvelles sur un sujet aussi important et aussi utile, sujet que le législateur ne connaît jamais assez.

M. Beauparlant a remarqué avec satisfaction et avec une certaine fierté que les rapports de la région de St-Hyacinthe sont des plus favorables. Les cultivateurs qui se trouvent à la porte de l'école d'Industrie Laitière, la plus importante de tout le Canada, doivent à leurs concitoyens, et se doivent à eux-mêmes, d'atteindre les meilleurs résultats.

Parlant des différences dans le rendement d u lait, différences signalées par M. Lemieux, l'orateur dit qu'il est bien important de connaître le rendement de chaque vache, afin de pouvoir choisir les meilleures, et constamment améliorer le troupeau; puis il conclut en engageant les cultivateurs présents à faire enregistrer leurs vaches laitières, et à s'adresser, pour cela, soit à M. J. N. Lemieux, à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, soit à lui-même.

En résumé, cette assemblée de samedi a produit des résultats excellents.

UN EXCELLENT REMEDE

Cassera un Rhume en vingt-quatre heures et guérira toute toux guérissable

Le mélange suivant est souvent prescrit et est hautement recommandé pour les toux, rhumes et autres affections de la gorge et des bronches. Mélangez deux onces de glycérine, une demi-once d'Huile Vierge de pin et huit onces de whiskey pur. Ces ingrédients se trouvent facilement être mélangés ensemble dans une grande bouteille. La véritable Huile Vierge de pin est préparée dans les laboratoires de la Leach Chemical Co., Windsor, Ont., seulement, et mise en vente dans des fioles d'une demi-once.

POUR DESINFECTER LES PUISARDS

Un individu du nom de Bolton s'est présenté devant le Bureau de Contrôle hier matin et il a offert de vendre à la ville des appareils à désinfecter les puisards, en vue de la prévention de la typhoïde. Ces appareils coûteraient £7,100 la pièce.

"C'est pour rien", dit M. Wanklyn. M. Barlow fera rapport sur l'utilité de cette invention.

J. A. HURTEAU & CIE, Limitée, Piano et Phonographes, 316 Sainte-Catherine-Est Montréal. j.n.o.

NOUVELLES DE SOREL ET DES ENVIRONS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SOREL, 23 — M. E. A. D. Morgan, avocat, de Montréal, et son fils, William, étaient à Sorel, à la fin de la semaine dernière, en visite chez M. G. W. N. Moreau.

—Les employés subalternes de la ville ont fort à faire de ce temps-ci. L'enlèvement de la neige, glace du marché Richelieu et rue du Roi, leur fournit autant d'ouvrage qu'ils en peuvent faire.

—La retraite des hommes mariés, annoncée dimanche et prêchée par les RR. PP. Ladislas et Valbert, franciscains, est suivie avec beaucoup d'assiduité. Les RR. PP. prédicateurs savent intéresser et ils sont fort goûtés de leur auditoire. Cette retraite se terminera dimanche prochain.

—La Musicale Richelieu prépare pour le 28 mars, une jolie soirée. Il y aura euchre, chant et musique.

—M. L.-P. Tremblay, de la maison Beauchemin et Fils, vient de faire l'acquisition de l'immeuble autrefois occupé par M. Alfred Francœur, rue du Roi. Les bâtiments, maison, etc., seront réparés et le tout considérablement embelli.

—M. J.-H. Wright, l'un des hommes d'affaires les plus estimés de Sorel, vient de célébrer le quatre-vingt-unième anniversaire de sa naissance. M. Wright malgré son grand âge, est encore alerte, vigoureux et s'occupe activement de son commerce, celui de bijoutier. Grand propriétaire il voit lui-même à l'administration de ses immeubles, comme à leur entretien, aux réparations qu'ils demandent. Nous lui souhaitons encore plusieurs années d'une vie exempte de soucis et d'ennuis.

—Il y a eu quarante-deux ans le 17 du courant, que deux jeunes Sorelois, MM. Denis Laporte et Alfred Francœur quittaient Sorel pour aller à Montréal rejoindre le premier détachement des Zouaves, en partance pour Rome. M. Laporte est depuis longtemps décédé, mais M. Francœur habite encore Sorel. C'est lui qui a fondé la compagnie No 6 des Zouaves de Sorel dont il est le dévoué commandant.

—La semaine dernière, M. le chanoine J.-C. Bernard, a présidé à la bénédiction d'un crucifix, destiné à la salle des répétitions de la Musicale Richelieu. A cette occasion l'on a improvisé un joli concert. M. Casavant, président de la Musicale, remercia en quelques phrases bien tournées le chanoine de l'encouragement qu'il voulait bien donner à lui-même et à ses confrères, et le prier d'agréer l'expression de leur vive gratitude. M. le chanoine Bernard dans sa réponse encouragea nos jeunes musiciens à continuer leurs études et à s'efforcer de marcher dans les droits sentiers de la justice et de la vertu.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

1-me-v-jno

LE MAIRE DE LA VIEILLE CAPITALE

M. Napoléon Drouin remercie ses électeurs et électrices.

QUEBEC, 23.— L'ex-échevin Napoléon Drouin, élu, lundi, maire de Québec par plus de treize cents voix de majorité, a adressé à ses électeurs et à ses électrices la lettre suivante:

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous remercier très sincèrement pour la splendide victoire que vous venez de m'accorder.

C'est un témoignage d'estime, surtout, de confiance, que je m'efforcerai de justifier en servant fidèlement la ville. L'unanimité avec laquelle tous les quartiers ont appuyé ma candidature donne à la journée d'hier, une signification qui n'échappera à personne.

C'est que nous sommes amis, c'est que nous sommes tous prêts à nous mettre à l'œuvre pour donner à Québec le développement et la part de progrès qui lui reviennent de droit.

La lutte est finie. Qu'elle soit finie pour tout le monde, et que l'on oublie, de chaque côté, les sentiments qui nous divisaient hier.

Québec réclame tous nos efforts, tout notre travail. Nous ferons acte de bons citoyens en les lui accordant loyalement.

Pour ma part, je n'ai pas à revenir sur les engagements pris avant l'élection. Ils étaient tous contenus dans un programme que vous venez d'approuver. La réalisation de ce programme répondra aux besoins les plus pressants de notre ville. Mais ce résultat ne peut être atteint par le seul effort d'un homme, il demandera la coopération de tous les citoyens. C'est un concours qui, je l'espère, ne me fera pas défaut.

"Québec, avant tout," disons-nous, il n'y a pas encore quarante-huit heures. Ne l'oublions pas. C'est une devise pratique, qui, bien comprise, nous apportera tous les succès. Maintenant, à l'œuvre et vive Québec.

NAPOLEON DROUIN.

Québec, le 22 février 1910.

NOMBRE DE FEMMES ENDURENT EN SILENCE DES SOUFFRANCES ATROCES

Peuvent être soulagées en tenant le sang riche et pur en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams.

Une femme a régulièrement besoin l'un remède reconstituant du sang, parce qu'elle est femme. Depuis la maturité jusqu'à l'âge moyen, la santé et le bonheur de toute femme dépendent de son sang, de sa richesse et de sa régularité. Si son sang est irrégulier, elle souffre de maux de tête, de mal de dos, maux de côtés, et autres maladies indicibles que seules les femmes connaissent. Quelques femmes ont grandi en endurant ces souffrances à intervalles réguliers et les ont supportées en silence et sans espoir. Mais les femmes s'éviteraient beaucoup d'ennuis si elles prenaient une boîte ou deux des Pilules Roses du Dr Williams pour les soulager à l'époque critique. Ces Pilules font toujours un sang nouveau. Elles aident une femme juste au moment où la nature a le plus besoin de sang. Elles l'ont fait pour des milliers de femmes par tout le Canada, pourquoi ne le feraient-elles pas pour vous?

Mme Joseph Kinney, Gilbert's Cove, N.E., dit: — "Pendant dix ans je souffrais de nervosité et de ces malaises qui font de la vie de tant de femmes un fardeau presque continuel, à certains moments il me fallait rester au lit durant des semaines. Je passai plusieurs nuits sans sommeil et il me semblait que je perdais courage. Je consultai plusieurs médecins, mais ils ne purent me procurer de soulagement. Le dernier médecin que je consultai me dit franchement qu'il ne voulait pas me soigner avant de m'avoir fait subir un examen. Ce fut alors que je décidai d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris six boîtes ma santé s'améliora beaucoup, mais je continuai à prendre les Pilules durant encore quelques mois alors que je me sentis comme une nouvelle femme et je me sentais mieux que je ne l'avais jamais été dix ans auparavant. Je ne ressentis plus d'attaque depuis ce temps-là, mais j'ai depuis fait une fois usage des Pilules pour guérir les suites de la grippe et le résultat dépassa toutes mes espérances. Ce sont là les faits clairs résultant de mon expérience, et il m'a toujours semblé que je ne pouvais trop hautement recommander les Pilules Roses du Dr Williams aux nombreuses femmes qui souffrent comme moi."

Vous pouvez acheter ce grand reconstituant du sang, restaurateur de la santé de tous marchands de remèdes ou directement par la malle à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50, de The Dr Williams' Co., Brockville, Ont.

304—F. et H.

COURRIER DE L'ASSOMPTION

(Spécial à la PATRIE)

L'ASSOMPTION, Qué., 23 — Le recensement de la ville et de la paroisse a donné le résultat suivant pour l'année 1909: 7996 âmes; 71 naissances; 18 mariages et 56 sépultures.

—L'aqueduc de la ville ne sera pas vendu au conseil de la municipalité, telle est la décision récente du syndicat qui a en mains la direction de cet aqueduc.

—Samedi, le 19 cour. au lieu les funérailles de Mme Edouard Vaillant, née Vitaline Dufort, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mme Vaillant était la mère du révérend M. Alexandre Vaillant, professeur de théologie et des sciences naturelles au collège et la mère aussi de M. le chanoine Vaillant, décédé l'automne dernier.

Le service a été chanté par M. le chanoine Martin, de l'archevêché de Montréal. Mgr Alfred Archambault de Joliette, était au chœur, M. le chanoine Lafortune et un grand nombre de prêtres étrangers.

Toutes les sympathies vont à ce digne et dévoué professeur qu'est le Rév. M. Alexandre Vaillant.

CONFRERIE DE LA SAINTE-FACE

Demain, jeudi, 24 courant, à 7.30 heures du soir, il y aura à l'église Notre-Dame, une réunion de la Confrérie de la Sainte-Face.

Toutes les personnes faisant partie de cette Confrérie sont instamment priées d'y assister, et les autres fidèles qui désireraient y prendre part sont cordialement invités.

Les enfants pleurent pour avoir la CASTORIA DE FLETCHER

ECOULEMENT DE BAS POUR DAMES ET CHAUSSETTES POUR HOMMES . . . . .

A **.15** La Paire

BAS POUR DAMES

250 paires de bas en lisle et coton, noirs, tan, et quelques-uns en couleurs, garantis de teinture solide et ne déteignant pas; bien faits; une qualité vendue toute la saison à .35 la paire. Prix de la vente de bas de février, .25 la paire, prix d'écoulement jeudi..... **.15**

CHAUSSETTES POUR HOMMES

425 paires; véritable fil de lisle; unis, brodés de soie, rayures et carreaux fantaisie; toutes les grandeurs; valeurs de .50 et .65; Prix de la vente de bas de février .35; prix d'écoulement jeudi, la paire..... **.15**

Pantoufles de Toilette pour Dames

A MOINS QUE LES PRIX DU MANUFACTURIER

Styles américains, coupe favorite à 3 bandes, trois patrons différents, beau poulain verni, chevreau dongola et effets perlés, beaux bouts ronds, semelles légères et flexibles cousues à la main, talons cubains hauts, symétrie et élégance dans toutes les lignes—convenables pour salons ou même salles de bal. Toutes les pointures de 2 1-2 à 7. Spécial—très spécial, à, la paire..... **$1.39**

A l'Epreuve de l'Orage

SOIES FOULARDS AMERICAINES

Nous annonçons leur arrivée: Un assortiment complet de couleurs. Décidément, les plus joli nuances et dessins pour le printemps, 23 pouces de largeur. Deux qualités. Les deux sont des valeurs splendides aux prix respectifs de **.75** et **$1.00.**

Chapeaux de Deuil

Nos propres adaptations des styles Parisiens. Les plus nouvelles idées que Paris a mis de l'avant.

En exposition, jeudi et les jours subséquents.

Gants en Chamois et en Cape pour dames

.59 au lieu de .89, $1.00, $1.25, $1.50 et $1.65

Seulement 156 paires, mais chacune d'elles tout-à-fait nouvelle, dans les grandeurs 6 1-4, 6 1-2, 6 3-4 et 7

GANTS EN CHAMOIS

Longueur de poignet, avec bouton-pression et bande au poignet; aussi des gants longs (longueur de 8, 10 et 12 boutons). Tous sont des gants à fini splendide.

LES GANTS EN CAPE

Faits de cuir Anglais, le véritablement meilleur—parfait sous tous les rapports; il y en a avec bouton-pression et avec boutons fermant sur le poignet, couleur tan seulement.

Valeurs de .89, 1.00, $1.25, $1.50 et $1.65. Jeudi matin..... **.59**

Seulement 156 paires, souvenez-vous-en! Nous ne pouvons garantir qu'ils ne seront pas tous enlevés en une heure, peut-être en moins d'une heure.

The John Murphy Company Limited

MERCREDI, 23 FEVRIER 1910.

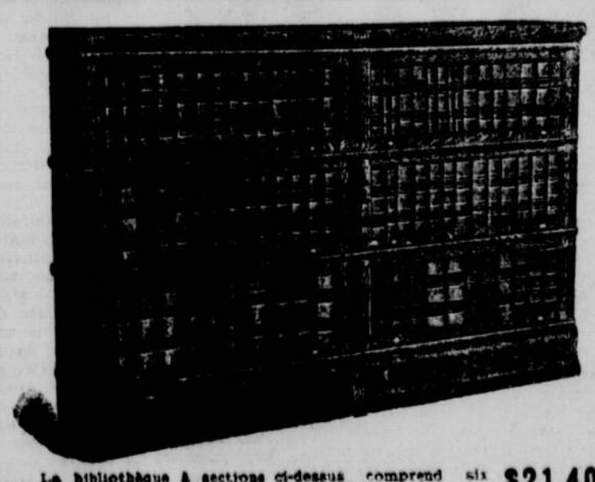

Le bibliothèque à sections ci-dessus comprend six sections, 2 bases et 2 dessus. Prix du lot..... **$21.40**

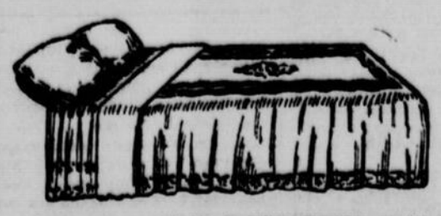

Ce magnifique sofa-lit de salon, formant un lit double très confortable pour la nuit et le jour, est un sofa ordinaire qui ne peut faire soupçonner son emploi. Régulier $18.00. Cette semaine..... **$12.90**

M. Vallquette Limited 471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.

BIBLIOTHEQUES A SECTIONS

de la célèbre maison Globe Wernicke

Les bibliothèques à sections de la maison Globe Wernicke sont les plus répandues de toutes les bibliothèques de ce genre. N'importe où vous alliez, fusse en Chine ou au Japon, vous y verrez des bibliothèques (Globe Wernicke) à profusion. Pas de crainte de ne pouvoir en acheter d'autres après une, deux ou trois années, cela ne peut se produire qu'avec des maisons plus ou moins bien établies. La maison Globe Wernicke est la plus puissante du monde entier.

Exposition de Sofa-Lits

cette semaine

N'oubliez pas que cette semaine nous avons une exposition de sofa-lits de toutes les sortes, à cette occasion nous offrons n'importe quel sofa-lit exposé à un prix spécial.

SAINT-HERMENEGILDE DE BARFORD.

La mort vient de plonger dans le deuil une des meilleures familles de cette paroisse par la mort de M. Noé Désorcy, rentier de la paroisse de St-Herménégilde de Barford, décédé le 17 février 1910, à l'âge de 74 ans.

Le défunt laisse son épouse et 8 enfants.

Un service de première classe fut chanté le 19 février dans l'église de cette paroisse. L'orgue était tenu par Mlle McAulay, de Coaticook. Le chœur de chant était sous la direction d'un des premiers chantres de Coaticook. Le convoi funèbre était conduit par M. A. Dupuis, gendre du défunt. Les porteurs étaient MM. Z. Pelletier, L. Létourneau, C. Dupuis, P. Dupuis. Le deuil était conduit par M. J. Tétrault.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient à la cérémonie funèbre.

SAINT-FABIEN

M. Ernest Bellavance, cultivateur, a été nommé maire de la paroisse à l'unanimité du conseil municipal.

—Vendredi, le 11 du courant nous avons eu une violente tempête de neige et de vent.

—La semaine dernière nous avons eu la cérémonie des Quarante-Heures. Jamais nous n'avons vu un aussi grand nombre de prêtres étrangers à pareils exercices. C'étaient les révds MM. Amyot, curé de St-Simon ; Cayouette, de St-Mathieu ; Lafrance, de l'Isle Verte; Rioux, du Bic ; Belzile, vicaire, Jean, de St-Valérien ; Arpin, du Sacré-Cœur ; Rioux, de Rimouski; Brillant, de Cedar Hall. Aussi en dépit du temps peu propice toute la paroisse a pu profiter de ce temps de grâces. Le sermon donné par le rév. M. Arpin qui prit pour texte : Le Pain, a été des mieux rendu.

—Dimanche dernier, M. Centaire nous a donné une conférence sur les rentes viagères de l'Etat.

—M. Pierre Coulombe est décédé subitement vendredi dernier. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—M. Hermel Rioux va laisser notre paroisse pour aller demeurer aux Etats-Unis avec sa famille.

—M. Louis-Philippe Martin, orfèvre opticien, de Rimouski, était de passage ici, ces jours derniers.

PIKE RIVER

Nos Quarante-Heures se sont terminées vendredi midi. Les exercices furent régulièrement suivis par un grand nombre de fidèles. Tous les soirs à 7 heures il y eut une heure d'adoration. Plusieurs prêtres des paroisses environnantes étaient venus prêter leur concours au Rév.-M. P. Benoit.

—La récente tempête a produit plusieurs avalanches de neige et rendu tout charroyage impossible.

—Nous regrettons d'apprendre que Madame François Rocheleau est assez gravement malade. Deux de ses filles religieuses chez les Sœurs St-Joseph étaient à son chevet samedi.

—Melle Malvina Gingras, institutrice de Stanbridge Station, était l'hôtesse de Madame E. Bédard, samedi et dimanche.

BATISCAN

Dimanche, à l'issue de la grand'messe, M. Hector Hardy, maire de la paroisse, a mis nos concitoyens en garde contre une requête que l'on essaie de faire signer ici en vue d'obtenir un plébiscite relativement au bill de la marine. En quelques mots précis, M. Hardy a expliqué ce grand projet et les avantages que le pays en retirerait. Beaucoup de nos amis qui avaient été mis sous une fausse impression, ont bien vite compris que c'était travailler contre leurs intérêts que de signer une telle requête.

—M. Geo. Mayrand, N. P., échevin de Montréal, et M. A. Gareau, étaient de passage à Batiscan, ces jours derniers, chez M. Hector Hardy.

—Mesdemoiselles Charlotte et Alice Marchildon, sont en promenade à Montréal, chez leur sœur, Madame Ed. Bélisle.

CHATEAU-RICHER

Dimanche, treize février s'ouvrait en l'église de Château Richer une retraite générale, prêchée par les Rvds. INres Trudel et Duval, de la congrégation du Saint-Rédempteur de Ste-Anne de Beaupré. Jamais nous n'avons vu semblable dévouement de la part des citoyens de Château Richer, à assister aux exercices. L'église était remplie, afin de suivre les sermons de ces deux orateurs sacrés, dont la parole chaude et persuasive, semait dans le cœur de chacun la joie et le bonheur. Qu'elle a été courte pour tous, cette semaine de paix et de prières. Certes le Révd M. O. Cloutier, curé du Château sera récompensé de la peine qu'il s'est donné pour nous procurer cette belle mission. La clôture a eu lieu dimanche le 20 à deux heures et demie, il y a eut sermon, suivie du salut du Saint-Sacrement.

—Mardi le 15 ont eu lieu au Château à l'arrivée du train de Sheureset, quart, de la Q.R.L. and P. Co., l'inhumation de Dame Joséphine Dorion, épouse de M. Ovide Tousignant de Berlin Falls, New Hampshire. Elle était âgée de 41 ans et native de Château-Richer où demeure sa famille.

— Samedi, 26 février, ont eu lieu aussi en l'église du Château, les funérailles de feu Edouard Lessard, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, à la suite d'une opération chirurgicale. Il était le fils de M. David Lessard de Château-Richer et n'était âgé que de 21 ans.

SAINT FRANCOIS DU LAC

Dimanche soir, une foule considérable s'était donnée rendez-vous au couvent des Révérendes Sœurs Grises de la Croix, pour applaudir les jeunes élèves qui devaient ce soir-là, affronter le feu de la rampe. L'élite de la population de St-François et des paroisses environnantes était là et ne fut pas déçue.

Nous tenons à féliciter chacune des figurantes au programme, car elles ont remporté un réel succès.

Les chœurs étaient très jolis et ont été rendus avec beaucoup d'ensemble.

M. Albert Chamberland, violoniste, qui avait gracieusement prêté son concours, a été fort applaudi et a eu l'honneur de plusieurs rappels.

Mlle Amélie Blondin accompagnait au piano.

Remarqués parmi l'auditoire, MM. les abbés LaHaie, Blondin, Edge, Janelle, Déalets, De Gonzague, Lessard, Binette et Despins, MM. Blondin et Courchesne, registrateurs ; Jos. Côté, maire de Pierreville ; MM. Laperrière, W. Gill, M. Rousseau, McClure, Charland, Lagacé et Girard, Bélisle, Pierreville ; MM. Thos. Gill, Jos. Richard, Verville, Duhaime, Chapdelaine, Desmarais Allard, Grégoire et une foule d'autres.

PROGRAMME

1—Duo de piano.
2—Chœur—Les Pastourelles.
3—Récitation — "Les Trois Lapins". Melle F. Laramée.
4—M. Chamberland.
5—Récitation — "Le Secret". M. Roch Chapdelaine.
6—Semi-chœur — Les Hirondelles.
7—Récitation — "Le Pain de Chez-nous". Melle L. Labelle
8—Le Menuet de Grand'Mère. Mlles Lazzalle, Labelle et Laroche
9—Fable—Melle A. Solvas.
10—Saynète, "Les Petites Andalouses" Melles Rattey et Laroche
11—M. Chamberland.
12—Opérette, "La Soirée manquée". Melles Rattey, Labelle, Blondin et Leduc.
13—Chant—Melle Blondin
14—Scène allégorique, "Les Petites Bergères".
15—Tableau—"Le Bon Pasteur".
16—M. Chamberland.
16—Chœur de Riga—Athalie. God save the King.

EASTMAN

M. ThéodoreLachambre, sellier de son métier, est arrivé du Montana. Il est venu en visite avec sa mère Mme veuve Antoine Lachambre, chez sa sœur Mme Léandre St-Onge et sa nièce Mme Cyrille Beauregard. Il doit aller visiter son frère à Brome Corner, M. Ovila Lachambre, hôtelier. Il se rendra ensuite à Farnham chez des parents et de là à Woonsocket, chez sa sœur Mme Olivier Charbonneau.

—Il est arrivé un triste accident à un jeune homme de la paroisse, M. Euclide Cabana. Il s'est fait couper deux doigts de la main gauche et endommager les deux autres par une scie circulaire au moulin appartenant à M. Charles Bienvenu. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

SAINT-EDOUARD

M. Paul Dupuis et sa famille, MM. Raymond Dupuis, Ulric Dupuis, Jean Guérin, Patrick Poissant, doivent partir prochainement pour aller demeurer dans l'Ouest, aux environs de Sedlez.

— Mlle Alexina Bonenfant, de Montréal, étaient en promenade dimanche dernier chez M. Pierre Guérin.

—Mlle Laura Serres est partie pour une longue promenade à Montréal.

WICKHAM WEST

Notre vicaire J.-W. Pitt, qui était au milieu de nous depuis le printemps, nous a définitivement laissés pour aller prendre possession de sa cure à Saint-Louis de Blanford. Nous lui souhaitons tout le succès désiré.

—M. Tétrault laisse le vicariat d'Yamaska pour venir combler le vide fait par M. Pitt. Nous lui souhaitons la bienvenue au milieu de nous.

— La population est de 1,300 âmes, les villages sont à 10 et 12 milles et n'avons pas de médecin depuis quelques mois. Il va sans dire que s'il s'en présentait un il serait bien accueilli. Nous n'avons pas non plus de notaire résidant, pourtant la place est bonne.

CUTICURA
LE CONFORT

POUR LES HOMMES

Grâce à ses propriétés délicates, adoucissantes, curatives et antiseptiques, dont Cuticura est la base réunies aux ingrédients saponacés les plus purs et aux essences de fleurs les plus rafraîchissantes, font que le savon Cuticura est sans égal pour le shampoing, le bain, la barbe et pour tout autre usage destiné à préserver la peau et la chevelure. Avec l'aide du Cuticura, il soulage la démangeaison, l'irritation et sert à empêcher l'obstruction des pores de la peau, une chose qui cause souvent des éruptions sur le visage.

Vendu dans le monde entier. Potter Drug and Chem. Corp., seuls propriétaires, 135 avenue Columbus, Boston.

La brochurette Cuticura de 32 pages, gratis, par la poste, est un guide enseignant les meilleurs soins et traitements à donner à la peau et au cuir chevelu. 1

Gratis — Montre en or et Bague GRATIS
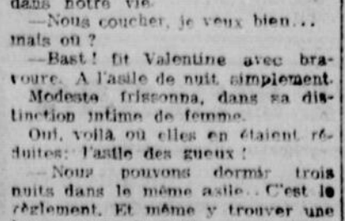
Montre à mouvement américain, boîtier plaqué en or, garanti pour bien tenir l'heure, semblable en apparence à une montre en or solide garantie pour 25 ans, aussi bague plaquée en or, avec pierre étincelante, toutes deux gratis en vendant seulement 24 nouveautés de boutteries à 10c chaque. Ecrivez pour les boutteries. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons la montre et la bague. Friend Soap Co. Dépt. 153, Boston, Mass. 236. jno

LES SOCIETES COOPERATIVES

M. MONK AFFIRME QUE SON PROJET DE LOI EST DANS L'INTERET DE LA CLASSE OUVRIERE. —UN INCIDENT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 22 — Le comité des banques et du commerce, ce matin, a continué l'étude du bill de M. Monk concernant les sociétés coopératives. M. Gervais, député de St-Jacques, croit ue le bill accorde des privilèges dangereux à des sociétés qui ne donneront pas grande garantie au public pour les capitaux qu'il placera dans ces entreprises.

M. Trowern, secrétaire des marchands de gros de Toronto, s'oppose aussi au bill et demande des renseignements en termes qui ne plaisent pas à M. Monk. Cet homme, dit le député de Jacques-Cartier, m'a accusé de vouloir faire passer ce bill seulement dans le but de former une compagnie avec de l'argent de riches capitalistes anglais. Cette rumeur, répandue dans le public est ridicule. "Il y a sept ans, dit M. Monk, que je travaille pour obtenir cette loi, simplement dans l'intérêt de la classe ouvrière."

M. Monk se plaint de l'audace de certains témoins qui veulent dicter leurs opinions aux membres des comités du parlement, tandis qu'ils ne sont convoqués que pour fournir des renseignements, rien de plus.

L'honorable M. Fielding appuie M. Monk. L'incident est clos, et M. Trowern reprend son siège.

M. Gervais, continuant la discussion, dit que le bill accorde des chartes à des personnes non responsables. Ainsi sept personnes avec $1 chacune pourront, en vertu de ce bill, fonder une banque coopérative. Le principe de ce projet de loi est mauvgis.

M. Monk dit que seuls les membres de la société pourront faire des opérations avec la société.

L'étude du bill est continuée, article par article.

PIANO PRATTE

Si vous avez besoin d'un piano, n'achetez nulle part avant d'avoir visité la nouvelle fabrique de pianos Pratte, No 3502 Boulevard St-Laurent, ou de demander ses catalogues illustrés. En vous adressant directement à cette maison, vous vous épargnerez le désagrément de vous faire importuner par les agents et vous aurez à meilleur marché un instrument supérieur. 304-1

EXPLICATIONS DE M. MACDONALD

LE DIRECTEUR DU "GLOBE" RACONTE COMMENT IL A DISCUTE LA CONDUITE DE L'HONORABLE M. FOSETR

TORONTO, 23. — La journée d'hier s'est passée au Palais, en lecture des témoignages donnés à l'enquête sur les assurances, et un interrogatoire serré du révérend Macdonald, directeur du "Globe", accusé de libelle par l'honorable George Eulas Foster, député de Toronto-Nord.

Dans l'opinion du témoin, le placement des fonds d'assurances appartenait au domaine de la discussion publique plusieurs mois avant la nomination de la commission d'enquête sur les assurances. Il rappelle le discours de M. Foster (1er octobre) qui constituait une attaque violente contre lui. M. Macdonald n'avait jamais parlé jusqu'alors de l'immixion de l'ex-ministre des Finances dans les transactions de l'Ordre Indépendant des Forestiers; mais, le 10 octobre, répondant à M. Foster, il toucha tout particulièrement le marché de la rivière au Cygne. M. Foster ne s'en formalisa pas. Le 30 octobre, M. Macdonald commenta, à l'assemblée d'Orillia, le rapport de la commission royale d'enquête sur l'administration des assurances. Il avait fait son de croire que la preuve produite aux séances de la commission était fondée, et ses commentaires n'étaient aucunement entachés de parti-pris contre son adversaire politique. Il ajoute que son discours comportait simplement une question de morale civique.

Après lecture du témoignage de Sir John Boyd, témoignage donné à l'enquête de la commission, M. Foster déposa sa contre-preuve. Il raconta sa vie politique et ses relations avec la Union Trust.

Le docteur Oronhyatekha, chef suprême de l'O. I. F., et le docteur Montague, lui demandèrent peu après la fondation de la Union Trust, de s'intéresser avec eux et le colonel McGillivray dans des entreprises immobilières de l'ouest canadien. Il répliqua qu'il n'avait pas d'argent, mais on lui assura que les sommes nécessaires seraient empruntées à L'O. I. F. M Foster a répété ce qui a déjà été dit quant aux transactions.

LA COMMISSION DES PONTS DE PEAGE

L'enquête de la commission des ponts de péage se continuera à Terrebonne samedi, dans l'avant-midi, et à Sainte-Rose, dans l'après-midi

Parmi les hpersonnes présentes se trouveront MM. C. A. Wilson, député de Laval, au Parlement fédéral Jean Prévost, député de Terrebonne; J. W. Lévesque, député de Laval ; P. A. Séguin, député de l'Assomption, puis les maires du village et de la paroisse de Terrebonne, de Lachenaie, de Saint-Henri de Mascouche, de Saint-François de Sales, de Sainte-Anne des Plaines et de St-Lin.

Hunyadi János
Eau Laxative Naturelle
Recommandée par les médecins. Refusez les substitutions.
Le meilleur remède contre la CONSTIPATION

Crême à la Glace
MM. les marchands-détaillants de crême à la glace qui désirent traiter avec nous pour la saison d'été, sont priés de bien vouloir prendre connaissance de la proposition que nous avons à leur faire à ce propos.
Notre représentant se tiendra à leur disposition à notre kiosque au square Dorchester, durant tout le mois de février.
Ou téléphonez Main 7476
Imperial Ice Cream Company
21-23

Pour les Maux de Tête
causés par l'estomac malade, l'irrégularité de la bile, l'inactivité des intestins, l'épuisement nerveux ou le surmenage, le remède le plus sûr et le meilleur, ce sont les
PILULES BEECHAM
En vente partout. En boîtes de 25 cents.

Guérit Dyspepsie, Faiblesse, Anémie.

Donne Santé, Force, Vigueur.
BOIVIN, WILSON & CIE, MONTREAL.
Seuls Agents pour l'Amérique.
EASTERN DRUG CO.,
Agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A. 67

BLACK KNIGHT
POLI A POELE
Regardez quelle grande quantité de poli à poêle "Black Knight" vous avez pour 10c.
Non pas aucune de vos petites boîtes mesquines de poudre fine (qu'on doit mélanger avec de l'eau) ou encore un morceau durci (qu'on doit râper) — mais une grosse boîte d'une pâte d'un noir de charbon qu'on applique facilement et qui se change en un poli brillant et durable après quelques coups de brosse.
Vous avez certainement pour la valeur de 10c du meilleur poli à poêle dans les grandes boîtes de 10c de "Black Knight".
Envoyez-nous 10c pour une grande boîte expédiée franco si votre marchand n'a pas le "Black Knight".
THE F. F. DALLEY CO., Limited, Hamilton, Ont.
Fabricants du fameux Poli à Chaussures "2 dans 1" 1

ELECTRO BALM GUERIT L'ECZEMA
Ainsi que les hémorroides, brûlures, échaudures, plaies, gerçures aux mains et au visage. Ecrivez pour avoir un échantillon et un petit livre de témoignages, 50c la boîte chez tous les marchands ou de The Electric Bean Chemical Co., Limited, Ottawa. 230-mer-jno

Le Secret de la Beauté du Teint et de la Peau

Se trouve dans des milliers de cas, dans l'emploi judicieux du Lait des Dames Romaines
Surnommée "Nourriture de la Peau".
Une bouteille d'essai gratis
Pour prouver qu'employé suivant la direction il fait infailliblement disparaître et guérit pour toujours, les boutons à tête noire, les Pustules, les Rides, le masque, les Rousseurs, Rougeur du Nez, taches jaunâtres, la peau huileuse ou farineuse, les éruptions, irritations, ainsi que les démangeaisons de la peau. Employé à la place des poudres et des eaux de toilette, il blanchit, velouta et parfume la peau d'une façon exquise et il rend le teint clair et couleur de rose puis au lieu d'endommager la peau et ne faire seulement que la couvrir ou la farder comme font toutes les poudres de toilette, il la nourrit, la tonifie et lui redonne toute sa souplesse, son velouté et sa fraîcheur de jeunesse. Pour les hommes il est sans rival pour calmer les feux du rasoir. —Essayez-le gratis. Envoyez-nous vos noms et adresses en y ajoutant 10c pour frais de poste et emballage et nous vous enverrons une bouteille suffisante pour prouver son efficacité. Adressez Cooper & Co., Dépt. 64 Montréal.
En vente dans toutes les pharmacies du monde à 50c la bouteille qui peut durer trois mois en s'en servant tous les jours. mr-jno

Les Pastilles Pour la Toux de PATERSON
Cette Forme
Le moyen la plus prompt et le plus agréable de vous débarasser d'une toux; le moyen le plus sûr de garder votre gorge en bonne condition et votre voix claire ; en outre, délicieuses au goût. Cinq centins pour une Boîte Rouge-et-Jaune pleine. Les Médecins approuvent
La Guerison aux Bonbons
Fabriquées par Paterson de Brantford
Nous sommes généralement ainsi: plus humiliés d'un service qu'on nous rend, que d'une offense qu'on nous fait. X.

LES HOMMES D'AFFAIRES ANNONCENT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

LES TABLETTES Pap-Sag
ENVOI GRATIS D'UN ECHANTILLON
GUERISSENT LA DYSPEPSIE
Les Tablettes Pap-Sag sont uniques au monde pour guérir infailliblement la Dyspepsie, les maladies de l'Estomac, Gastrite, Dilatation, Pituite, Indigestion, Enterite.
En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées sur réception du prix.
50c UNE BOITE: $2.50 SIX BOITES
ADRESSER: COMPAGNIE PAP-SAG MONTREAL

Feuilleton de la "Patrie"

"La Goutte de Sang"

PAR JULES MARY.

(Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.)

88 (Suite)

Elles restèrent silencieuses. Reposées par une journée de tranquille travail à la Maison de refuge, elles allaient un peu au hasard. La nuit était tout à fait venue.

—Il faut aller nous coucher... Demain, tu verras, ce sera du soleil dans notre vie.

—Nous coucher, je veux bien... mais où ?

—Bast ! fit Valentine avec bravoure. A l'asile de nuit simplement.

Modeste frissonna, dans sa distinction intime de femme.

Oui, voilà où elles en étaient réduites: l'asile des gueux !

—Nous pouvons dormir trois nuits dans le même asile. C'est le règlement. Et même y trouver une bonne soupe, le matin, avant d'être mises dehors et une autre bonne soupe le soir, lorsque nous rentrerons. Dans l'intervalle, ainsi reconfortées, nous chercherons, et tu verras, je suis sûre, cette fois, nous trouverons.

—Dépêchons-nous, les asiles ferment à neuf heures.

Le hasard de leurs courses les avait amenées boulevard de Vaugirard.

Là, une œuvre de l'hospitalité de nuit, ouverte à six heures, fermée à neuf heures.

Il était près de neuf heures. Peut-être même étaient-elles sonnées.

Deux gardiens de la paix se promenaient lentement sur le trottoir d'en face.

Elles sonnèrent, timidement. On ne répondit pas tout de suite. Elles sonnèrent une seconde fois, en échangeant, sans un mot, un regard navré.

Du bruit. Des pas. La porte s'ouvre. Il était temps, neuf heures sonnaient.

Une voix dit :

—Paraît que vous attendiez la dernière minute ?...

—Avez-vous encore de la place pour nous, ce soir ?

—Entrez, on va voir...

Elles passèrent sous la lanterne grillée, pénétrèrent dans un couloir où elles se virent en compagnie d'une vingtaine de femmes, en quête d'un lit, comme elles-mêmes, épaves de toutes leurs vies, de toutes les malchances et de toutes les misères, les unes vêtues de robes fanées et prétentieuses, les autres sales d'autres simples et propres, toutes fatiguées et tristes.

Dans le couloir, avant de permettre l'entrée définitive, l'entrée dans ce Paradis d'une nuit, une employée demandait, interrogeant chaque visiteuse :

—Combien de nuits ? Vous savez que vous n'avez droit qu'à trois ?

Deux furent renvoyées. On manquait de lit.

—C'est la première fois que nous venons ! dit Modeste... Ne nous renvoyez pas.

—Passez !

Elles étaient sauvées. Elles ne couchèrent pas dehors, aux prises avec toutes les rencontres, en butte à toutes les rafles de la police.

Au fond de la cour, le contrôle. Il fallait bien vérifier si l'on ne se trouvait pas en présence d'habituées, volant par métier la place des autres. Et l'on y recevait le numéro d'ordre qui permettait d'entrer dans le dortoir, après une visite au lavabo, à la douche et à la salle où se désinfectaient les vêtements. Enfin, le dortoir!! Le dortoir divisé en deux dans sa longueur, coupé de lits côte à côte, chauffé par un grand poêle au milieu avec un tonneau plein d'eau autour duquel pendaient de petits tuyaux en os qui servaient à boire par aspiration. Les lits, en bois, étaient garnis de matelas, traversins et oreillers en varech, de gros draps et de sombres couvertures. Il y avait plusieurs dortoirs de ce genre, au mur desquels était accroché, jadis, un crucifix, comme pour rappeler aux hommes qui souffraient le souvenir de celui qui avait souffert pour les hommes. On a enlevé le crucifix dans quelques maisons. On y a laissé la misère.

Avant le coucher on distribua quelque nourriture, de la soupe pour celles qui en voulaient, du pain et une saucisse pour d'autres, même un peu de vin.

Modeste et Valetine n'avaient pas faim. Elles étaient mortes de fatigue.

Aussitôt dans leur lit — elles avaient des lits voisins —elles s'endormirent.

Elles dormirent jusqu'au réveil du lendemain. A six heures ; firent leur toilette, profitèrent du déjeuner sommaire qui leur fut donné, et se dirigèrent vers les Halles.

C'était une idée de Modeste. Il y avait tant d'agitations autour des Halles, tant de travail, tant de fièvre. Il leur arriverait bien quelque aubaine. Elles rôdèrent autour des étalages et, en fin de compte, rabrouées ici, recueillies là, injuriées aussi, elles avaient gagné deux ou trois francs à la fin de la journée et elles avaient mangé.

—Nous avons encore deux nuits boulevard de Vaugirard. Allons nous coucher et gardons notre argent. Deux journées comme celle-ci et nous pourrons aller vivre et habiter au refuge de la rue Guy - Patin... Et là, on nous procurera de l'ouvrage... on me l'a dit...

—Puisque nous sommes riches, allons prendre le train...

Se tenant par le bras, elles suivirent la rue des Halles jusqu'au boulevard de Sébastopol. Il était huit heures. Le temps qui s'était maintenu au beau dans le courant de la journée, avait changé brusquement. Une pluie fine et froide tombait. Elles étaient sans parapluie. Elles se réfugièrent sous une porte cochère, attendirent et, la pluie ne cessant pas, reprirent leur chemin. L'heure s'écoulait et elles avaient peur de manquer l'entrée de l'asile. Le boulevard était presque désert. Les passants se hâtaient pour éviter l'ondée. Beaucoup, surpris comme elles, avaient été chercher refuge sous le porche du théâtre du Châtelet.

Au moment où elles arrivèrent sur le quai, elles entendirent un bruit de pas précipités, puis des cris aigus, des appels, des coups de sifflet, toute une débandade, çà et là, des femmes qui s'enfuyaient, qui protestaient, qui demandaient protection à des hommes.

Valentine et Modeste regardèrent.

Elles étaient innocentes. Elles ne connaissaient pas certains petits drames odieux des grandes villes, ces coups de filet du service des mœurs.

Brutalement, les filles étaient empoignées par des hommes et emmenées, malgré leur résistance, malgré leurs injures et les coups qu'elles donnaient.

—Que se passe-t-il donc ? demanda Modeste.

Elle n'eut pas le temps de s'en rendre compte. Elle se sentit saisir elle-même par le bras, se retourna et vit un homme qui, de l'autre main, serrait le bras de Valentine et essayait de les entraîner toutes deux.

—Qu'est-ce que vous voulez, monsieur ?

—Venez, mes belles, suivez-moi... Vous vous expliquerez au poste...

—Nous n'avons rien fait, monsieur, et nous sommes d'honnêtes filles... Nous ne vous suivrons pas... Laissez-nous !...

Elles se débattirent furieusement. L'agent serra plus fort. Elles crièrent :

—Au secours ! au secours !

Un homme passa, s'arrêta auprès de ce groupe et se mit à ricaner.

—Hé ! hé ! on devait vous pincer tôt ou tard, mes belles... Je vous connais...

Elles regardèrent cet homme et frémirent en le reconnaissant.

C'était le placeur Matagrin... Elles se virent perdues... Il se vengeait ou bien suivait à la lettre le plan qu'il s'était tracé, celui de réduire les jeunes filles à la misère.

Heure par heure elles avaient été surveillées depuis leur départ de la rue de Lancry. Elles se croyaient libres. Elles étaient esclaves.

— Je les connais, dit l'homme ... Voleuses et vagabondes...

Il donna sa carte à l'agent et ajouta :

— Si vous avez besoin de renseignements, venez me voir, je suis là pour un coup.

Il s'éloigna en continuant de rire, avec un regard cruel sur les pauvrettes.

Oui, perdues, bien perdues...

Pourtant, elles résistaient encore, et de toutes leurs forces, avec une rage que centuplait leur épouvante des choses inconnues et terribles qu'elles prévoyaient d'instinct. Un attroupement se forme sous la pluie. Des gens ont pitié. D'autres rient.

Tout à coup, une automobile file le long du trottoir dans la direction du quai.

Valentine a vu, sous la lueur du bec de gaz, l'homme qui s'y trouve... elle a reconnu, dans cette vision qui fut rapide comme un éclair, ce visage énergique mais triste, pâli, et soucieux... le visage de celui à qui elle pense, dans le secret de son cœur... dont le souvenir la soutient et la réconforte parmi tant de déboires...

(A suivre)

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

LA HAUTE BANQUE DE LONDRES ET LE IRON-COAL MERGER
LA HAUSSE DU NOVA-SCOTIA STEEL ET DU NEW-QUEBEC

LA MATINEE A LA BOURSE

Contrairement aux prévisions générales des grandes maisons de New-York, les valeurs ont descendu ce matin la côte de Wall Street.

Le marché après une ouverture à la hausse et malgré les achats de Londres, ont subi un fléchissement. Cette fois, il n'y a pas à se le dissimuler, les professionnels sont nettement pessimistes. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que ce pessimisme ne se base sur rien de précis. On parle de faiblesse générale, comme certains médecins vous parlent d'anémie quand leurs malades s'en vont doucement, sans qu'ils sachent ni comment ni pourquoi.

A noter cependant que la maison Head est très optimiste; elle déclare nettement que le marché va reprendre en hausse dès demain et que certaines valeurs vont monter de dix points sans réaction.

Que les prévisions de M. Head se réalisent, et surtout celles de M. West, son associé, qui parle en son nom aux journalistes qui le lui demandent par télégraphe, son avis sur la position du marché américain.

A Montréal, malgré le fléchissement des valeurs sur le marché de New-York, nous avons eu une séance très satisfaisante : en hausse et active, Le Nova-Scotia, sur la continuation des achats du groupe Forget, a continuée à monter. Son avance, ce matin, se chiffre par 3-4 après une ouverture déjà en hausse sur hier de 1-4. A la fermeture, le midi, la dernière transaction s'est effectuée à 82 3-4, et le cours de la demande était de 83.

On prévoit que cette valeur atteindra 85 avant la fin du mois et le pair avant mai.

Les minoteries ont continué d'attirer l'attention : le Ogilvie à 142 1-8 et le Lake of the Woods à 150 1-2 X. D., de 1 1-2. L'opinion générale est que le Lake of the Woods atteindra le cours de 200 avant octobre.

Le Steel s'est maintenu à 71, le Power a monté à 134 1-4, et le Switch s'est vendu à 106 1-2.

Au tableau des Hors-Liste, le New Québec a continué son mouvement de hausse. L'avance de ce matin est de 1-4, la dernière transaction s'étant effectuée à 33.

BANQUE DE QUEBEC

On annonce que la Banque de Québec ouvrira fin-mars une succursale à Winnipeg. Déjà des bureaux temporaires ont été retenus.

Un courtier en immeuble a été chargé par la Banque de choisir un emplacement convenable à l'immeuble qui sera construit.

Depuis quelques mois trois banques ont ouvert des succursales à Winnipeg, savoir: Sterling, Standard et Québec. Presque toutes les banques du Dominion ont maintenant des succursales chez la Reine de l'Ouest dont le développement énorme la rapproche chaque jour davantage de Chicago, la Reine de l'Ouest américain, dont elle sera bientôt la rivale.

D'ici peu la Metropolitan Bank ouvrira aussi une succursale à Winnipeg. Il ne reste plus qu'à fixer l'emplacement convenable à la banque.

CALUMET & HECLA

Le Calumet & Hécla a déclaré à midi son dividende trimestriel régulier de $8.00 par action. Ce dividende est exigible le 24 mars aux actionnaires inscrits le 24 février.

LA SITUATION A BUTTE

BUTTE (Montana) 23 — A moins de quelque complication imprévue, le danger créé par la grève des mécaniciens semble écarté. Le travail en effet a repris dans la mine Léonard ce matin. Demain le travail reprendra vraisemblablement dans plusieurs autres mines importantes.

CENTRAL LEATHER

Le Central Leather a déclaré ce matin son dividende trimestriel régulier de 1 3-4 p. c. Ce dividende est payable le premier avril.

CANADIAN RUBBER

M.A.D.Thornton a été élu directeur de la Canadian Rubber Co., en remplacement de M. C. C. Vallantyne.

B. N. A. BANK

La British North America Bank, a ouvert une succursale à Waldron, Saskatchewan.

NOUVEAUX AGENTS DE CHANGE

MM. J. H. Carsley et J. G. Henderson ont été élus, ce matin, membres de la Bourse de Montréal.

DIVIDENDE DE LA ROYAL BANK

Hier après-midi a eu lieu une réunion des directeurs de la Royal Bank au cours de laquelle, le dividende trimestriel régulier de 2 3-4 p.c. a été déclaré, soit 11 p.c. pour le dividende annuel.

Le dividende trimestriel est exigible le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

MARCHE DE NEW-YORK

NEW-YORK, 23 — Après une ouverture très en hausse sur laquelle presque toutes les valeurs prirent une appréciable avance, un fléchissement se produisit par suite des réalisations des professionnels.

Le sentiment général semble devoir ce matin favoriser la baisse, sur le parquet de la Bourse.

Le Reading a accaparé l'attention. Cette valeur s'est vendue à Londres, avant l'ouverture à 172 1-2, mais à New-York et après la première heure, elle recula jusqu'à 170. Cependant la demande a constamment répondu à l'offre et l'on considère comme très bonne la position actuelle du Reading.

Le American Tel. & Tel. a été aussi un des points de mire de la liste : les achats sur cette valeur ont été principalement effectués par la maison Content & Co.

Le Central Leather a été exceptionnellement faible.

Londres n'a été que modérément acheteur du U. S. Steel Com. et de quelques autres leaders internationaux. Les achats pour Londres ont atteint 15,000 titres en tout.

Quelques valeurs industrielles et quelques chemins de fer en vue ont été vendus pour le compte de maisons de Boston. Ces rélisations ont aggravé la faiblesse du marché.

A midi et demie le marché ne donne pas de signe de vigueur et rien ne permet de prévoir une reprise d'ici la fermeture.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 23 Février 1910

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Am. Asbes'	33	32¼	Wind'orHt	120	
do prfd	97¼	96½	Banks—		
Bell Tel Co	148		B N A	150	
E C P A A.			Commerce		
do B.			Dominion		
Can Conv.	46	44	East Town	161	160
Can C Rub	100½	99	Hamilton		
do prfd			Hochelaga		
Can Pacif.	180½	180½	Imperial		
Crown Re.	3.85	3.75	Merchants	178	176
Det El Ry.	64	63½	Molsons	209½	207
D Coal Co.	83½	83¼	Montreal		254
do prfd		115	Nationale		
D I St'l Co	70½	70½	N Brunswi		
do prfd	135½	135¼	Nova Scoti		
F.N. Burt.			Ottawa		210
do prfd			Quebec	125	124½
DeluthSup	69	68¼	Royal	231	
Half El Ry	124		Standard		
Havana El			Toronto		
Ill Trac Pd	92	91½	Union		142
IntC Coke			Cottons—		
IntP'tC'nt			Can C C Co		
L of W'sCo	150½	150	D Textile C		
do prfd			D Text Pfd		
LaurPaper	132	129	Montreal		
do prfd			Bonds—		
MackayCo			Bell Teleph		
do prfd	76½	75¾	Can C Cot.	100½	100
Mex L & P		73¼	CanCon		
do prfd			Can C Rub	100	
Minn St P'l	142½	142	Cable		
Mt L H P'r	134	133½	Dom. Coal.	99	98½
Mont StRy	224½	224	Dom. Cot.	104	
New St Ry			Dom I & S	96	95½
Mt L & Mg			Hali Tram		100
M Iset'l Wk	106½	106½	Hav El E'c		
do prfd	120	109	Keew' Mill		104
MtT ghCo	152½	149	L ofWoods		
Nipissing	11	10	Laur Paper		
Nor'nOhio			Mex El Co	83½	82½
N S S'l Coal	82½	82½	Mex L & P		
do prfd	115	125	Mt L H & P	101	
O'g'v M Co	142½	142	Mt Str't Ry		
do prfd			M't Wareh		
Ott'wa L P			Ogilvie M'l		112
PenmanLt	63½	63	do Ser B		112
do prfd			Porto Rico		82
Porto Rico	37½	37	Price Bros		
Quebec Ry			Quebec Ry		
do prfd			Rio de Jan		
R & O Nav.	86	85	Sao Paulo		
R J L & P C	91½	91½	St John Ry		
Sao Paulo			Tex't Ser A		
Shaw W P	103½	103	do B		98
Toledo "	11		do C	97	96
Toronto"		121	do D		96
Tri C'y Pfd			Tor York R		
Twin Prfd	115	114	West India		
W India Pd			Winni Elec		101
Win'pegp	178½		Wind'r Ht		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Power—50 à 134, 150 à 134 1-8, 5 à 134 1-4.
Shawinigan—100 à 103 1-2.
Telephone—2 à 147 1-2, 1 à 147.
Illinois Pr—2 à 91 1-2, 1 à 92 1-4.
Pacific—100 à 180 3-4, 25 à 181.
Ottawa L. & P.—2 à 110.
Soo Com.—50 à 142 1-2, 20 à 142 3-4, 25 à 142 1-2, 50 à 142 1-4.
Détroit—15 à 64, 25 à 63 1-2.
Street Ry—5 à 224 3-4.
Halifax—10 à 124.
Switch Com.—35 à 106 1-2, 25 à 106 3-8, 40 à 106 1-2, 300 à 106 3-8, 75 à 106 1-4.
Iron Com.—10 à 71, 75 à 70 1-2, 50 à 70 3-8.
Crown Res.—750 à 3.70, 500 à 3.74, 30 jours, 500 à 3.75.
Ogilvie—25 à 142 1-8.
Scotia—120 à 82, 25 à 82 1-8, 5 à 82 1-4, 525 à 82 1-2, 25 à 82 3-4, 25 à 82 1-2, 25 à 82 3-4.
Asbestos Pfd—50 à 97 1-4.
Iron Pfd—75 à 135 1-2.
Dom. Coal—25 à 84 1-8, 25 à 83 1-2.
Intercolonial Coal Com—35 à 60.
Penman's—10 à 63 1-2, 25 à 63.
Asbestos—50 à 33 1-4.
Woods Com.—50 à 150.
Union Bk—6 à 142 1-2.
Iron Bds—$1000 à 95 3-4.
Textile Bds—$500 à 97A, $7000 à 96C

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Iron—15 à 71, 25 à 71 1-4, 125 à 71, 50 à 71, 75 à 71.
Mo. Street—100 à 223, 5 à 223 1-2, 50 à 224, 25 à 224 1-2, 25 à 224 1-2, 50 à 225, 25 à 224 1-2, 15 à 225, 25 à 224 1-2, 15 à 225, 100 à 225, 50 à 224 1-2, 10 à 225, 25 à 225, 25 à 225, 25 à 225, 5 à 225, 25 à 225, 25 à 225, 50 à 225, 138 à 225, 25 à 224 7-8.
Mo. Power—75 à 134, 75 à 134 1-4, 25 à 134 1-4, 25 à 134, 50 à 134, 25 à 134, 25 à 134.
Scotia—50 à 81 7-8, 25 à 81 3-4, 85 à 82, 25 à 82, 25 à 81 7-8, 25 à 82.
Switch—10 à 106 1-4, 85 à 106 1-2, 25 à 106 1-2, 25 à 106 1-2, 25 à 107, 50 à 106 1-2, 25 à 107 1-2, 25 à 106 5-8, 25 à 106 5-8.
Asbestos—25 à 33 1-4, 600 à 33 1-8, 25 à 33 1-8, 25 à 33, 25 à 33, 50 à 33 13 à 33 1-8, 50 à 33.
L. Wood—100 à 151.
Illinois—25 à 91 3-4, 1 à 93.
Shawinigan—25 à 103, 25 à 103, 25 à 103, 15 à 103.
Twin City—50 à 113 3-4.
Rich. & Ont.—26 à 85.
Iron Pf.—25 à 135 1-2, 30 à 135 1-2, 25 à 135 1-2.
Mackay—10 à 89.
Bell Tel.—1 à 147, 50 à 147, 4 à 147 1-2, 1 à 147 1-2, 10 à 147 1-2.
Dom. Coal—25 à 83 1-2.
Porto Rico—25 à 38 1-2, 25 à 38 1-2.
Quebec Bk.—10 à 124.

HORS LISTE

W. P. O'Brien, courtier, 57 Saint-François-Xavier, nous fournit le rapport suivant :

Cement Pfd.—25 à 85 1-4, 25 à 85 1-2, 5.76 à 86, 10 à 86 1-4, 15 1-2 à 86, 365 à 86 3-4, 25 à 86 3-8.
New Quebec—80 à 33, 50 à 32 3-4, 1 à 32 1-2, 100 à 33.
Cement Com.—81 1-4 à 20 3-4, 575 à 21, 3 à 20 3-4, 31 1-2 à 21, 1-4 à 21 1-4.
C... Common—10 à 68 5-8.
Quebec Bonds—3000 à 82, 500 à 82 1-2.
Asbestos Bonds—35,000 à 88.
La Rose—100 à 4.50, 35 à 4.60.

MARCHE DE LONDRES

LONDRES, 23—Une grève sévit à Philadelphie qui menace de prendre une tournure très sérieuse. Les troupes ont été mobilisées: il y a lieu de prévoir la grève générale.

L'Allemagne a pris des mesures d'exclusion contre le Standard Oil. —Les valeurs américaines sont fermes; le Reading et le A.C.P., sont forts.

La liquidation commence aujourd'hui. Les opérations sont portées au compte nouveau.

Le marché est tranquille: on s'attend à une crise politique à brève échéance.

UNE BAISSE A PREVOIR

Il ne s'est pas produit encore de support du Colorado Fuel. Dans ces conditions, et aussitôt que les ventes vont commencer, un brusque coup de baisse est à prévoir.

On sait en effet, que dans la nuit de lundi à mardi, les entrepôts de la compagnie à Minnequa, près de Pueblo, ont été détruits par le feu. Les approvisionnements de charbon ainsi détruits sont évalués à $1,000,000.

La compagnie peut être couverte par des assurances, mais jusqu'ici, la chose n'est pas établie et une perte de cette importance est susceptible de gêner considérablement son fonctionnement.

BOURSE DE NEW-YORK

Ces cours nous sont fournis par Bruneau & Dupuis, 4 rue Hôpital.

Noms des valeurs.	Ouv. Ouverture	Midi Midi
Am. Beet Sugar	38 3-4	38 1-4
Amal. Copper xd.	76 5-8	75 7-8
Am. Amer. Loco. com	51	50 1-2
Am. Sm. & R. Co.	84	83 1-4
Am. Car Foundry	62 1-2	61 7-8
Am. Woolen	37 7-8	38
Anaconda Min. Co.	49 3-4	49 3-8
Atch. Top. & S. Fe.	115 3-4	115 1-2
Baltimore & Ohio	112	111 1-2
Brooklyn Rap. T.	73 3-8	73 5-8
Cen. Leather f.	41 5-8	40 1-8
Chicago Gt. West.	31 1-2	31 1-2
Ches. & Ohio	83 5-8	83 5-8
Chicago and N. W.	157	157 1-4
C. Mil. & St. Paul	145 3-4	145 1-2
Colorado Southern	61 2	61 3-4
Cons. Gas N. Y.	145 5-8	145
Col. Fuel & Iron	39 1-4	39
Del. & Hudson	176	176
Den. & Rio G.	41	40 3-4
G. Nor. Ry., pref.	136 3-4	136 1-4
Interboro	22	21 5-8
Interboro, pref.	56	55
Ill. Cent.	142 1-2	142 1-2
Kansas City Sou.	38	38
Kan. & Tex., com.	43 3-8	43 3-8
Lou. & Nash.	151 1-2	152
Missouri Pacific	71	71
M.S.P. & S.S.M.	142 3-4	142 3-4
N.Y. Cen. & Hud.	122	122
Erie Railroad	29 1-8	29 3-8
Erie Railroad, 1 pr.	46 1-2	46 1-2
N.Y. Ont. & West.	101 1-2	101 1-2
Northern Pacific	136 5-8	136
Pacific Mail	32 1-8	32
Penn. R. R.	133 1-4	133 1-4
Press'd. Steel, com.	42 1-2	42 1-2
People's Gas	110 1-2	110 1-4
Phila. & Read.	170	170 1-4
Rock Island	49 1-4	49 5-8
Ry. Steel Spring	39	39
Southern Ry., com.	28 3-4	28 7-8
Southern Pacific	125 3-4	125 3-4
Sloss Sheffield	76 3-4	75 3-4
Texas Pacific	30 1-2	30 1-2
Twin City	114	114
U. S. Steel, com.	80 1-4	80 1-4
U. S. Steel, pref.	119 3-4	119 3-4
U. S. Rub., com.	45 1-2	44 3-4
Union P., com.	187 1-8	186 1-2
Union P., pref.	101 1-2	101 1-2
Wabash	21 1-2	21 1-2
Wabash, pref.	47 1-2	46 3-4
West Union Tel.	76	73 1-4
Wis. Con., com.	49 3-4	49 3-4

LE CURB

NEW-YORK, 23. — Bailey offert, 12; Buffalo, 2 à 1-2; Butte, 24 à 25; British, 6 3-4 à 7; Boston, 19 à 1-2; Central, 21 à 22; Marconi, 1 1-2 à 2; Ely, 7 à 9; Davis, 3 1-4 à 1-2; Dominion, 2 à 5; Ely Cent., 1 1-2 à 9-16; Ely Cons., 7-8 à 15-16; Foster, 20 à 26; Creek, 4 à 8; National, 4 1-2 à 5-8; Daisy, 7 à 8; Gold. Cons., 7 9-16 à 11-16; Mechan offert, 23; Giroux, 9 7-8 à 10; Greene, 9 3-4 à 10; Kerr, 9 5-16 à 3-8; Edward 1-2 à 5-8; Rose, 4 1-2 à 9-16; McKinley 80 à 85; Miami, 23 3-4 à 24; Nipissing, 10 1-4 à 3-8; Nevada, 22 1-2 à 5-8; Ohio, 4 à 1-4; Rawhide, 16 à 18; Ray Cent., 3 5-16 à 3-8; Ray Cons., 21 1-2 à 22; Leaf, 10 à 12; Queen, 18 à 23; Oil, 616 à 625; Southern Iron, 21 à 23; pref. 25 à 53; Trethewey offert 1 3-4; United, 6 5-8 à 7.

BOSTON

BOSTON, 23:—

Allouez.—53 à 54.
Calumet & Hecla.—630 à 640.
Centennial.—26 à 27.
Copper Range.—77 à 1-2.
Royale.—22 à 23;
Mohawk.—65 à 66.
North Butte.—35 à 1-2.
Old Dominion.—44 à 45.
Osceola.—150 à 152.
Parrot.—20 à 21.
Shannon.—15 à 1-4.
Tamarack.—73 à 75.
Wolverine.—140 à 145.
Michigan.—6 1-4 à 7.
U. S. Mining & Smelting.—45 à 1-2.
U. S. Mining & Smelting. pref.—50 à 1.4.
Lasalle.—16 1-2 à 17.
Quincy.—88 à 89.
Utah Cons.—31 à 1-4.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, 23. — NY Equivalent—Consols 81 7-8; Anc. 10 1-4 et 49 7-8; Acp. 76 1-2; Atch. 115 5-8; Ak 103 3-4; B. & O. 112 1-8; pref., 93; Co. 83 3-4; Ca. 185 3-4 et 180 1-2; D 40 7-8; Dx. 79 3-4; Erie 29 1-8; Ef. 46 3-8; Ill. 142 1-4; K. 43 1-2; Kx 72 1-2; Ln. 151; Mxo pref., 61 3-4; N. 10 1 1-4; Np. 140 1-4 et 136 1-2; NYC. 125 et 121 3-4; Ow 45 1-2; Penna. 137 et 133 1-4; Rdg., 175 1-4 et 170 1-2; R. 50 5-8 et 49 1-4; Sr 29 1-2 et 28 3-4; pref 67 et 65 1-4; Sp. 129 1-8 et 125 5-8; St. 146; Up. 191 3-4 et 186 1-2; Us 82 7-8 et 80 5-8; Usq 123 1-4 et 120; Wz 48 1-2 et 47 1-8.

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.
Ce tableau nous est fourni par W. P. O'Brien, 57 rue St-François-Xavier.

	Ouv.	Hausse	Basse	Midi
BLE				
Mai	114	114 1-4	113 1-2	113 7-8
Juillet	105 1-4	105 5-8	105	105 3-8
MAIS				
Mai	66 1-4	66 1-4	65 5-8	65 5-8
Juillet	67 1-8	67 1-8	66 3-4	66 7-8
AVOINE				
Mai	47 1-8	47 1-8	46 7-8	47 1-8
PORC				
Mai	2390	2397	2385	2397
Juillet	2380	2397	2380	2395
LARD				
Mai	1290	1295	1285	1290
Juillet	1282	1290	1282	1290
COTELETTES				
Mai	1255	1262	1252	1262
Juillet	1257	1257	1255	1255

RECETTES DU DETROIT

Les recettes de janvier du Détroit accusent une augmentation de $29,167.

LA CANADIAN RUBBER

A une heure cet après-midi a eu lieu l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Canadien Consolidated Rubber.

Le rapport des opérations de la compagnie a été jugé très satisfaisant. Au cours de ses remarques, M. Lorne McGibbon, le président de la compagnie qui était au fauteuil, a signalé la très considérable augmentation des affaires durant l'année.

M. Lorne McGibbon a signalé la hausse croissante de la matière première, hausse déterminée par l'augmentation de la demande, plutôt que par la dimunition des récoltes congolaises ainsi qu'on l'a dit à tort, récemment.

Le même bureau a été réélu et des félicitations ont été votées à l'administration.

BOURSE AUX MINES

Les dernières cotations fournies à la PATRIE, par Fisher et Des Rosiers, courtiers, 91 rue Saint-François Xavier.

	Offre	Dem.
Beaver	32	32 1-4
Black Mines Con.	8 1-2	9
Chambers-Ferland	37	38
Cobalt Central	21 1-2	22
Cobalt Lake	17 1-2	18
City of Cobalt	38 1-2	39 1-4
Crown Reserve	3.71	3.80
Everett Lake	2	
Farah		22
Floyd	4 1-4	5
Foster	21	23
Green Meehan	8	8 1-2
Kerr Lake	9.25	9.30
La Rose	4.50	4.55
Little Nipissing	30	30 1-4
McKin.-Dar.-Sav.	83 1-2	85
Nipissing	10.25	10.30
Nova Scotia	36	38
Otisse	8	8 1-2
Peterson Lake	25 1-4	25 1-2
Silver Alliance	6	10
Silver Leaf	9 7-8	10 1-8
Silver Queen	19	21
Temiskaming	52	52 1-2
Tretheway	1.39 1-2	1.41
Union Pfc. Cobalt	4 1-4	4 3-8

VENTES

Cobalt Lake—500 à 18 1-4.
Silver Leaf—1000, 250 à 10.
Temiskaming—1000, 1000, 500, 500 à 52.
Floyd—500, 500 à 4 1-2.
Black—500, 500, 500, 500 à 82.
U.P.—5000, 5000, 5000, 5000, 5000 à 4 1-4 (30 jours).
St-Régis—10 à 102.00.
Freemans Ltd.—5, 5 à 142.50.

LES VALEURS

Ce qu'elles cotent et ce qu'elles rendent.

MONTREAL

	Cours.	Div.	Rend. P.C.
Bell Telephone	147	8	5.44
Can. Pac. Ry.	180	7	3.88
Dom. Coal com.	85	4	4.70
Do. pfd.	115	7	6.08
Dom. Textile Com.	72	5	6.94
Do. pfd.	102	7	6.86
Halifax Street	124	7	5.64
Montreal Street	225	10	4.44
Toronto Street	125	7	5.60
Twin City T. T. Co.	113	6	5.30
Illinois pfd.	92	6	6.52
Lake of Woods com.	151	6	3.97
Montreal Power	134	7	5.22
Mont. Telegraph	148	8	5.40
Montreal Cotton	132	8	6.06
Minn., St-Paul & Soo	142	6	4.22
Mackay com.	89	5	5.61
Do. pref.	77	4	5.19
Ogilvies pfd.	128	7	5.46
Do. com.	142	8	5.63
R. & O. Nav. Co.	85	5	5.88
Penman's Ltd.	63	4	6.34
Shawinigan W. & P. Co.	103	4	3.88
La Rose	4 5-8	8	8.69

NEW-YORK

	Cours.	Div.	Rend.
Amal. Copper	76	2	2.63
Amer. Smelters	83	4	4.81
Am. Sugar	125	7	5.60
Anaconda	50	8	4.00
Atchison	115	6	5.21
Can. Pacific Ry.	180	7	3.88
St-Paul	146	7	4.79
Louis. & Nash.	151	7	4.63
Gt. North. pfd.	137	7	5.10
Minn., St. Paul & Soo	142	7	4.92
N. Y. Central	122	5	4.09

LES BESTIAUX

ARRIVAGES DE LA MATINEE
400 boeufs.
500 moutons et agneaux.
140 cochons.
400 veaux.

COURS DU JOUR
Steers—4 1-2 à 6 1-4.
Vaches—3 1-2 à 5.
Taureaux—3 3-4 à 5.
Moutons—6 à 8.
Cochons—9 1-4 à 9 1-3.
Veaux—De $5.00 à $12.00, selon poids et qualité.

Le marché est actif, la demande est bonne. Une hausse de $2.00 s'est produite sur les veaux, qui commencent à arriver sur le marché. Malgré l'augmentation des arrivages, l'offre ne peut suffire à la demande, d'où la hausse.

LES FRUITS

Ces cours nous sont fournis par la maison Paterson, 167 rue McGill.

Oranges Californie, Navels, boîte	3.25
Oranges Californie, Navels, boîte	2.75
Oranges Valence, boîte	3.50
Oranges Mexicaines, boîtes	2.50
Oranges Mexicaines, boîte	2.30
Grape-fruit (Jamaïque), boîte	4.00
Oranges Valence, la boîte	3.75
Oranges Séville	2.25
Pommes Greening, Baldwin, Russets, No 1, le baril	4.00
No 2	3.25
Spys No	4.50
Figues 2 3-4 pcs., lb.	0.11
Figues 2 1-2, lb.	0.10
Figues, boîte	0.12
Figues en bourriches de 35 livres, environ	1.50
Bananes vertes, régime	0.00
Bananes Jumbos, crate	2.25
Bananes Jamaïque, régime	0.00
Noix de coco Marconi, le sac	0.00
Citrons Marconi, la boîte	2.75
Citrons Malaga, grande boîte	0.00
Citrons, Verdellis, la boîte	0.00
Dattes (New Hallowees)	4 3-4
Dattes Verdellis, la lb.	0.07
Dates nouvelles	0.07
Airelles (atocas) en boîte	2.50
Oignons, crate	1.00
Oignons Espagne, boîte	2.50
Oignons canadiens, 75 lbs au sac	1.25
Céleri Californie, boîte	5.75
Céleri canadien, doz.	0.00
Patates, baril	1.75

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS

Oeufs, coque	0.36	0.38
Oeufs selects, la douzaine	0.28	0.30
No 1, mirés	0.25	0.27

MIEL
Blanc, gâteaux, 14c à 15c.
Brun, 11 1-2c à 12 1-2c.
Blanc, extrait, 10 1-2c à 11c.
Sarrasin, 7c à 7 1-2c.

VOLAILLES
Dinde, lb., 19c à 21c.
No 1, 18c à 19c.
No 2, 17c à 18c.
Oies, lb., 10c à 14c.
Poulets, lb., 15c à 17c.
Chapon, 12c à 14c.
Canards, 16c à 18c.

LA HAUTE BANQUE ET LE MERGER

Cet après-midi aura lieu, à Toronto, une conférence entre M. H. Plummer et M. D. R. Woods, représentants de Iron-Coal, et Sir Edgar Spyer, de la grande maison de banque de Londres, qui détient presque toutes les obligations du Dominion Coal et du Dominion Iron.

A cette conférence seront agitées et mises au clair les questions les plus importantes ayant trait à la fusion des deux compagnies.

Le rapport des comptables - experts sera communiqué au représentant de la Haute-Banque londonienne.

Les repeésentants du Iron et du Coal lui feront l'exposé complet de la position respective des deux compagnies.

Nous croyons savoir qu'à l'issue de la conférence, M. Spyers s'engagera à lancer en Angleterre l'émission, ou tout au moins la plus forte partie de l'émission du Merger.

COTE A LONDRES

$7,500,000 d'actions ordinaires du Dominion Textiles ont été cotées hier à la Bourse de Londres.

HAVANA ELECTRIL

Les recettes de la semaine écoulée le 20 février, accusent pour le Havana Electric une augmentation de $1,992.

B. & O.

L'administration du B. & O. a refusé d'accéder aux réclamations de son personnel. Une grève est possible, car la question du relèvement des salaires est en jeu.

PENNSFLVANIA R.R.

On prévoit une augmentation du dividende du Pennsylvania R. R.

SUCCURSALE A WINNIPEG DE LA BANQUE DE MONTREAL

WINNIPEG, 23. — L'édifice de la succursale de la banque de Montréal, ici, coûtera plus de $1,500,000, et l'on prétend qu'il dépassera en beauté tout ce qui existe dans le genre, dans l'ouest canadien. Il sera comparable à l'édifice de la banque de Montréal, à Montréal.

SALAISON

Ce tableau nous est fourni par la Laing Packing & Provision Co., Ltd.

LARD EN BARIL
(Nouvellement empaqueté)

Lard pesant, Can. Short Cut, Mess. brl. 35-45 m.	00.00	29.00
Lard pesant, Can. Short Cut., Mess. 1-2 brl.	00.00	14.75
Lard pesant, Can. Short 1-2 baril	00.00 / 00.00	28.50 / 14.50
Dos, Canada Short Cut, Mess. brl. 45-55 mor.	00.00	33.00
Dos, Canada Short Cut, Mess. 1-2 brl.	00.00	16.50
Lard Clair, Canada, brl. (Porc gras très choisis, 20-35 mor.	00.00	28.50
Lard léger, clair, brl.	00.00	00.00
Lard pour fèvre, brl. (Petits morceaux, mais gras)	00.00	23.50
Lard de flanc, pesant brl.	00.00	29.00
Pickled Rolls, brl.	00.00	29.50
Lard pesant Brown Brand désossé, tout gras, brl. 25-35 morceaux	00.00	00.00
Lard clair, tout gras du dos, très pesant, brl 40-50 morceaux	32.50	00.00

BOEUF EN BARIL

Baril 100 lbs	$7.75
Boeuf extra :	
1-2 baril, 200 lbs	15.00
Tierçons, 300 lbs	22.00

SAINDOUX RAFFINEE CHOIX

Tierces, 375 lbs.	11 3-4c
Boites 50 lbs, Net (doublure parchemin)	11 7-8
Tinettes, 50 lbs Net, (Tinette limitée)	12
Seau de bois, 20 lbs., net	12 1-4c
Seau de ferblanc, 20 lbs. brut	11 1-2c
Caisses 10 lbs. Tins, 50 lbs en caisse (Bleu)	12c
Caisses 5 lbs. Tins, 60 livres en caisse (Bleu)	12 1-8c
Caisses 3 lbs. Tins, 60 livres en caisse (Bleu)	12 1-4c
Brique de lard composé, 1 lb. par paquet, 60 lbs., en caisse	13 1-4c

SAINDOUX GARANTI PUR

Tierces, 375 lbs.	16 1-4c
Boites 50 lbs, Net, (doublure parchemin)	16 3-8c
Tinettes, 50 lbs (Net (tinette limitée)	16 1-2c
Seau de bois, 20 lbs Net (doublure parchemin), $3.40	16 3-4c
Seau en ferblanc, 20 lbs, brut $3.25	16c
Caisses, 10 lbs. Tins, 60 lbs., en caisse, (Rouge)	16 1-2c
Caisses, 5 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse (Rouge)	16 5-8c
Caisses, 3 lbs, Tins, 68 lbs, en caisse (Rouge)	16 3-4c
Caisses de 60 lbs, carrés 1 livre	17 1-4c

VIANDE SALEE

Bacon vert (flancs)	14 1-2c
Bacon clair, long, pesant 80-100	14 1-2c
Bacon clair long, léger 40-60.	15c

JAMBONS

25 lbs en montant	15c
18-25 lbs	16c
Medium 13-18 lbs	16 1-2c
Petits 10-13 lbs	16 1-2c
Jambon désossé, roulé, gros	17c
Jambon désossé, roulé, petit	17 1-2c
Breakfast bacon choisi	18
Breakfast bacon épais	17 1-2c
Bacon Windsor (dos)	18c
Roll Bacon épicé	15c
Jambons choisi, "pique-nique"	14 1-2c
Bacon Wiltshire (côté 50 lbs)	17c
Cottage Rolls	16 1-2c

LES CEREALES

Maïs américain No 2	00	76
Maïs américain No 2, mêlé	00	75
Avoine Canadienne No 2 Ouest	45 1-2	46
Avoine canadienne No 2	44 1-2	45
Avoine Ontario No 2 blanche	43 1-2	41
Avoine Ontario No 3, blanche	42 1-2	43
Avoine Ontario No 4, blanche	41 1-2	42
Orge perlée No 2	59 1-2	60
Orge perlé, (Manitoba (feed)	00	54 1-2
Sarrasin	58	58 1-2

LE FOIN

No 1	14.50	15.00
Extra No 2	03.50	11.00
No 2	12.50	13.00
Trèfle mêlé	10.50	12.00
Trèfle pur	11.50	11.50

ISSUES DE BLE

Son, Ontario	22.50	23.00
Son, Middlings	23.50	24.00
Son, Manitoba	22.00	00.00
Manitoba Shorts	00.00	23.00
Moulée pure	31.00	33.00
Moulée mêlée	27.00	29.00

FARINE

Manitoba, blé du printemps (patente) No 1	00.00	$5.80
Manitoba No 2	00.00	5.30
Blé d'hiver	5.50	5.60
Manitoba (forte)	0.00	5.10
Straight rollers	5.10	5.25
Straight rollers en sac	2.40	2.50

PAR M. HICKS & CO.

VENTE IMPORTANTE DE Peintures à l'Huile et d'Aquarelles de Grande Valeur —PAR— d'Eminents ARTISTES du Canada, de l'Angleterre et du Continent, y compris une Consignation de MM. Gross, Philipps et MacConnal, de la rue Church, LIVERPOOL.

Parmi les artistes on remarque les suivants : Charles Landseer, R.A.; Yeend King, V.P.R.I.; Edwin Long, R.A.; Ernest Parton, I.O.P.; Basil Bradley, R.W.S.; Berenger Benger, A.R.C.A.; J. Herbert Snell; Suzor Côté, Allan Edson, John M. Bromley et autres.
La vente aura lieu à nos salles de ventes.

NO. 101 RUE METCALFE, MERCREDI et JEUDI SOIRS, 23 et 24 FEVRIER à 8 h. chaque soir
Catalogues sur demande. — Peintures maintenant en exhibition
M. HICKS & CO., — Encanteurs.

PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS — VENTE A L'ENCAN ....DE.... MEUBLES ET TAPIS Neufs et d'Occasion A NOS SALLES 241 et 243 Rue St-Jacques Vendredi apres-midi, 25 Fevrier 1910

A 2.30 p.m. précises.
RAE & DONNELLY, Encanteurs.

Nos listes pour ventes aux résidences privées sont maintenant ouvertes. Nous prions ceux qui désirent s'assurer nos services de s'adresser de bonne heure. Nous donnons une attention personnelle, chargeons un prix modéré et faisons une prompte remise. 303-2

Vente Autorisée en Justice.

Vendredi, le onze de mars prochain (1910), à neuf heures et demie du matin, en l'étude du notaire soussigné, en la Cité de Montréal, au No 20 de la rue St-Jacques, sera vendu à l'encan au plus haut et dernier enchérisseur, l'immeuble ci-après décrit, dépendant de la succession de Dame Eugénie Lalonde, épouse de M. Aurélien Cyr, savoir :

Un emplacement ayant front sur la rue Dufferin, contenant vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingt pieds de profondeur, le tout mesure anglaise et plus ou moins, avec la maison et autres dépendances dessus construites, portant les Nos 211 et 211A de la rue Dufferin, et avec droit de passage dans les ruelles adjacentes au dit emplacement ; le dit emplacement connu et désigné comme lot numéro trois cent vingt-neuf, subdivision quatre-vingt-dix-neuf (329-99) sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis, dans le comté d'Hochelaga.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, le vingt-trois février, mil neuf cent dix.

L. BELANGER, Notaire.

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec pour la promulgation d'un acte pour ratifier, confirmer et déclarer légal et valide un acte de vente officiel No 1470, quartier Saint-Antoine, ville de Montréal fait par les exécuteurs, fidéicommissaires et administrateurs des dernières volontés, du testament et du codicille y adjoint de feu John Ogilvie et al., à la Young men's Christian Association, dans la ville de Montréal, passé en présence de M. John Fair, N.P., et portant la date du 22me jour de février 1910.

Montréal 22 Février 1910.

BROWN MONTGOMERY et McMICHAEL,
304-26 Avocats des requérants

LE SUCRE

Assez bonne demande, mais en petits lots seulement et pour besoins immédiats. Le marché du sucre brut très ferme a eu pour effet de raffermir le marché du sucre raffiné. Les raffineurs ont avancé leurs prix de 10c par 100 lbs mercredi, à 4.30 heures p.m. ; nos prix ci-dessous ont été modifiés en conséquence.

Extra granulé, sac		5.10
Extra granulé, baril		5.15
Extra granulé 1-2 baril		5.30
Extra granulé balle 5 x 20		5.15
Extra granulé baril		4.85
Extra ground, baril		5.55
Extra ground, bte 50 lbs.		5.75
Extra ground 1-2 bte 25 lbs.		5.95
No 1 Yellow, baril		4.75
No 1 Yellow, sac		4.66
No 2, Yellow, baril		4.85
No 3 Yellow, baril		4.95
Powdered, baril		5.35
Powdered, bte 50 lbs.		5.55
Paris Lumps, bte		5.90
Paris Lumps, 1-2 bte 50 lbs.		6.00
Paris Lump, 1-2 bte 25 lbs.		6.20
Crystal Diamond, baril		5.90
Crystal Diamond, bte 100 lbs.		6.00
Crystal Diamond, 1-2 bte 50 lbs		6.10
Crystal Diamond, 1-4 bte 25 lbs.		6.20
Crystal Diamond, carton 5 lbs	0.37	1-2
Crystal Diamond, Domino, carton 5 lbs.		0.40
Sucres bruts cristallisés	3.75	4.50
Sucres bruts non cristallisés	3.40	4.10

Maximes Chinoises:
Une des plus grandes vertus, est la discrétion. Mettez les scellés sur votre bouche et gardez votre cœur inébranlable, comme les murs d'une citadelle.

BROWN De LARONDE & CO., BANQUIERS ET COURTIERS 97 RUE ST-JACQUES

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses. Attention spéciale apportée à l'achat de valeurs de première classe. mer.v.s.jno

PAR MARCOTTE FRERE

AVIS DE FAILLITE

In Re C. Vallée & Cie, Faillis.

Vente par encan au No 69 rue St-Jacques, Montréal, jeudi, 24 février 1910, à 11 heures.

1o. Stock au No 600 Sainte-Catherine Est :	
Mercerie	$6,556.88
Chapeaux, Casquettes, Fourrures	1,062.80
Mobilier du magasin	380.99
	$8,000.67
2o. Stock au No 436 Notre-Dame Ouest :	
Mercerie	884.83
Chapeaux, casquettes et fourrures	202.01
Mobilier du magasin	103.97
	1,190.80

Les magasins seront ouverts le 23 courant.

VINET & DUFRESNE, Cessionnaires, 180 rue St-Jacques, Bâtisse Banque d'Epargne.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 302-3

AVIS DE FAILLITE

In Re L. Vanier & Cie., Faillis.

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques,

VENDREDI, LE 25 FEVRIER 1910, A 11 HEURES A.M.

les stocks suivants :

1er LOT—1201 RUE ST-DENIS :	
Marchandises sèches, confections, chapeaux, etc.	$884.65
Garnitures du magasin	466.57
	$1,351.22
2me LOT, 831 RUE STE-CATHERINE EST.	
Marchandises sèches, confections, chapeaux, etc	$1,934.22
Garnitures du magasin	612.65
	$2,546.87

Chaque lot sera vendu séparément à tant dans la piastre pour argent comptant, plus 1 p.c. droit du Gouvernement.

Un dépôt de 10 p.c. sera exigé sur adjudication. L'acquéreur devra prendre livraison dans les trois jours qui suivront la vente.

Les magasins seront ouverts pour inspection mercredi, le 23 février.

J. M. MARCOTTE, Cessionnaire, 107 rue St-Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 19 février 1910. 21-23

EN VERTU DE L'ACTE DES LIQUIDATIONS

Province de Québec, District de Montréal. No 15. Cour Supérieure

LA SOCIETE DES ARTS DU CANADA LIMITEE, corps incorporé ayant son principal bureau d'affaires dans les Cité et District de Montréal, En liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est, par les présentes, convoquée pour être tenue le douzième jour de mars prochain (1910) à dix heures de l'avant-midi, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, aux fins de choisir le liquidateur final de la dite Compagnie.

Montréal, le 21 février 1910.

N. Z. CORDEAU, Député Protonotaire, C.S.
303-2

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par Charles W. Lindsay, Philip E. Layton et autres, pour obtenir une loi afin d'incorporer l'Association de Montréal pour les aveugles, dans le but d'établir une école et ateliers pour l'instruction, éducation et assistance aux aveugles dans cette province.

BUSTEED & LANE, Solliciteurs des requérants.
Montréal, 15 février, 1910. 16-23-2-9-16

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 1156. De Margaret O'Flaherty, demanderesse vs A. Décarie, défendeur. Le 4ème jour de mars 1910, à 10 heures de l'avant-midi audomicile du dit défendeur au No. 102 avenue Prud'homme, Notre-Dame de Grâces, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. A. Lafontaine, H.C.S., Montréal, 22 février 1910. 304-1

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit No. 22934. H. Coben et al vs W. Huotte. Le 7ème jour de mars 1910, à trois heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 123 rue Marquette, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. A. Brossard, H.C.S., Montréal, 22 février 1910 304-1

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure No. 1272. James C. King, demandeur vs W.L. Miller, défendeur. Le 4ème jour de mars 1910 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 44 rue St-Georges en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en... Conditions : argent comptant. Joseph Roy, H.C.S., Montréal, 22 février 1910. 304-1

LA BANQUE MOLSON
Succursale : 531 rue Ontario, Maisonneuve.
Affaires de banque en général. Une attention spéciale est réservée aux dépôts d'épargne quelqu'en soit le montant.
Ouvert tous les Samedis Soirs de 7 à 8 heures. 23-lmv-jno

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

Invariablement payable d'avance

CLASSE A

Chambres à louer. Elèves demandés. Emploi demandé. Pension de table. Pension d'enfants. Pension d'été. Trouvé.

20 mots ou moins 10, ½c par mot de plus chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le pri xde 4 payées. 1 mois 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B

A Vendre. A Louer. Situations Vacantes. Chambres demandées. Informations demandées. Personnel. Avis de responsabilité. Et toutes les annonces pour (Rubriques) non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins 10 cts, 1c par mot de plus chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilèges de 5 insertions à l'édition quotidienne et une fois à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 insertions avec privilèges de 22 insertions à l'éditio nquotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C

Naissances. Mariages. Décès. Services Anniversaires. Messes de Requiem.

75c par fois ou trois insertions pour 50c (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue, où vous pourrez porter vos

"PETITES ANNONCES."

CENTRE

ALBERT MILLAIRE, Mikado Cigar Store, 54 St-Jacques.
PHARMACIE ROBERT, coin Boulevard St-Laurent et Craig.
G. BLACK, 401 Saint-Denis.
H. BEAUDRY, marchand de cigares, coin St-Denis et Craig.
PHARMACIE LANCTOT, coin Ste-Catherine et St-Denis.
PHARMACIE ARCHAMBAULT, coin Notre-Dame et St-Vincent.
PHARMACIE LYONS, 8 rue Bleury.

OUEST

PHARMACIE PIGEON, 412 Notre-Dame Ouest.
PHARMACIE GOSSELIN, coin Atwater et Délisle.
PHARMACIE RAIZENNE, coin Notre-Dame et Versailles.
PHARMACIE ETHIER, coin Notre-Dame et Seigneurs.
PHARMACIE DANSEREAU, 1980 St-Jacques.
PHARMACIE LETOURNEAU, 2097 Notre-Dame.
PHARMACIE LALONDE, coin Saint-Jacques et Atwater.
RONAYNE FRERES, marchand de chaussures, coin Notre-Dame et Inspecteurs.
PHARMACIE LYONS, Ste-Catherine et Drummond.
CHAPMAN'S BOOKS STORE, 3 Ste-Catherine Ouest, près Peel.
INTERNATIONAL DRUG HALL, coin St-Jacques, et Cathédrale.
PHARMACIE LEONARD, 1376 Notre-Dame, près Vinet.
M. ALBERT LASALLE, 1637 Notre-Dame Ouest.
L. W. CHAPUT, Ste-Catherine et du Fort.

POINTE SAINT-CHARLES

J. ASSELIN, Centre et Ropery.
JOS. MORAND, épicier, coin Charlevoix et Coleraine.
PHARMACIE LYONS, coin Wellington et Farm.

WESTMOUNT

E. GERVAIS, épicier, coin Ste-Catherine et Abbott.

VERDUN—VILLE ST-PAUL

Dr CHAMPAGNE, 97 Church, Verdun.
PHARMACIE BASTIEN, rue Church, près Hadley, ville St-Paul.

NORD

PHARMACIE NORMALE, coin Saint-Denis et Carré St-Louis.
Dr J. E. PREVOST, Roy et St-Denis.
E. J. NADEAU, St-Denis et Rachel.
GEO. VANDELAC, entrepreneur de pompes funèbres, coin Cadieux et Rachel.
PHARMACIE ARCHAMBAULT, coin Marie-Anne et St-Denis.
NAP. MORRISSETTE, épicier, coin Roy et Montana.
PHARMACIE ROY, coin St-Denis et Laurier.
Z. BOURDEAU, confiseur, coin Drolet et Duluth.
PHARMACIE LALONDE, coin Mont-Royal et Christophe-Colomb.
PHARMACIE ALBERT, coin St-Laurent et des Pins.
PHARMACIE LABRANCHE, coin Rachel et Parc Lafontaine.
G. DESMARAIS, libraire, 1319 Papineau, près Mont-Royal.

VILLE ST-LOUIS — BOULEVARD ST-DENIS

MORIN FRERES, épiciers, coin St-Viateur et avenue du Parc.
J. GOYER, 1741 St-Laurent près Boulevard St-Joseph.
J. N. BEAULNE, 1850 Saint-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 2800 St-Laurent.
FAIRMOUNT MEDICAL HALL, coin Clarke et Fairmount.
PHARMACIE MARTINEAU, coin Mont-Royal et St-Laurent.
PHARMACIE CHARETTE, 643 Mont-Royal.
Dr J. G. DUGAS, coin St-Laurent et Pacifique.
PHARMACIE SYLVESTRE, coin Sanguinet et Beaubien.
J. L. LEGAULT, 891 Beaubien.
W. CARMEL, St-Hubert et Bélanger.
J. DUGAL, 3169 St-Hubert.
D. LANOIE, épicier, St-Hubert et Rose-de-Lima, Villeray.
Dr LOISEAU, St-Zotique et Saint-Hubert.

EST

PHARMACIE CHRETIEN ZAUGG, coin St-Hubert et Ontario.
PHARMACIE PINSONNAULT, coin Ontario et Plessis.
J. E. HILLMAN, Ontario et Champlain.
P. D. RACINE, épicier, coin Ste-Catherine et Delorimier.
A. MAILLET, Craig et Montcalm.
PHARMACIE GAUVIN, coin Ste-Catherine et Maisonneuve.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Visitation.
H. GENEREUX, 976 Ste-Catherine E.
P. O. BEAUSOLEIL, épicier, coin Ontario et Amherst.
J. et P. DAVIGNON, fabricants de poêles, coin Ontario et Dorion.
PHARMACIE QUENNEVILLE ET GUERIN, coin Ste-Catherine et Dufresne.

HOCHELAGA — MAISONNEUVE — VIAUVILLE

PHARMACIE PAQUIN, coin Ontario et St-Germain.
E. DENAULT, coin Ste-Catherine et 2ème Avenue, Viauville.
P. SARLIN, Ste-Catherine et Cuvillier.
J. A. A. FILION, Notre-Dame et Desjardins.
H. RICARD, coin Ontario et Lasalle.
PHARMACIE BEAUPRE, 73 Désery.
J. A. CARON, libraire, 297 Lasalle.

EMPLOIS DEMANDE

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m. — M. URBAIN LAFONTAINE, gérant.

GARDE-MALADE — Emploi demandé. — Vous trouverez une bonne garde-malade au No. 215 rue Rivard, Madame Daoust. 301-6

LAVAGE FAIT, livré humide, 75c la boîte, séché 95c, linge uni repassé $1.15. Satisfaction garantie. Caron's Laundry, 736 Visitation Est. 1887. 279-26fs

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons de piano, violon, flûte, solfège. L. Caster, professeur, Studio, 412 Boulevard St-Laurent. Prix modérés. 302-6

HOMMES-GARCONS DEMANDES

APPRENTIS PEINTRES—On demande de deux apprentis peintres pour voitures. S'adresser J. B. Paillargeon, 202 Ste-Catherine-Est. 303-3

CLAVIGRAPHISTE—On demande un jeune homme ou jeune fille comme clavigraphiste. S'adresser immédiatement à M. Maillet, Chambre 22, édifice la PATRIE, entre 10 et 3 heures. 303-2

COMMIS — On demande immédiatement une fille d'expérience dans la marchandise sèche et confection. S'adresser à J. A. F. Gauthier, Acton Vale, Qué. 299-6

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans l'épicerie, chez M. Eugène Lambert, épicier, 399 rue St-André. Des références seront exigées.. Bon salaire. 303-2

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans les lignes de poêles et meubles, devra parler les deux langues. Bonnes références exigées. S'adresser J. B. Paquin, 186 rue Maisonneuve. 304-3

HOMMES demandés immédiatement, à salaire ou à commission. Un bon homme fans chaque localité avec voiture et capable de prendre soin des chevaux, pour annoncer et introduire nos spécifiques. Royal garantis pour bestiaux et volailles. Pas d'expérience nécessaire. Nous préparons votre travail, $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Mnf., G. Co., London, Ontario. 302-6

MONTEUR EN CUIVRE — On demande jeune ouvrier Belge, monteur en cuivre pour travaux artistiques, 622 Ste-Catherine Ouest. 303-3

ON DEMANDE — Finisseurs, opérateurs, hommes et femmes, presseurs et personnes pour faire des doublures. Bons gages et emploi permanent. S'adresser à M. Bell, 284 Notre-Dame Ouest, 2ème étage. 303-2

ON DEMANDE 100 hommes et femmes comme figurants dans une grande représentation à l'Académie. S'adresser au directeur de la scène, Académie, le matin, à 11 heures, entrée de la scène. 304-3

On demande un opérateur compétent sur la machine Linotype. S'adresser à la PATRIE. 290-jno

PEINTRE—On demande un bon peintre de voiture. S'adresser à Emile Filion, Lachine Locks. 304-3

POLISSEURS EN CUIVRE et "buffers" demandés. Bons salaires ; ouvrage à la pièce. The Ives Modern Bedstead Co., Cornwall, Ont. 298-6

SURINTENDANT GENERAL — On demande — Une compagnie d'assurance importante demande un homme très bien qualifié pour devenir surintendant général de ses agents, dans la province de Québec. Position très enviable. Ecrire à Casier 123 "La Patrie." 299-6

TAILLEURS DE CUIR—On demande des tailleurs de cuir pour travailler dans les gants et mitaines. S'adresser à M. Fred Ouellette, Acme Glove Works, coin St-Alexandre et des Jurés. 298-6

VENDEURS actifs demandés immédiatement. Expérience technique pas nécessaire. Grosses commissions et avancement. Aide libérale accordée aux nouveaux hommes. S'adresser à John MacLean, chambre 414, 180 rue Saint-Jacques. 304-1

VOYAGEUR—On demande un voyageur d'expérience dans les fourrures pour les Provinces de Québec et Maritimes. Doit posséder des relations d'affaires avec les meilleurs marchands parler les deux langues et avoir les meilleures références. S'adresser personnellement à B. Silver & Co., 420b rue St-Paul, Montréal. 302-3

$40.00 PAR SEMAINE, pour de bons solliciteurs, 1420 Blvd. St-Laurent. Tél. St-Louis 2667. 299-6

FEMMES-FILLES DEMANDEES

COUTURIERE — On demande immédiatement une jeune fille sachant coudre; aussi une apprentie, 4173 Ste-Catherine, près avenue Greene. 304-3

FILLES

On demande des filles pour le département de la reliure. S'adresser au Département des Impressions de la PATRIE. 281-jno

FILLES ADROITES

On demande des filles pour travailler à la fabrication des chemises de négligé. Bons gages et emploi permanent toute l'année. Si vous n'avez pas l'expérience, nous vous enseignerons. S'adresser au 5ème étage. The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 avenue De Lorimier. 302-6

FILLE — On demande une fille de magasin sachant l'anglais et le français, et la comptabilité avec expérience et références. S'adresser 1319, Papineau. 303-6

FILLES demandées pour travailler dans les cheveux, ayant de l'expérience ; aussi des apprenties. S'adresser immédiatement à H. J. Dietsche, 559 rue Ste-Catherine Ouest. 303-6

FINISSEUSES de première classe demandées, parlant anglais, pour pantalons de pratique. Bons gages et ouvrage constant. S'adresser 7 Dorchester Est. 303-6

FINISSEUSES d'expérience demandées, pour manteaux de dames. Emploi permanent, toute la saison. Bon salaire. The Boas Felsen Co., 314 Notre-Dame Ouest. 302-6

JEUNES FILLES actives de 14 à 15 ans, pour ouvrage facile et permanent. The American Button Co., 789 Sanguinet, près Rachel. 303-6

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande immédiatement une deuxième modiste pour la confection des chapeaux. S'adresser à la maison A. L. Vallières. 304-3

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience dans la confection de manteaux et costumes pour Dames. Les plus hauts gages, emploi permanent. Hart Mfg. Co. Square Phillips. 304-1

FEMMES-FILLES DEMANDEES

MUSICIENNE—On demande une jeune fille clarinettiste, pour orchestre de dames. Bon salaire. S'adresser 731 Berri. 303-2

ON DEMANDE immédiatement des plisseuses d'expérience. S'adresser à Kussner Bros., 23 St-Antoine. 301-6

OPERATRICES demandées pour les jupes, aussi des finisseuses dans les manteaux pour dames. Doivent comprendre l'anglais. H. Engelberg, 994 St-Laurent. 302-6

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES—On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent, Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

OPERATRICES — On demande des opératrices avec expérience pour toutes parties de pantalons et chemises. Aussi une opératrice absolument compétente pour machine cylindre, 2 aiguilles (union special). Position absolument à l'année pour personnes compétentes et sérieuses. S'adresser à M. Authais Robert, C. Wilkins Coy. Ltd. 23 Dowd, près Bleury. 302-6

PRESSEUSES

On demande des femmes pour presser et les chemises de négligé. Le travail est facile à apprendre et paye bien. S'adresser à Mlle Parent. The Standard Shirt Mfg. Co., Ltd., 213 Avenue Delorimier. 302-3

SERVANTES DEMANDEES

FILLE — On demande une fille pour ouvrage général dans la maison ; pas de lavage; doit avoir des références de la ville. S'adresser à 584 Ave. Lansdowne. 299-6

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général au No 870 Dorchester Est. 304-6

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser Mme A. Renaud, 170 Parc Lafontaine. 304-3

SERVANTE GENERALE —Sachant faire la cuisine demandée au No 862 St-Denis, références exigées. 302-6

SERVANTE GENERALE — On demande une bonne servante générale. S'adresser immédiatement au No. 383 rue de la Montagne. 300-6

SERVANTE DEMANDEE—Menagère dans l'âge moyen, de 25 à 30 ans pour tenir la maison d'un médecin âgé. S'adresser 712 Ste-Catherine Est. Tel. Bell Est 2697. 298-6

SERVANTE générale demandée dans une petite famille. Pas de lavage, très bon gage. Pas de jeunesse, il nous faut une personne d'expérience. S'adresser M. H. Brodeur, 1097 St-Denis. 303-6

MAISONS A LOUER

A LOUER, plain-pied de 5 pièces, en face du jardin de la Réforme, avenue Providence, 225. S'adresser 478 rue St-Hubert. 299-6

A LOUER — Ave Orléans, Maisonneuve, spacieux plain-pieds, chauffage à l'eau chaude et bouilloires, tous propres, nouvellement décorés, occupation au 1er avril. S'adresser au propriétaire, 419 Orléans. 288-18

ANNEXE. — Logements de 7 et 8 pièces, 111 à 145 rue Villeneuve, Esplanade et Mance, Annexe, Chauffés par le propriétaire. Service de concierge, et toutes les améliorations modernes. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux tous les jours et le dimanche, de 9 hrs. à 5 hrs., ou chez L. O. Grothé, 556 Boulevard St-Laurent. 299-6

A VIAUVILLE—A louer, Viauville, 5 beaux plain-pieds 1ère classe, 7 pièces chaque, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux, No 52, 3ème avenue, Viauville. 302-6

BEAU LOGEMENT A LOUER, neuf chambres, fournaise, bain, closet, cuves à laver, dépense, armoire vitrée; façade en pierre. S. Rouillard, 388 Amherst, Est 5269. 298-6

BERRI, 1208, 1210 et 1212, à louer, près Mont-Royal, 3 logements, gaz bain, w. c., très chaud, 6 et 7 pièces, prix $12.00, $13.00. S'adresser 684 St-André. 301-6

BOULEVARD ST-LAURENT, 3040-3042 — Deux logements à louer, magasin avec logement de 3 pièces et haut de 5 pièces. Loyer modéré. Clef 436 Clarke. 300-6

BREBŒUF, 625 — A louer, bas, 7 pièces, passage bien éclairé, maison neuve, grande galerie en avant, $10 par mois. S'adresser sur les lieux. 300-6

CARRE ST-LOUIS — A louer, logement supérieur, 9 pièces bien ensoleillées, vue sur un jardin et carré, Adresse 18 Carré St-Louis, Dr Latour. 303-6

CHAUSSE — Maison à louer, logement 7 pièces, bain, gaz, électricité, chauffé par le propriétaire. S'adresser à 565 Chaussé, près Sherbrooke. Tél. Bell Est 3838. 299-6

HAUT de maison à louer, ayant 6 pièces et passage, gaz. S'adresser J. B. Hogue, 570 Visitation. 300-6

LETOURNEUX, Maisonneuve— Deux logements à louer, bien éclairés, 6 et 7 chambres, chambre de bain éclairée; maison neuve, possession immédiate. S'adresser 273 Létourneux, Maisonneuve. 303-4

LOGEMENTS confortables à louer, gaz, bain, etc., 5 et 6 chambres, rue Berri, $13 et $14. Adresse, 1273 Berri ou 315 Laval. Tél. Est 545. 304-6

LOGEMENTS—A louer, magnifiques logements, 64 Brebœuf, haut $11, 1380 St-Hubert, près des Pères du St-Sacrement, $17 ; 190A Christophe Colomb, milieu $18. S'adresser W. A. St-Louis, 179 Notre-Dame Est. Tel. Main 4364. 302-6

LOGEMENTS à louer — Plain-pied, 3 pièces, logement 13 pièces occupé comme maison de pension depuis 10 ans. No 22 Ste-Elizabeth, coin Vitré. S'adresser 421 St-Dominique, près Ste-Catherine. 299-6

LOGEMENTS A LOUER 3 logements rue Palm, 915 ; rue Pacifique, 1 logement, $8.50 ; rue Barré, $12 ; rue Adam, 3 logements, $20, $25, $18, rue Marquette, $16. Pour plus amples informations, O. Massicotte et Cté, édifice la PATRIE. 301-6

LOGEMENTS — Plain-pied à louer, rue St-Urbain, 7 et 8 pièces, Annexe de Montréal, fournaise, gaz, électricité, manteau cheminée avec appareil à gaz. Aussi plusieurs autres petits logements. S'adresser A. Alarie, 2022 rue St-Urbain, ou à William Gravel, 1381 rue St-Laurent. Tél. Bell St-Louis 544. 298-jno

MAISON A LOUER — 6 pièces, 2e étage, bains et closets. Gaz, le ménage fait, 194 Cazeau. 302-6

MAISONS à louer, centre de la ville. Réparées à neuf, $4 à $20, possession immédiate. S'adresser propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 300-12

MAISONS A LOUER—Rue des Erables, 12 flats de sept appartements, bains, bouilloires à eau chaude, prêts pour occupation au premier mars, loyer $15.00 par mois, rue ombragée, belle localité, près des écoles et églises. S'adresser à Latour et Guindon, 1202 Mont-Royal Est. Tel. Bell St-Louis 1725. 294-jno

RUE ST-DENIS, 1613 à 1623 à louer, près rue Boucher, 5 et 6 pièces, maison neuve, moderne, $15 et $16. S'adresser sur les lieux. 299-6

MAISONS A LOUER

RUE PANET, près Ste-Catherine—A louer, 69 logements, 7 pièces, améliorations modernes. T. Gérard, 360 Ste-Catherine-Est. Tel. Est 6703. 275-26fs.

RUE EMERY — A louer, plain-pied, sept pièces, chandeliers pour gaz et électricité, lavabos, porte-voix, le tout en parfait ordre, $20.00. Adresser 431 St-Hubert. Bell Est 960. 298-6

RUE ONTARIO — A louer 15 logis, 3 à 9 pièces, w. c., bains, $7.50 à $13.00 par mois. S'adresser J. C. Chaussé, marchand de bois, coin Ontario et Delorimier. 299-6

RUE TUPPER, 963, appartements chauffés, eau chaude continuellement. David R. McCord, 161 Chemin de la Côte des Neiges, ou concierge, en arrière de 963 rue Tupper. 300-6

RUE ST-DENIS, coin Ste-Catherine, A louer, maison de 19 pièces, finie de 1ère classe. Téléphone et lavabo dans chaque chambre. Fournaise à l'eau chaude, salle de bain, coûtant $500. Loyer modéré. S'adresser P. Lafrance & Cie. Ltée. 302-6

ST-CHARLES BORROMEE — Logements à louer rue St-Charles Borromée, près Sherbrooke, 7 appartements, service de concierge et chauffés par le propriétaire. S'adresser 456 St-Charles-Borromée. 303-6

ST-AMBROISE, 643-645—A louer, 2 logements, haut et bas, 4 pièces, corridor, w.c. Prix modéré, situé 643-645 St-Ambroise. S'adresser 208 St-Christophe, **L. Racicot, Tél. Est 711**, le soir de 6 à 8 hrs. 202-6

WESTMOUNT — A louer, 430 et 442, avenue Claremont, cinq minutes de l'avenue Victoria, deux bas, 7 pièces, en bon état. Fournaise à eau chaude. Possession immédiate si désirée, $22.50 par mois. J. Edmond Quintal, 4831 avenue Western. Téléphone Westmount 1084.. Avant-midi ou après 6 heures du soir. 304-6

MAGASINS A LOUER

MAGASINS à louer, diverses dimensions, rue Ste-Catherine. S'adresser 1050 Ste-Catherine Est ou 2248 St-Urbain. 04-6

MAGASIN A LOUER—Splendide magasin, situé No 55 rue St-Sulpice. S'adresser à Cyrille Laurin, 112 rue St-Jacques. 304-6

MAGASIN et logement à louer, 682 St-André, magasin 2 vitrines, logemensts 5 pièces, et w. c., bonne place d'affaires, $22 par mois. S'adresser 684 St-André. 301-6

MAGASIN à louer, 734 rue Ste-Catherine est, près Visitation, dernières améliorations, possession au 1er mai. S'adresser 1015 rue Cadieux. Est 6306. 300-6

MAGASIN A LOUER avec fixtures et comptoir et logement de 6 appartements en arrière, le tout $15.00 par mois. S'adresser 3436 St-Hubert. 304-3

MAGASIN A LOUER, à St-Henri, 2011 St-Jacques, coin St-Philippe, pour chaussures, hardes faites, restaurants, étal boucher. S'adresser 2006 St-Jacques. 301-6

MAGASIN — Magasin à louer avec ou sans logement, 1854 Ste-Catherine Est, bonne place pour tout genre de commerce, et 2 autres logements dans le même bloc. Aussi autres logements à 985 Ste-Catherine Est, beau milieu moderne. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Tél. Est 966. 304-6

A LOUER

A LOUER, 308 Panet, tout près de la rue Ste-Catherine, magnifique endroit pour légère manufacture ou entrepot. S'adresser à Frs. Martineau, 721 Ste-Catherine Est. 268-jno.

A LOUER—Un étal de boucher, coin Mont-Royal et avenue Clark avec outillage complet compris. S'adresser Boucher frère, coin Clark et Mont-Royal. 303-6

BATIMENT EN BRIQUE—A louer, bâtiment en brique, 82 pieds front, 2 étages, écurie, 15 places, le reste peut servir pour storage. 225 Ste-Elizabeth. 301-6

BOULANGERIE A LOUER — A la Pointe-Claire une boulangerie et logement. S'adresser F. Lanthier, ville St-Pierre, Qué. 301-6

BOUTIQUE — A louer, boutique avec ou sans logement, située 299 rue Garnier, près Mont-Royal. S'adresser 108 avenue Delorimier. 301-6

BUREAUX à louer, près de la Cour, possession immédiate. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. 302-6

ENTREPOT à louer rue McGill, très approprié pour commerce de gros. S'adresser à Clarence I. de Sola, 180 rue St-Jacques ou téléphone Main 2488 300-6

CHAMBRES A LOUER

DORCHESTER, 347 Est — Chambres meublées, salon, double-salon et boudoir. Famille privée. 301-6

HOTEL DE VILLE, 258 —Plusieurs chambres meublées à louer, grandes et petites. Sonnez en haut. 302-6

ST-DENIS, 805 — Chambres doubles et simples meublées à louer pour messieurs seulement. 302-6

CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION demandé— Jeune homme demande chambre et pension dans une famille privée. Prix modéré. S'adresser casier 131 "La Patrie." 301-6

DROLET, 290 — A louer, deux chambres sur étage du bain, avec pension si exigé. Usage du garde-robe, bain et gaz, maison tranquille et sans enfant. 23-25

ETAGES MANUFACTURIERS A LOUER

RUE CRAIG, 230, 2ème étage, environ 1,400 pieds, bien éclairé, convenant pour fabrique de matériaux légers ou imprimerie. Campbell Nelles, 303 rue St-Jacques, Téléphone Main 1081. 301-6

RUE CRAIG, 230, une boutique avec grand atelier en arrière, convenable pour un fabricant de coffre-forts, serrurier ou autres fabrications. Campbell Nelles, 303 rue St-Jacques. Téléphone Main 1081. 301-6

FERMES A LOUER

PAROISSE ST-LAURENT, FERME A LOUER — Côte du Bois Franc, terre 73 arpents, à neuf arpents des chars, gros verger, bonne maison en pierre, 9 pièces, grand hangar, grande grange avec étable, grande écurie. Le labour est fait, beaucoup de fumier de rendu sur le champ. S'adresser Madame Josephat Jasmin, St-Laurent près Montréal. 301-7

A VENDRE

AGENCE DE BIERE à vendre, comprenant outillage complet pour l'embouteillage de la bière et des liqueurs douces, etc., ainsi que roulant, chevaux, voitures d'hiver et d'été. Bon local, loyer bon marché, bonne clientèle, cette offre est une chance exceptionnelle. Abandon pour cause de maladie S'adresser immédiatement par lettre à casier 133 "La Patrie". 303-6

A VENDRE — Tables et fixtures de côtés, convenant pour n'importe quel magasin de détail. Peuvent être vus à 79, Carré Youville. 301-6

A VENDRE

AMEUBLEMENT complet de 3 pièces, à vendre, comprenant en plus, bibliothèque vitrée, armoire pour argenterie, etc. Raison: maladie. S'adresser après 6 heures, 415 Beaudry, 1er étage. 301-6

ARTICLES DIVERS — A vendre, set de salon en noyer noir et aussi beau piano cottage. S'adresser à 313 Chambord. Cause départ pour la campagne. 300-6

A ST-ANDRE AVELLIN, moulin à scie à vendre avec machine à atte, à bardeaux, planer et moulange à moulée. Le tout en bon ordre et en pleine opération. S'adresser à Dme J. C. A. Bock, Loulay, P.Q. 304-26

A VENDRE — Seconde main, une machine à brazer et une "hack saw", aussi bonnes que neuves. S'adresser The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 Osborne. 303-6

A VENDRE — Engins grues, engins de mines, bossoirs d'embarcation, seaux, coquille de moule, grand assortiment, prompte expédition. H. E. Plant, 1790 rue St-Jacques, Montréal. 304-m-s-jno

A VENDRE — Moteur "Ferro", 2 cylindres de 11 1-2 C.V.; moteur "Fairbank" à 2 cylindres de 5 à 7 C. V., aussi moteur "Toronto" à 2 cylindres à quatre temps de 12 C.V. tout complet avec renversement "Michigan". J'ai aussi plusieurs autres engins de seconde main à vendre à bonnes conditions. S'adresser Paul Lair, coin Moreau et Stadacona, Montréal. 302-6

BOULANGERIE—Magasin et demeure, angle des rues Forfar et Ste-Etienne, Pointe St-Charles. S'adresser 101 rue Forfar. P. McDermott. 304-6

COMPTOIR, fixtures à vendre bon marché. S'adresser N Daoust, 411 Notre-Dame Ouest. 302-6

CYLINDRES ET CASTINGS pour engins à gazoline, bon marché. Feraient pour yachts à gasoline. S'adresser The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 Osborne. 303-6

ETAL DE BOUCHER de première classe à vendre, très bon site, situé au coin des rues Villeneuve et Cadieux 1345, possession immédiate. 302-6

GAZELIERS, fixtures à gaz, lumière renversée, 75c complète, gazeliers, 60c à $5.00. Beaux gazeliers, trois branches, pour $2.50, importation directe ; manteaux, quatre pour 25c. J. L. Rouilliard, 332 Est Mont-Royal, coin Rivard. 299-26

H. W. Petrie of Montreal, Limited

MACHINERIES

Pompe à vapeur pour bouilloire de 10 à 150 forces.
Bouilloire verticale et horizontale de 2 à 150 forces.
Engin vertical de 2 à 25 forces.
Forges portatives de toute grandeur.
Evantail pour enlever les ripes et le brin de scie.
Evantail pour absorber l'air pour manufactures.
Ecrivez pour une liste de notre stock.

H. W. PETRIE of Montreal, Limited,

Coin St-Jacques et Petite Rue St-Antoine. 303-3

L'EAU DE JAVELLE PARISIENNE, la seule garantie donnant satisfaction, manufacturée par Fyon & Fyon, 288 Garnier, Montréal. Méfiez-vous des imitations. 294-26

LIVRES A ACHETER— Nous achetons toutes quantités de livres français ou anglais, romans, histoire, science, etc. Meilleurs prix payés. S'adresser 821 Ste-Catherine Ouest. 303-6

MEUBLES — A vendre, un set de salon et une table en acajou, bibliothèque en quart de chêne, un sofa, un poêle à gaz, set de chambre à coucher, machine à coudre Singer, chaises. Tél. St-Louis 1785, 231 avenue McDougall, Outremont. 304-6

MOULINS — Trois moulins de service local à vendre ensemble, rapportant bons profits. Moulin à farine avec moulanges. Moulin à carde et moulin à scie, avec espace suffisant pour permettre de filer et manufacturer en grande demande. Pour renseignements, s'adresser ou écrire Charles F. Stackhouse, Peveril, comté Vaudreuil, P.Q. 300-12

MOTEURS ELECTRIQUES à vendre neufs et d'occasions à très bas prix. Aussi réparations de tout genre. Switchboards et garnitures électriques. Century Electric Co., 595 St-Paul. Main 4520. 268-78

MUSIQUE en feuille, les dernières et meilleures publications françaises et anglaises. Allez chez The Leach Piano Co. Limitée, 488, rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. 303-2

POELE BUFFET—A vendre, poile et buffet neuf à très bonnes conditions. S'adresser 1390 DeLorimier. Tel. St-Louis 3334. 303-6

POELE de restaurant à vendre, en parfait ordre. S'adresser Geo. Falardeau, 332 rue St-Urbain, de 5 à 7 hrs p.m. 302-6

RAMPES ET POTEAUX d'escaliers en cerisier. S'adresser à The Martel Stewart Co., Ltd. Eenseignes, 9-19 rue Hermine. 299-6

REGISTRES Edison (Français) 40c chacun. Phonographes depuis $19.50. The Leach Piano Co. Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. 303-2

STOCK de modiste de chapeaux à vendre. Cause : maladie. Conditions faciles, à prompt acheteur. S'adresser 141 Hadley, Ville Emard. 299-6

TETES DE CHEVREUILS — A vendre 6 belles têtes de chevreuils, 1 tête d'orignal, à très bon marché. S'adresser à 673A Gilford coin Montana. 301-6

VIOLON de grande valeur à vendre, en bon ordre, bon marché. S'adresser N. Daoust, 411 Notre-Dame Ouest. 302-6

$1600 — Boutique de voiturier, forge, peinture à St-Bruno de Guigue, seule dans la place. Bâtisse 50 x 100 pieds et grand terrain à part ; une place d'avenir Vente, cause de maladie. Conditions comptant $800, Balance facile. The National Real Estate and Assurance Co., 1125 De Lorimier, Montréal. 302-6

A VENDRE

VIOLONS $2.50 à $30.00. Une vente spéciale s'en fait actuellement chez The Leach Piano Co. Limitée, 188 rue Ste-Catherine Est, entre Saint-André et St-Timothée. 303-2

VUES ANIMEES — Quatre dévidoirs de films de vues animées, presque neufs, vendra pour dix piastres ($10) chacun. S'adresser D. McMeekin, Valleyfield, Qué. 303-3

CARTES POSTALES ILLUSTREES

CARTES POSTALES illustrées pour Pâques, premier avril, fantaisies, fleurs, etc., 40 cts le 100 ou 300 pour $1.00. Envoyez votre commande à La Carte Postale Française, Boîte 1149, Montréal. 301-6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

Aux Propriétaires de Chevaux

On demande 3 ou 4 chevaux en pension dans une écurie privée. Pour autres informations s'adresser à P. Charbonneau, 396 Hôtel de Ville. 264-jno

A VENDRE — Petit "Cutter". Peut être examiné à 79, Carré Youville. 301-6

CHEVAL — A vendre, bon cheval avec harnais et un bon express. 330 Lagauchetière Est. 304-1

CHEVAUX achetés, vendus, échangés; encan lundis, jeudis, 2.30 heures. Toujours en mains, 30 à 40 chevaux, tous poids, toutes races. P. Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. L'endroit pour faire des affaires. Consignations sollicitées. Ventes privées tout temps. 297-26

EXPRESS, cheval et attelage à vendre à bon marché, aussi une bonne grande balance, 330 Lagauchetière Est. 304-1

SLEIGH Ste-Catherine à vendre tout neuf, bon marché. S'adresser N. Daoust, 411 Notre-Dame Ouest. 302-6

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-150fs.

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE à vendre non licenciée, bonne clientèle, bonne place d'affaires, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 194 Lasalle, Parc Lafontaine. 303-6

STOCK D'EPICERIE A VENDRE— Bon marché, glacière, balance, showcase, 4 voitures, cheval, harnais. Vendra en bloc ou séparément. S'adresser 221 Coloniale. 302-6

FOURRURES A VENDRE

Manteaux $45.00

Vente sans réserve de manteaux en moutons de Perse, de vrais bijoux, à $45.00, et nous avons aussi manteaux en Near seal, manteaux doublés en fourrure, capots en chat sauvage de 1ère qualité, capots doublés en fourrure, collets en loutre ou mouton de Perse, manteaux en ponie russe, en rat musqué et quantité d'autres fourrures. Une visite est sollicitée. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures p.m. Wm. Albert, marchand de fourrures en gros, 91 Saint-Hubert, près Gare Viger. 304-6

LOTS A VENDRE

A NOTRE-DAME DE GRACES, deux lots 25 x 100 chacun, avenue Prud'homme près Sherbrooke côté ouest. Bon marché. C. Lachapelle, 1833 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3628. 299-6

HOCHELAGA — Lot coin Davidson et Stadacona 75 x 110 avec ruelle. Très avantageux pour bâtir. Bon marché, C. Lachapelle, 1833 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3628. 299-6

POINTE AUX TREMBLES — Lot à vendre à la Pointe aux Trembles. Prix raisonnable. Raison de vente: besoin d'argent immédiat. Ecrire à casier 128 "La Patrie." 301-6

MAGASIN A VENDRE

HOCHELAGA — Magasin de tabac à vendre, tout neuf, première classe. Très avantageux pour un barbier. C. Lachapelle, 1833 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3628. 299-6

MAGASIN — A vendre, magasin de tabac et boutique de barbier. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser 272 Marie-Anne Est. 303-6

MAGASIN de librairie, tabac, cigares, journaux, établi depuis 25 ans. Bonne clientèle, raison de vente, autre occupation. S'adresser 1097 St-Jacques. Tél. Up 879. 304-6

RESTAURANT à vendre, de bonbons et tabac, excellente place d'affaires. S'adresser 560 Centre. 303-6

RESTAURANT à vendre avec stock complet de papeterie, bonbons, cigares, etc., bon poste, établi depuis 10 ans. S'adresser 653 Mont-Royal Est. 301-6

RESTAURANT — A vendre pour cause décès, restaurant 1ère classe, bonbons, papeterie, jouets, etc., et maison de pension confortablement meublée, 7 appartements, prix raisonnable, comptant, 282 Amherst. 299-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE, PROPRIETES ET DIFFERENTS COMMERCES PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine Est, en face de "La Patrie", Tél. Est 4563.

A vendre, propriétés, terres, limites à bois de 6 milles carrés, hôtels, épiceries, magasins de cigares, bonbons, maisons meublées pour louer des chambres, magasins de coiffeur pour dames, et ventes de chevaux, manufactures et tous autres commerces. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face LA PATRIE, établi depuis 20 ans. 301-6

STOCKS MINIERS ET INDUSTRIELS

Nous achetons et vendons des Stocks Miniers et Industriels. (Sujet à la Confirmation.)

NOUS VENDONS

3,000 O.-Currie à 6 1-2.
2,000 Alumni à 2 1-2c.
1,000 Strathcona à 5 1-2.
2,000 G.-Hamilton à 6 1-2.
4,000 N.-American à 04.
1,000 Everett Lake à 04 1-2.
2,500 Silver Cross à 24 1-2.
1,000 Sil. Limited à 6 1-2.
3,600 Paymaster à 15.
1,000 U. Pacific à 04 1-2.
50 H. Red. & Smel. pref. à 60.
2,000 Rob. Asbestos à 35.
50 Col. Invest. Co. à 75.
100 Rich. Ontario à 96.

NOUS ACHETONS

2,000 Everett Lake.
300 La Rose.
500 Sil. Queen.
1,000 Ch. Ferland.
1,000 C. of Cobalt.
2,000 Sil. Bar.
1500 Sil. Leaf.
1,000 Sil. Alliance.
500 Pet. Lake.
5,000 B.-American.
100 C.-Reserve.
200 Nipissing.

Si vous désirez acheter où vendre n'importe quel Stock Minier ou Industriel, communiquez avec nous.

Vos commandes recevront notre plus prompte attention.

J. T. ARMAND & CO., 8 Notre-Dame Est, Montréal. Tel. Long Dist. Main 2202. 19-23-26

PIANOS ET ORGUES

A VENDRE — Piano droit Mason & Risch, style Louis, pas d'offre raisonnable d'argent comptant refusée pour clore une succession. Instrument comme neuf. Ecrire Caster 132, bureau la PATRIE. 303-2

PIANO à vendre—Piano cottage Sohmer New-York, $48 comptant. On vendra à termes. 79 rue du Couvent St-Henri. 302-6

PIANO — A vendre, magnifique piano droit Heintzman Co., moderne, presque neuf en parfait état, vendra bon marché au comptant. S'adresser 666 Mont-Royal Est. 303-2

PIANOS droits de seconde main, depuis $125. Comptant ou à termes faciles. The Leach Piano Co. Limitée, 488 rue Ste-Catherine Est, entre St-André et St-Timothée. 303-2

PIANO droit Mason & Risch, n'a servi que quelques mois, une occasion exceptionnelle pour argent comptant. Peut être vu au No 488 rue Ste-Catherine Est, près St-André. K 303-2

TERRE A VENDRE

TERRE à vendre, 150 arpents, Rivière des Prairies No. 13 et 14, voisin chapelle de la Réparation, aussi lots 25 x 107, $100. A. Blache, 1195 des Erables. 299-6

20,000 ACRES DE TERRAINS

en forêt, première classe pour la culture, 100 milles de Montréal, traversée par l'Intercolonial, moulin, magasin, village presque complet. Stock, bois de sciage et chauffage à vendre en tout ou en partie au gré de l'acheteur. Informations, Albert Lainesse, Lemieux, Qué. 293-22

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de la PATRIE.

MACHINERIE A VENDRE

Engins pour le fermier, engins à gazoline de Fairbanks-Morse, spécialement adaptés pour le travail de la ferme. Montés sur patins et se transportant facilement. Toutes les grandeurs. The Canadian Fairbanks Co., Ltd., Montréal. 304-1

PORTRAITS AU CRAYON

PORTRAITS AU CRAYON — Grand concours ! Donnez votre commande pour votre portrait, "crayon ou couleur", payable 10c par semaine. Prix $2.00 en montant avec cadre. Apportez cette annonce, elle vaudra un premier versement. Ludger Séguin et Cie., 392 Ste-Catherine Est, près St-Hubert. 275-49

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, première, deuxième hypothèque, 6 et 7 pour cent, ville ou campagne, près de Montréal, petits montants de mille piastres et au-dessous. J. A. Théoret, notaire, 77 St-Gabriel. Main 1087. 273-26

DIVERS

DIVERS—Dr J. M. Malchelosse. Spécialités des maladies spécifiques et des voies urinaires, expérience de 8 ans. Consultations : 10 à 12 heures a. m., 1 à 3, 7 à 9 p.m. S'adresser 169 Amherst. Tél. Bell Est 6166. 301-6

(Suite à la 13e page)

BUREAUX A LOUER

Convenables pour Salles d'Echantillons, Agents d'Immeubles, etc.

POSSESSION IMMEDIATE OU LE 1er MAI

S'adresser au Gérant de la "Patrie"

288-jno

A LOUER --- Beaux Bureaux Neufs

EDIFICE DU CANADIAN EXPRESS

Situé dans un endroit central rue McGill.

Bureaux simples ou en suite, moderne sous tous rapports. Loyer bas, y compris le chauffage, l'éclairage et le service du concierge.

S'adresser à R. S. Logan, Asst. du Président, CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC, MONTREAL.

mr-s-jno

PETITES ANNONCES

DIVERS

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de tenir une cour de bois et charbon sur le lot numéro cadastral 1623 R.T. du quartier St-Henri, No 2093 St-Jacques. Charles Mayer, 1119 rue St-Antoine, Montréal, 22 février 1910. 304-2

AVIS—Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de tenir une cour de bois et charbon sur le lot numéro cadastral 80 subdivisions No 196 du quartier Hochelaga No. 270 rue Moreau Hall Bros. No. 220 rue Forsyth. Montréal, 22 février 1910. 303-3

AVIS—Demande a été faite à la corporation de la Cité de Montréal pour permission de tenir un clos de bois et charbon sur le lot numéro cadastral 29, subdivision 380, du quartier Hochelaga, 380 Duquette. Denis Bouchard, adresse No 1826 rue Sainte-Catherine Est, Montréal, 22 février 1910. 303-2

JE PAIERAI VOS DETTES—Moyennant un léger dépôt que vous ferez chez moi chaque mois, je paierai chacun de vos créanciers. Je vous éviterai ainsi des ennuis, des frais, des poursuites et des saisies. N'attendez pas qu'il soit trop tard, donnez-moi immédiatement le nom de chacun et le montant que vous lui devez, vous n'aurez affaire qu'à moi seul. Harrison A. Demers, 52 St-Jacques. Main 2894. 295-jno

A LOUER OU A VENDRE

A ST-LAURENT ET A CARTIERVILLE—A louer ou à vendre, maisons modernes, résidences d'été, fermes et lopins de terre. Le tout en parfait ordre. Prix raisonnables. Conditions faciles. S'adresser à Edouard Gohier & Cie., 71 St-Jacques. Tel. Bell Main 3220. 284-26

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER pour petite propriété ou terrain—Un magasin de modes de chapeaux, des plus achalandé du quartier St-Jacques, AU PRIX DE L'INVENTAIRE, ayant $1,800 de stock, fixtures, show-case, miroirs, etc. Le tout des plus modernes, une pratique choisie. Vendra pour cause de départ pour l'Europe. Une chance exceptionnelle pour une personne voulant s'établir dans un commerce payant. S'adresser à Léon Racicot, 208 rue Saint-Christophe, le soir de 6 à 8 hrs.—Téléphone Est 711. 302-6

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE poulies, arbres de couche, crochets, machineries de toutes quantités, genres ou conditions, paiera argent comptant. M. Lewis, 9 rue Queen. Main 4959. 304-1

ON DEMANDE—On achète les pianos droits sortant de toutes sortes de fabriques, paye argent comptant. S'adresser 488 rue Ste-Catherine Est, près St-André, ou téléphoner Est 2972. 303-2

ON DEMANDE à acheter papiers de rebut de toutes sortes. On fournit des sacs vides et on les envoie chercher une fois remplis. Tél. Main 1338-1339. S'adresser J. R. Walker Co., 35 des Communes, ou moulins à papier Sault au Récollet. 275-26

PERDU

EPINGLE—Perdue le 9 février, une pièce en or de deux piastres et demie avec initiales gravées M. J. R. M. Récompense à qui la rapportera au No 34 rue Charron. 304-1

ARDOISE — Perdue, rue Ste-Catherine, une ardoise pour les aveugles. Prière de la rapporter au Département des Petites Annonces, LA PATRIE. 304-3

EN COUR DE POLICE

La cause de Morris Tatterinsky, accusé de conspiration contre le Grand-Tronc et contre la maison de commerce "Shearer, Brown & Wills" s'est continuée hier matin, devant le juge Choquet. Les Drs Butik et François de Martigny sont venus témoigner qu'Aloff n'avait pas, à leur connaissance, reçu de blessures graves et qu'ils n'avaient jamais vu Tatterinsky.

Tatterinsky est ensuite entré dans la boîte aux témoins et il s'est lancé dans un discours interminable où on pouvait comprendre qu'il niait toutes les accusations portées contre lui. La cause se continue.

—Joseph Martel, accusé du meurtre de James McGovern a comparu hier matin, devant le juge Lanctôt. Aucun fait nouveau n'a été révélé à l'enquête et l'audition volontaire de l'accusé a été fixée au 24 courant.

—L'affaire de la société des Arts a été de nouveau remise à huitaine, hier matin On sait que Mtre Lafiamme devait plaider aujourd'hui sa demande d'appel.

CHEZ LE RECORDER

Un certain nombre d'ivrognes ont comparu hier matin devant le recorder Weir.

Citons parmi ceux qui ont reçu leur sentence ce matin

Joseph Smith — Dommage à la propriété privée et ébriété, $3.00 ou 15 jours de prison pour chaque offense.

Joseph Paquette et Arthur Charron, tapage et rixe dans la rue, $4.00 d'amende chacun ou 15 jours de prison.

George Hall, ivrognerie, $3.00 d'amende ou 15 jours.

Quelques autres comparaîtront de nouveau demain, d'autres vendredi pour offenses de ce genre.

A. Guérin pour mauvais traitements infligés à son cheval, $6.00 d'amende ou 6 semaines de prison.

Arthur Demestre pour avoir fréquenté une maison de débauche, $5.00 d'amende ou 2 mois de prison.

Henri Lavigueur, $10 d'amende pour avoir frappé Henry Laberge et Joseph Leduc à coups de poing et de pied, sans provocation.

Henry Siegel, ivresse $2.00 d'amende et les frais.

Puis a comparu Manuel Vermette accusé d'avoir saisi Thomas Clermont à la gorge au moment où ce dernier se rendait à son travail et avoir voulu le frapper. Ont comparu comme témoins: Mme Thomas Clermont, M. Alphonse Clermont, frère du plaignant. L'accusé déclare n'avoir pas menacé ni frappé Clermont. Mme Barrette et M. R. Brunette fils, témoignent en sa faveur.

Vermette est condamné aux frais.

Puis vint le défilé des professionnelles de la débauche: Georgina Duval, qui tenait une maison de désordres rue Ste-Agathe, est condamnée à six mois de prison.

Dans le cas de Juliette Pagé, Laura Langlois, Léa Trudence, la sentence sera rendue samedi matin.

Louise Desjardins est condamnée à huit jours de prison pour ivresse.

L'O. I. F. POURSUIVI

M. Narcisse Damien, 2529 rue St-André, membre de la Cour Champlain, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, réclame, par l'entremise de son procureur, M. Désiré Desbois, $1,000 à la Cour Suprême de cet ordre.

Il allègue que depuis deux ans il est incapable de tout travail et qu'une néphrite chronique et une insuffisance mitrale l'empêcheront dorénavant de gagner sa vie. Il dit de plus, que l'O. I. F. doit, d'après ses règlements, lui remettre la moitié de son assurance de $2,000, dans des circonstances semblables. Il produit les déclarations des docteurs Leduc, Sylvestre et Vézina, qui l'ont examiné, et qui donnent une opinion toute différente de celle du docteur J. D. Gauthier, médecin de la cour.

Cruelle vérité:—

Un aveugle mendiait d'une voix pleurarde sous une porte cochère.

—Que voulez-vous, mon ami, lui dit un passant, en lui glissant quelques sous dans la main, tout n'est pas rose dans la vie!

—Ah! monsieur, répondit l'aveugle, à qui le dites-vous?

Colonnes D'Immeubles

PROPRIETES A VENDRE

DEUX PROPRIETES commerciales, magnifiquement situées sur la rue Ste-Catherine Est, 732-734, près Visitation. Vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser 1015 rue Cadieux Est 6306. 300-6

DORCHESTER EST, 765 à 767.—Propriété entre les églises St-Pierre et Ste-Brigide, contenant 4 logements en très bon état, rapportant 14 pour cent. Prix, $4,000. Lamothe et Champoux, Chambre 313, Edifice New-York Life. 293-12

DUFFERIN, 349-351 — Maison à vendre, deux étages, bois et brique. Conditions faciles. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux. 302-6

HOCHELAGA — Maison à vendre, 12 logements, rapportant $1,440 annuellement. Aussi plusieurs terrains à vendre ou à échanger. S'adresser 856 Bélanger, Boulevard Saint-Denis. 297-26

MAISON A VENDRE ou à échanger — Maison à 2 logements, haut et bas, en très bon ordre avec grande cour, Nos 2776 et 2778 St-Hubert. A $3,000. S'adresser à T. Dubreuil, 97 St-Jacques. 299-6

MAISONS A VENDRE — Ville St-Paul, faisant face au Carré, deux logements, six chambres, bain, w. c., façade en brique pressée, fini de première classe. Peu de comptant, balance comme un loyer. S'adresser le soir, 465 Rivard, Montréal, St-Louis 507. Le jour, rue Galt, ville St-Paul, Main 1015. H. Gagné, et aussi plusieurs maisons à la Ville Emard. 303-6

MENTANA, 550-552, deux logements de première classe, dernières améliorations. Bon revenu, vendra $2,800, comptant $600, balance $150 par année. S'adresser 1015 Cadieux. Est 6306. 300-6

PARC LASALLE — Terrains à vendre, bon marché. Les deux plus beaux coins de rues. S'adresser 321 Lasalle, Maisonneuve. 291-26

PROPRIETE A VENDRE—Un coin, rue Notre-Dame Est, une magnifique maison en pierre et brique solide, contenant un hôtel, un magasin et quatre logements, prix $10,500. Hyp., $5,000 au C.F.C.C. S'ad. Jos. Beaulieu, N.P., Bât. LA PATRIE. 300-6

RUE PANET, 258 -- 3 maisons à vendre, 3 logements chacune. Construction première classe, façade en pierre. Prix, $7,000, $1,000 comptant. Balance facile. S'adresser T. Girard, 360 Ste-Catherine Est. Phone Est 6703. 283-26

RUE BOYER, propriété à vendre, bâtie l'été dernier, 12 logements, loyer $12, $13 par mois; bien imités, bain et w.c. séparés, gaz, électricité, près rue Mont-Royal et Pères St-Sacrement. Vendra séparément par 3 logements. Conditions très faciles. S'adresser A. Deschamps, 1308 St-Hubert. St-Louis 2689. 300-6

ST-ANDRE, 1351 — Propriété à vendre, 2 logements brique solide. Prix $2,850. Rapporte $276. S'adresser sur les lieux. 302-3

SIMARD, 1177 — Propriété à vendre, deux logements, façade brique pressée, 6 pièces, gaz, $700, balance facile. S'adresser 1177 Simard. 299-6

ST-ANDRE, 928 à 936, près Duluth, 7 logements et un magasin, toutes les dernières améliorations, bon revenu, vendra bon marché. S'adresser 1015 Cadieux. Est 6306. 300-6

ST-HUBERT, 2101-2103—$2,800, belle maison, 2 étages, de 7 appartements chaque, bois et brique, 2101 et 2103 St-Hubert, près de Fleurimont. Belle occasion pour prompt acheteur. S'adresser sur les lieux. 302-6

A VENDRE—643-645 rue St-Ambroise, près du chemin St-Paul, quartier Saint-Henri, maison en brique et bois, 2 étages, 2 logis de 4 pièces et un passage. Prix $2,200, comptant $400.00. Balance comme un loyer. Une chance pour un ouvrier (117) 302-6

A VENDRE—91, 91a rue Poplar, près rue Ste-Elisabeth, quartier St-Henri—Maison brique et bois, 25 x 100. Revenu $504. Prix $4,700. Comptant $2,200.

A VENDRE—Rue Montcalm, près Ontario, maison brique et bois de 45 x 28, 2 étages, 6 logis, terrain 45 x 67 pieds. Revenu $540.00. Prix $4,500 avec $2,100 comptant. (51)

Le soir, de 6 à 8 hrs. S'adresser à Léon Racicot, 208 rue St-Christophe, près rue Ste-Catherine. 302-6

ST-DENIS ET BOUCHER—Une bonne propriété de placement à vendre, angle des rues St-Denis et Boucher. Façade en pierre de taille. Magasin et six plain-pieds. Site splendide pour une succursale de banque. Faites une offre. A. W. D. Howell, 212 rue St-Jacques. 299-6

ST-HUBERT, 2143-2145—$1,000 comptant achètera bonne propriété, 2 logements, revenu 10 pour cent, prix $2,700. S'adresser 2143, après 7 heures p.m. Visible le jour. 299-6

STE-VERONIQUE DE TURGEON — Belles propriétés à vendre, tout bâti en neuf, maison et bâtiments munis de chantepleurs. Une sucrerie et un beau verger. Terre planche et de première qualité pour le grain et le foin. Une bonne école sur la ferme. Bonnes conditions. S'adresser P. E. Beaupré, 307 rue Champlain. 304-5

A MAISONNEUVE — A vendre, propriété en pierre et brique, située aux Nos 571 à 577 Ontario, Maisonneuve, en plein centre commercial, près rue Lasalle, 2 magasins et 2 logements rapportant 10 p.c. sur capital. Vendra pour cause départ pour l'Europe. S'adresser sur les lieux, No 573 rue Ontario, Maisonneuve. 300-6

A STE-AGATHE—A vendre, magnifique petit cottage, situé dans le village, toutes les commodités modernes, bain et eau chaude, huit appartements, dimension du lot, 120 x 120. S'adresser Jos. Lafleur, Ste-Agathe des Monts, P.Q. 302-6

A VILLERAY—Rue St-Hubert, deux propriétés à vendre, première classe, 2 magasins et 3 logements. Revenu annuel, $660. S'adresser 3438 Saint-Hubert, en face de l'église de Villeray.

AVENUE MALO, Nos. 1 et 3, propriété à vendre, près Papineau, 4 logements, fondation pierre, bois et brique, couverture double, revenu annuel $300, prix $2,700, $900 comptant. S'adresser 61 Champlain, M. Pharon. Conditions faciles. 301-6

A VENDRE, trois cottages, huit pièces, gaz, cheminées, électricité, fournaise à l'eau chaude, décorations, grands balcons, sous-sol de huit pieds, cuves fixes, à bon marché. S'adresser sur les lieux, 246 rue Querbes, Outremont. 302-6

AVIS AUX PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES.

J'ai plusieurs clients pour achats de propriétés dans le centre de la ville, l'Est de Maisonneuve, St-Henri, variant de $2,000 à $20,000, échange de terrain, etc. Aucune commission si la vente n'a pas lieu.

Venez me voir ou téléphonez-moi. Léon Racicot, courtier d'immeubles, 208 rue St-Christophe, près rue Ste-Catherine. Téléphone Est 711, le soir, de 6 à 8 heures. 302-5

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous avez des propriétés à vendre ou échanger, si vous désirez disposer de propriétés, adressez-vous à moi, j'ai un nombre considérable de clients, je garantis de prompts résultats. J'annonce et je me tiens responsable de toutes dépenses, excepté dans le cas de vente, quand je charge une commission raisonnable. Alex. Schachter, 158 Mitcheson. Téléphone St-Louis 1355. 295-26

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE—Terrain vacant sur le chemin Papineau, en haut de l'Avenue Mont-Royal, 207 pieds de front, 157 pieds de profondeur, superficie 32,500 pieds carrés. Eau, égouts, lumière électrique et tramways. Fond en roc. Prix bas, termes faciles. J. M. M. Duff, 107 rue St-Jacques. 304-6

PROPRIETES A VENDRE

A BOUCHERVILLE

à vendre l'ancienne résidence de

Feu l'Hon. J. ISRAEL TARTE

appartements spacieux, toutes les améliorations modernes. Cave à vins, grande étable, jardin, arbres fruitiers.

Terrain 5½ acres de profondeur.

Pour plus amples informations, s'adresser à Casier 78 "La Patrie."

A VENDRE—A Viauville, Maisonneuve, 347-349, 21ème Avenue, près rue Ontario—Maison brique et bois, 2 logis, 2 étages, tout neuf. Revenu $192. Prix $2100 avec $1,000 comptant. (70)

A VENDRE—Terrain de 25 x 80, un coin des mieux situé et d'avenir. Rue du Parc et de l'Ile et Dufour, quartier St-Denis, prix $275. Un bargain. A qui la chance? (63)

A VENDRE—Quatre beaux terrains, rue Ontario, à Maisonneuve, de 25 x 84, à 90c le pied, peu comptant, balance conditions faciles. Situés près des manufactures, et beau site d'avenir. (114)

A VENDRE—Orléans, près rue Girard, à Maisonneuve, petite maison en brique et bois, 2 logis de 5 pièces, 2 étages, construite depuis 3 ans, 27 1-2 et 23, terrain de 29 x 78 pieds. Prix $2,500, comptant $1,500. Faut vendre vite. (112)

S'adresser à Léon Racicot, 208 rue St-Christophe, près rue Ste-Catherine.—Téléphone Est 711, le soir, de 6 à 8 hrs. 302-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, ancien sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa. Bureau 73, Banque d'Ottawa, rue St-Jacques. Tél. Main 6871. 242-1an

McAVOY, HANDFIELD & HANDFIELD, 210 à 214 New-York Life, Montréal. Tél. Main 7190 et 7191. 32-1an

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell Est 6363. 166-1an

Argent à Prêter

MONTREAL MERCANTILE COMPANY—Comptable-liquidateur. Argent à prêter 8 p.c. Assurance, feu, vie, etc. 24-60 Notre-Dame Est. Bell Tél. Main 7209. J. A. Laurin, J. B. Décarie. Résidence 1053 St-Antoine. 236-1an

Chirurgien Dentiste

DOCTEUR J. L. AUDET, chirurgien-dentiste, 1238 Ontario Est, près Fullum, Montréal. Tél. Bell Est 6523. Bureau du jour et du soir. 169-1an

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 1350 Notre-Dame ouest. Abonnements aux frais funéraires, $1.00 par année, par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Main 4138. 296-26

Librairie

LIBRAIRIE VICTOR GRENIER, 1063 Notre-Dame Ouest.—Assortiment complet de livres, tels que: Romans, Voyages, Histoires, etc. Bell Main 6284. Catalogues envoyés sur demande. 286-26

Professeur de Violon

PROFESSEUR DE VIOLON — Prof. J. J. Goulet, 584 Ste-Catherine-ouest, près Drummond. Tél. 3633. 270-26.

MAISONS
A
MONTCLAIR
10% COMPTANT ET
LA BALANCE PAYABLE
COMME UN LOYER
GEO. MARCIL & CIE.
180 ST-JACQUES
BROCHURES
GRATIS

LA VILLE DE LACHINE SERAIT RESPONSABLE

Un rouleau à vapeur de la voirie, après avoir causé un accident grave, vient de donner lieu à une poursuite en dommages-intérêts de $1,999 contre la municipalité de Lachine.

En octobre dernier, Mme Emmanuel Hébert et sa fille, de Dorval, traversaient en voiture la ville de Lachine. Leur cheval fut effrayé par les halètements et le bruit de ferraille du rouleau à vapeur des voyers et prit le mors aux dents.

Dans la course effrénée qui s'ensuivit, la voiture fut réduite en aiguillettes et les deux femmes subirent des blessures graves. Mme Hébert est encore sous les soins du médecin et l'on craint pour elle une infirmité permanente.

M. Hébert, cultivateur, tient la voirie de Lachine responsable de l'accident. Il a chargé ses procureurs, Mtres Beaudin, Loranger, St-Germain et Guérin, de poursuivre en son nom, et sa réclamation a été inscrite au greffe de la Cour Supérieure, hier après-midi.

NOUVELLES DE HULL

(Spécial à la "Patrie.")

HULL, 23 — La société de tempérance de la paroisse Notre-Dame se propose de commencer d'ici quelques jours une campagne pour la réduction du nombre des débits de boissons à Hull. Il y a présentement en notre ville seize hôtels et quatre magasins licenciés. La société de tempérance voudrait qu'au moins quatre licences d'hôtels et deux de magasins fussent retranchées.

— A Aylmer il y a présentement six hôtels et ce nombre devra être réduit à quatre, en conformité avec la nouvelle loi provinciale qui fixe à une par mille âmes, le nombre des débits de boissons dans nombre de villes et villages de la province de Québec.

— Le R. P. Duhaut, curé de Notre-Dame, s'est fortement élevé en chaire, dimanche, contre le genre de spectacles que donnent certains "scopes" de notre ville. De trop jeunes enfants fréquentent ces spectacles, dit-il.

— James Flynn, cocher de place, a comparu devant le magistrat Goyette sur prévention de vol d'une voiture et d'un harnais, la propriété d'un nommé Georges Perreault. Le prévenu a protesté de son innocence. Jugement sera rendu dans quelques jours.

RENFREW ET LE CHAMPIONNAT

RIEN NE SERAIT ETONNANT DE LEUR VOIR REMPORTER LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE NATIONALE.

VICTORIEUX A L'ETRANGER

Haileybury, 23—Les joueurs de hockey du club Renfrew ont remporté une victoire éclatante hier soir sur ceux de Haileybury. Le résultat final fut 11 points à 5.

Les visiteurs n'ont réellement pris un avantage marqué que durant la seconde période de la joute.

Les avants de Renfrew électrisèrent l'assistance qui était très nombreuse par leurs courses effrénées.

Au cours de la partie Lindsay reçut le puck sur l'œil et dut se retirer. Cet accident n'aura pas de suites fâcheuses. Les Renfrew sont plus que jamais dans la course pour le championnat de la ligue Nationale.

Renfrew.		Haileybury.
Lindsay	Buts	Moran
F. Patrick	Point	Ross
Taylo	Cover	Ronan
L. Patrick	Rover	Currie
Lalonde	Centre	Bawlf
Rowe	Gauche	Throop
Millar & Whitcroft	Droite	Gaul

Referee—Eddie Philips.

Juge—Dr Cameron.

Punitions—Haileybury: Gaul, 3; Ronan, 3; Bawlf, 3; Throop, 3, 3, 3; total, 18 minutes.

Renfrew F. Lalonde, 3; F. Patrick, 3; Taylor, 3; total, 9 minutes.

		Mins.
1—Renfrew	Lalonde	1.30
2—Renfrew	Millar	.30
3—Haileybury	Ross	7.00
4—Haileybury	Gaul	18.00
5—Renfrew	L. Patrick	3.00
	Seconde demie	
6—Renfrew	F. Patrick	1.15
7—Renfrew	L. Patrick	3.00
8—Renfrew	Whitcroft	1.00
9—Renfrew	Lalonde	4.00
10—Renfrew	Rowe	1.00
11—Renfrew	L. Patrick	9.00
12—Haileybury	Currie	2.00
13—Haileybury	Gaul	3.30
14—Renfrew	Taylor	2.30
15—Renfrew	Lalonde	3.00
16—Haileybury	Bawlf	1.30

A L'ARENA CE SOIR

C'est ce soir, à 8.30 heures, qu'aura lieu à l'Arana la joute des Ottawa avec Shamrock.

LE HOCKEY A CHICOUTIMI

(Spécial à la "Patrie.")

CHICOUTIMI, 22—Le club de hockey, Le Canadien, de Montréal, s'est rencontré avec un de nos clubs locaux, le Chicoutimi, dimanche dernier. Le score final fut de 11 à 5 en faveur du Chicoutimi.

La partie fut admirable du commencement à la fin. Aucun joueur ne fut puni. Les joueurs des deux équipes étaient en bonne condition, la température idéale et la glace bonne. Environ 1000 personnes dont plusieurs du Lac St-Jean et des paroisses environnantes assistaient à la partie. Les Canadiens qui étaient certains de remporter une victoire, ont été bien déconcertés. Il est vrai de dire que le Chicoutimi ne craindra t nullement de se mesurer avec les meilleures équipes du Canada.

Canadien		Chicoutimi
Groulx	Buts	G. Vézina
Pitre	Points	Delisle
Laviolette	Couverts	Marcoux
Johnson	Rovers	Desbiens
Séguin	Centres	P. Vézina
Walsh	Droites	Gagné
Décaries	Gauche	Leclerc

Arbitres: L. P. Desbiens, M. Chapleau.

Chronométreurs: Catarinich, J. T. Laferrière.

Juges: Adj. Lamarre, J. O. Lachance.

DECLARATION OFFICIELLE

Montréal 21 février, 1910

A M. le rédacteur du journal La PATRIE,

Cher Monsieur,

Auriez-vous la bonté de rectifier le rapport paru hier au sujet de la partie de hockey National II et Astor Café, jouée dimanche dernier.

Voici le démenti formel des deux chronométeurs, A. Sauvé pour National et Faulkner pour Astor Café.

Nous soussignés déclarons que dans la partie National II et Astor Café, pas un seul point ne fut compté durant le temps règlementaire. Environ 50 secondes après l'expiration du temps les National firent entrer le puck dans les filets, mais sur notre foi nous soussignés, déclarons que le temps règlementaire était écoulé depuis 50 secondes.

Coutu, le gardien des buts des Astor, déclare également qu'il est sorti de ses buts voyant le chronométreur des National annoncer que la partie était terminée et voilà comment ces derniers ont pu entrer le puck.

Sur ce, nous déclarons la partie absolument nulle.

Signés

A. SAUVE,
Chronom- National II.
D. FAULKNER,
Chron. du Astor Café.
A. MILLAIRE,
Référée.

UNE NOUVELLE LIGUE

On discute en ce moment la formation d'une solide organisation qui placerait les joûtes d'amateur sur une base des mieux établies. Cette proposition est pratiquement un "merger" des ligues Interprovincial et St-Laurent avec adjonction de clubs de l'ouest et de l'est. Cette nouvelle ligue serait divisée en trois sections. Dans la section de l'est se trouveraient les clubs de Grand'Mère, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Dans celle du centre, il y aurait les Victoria, les M.A.A.A., les Westmount, de Montréal; les Cliffside et les A. C. d'Ottawa.

Dans la section de l'ouest se trouveraient l'A. C. l'Argos et le St-Michaels, de Toronto.

ILS JOUERONT LE 26 ET LE 3

Il a été décidé hier que les clubs Sherbrooke et Westmount joueront le 26 février et le 3 mars pour le championnat de la ligue St-Laurent. La première partie aura lieu à Sherbrooke et la seconde à Montréal.

HOCKEY A ST-VINCENT DE PAUL

Dimanche le 20 février le Laval de St-Vincent a défait le club Buffet par un score de 7 à 1.

LIGUE DE HOCKEY DU NORD

(Spécial à la PATRIE)

L'ANNONCIATION, 23 — Samedi après-midi, à la patinoire de l'Annonciation, notre club local a remporté une éclatante victoire sur les Saint-Jovite, les battant par un score de 5 à 1.

La partie fut très vive et intéressante; le succès des nôtres est dû au concours de deux de nos petits joueurs qui avaient d'abord été dédaignés par la direction. Geo. Peclet et Polydore Danis furent les étoiles de la joute, qui, par leurs combinaisons enrégistrèrent les cinq points. La lutte, au commencement surtout fut rude. Le referee se montra clément pour les deux côtés. Geo. Peclet fut blessé au commencement même de la partie, se faisant faire une entaille profonde au menton; cela ne l'empêcha pas de faire son devoir et même plus. L'Annonciation aurait pu enrégistrer plus de gaules mais très souvent un joueur portant les couleurs blanc et violet se fit enlever le caoutchouc en arrivant près des buts, après une belle course et ce, par suite de son obstination à ne pas passer à un camarade.

Composition des équipes:

M. Thompson	Buts	C. Charrette
J. Trower	Point	V. A. Ferbell
F. A. White	couverts	T. E. Draper
G. Gillespie	rover	W. Labelle
G. Peclet	Centre	J. E. Gauthier
W. Bradshaw	Avants	H. Guenette
P. Danis	Avants	S. Lachapelle

Arbitre: R. Cook, de Labelle.

Chronométreurs Not. Barrette et H. Chartier.

Punitions: H. Guenette 3 mins; S. Lachapelle 1 min.; G. Gillespie, 1 minute—St-Jovite 4 mins; Annonciation, 1 min.

SOMMAIRE

Annonciation, P. Danis, 7 mins; P. Danis 13 mins; G. Peclet, 4 mins; P. Danis, 1 min.

St-Jovite—J. E. Gauthier, 5 mins; Annonciation P. Danis, 14 mins.

NOS CLUBS DE QUILLES

DE BEAUX RESULTATS

Les clubs de quilles de la Ligue de la Ville ont joué de superbes parties hier soir. Les Champêtres ont encore été ceux qui ont enregistré le plus haut score.

LES RESULTATS

Champêtre, 3236; M.A.A.A., 3111. Majorité pour le Champêtre, 125 points.

R.R.Y.M.C.A., 3149, National, 2,669. Majorité pour R.R.Y.M.C.A., 480 points.

Colonial, 2,891; Vics, 3,077. Majorité pour les Vics, 186 points.

Maj. pour le Royal Canadien, 242 points.

Dans la ligue Indépendante, les Crescent ont défait les Bell Telephone par 170 points et les Northern Electric ont enregistré une victoire sur les Beaver par 58 points.

CHAMPETRE			
A. Blondeau	181	177	183—541
E. Gagnon	203	204	224—631
H. A. Foucher	148	159	153—460
W. Fréchette	202	172	228—602
N. Gravelle	156	171	179—506
T. Boulianne	140	186	170—496
Total			3,236

M.A.A.A.			
W. G. Grose	190	150	178—518
S. H. Walsh	171	139	183—493
A. Cumpston	189	175	154—518
D. S. Gough	160	176	214—550
H. G. Cutt	134	173	221—528
W. Barrett	191	186	127—504
Total			3,111

COLONIAL			
Hubin	151	138	161—450
Poudrette	145	131	190—466
Griffiths	197	137	169—503
Viau	189	150	144—483
Heffernan	170	180	160—510
Lapointe	126	189	164—479
			2,891

VICTORIA			
Donovan	189	179	169—537
Bales	167	158	245—570
Reddy	153	170	147—470
Knubley	202	157	152—511
Scott	179	199	136—514
Bird	170	148	157—475
			3,077

La Raquette

LE CLUB CHAMPETRE.

Les membres du Club Champêtre se joindront aux Montagnard et iront ce soir, accompagnés des dames, pendre la crémaillière à Bordeaux.

LE CLUB MONTAGNARD

Notre populaire club de raquettes le Montagnard ira pendre la crémaillière à Bordeaux ce soir. Ce sera, à n'en pas douter, un grand succès. Le Montagnard invite ses amis en grand nombre à faire le voyage. Le départ aura lieu à 7.45 précises des salons du club, 149 rue Berri. Le voyage se fera en char spécial jusqu'à Ahuntsic, et de là à Bordeaux en raquettes et voitures pour ceux qui ne peuvent pas chausser la raquette.

Jeudi, le 3 mars, aura lieu le grand euchre de la mi-carême du Montagnard, dont le bénéfice est gracieusement offert à l'Assistance Publique. Les billets sont limités et s'en vont rapidement. Ceux qui désirent avoir l'avantage d'y assister devront se hâter d'aller chez le président, Ed. Gernaey, 108 Ste-Catherine Est.

LES RAQUETTEURS DE SAINT-HENRI

Le club de raquette le Canadien, de St-Henri, a accepté avec plaisir l'invitation du club St-Paul pour une partie de glissade qui aura lieu mercredi le 23 courant. Il est à espérer que les membres et leurs compagnes se rendront en grand nombre vu que ce sera une des belles soirées de la saison.

Vendredi prochain aura lieu la course des dames.

Les membres du Canadien sont priés de se réunir costumés dimanche le 27 courant pour la grande parade d'église qui aura lieu à St-Louis de France.

T. MARTEL,
Président.

DIX SOUS SEULEMENT

Un superbe poney et une élégante voiture

Une chance inouïe vous est offerte de gagner un très joli attelage qui fera vos délices l'été prochain, et d'accomplir en même temps une bonne action. Ne la manquez donc pas et munissez-vous sans retard d'un ou plusieurs billets de la Tombola de l'Assistance Publique qui sera tirée prochainement. En vente à la PATRIE, 10 centins seulement.

AU CONSEIL DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Deux importantes communications ont été soumises à l'approbation du conseil de la Pointe-aux-Trembles à sa réunion spéciale d'avant-hier.

La première est une lettre de la Compagnie Immobilière de l'Est, dont font partie MM. Jean et Jos. Versailles, J. T. R. Laurendeau, et autres, dans laquelle celle-ci demande au conseil d'approuver la demande qu'elle fera à la Législature provinciale, à sa prochaine session, d'incorporer en municipalité de ville une certaine partie de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, sous le nom de Montréal-Est. La nouvelle municipalité comprendrait les lots 82 à 92, 47, 48, 49 et 19 du cadastre. La superficie en sera de 1100 arpents carrés et s'étendra du fleuve jusqu'aux deuxièmes terres du rang de Saint-Léonard.

A l'appui de cette proposition, la Compagnie allègue que cette partie de la paroisse s'est développée d'une manière surprenante depuis quelque temps, qu'il s'y fait beaucoup de construction et qu'il s'y forme rapidement un centre de population.

Il sera bientôt nécessaire d'exécuter dans cette partie des travaux d'amélioration importants pour l'exécution desquels il faudra faire des emprunts qu'il ne serait pas raisonnable de demander aux cultivateurs du reste de la paroisse de payer, car ils n'en retireront pas de bénéfice.

Le conseil vu l'absence des signataires de la lettre n'a pas voulu prendre de décision.

Une lettre du Board of Trade d'Ottawa touchant l'assemblée plénière qui sera tenue à Ottawa pour discuter le projet du canal de la baie Georgienne a aussi été lue. Cette association demandait au conseil d'envoyer un délégué à Ottawa et d'adopter une résolution priant le gouvernement de commencer ces travaux le plus tôt possible.

La résolution a été approuvée, mais il n'a pas été nommé de délégué.

LE CHEF DES POMPIERS DE VILLE ST-PAUL DEMISSIONNE

Le chef des pompiers de ville Saint-Paul a, hier soir, offert sa démission à la commission des incendies, qui l'a acceptée.

M. Albert Hinton a été nommé pour lui succéder.

LES DECOUVREURS DU POLE NORD

LE SUPERIEUR DU SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE DOUTE DES AFFIRMATIONS DE COOK ET DE PEARY.

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 23. — Dimanche, dans la grande salle des Chevaliers de Colomb, devant un auditoire fort distingué, le Rév. M. C. P. Choquette, supérieur du séminaire de cette ville, a parlé pendant plus d'une heure, des expéditions polaires, et particulièrement des voyages de Cook et de Peary.

Le Rév. C. P. CHOQUETTE.

M. Choquette n'a pas une foi entière, dans les récits de ces américains. Si l'un a pu maintenir jusqu'aujourd'hui son crédit, grâce à une puissante protection, l'autre a déjà sombré, depuis longtemps, dans l'estime publique. Toutefois, il n'est pas facile d'infirmer ou de confirmer leurs affirmations, par des arguments péremptoires. S'il est difficile d'attraper un américain, il sera toujours plus difficile d'en attraper deux.

Les Frères de notre Académie Girouard avaient tracé, sur le tableau noir, avec un art remarquable, plusieurs cartes géographiques et astronomiques, dont M. Choquette a fait applaudir le mérite.

M. Taché fit observer, en remerciant le conférencier, que la question du pôle Nord doit nous intéresser plus que les autres. La calotte polaire est le prolongement du territoire canadien.

Remarqués, parmi les personnes présentes: L'honorable juge Martineau, l'hon. sénateur Dessaulles, le Rév. M. Sénécal, chanoine, curé de la Cathédrale, M. le Dr E. Turcot, MM. L. P. Morin, Sam Casavant, Chs. G. Racicot, J. St-Germain, J. B. S. Bathalon, J. N. Cabana, Horace St-Germain, T. Halley, W. H. Campbell, J. A. Roy, E. Desrosiers, J. Surprenant, Jos. Godbout, E. Guimont, C. A. Breton, D. J. Brennan, Dr Eug. St-Jacques, Dr J. N. P. Fournier, Dr J. A. Viger, Dr L. A. Beaudry, Rév. F. Langelier, J. H. E. Brodeur, L. J. Mathieu, D. Dufresne, A. Blondin, A. Amyot, J. F. Poirier, L. J. Bourgeois, Emile Ouellette et autres, ainsi que nombre de dames et de jeunes filles.

FEU E. TRUDEAU

(Spécial à la PATRIE)

Feu Ed. TRUDEAU

St-David d'Yamaska, 23. — Le 19 février, après une longue et cruelle maladie, soufferte avec la patience résignée d'un véritable chrétien, M. Ed. Trudeau, mécanicien, s'éteignait à l'âge de 54 ans et un mois.

Conseiller de 1895 à 1907, il siégea au Conseil du Comté d'Yamaska, de 1903 à 1907 comme maire de St-David. Excellent mécanicien, manufacturier de machines de toutes sortes, il est une perte irréparable dans la paroisse et dans tout le canton.

Marié en premières noces à Melle Délia Verboncœur, en secondes noces à Melle Sarah Moreau, nièce de Mgr Moreau, de St-Hyacinthe, en troisièmes noces à Melle M. Caroline Chamberland, et en quatrième noces à Melle Marie Paré. Il laisse pour déplorer sa mort cette dernière femme, un garçon, Agenor, d'Acton Vale, de sa seconde femme, et trois garçons et trois filles, de son troisième mariage.

Son service chanté par le Rév. J.-D. Plourde, vicaire, a eu lieu lundi le 21 février au milieu d'une foule énorme de personnes de St-David, et des paroisses environnantes.

Les forestiers Catholiques de Saint-David, dont il avait été chef-ranger et député haut-chef-ranger, pendant plusieurs années, assistaient en corps. Les élèves du couvent et de l'Académie St-Louis de Gonzague assistèrent aussi en corps.

Conduisaient le cortège: les Forestiers, au nombre d'une trentaine, les porteurs du corps étaient les quatre fils du défunt, Agenor, Donat, Ch.-Edouard et Hector. M. J.-B. Trudeau, son frère, menait le corbillard. Suivaient le corbillard, MM. Jacob Paré, Joseph Potvin, Victor Beaudreau, Zoël Veuilleux, Albert Shefford, Pierre Pelletier, L.-W. Joyal, M.D., ses beaux-frères; Fabien Joyal, Arthur Drolet, Charles et John Sheppard, Chs.-Ed. Lachapelle, ses neveux; Nery Drolet, son oncle; Amable Théroux, Edmond Théroux, Moïse Théroux, ses cousins, L.-A. Fortin, M.D., ex-maire; J.-D. Pepin, N. P.; Elie Touchette, H. Lebrun, Victor Beaulac, ex-maire, Olivier Verrier, maire de St-David; Joseph Champigny, Ant. Dubé, Eug. Lamoureux, Ed. Allard, Jos. Gingras, Frs. Lambert, Frs. Lachapelle, Pierre Desjarlais, notables de la paroisse, etc.

Nos condoléances à la famille éplorée.

INCENDIE DANS UN MAGASIN DE PIANOS

Un incendie a éclaté hier au soir, vers 9 hrs, dans un logement du 1er étage de la maison portant le No 689 du Boulevard St-Laurent. Juste au-dessous se trouvent les magasins de M. J. A. Ethier, facteur de pianos, qui s'ils n'eurent pas à subir le ravage des flammes, furent gravement endommagés par l'effondrement du plafond et l'épaisse fumée qui envahissait tout le rez-de-chaussée.

Environ 30 pianos des meilleures marques, subissent de ce fait des dommages assez importants, qui sont couverts par les assurances.

IL FAUT BATIR DE NOUVELLES ECOLES

POUR LESQUELLES IL FAUDRA DEMANDER L'AUTORISATION D'UN EMPRUNT DE $300,000

Des écoles nouvelles sont nécessaires, pour les construire, il faut, avec l'autorisation du gouvernement Provincial, emprunter $300,000: Telles sont les deux questions débattues par la commission scolaire Catholique hier soir, et adoptées séance tenante.

Elle a aussi traité de la construction de l'Ecole nouvelle, sur la rue Visitation. Un architecte sera choisi à la prochaine assemblée.

Le comité des travaux suggère la construction, rue Poupart, d'une école maternelle, pour les enfants de 5 à 8 ans. Mais l'affaire est laissée en suspens.

Le juge Lafontaine fait ensuite la proposition suivante adoptée à l'unanimité:

"Vu le jugement rendu à la Cour Supérieure, confirmé par un jugement de la Cour du Banc du Roi, ordonnant à cette commission d'établire dans les écoles sous son contrôle l'uniformité des livres, et déclarant illégaux les contrats et arrangements faits par cette commission: "Vu l'opinion exprimée par l'honorable juge Monet de la Cour Supérieure, et par l'honorable juge Demers, l'un des juges siégeant à la cour du Banc du Roi, et confirmant l'opinion déjà exprimée par quelques-uns des avocats consultés, que les subventions payées par cette Commissions aux écoles n'étant pas sous le contrôle de cette commission, sont illégales;

"Il est résolu qu'avis soit donné aux Communautés et personnes, ayant des arrangements avec cette Commission, ou recevant d'elle des subventions, que ces subventions et arrangements ne seront pas continués après la clôture de la présente année. Et que ces communautés et personnes soient informées que cette commission est prête cependant à entrer en pourparlers avec elles pour traiter sur la base de nouveaux contrats."

La commission a reçue du Père Rioux, curé de Saint-Antoine, une lettre dans laquelle il déclare accepter de remettre le contrôle de l'école Saint-Alphonse.

Une acceptation régulière du conseil de la communauté des Pères Rédemptoristes a été requise.

NOUVEAUX DIRECTEURS

Les nouveaux directeurs de l'Association St-Jean-Baptiste, MM. Gendreau et Lamothe, ne sont pas inconnus, dans la province, chez ceux qui s'occupent des choses nationales.

Le docteur J. G. A. Gendreau obtenait aux élections de lundi soir, 37 voix contre le sénateur Dandurand 19, et M. J. C. Lamothe, avocat, remportait le vote par 33 à 14, contre l'honorable juge Eugène Lafontaine.

M. J. C. LAMOTHE

Le docteur Gendreau, licencié en chirurgie dentaire, est professeur de prothèse, de métallurgie, d'anatomie et de physiologie dentaires à l'université Laval; secrétaire-trésorier de l'Ecole de chirurgie dentaire de Laval, et secrétaire-trésorier de la Fédération dentaire canadienne.

Le Dr J. G. A. GENDREAU

M. J. C. Lamothe, est un jeune avocat de talent, qui a souvent manifesté son dévouement aux œuvres de la Saint-Jean-Baptiste et dont la participation active aux entreprises nationales a été chaleureusement attestée par notre population.

GREFFE DES FAILLITES

Israël Rosner, bottier, 779 rue Saint-Laurent, a déposé son bilan, hier après-midi, à la demande de M. A. Desrosiers, l'un des plus faibles créanciers. Le passif est de $2,000.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la signature de Chas. H. Fletcher

TEMPERATURE

Toronto, 23
Forts Vents
de l'ouest.—
Demain très
froid.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, R. de Meslé, gérant, rue Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	16
Minimum aujourd'hui	10
Maximum l'an dernier	30
Minimum l'an dernier	14

L'AFFAIRE LUMSDEN

On prête à M. S. W. Crothers, membre du comité d'enquête sur les accusations portées par M. Lumsden contre des ingénieurs du Transcontinental, l'intention de se démettre si le comité ne consent à admettre à l'enquête un avocat représentant l'intérêt public.

Avec M. R. C. Smith seul, qui est chargé de défense la commission, M. Crothers déclare que l'enquête devient une comédie.

GREVE SANGLANTE

La grève des tramways à Philadelphie a pris un caractère des plus désastreux. Deux morts, de nombreux blessés, l'état de siège en perspective, la milice de l'Etat de la Pensylvanie appelée sous les armes donnent à ce conflit du travail un air de guerre civile.

L'Union centrale du Travail menace d'appeler une grève générale, ce qui causerait une pertubation profonde dans tout l'Etat.

Chaque fois qu'une grève affecte un service public ou une grande corporation, nos voisins s'empressent de citer la loi Lemieux et de demander qu'une législation similaire soit édictée aux Etats-Unis.

Le public, qui est le premier à souffrir de ces luttes, est également le premier à demander qu'on prenne les mesures nécessaires pour les prévenir, ce qui est plus facile que de les faire cesser.

L'arbitrage est la seule solution à ces conflits et mieux vaut arbitrer avant, comme le permet la loi Lemieux, qu'après, alors que les intérêts ont souffert et que les hommes se sont fait la guerre.

DANS L'ALBERTA

D'après les dernières nouvelles, l'existence du cabinet Rutherford serait en danger.

Qui aurait cru, il y a quelques semaines, que le gouvernement de l'Alberta, auquel l'électorat vient de renouveler sa confiance d'une si éclatante façon, se verrait si tôt aux prises avec les graves difficultés qui l'assaillent en ce moment.

L'hon. M. Cushing a quitté le cabinet Rutherford dans des circonstances à peu près semblables à celles qui ont entouré la sortie de feu l'hon. M. Blair du gouvernement Laurier.

M. Blair n'a pu approuver le projet du Grand-Tronc-Pacifique, et M. Cushing n'a pas cru devoir ratifier l'arrangement conclu par son chef avec la Alberta & Great Waterways, une compagnie privé ne possédant qu'un capital de $50,000, pour la construction d'un chemin de fer traversant la province, au coût de $7,400,000. Le départ de M. Blair n'eut aucun effet sérieux sur le sort du cabinet Laurier ; le coup d'éclat de M. Cushing pourrait bien avoir des conséquences plus désastreuses pour le gouvernement de l'Alberta.

La lutte s'ouvre pour tout de bon, aujourd'hui même, devant la législature, par une motion de non-confiance offerte par M. Doyle, le chef des révoltés. Au cours du débat, M. Cushing, ministre des travaux publics démissionnaire, donnera les raisons qui l'ont porté à se séparer de ses collègues.

Les mécontents et l'opposition voudraient que les travaux fussent accomplis par une commission nommée par le gouvernement.

Les esprits paraissent très échauffés, et le correspondant du " Mail and Empire ", à Edmonton, ne serait pas surpris d'avoir à annoncer que le cabinet Rutherford a été renversé.

SOCIETES COOPERATIVES

Importante délégation à Ottawa.

Les marchands de Montréal sont à peu près tous unanimes à combattre le bill des sociétés coopératives qui est rendue devant le parlement fédéral, cette année.

Vendredi, une délégation de quatre ou cinq cents intéressés de Montréal se rendront à Ottawa, par train spécial, pour protester contre l'adoption de cette mesure.

La plupart des députés de Montréal accompagneront les délégués.

A DEMAIN LA QUATRIEME SERIE DE NOS INTERVIEWS

Faute d'espace, nous remettons à demain la quatrième série de nos interviews au sujet de la marine de guerre projetée au Canada.

La vraie manière de comprendre la question

Le député conservateur de Souris, Manitoba, invoque en chambre un argument de la PATRIE sur le projet de la marine.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 23.— M. Schaffner, député conservateur, de Souris, Manitoba, au cours de ses remarques, hier soir, aux Communes, sur le projet de loi de la marine, dit qu'il croit sincèrement que la loi proposée a été faite de manière à plaire aux amis du gouvernement dans la province de Québec.

"Pour cette province et sa population je possède," dit-il, "le plus grand respect. C'est une des vieilles provinces du Canada et une province dont on peut être fier, mais je dois dire que depuis que je suis député il me semble que toutes les questions importantes du gouvernement doivent être approuvées par Québec. Le bill de l'autonomie des provinces de l'ouest en est une autre preuve.

"Un des principaux journaux de Québec, parlant de la question actuelle, a demandé s'il était juste qu'une province sur neuf pût s'opposer au désir des huit autres. Ceci, dit M. Schaffner, est la vraie manière de comprendre la question. Nous ne faisons pas de lois pour une province en particulier, mais pour tout le pays."

M. Rivet.— Quel est le nom de ce journal?

M. Schaffner.— C'est la PATRIE.

SIR LOMER GOUIN LES DECORERA

DEUX JEUNES GARCONS DE QUEBEC RECEVRONT DEMAIN LA MEDAILLE DES BRAVES.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 23.— Des médailles de la Royal Canadian Humane Society seront décernées demain, à deux jeunes garçons de cette ville, en reconnaissance de leur bravoure. Les deux jeunes héros sont Percy Ross et Arthur Tweddle, élèves du "High School." Ces deux jeunes garçons ont sauvé la vie d'une fillette à Lorette en juillet dernier, après l'avoir tirée de l'eau, au moment où elle allait se noyer. Ils ont eu la présence d'esprit de pratiquer sur elle la respiration artificielle.

La présentation aura lieu demain après-midi au High School, et sera faite par Sir Lomer Gouin.

UN ACCIDENT DE TRAMWAY

NEW-YORM, 23—Un accident de tramway s'est produit lundi soir à 6 heures. A la limite est de la 34e rue, le mécanicien ne pouvant faire fonctionner ses freins, le tramway, descendit à une vitesse de 40 milles à l'heure, la côte de la rue Murray.

Dans sa course vertigineuse, il tamponna un tramway de la troisième avenue, le mettant hors de service. On put s'en rendre maître, mais les débris des deux tramways obstruaient la voie, en entravaient, le trafic.

Il ne fallut pas moins de cinquante constables pour contenir une foule de plus de 5,000 personnes qui s'étaient massée sur le lieu de l'accident, gênant le travail de déblaiement.

Quatre personnes furent blessées au cours de cet accident.

Le mécanicien blessé, Smith, est prisonnier et sera poursuivi, comme étant responsable de l'accident.

LE MEURTRE DE C. F. GLOVER

FALL RIVER (Mass.) 23— Les témoignages se succédant jettent un peu de lumière, sur le mystère qui entoure la mort de Clarence T. Clover.

Un commis de magasin de Boston croit pouvoir affirmer que c'est à la veuve de Clarence, qu'il a vendu le revolver qui a servi au meurtre.

Or, on a appris que Clover, laissait par testament les trois quarts de sa fortune à sa femme.

Les témoins entendus hier, sont les frères de Clarence F. Clover, et leurs femmes et tous sont unanimes à déclarer que le défunt redoutait que sa femme n'attentât à ses jours.

On espère éclaircir complètement les circonstances qui ont accompagné l'assassinat de Clarence T. Clover, mais d'ores et déjà, des charges écrasantes pèsent zur la veuve du défunt.XM

L'IMMIGRATION DANS L'ALBERTA

Le gouvernement de l'Alberta a l'intention de venir chercher des citoyens de la province de Québec. C'est pour cela que M. L. H. Maillet, publiciste du gouvernement de l'Alberta, est à Montréal en conférence avec les chemins de fer et d'autres institutions pour encourager l'immigration vers l'Alberta.

UN INCENDIE CHEZ MM. BOIVIN FRERES

Samedi soir, à 10.15 heures, un incendie s'est déclaré au magasin de MM. Boivin frères, merciers, au No 669 Ste-Catherine.

Grâce au prompte et énergique travail des pompiers, le feu a pu être éteint en moins d'une heure. Les dommages causés au stock de MM. Boivin sont évalués à $3,000, couvertes par les assurances. Les causes de l'incendie sont inconnues.

DEUIL PROFOND

C'est une cruelle épreuve qui vient de frapper notre excellent ami, M. Armand Chaput, de la maison Chaput, fils et Cie.

Le jeune enfant qu'il chérissait lui a été enlevé brusquement et dans des circonstances si pénibles que ses nombreux amis éprouveront le besoin de lui tendre la main et de lui offrir leurs consolations.

LA PATRIE sympathise avec M. et Mme Chaput et les prie d'agréer ses plus sincères condoléances.

UN PETIT COIN DE MISERE HUMAINE

CE QU'ON NE SAURAIT JAMAIS SI LA COUR DE POLICE NE VENAIT LE DIVULGUER.

Un cas fort triste s'est présenté, ce matin, en cour de police. Une jeune femme du nom de Bertha Ryan, domiciliée au No 110 rue Forfar, est venue demander au juge Bazin de condamner son mari à la prison, parce qu'il ne pouvoit pas à ses besoins et à ceux de ses trois enfants en bas âge. Elle avait deux enfants jumeaux de six mois dans les bras et tout chez elle indiquait la misère et les privations. Depuis le premier du mois de janvier, son mari lui a donné que $2.50, pour le chauffage, l'éclairage, le loyer, la nourriture de sa famille, etc. Inutile de dire que la malheureuse a été mise sur le pavé par le propriétaire et qu'elle a vécu de la charité des voisins.

John Ryan, le mari, a déclaré au juge qu'il ne pouvait travailler, parce qu'il souffrait de rhumatisme et parce qu'il avait mal aux reins. Il serait ainsi malade depuis quatre ans. Il fait corroborer son témoignage par un médecin et le juge a bien été forcé de prendre la parole de ce dernier. Il a demandé au médecin de lui donner des renseignements sur l'état du malade et a ajourné la cause au 2 du mois prochain.

Le frère de la femme a protesté qu'il ne subviendrait plus au besoin de sa sœur si le mari de celle-ci n'était pas condamné, mais le juge lui a fait comprendre qu'il ne pouvait rendre sa décision immédiatement.

POUR VENTE DE BILLETS SANS LICENCE

Les cinq personnes arrêtées vendredi et samedi à Westmount, pour avoir vendu sur la rue sans licence, des billets d'admission à la joute de hockey de samedi à l'Arena ont comparu devant le recorder McMahon ce matin et ont plaidé coupables.

Henry Silver et Edward Edmonds ont été condamnés à payer chacun $1 de frais à M. J. Isaac et Morneau Ross, $2 ; John Robinson, $3.

Réginald Hawkins a dû payer une amende de $5 pour avoir conduit son cheval à une allure immodérée sur la rue Sherbrooke samedi dernier.

M. VICTOR MORIN EN EGYPTE

M. Victor Morin, N. P., et sa famille, se sont embarqués pour l'Egypte, il y a quelques jours à New-York.

L'HON. M. BRODEUR PART POUR LA FLORIDE

Il est maintenant assuré que l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la marine, doit quitter Ottawa la semaine prochaine pour un voyage de santé, probablement à Beach, Floride.

MME J. D. BROSSEAU DANS LE DEUIL

Mme J. D. Brosseau, gardienne du Bureau de Poste de la rue St-Laurent, sera absente pendant quelques jours, à cause d'un deuil récent.

LE PROJET DE L'ECHEVIN RESLNER

L'échevin Resther est allé, ce matin, soumettre son plan de faire sténographier toutes les délibérations du conseil de ville, aux membres du Bureau de contrôle, qui l'ont fortement approuvé. L'échevin Resther croit que ce moyen sera radical pour mettre fin aux discussions inutiles et prévenir les oublis de mémoire de la part d'échevins aimant à parler sur tout et partout.

AUCUN DOCUMENT N'A ETE VOLE

Il est acquis aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de documents volés dans le cabinet du maire, ainsi que celui-ci le croyait, hier encore, et la preuve a été fournie au maire qu'il n'y avait lieu de pousser l'enquête plus loin. Les documents sont retrouvés, et ils sont actuellement entre les mains de qui de droit.

LE DEPART DE M. CHARLES M. HAYS

M. Charles M. Hays, président du Grand Tronc s'embarquera pour l'Europe vers la fin de la semaine. M. Hays avait espéré se rendre à Protidence, R.I., Mais le surcroit de ses affaires l'en empêchera.

UNE DELEGATION DE L'ARCHEVECHE

A OBTENU CE MATIN LE CONCOURS ENTIER DE LA VILLE POUR LE CONGRES EUCHARISTIQUE

La ville de Montréal donnera son entier concours aux organisateurs du Congrès Eucharistique qui aura lieu, ici, en septembre prochain. Ce matin, le chanoine Lepailleur et le curé Bélanger, délégués par Mgr l'archevêque, ont eu une entrevue avec les contrôleurs de la ville, à qui ils ont exposé les détails du programme qui sera exécuté. Les organisateurs veulent un service de police complet, afin de préserver l'ordre sur le parcours de la grande procession qui aura lieu par les rues de la ville, à la fin du congrès. Les contrôleurs ont assuré les délégués que toutes fes mesures seraient prises par la ville pour coopérer au succès de cette procession et assurer le bon ordre.

Au sortir de l'hôtel de ville, le chanoine Lepailleur et le curé Bélanger ont rencontré Mgr Bruchési, à qui ils ont sur-le-champ rendu compte de leur mission. Monseigneur s'est déclaré enchanté du résultat.

MORT DE MADAME J. A. C. ETHIER

L'EPOUSE DU DEPUTE DES DEUX-MONTAGNES EST DECEDEE CE MATIN, A SAINTE-SCHOLASTIQUE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINTE-SCHOLASTIQUE, 23.—A la suite d'une maladie de quelques mois, Madame J. A. C. Ethier, la femme du député des Deux-Montagnes aux Communes, est morte, cet avant-midi, vers 11.30 heures, entourée de sa famille.

La défunte n'est âgée que de 37 ans. Elle était la fille de feu le Dr

Madame J. A. C. ETHIER, de Sainte-Scholastique, décédée, cet avant-midi. (Cliché J. A. Dumas, 460 St-Denis, coin Sherbrooke.)

L. A. Fortier, de Sainte-Scholastique, et, à sa mort, médecin du pénitencier. Elle laisse, outre son mari, deux enfants: Marie-Thérèse, du couvent d'Hochelaga, et Marcelle, âgés de quatre ans; deux sœurs : Madame Lafrance, de Chrysler, et Mlle Edwidge Fortier, et cinq frères: MM. Léo Fortier, Victor Fortier, Edmond Fortier, Arthur Fortier et Achille Fortier.

La mort de Mme Ethier cause un grand deuil ici, où elle était très estimée pour sa charité et son urbanité envers les humbles comme les grands.

Les funérailles auront lieu, samedi, après l'arrivée des trains d'Ottawa et de Montréal.

Tout le monde ici sympathise avec M. Ethier dans le malheur qui l'afflige.

FIN DU PROCES DE ROSE ET PARENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 23. — La cause des accusés Rose et Parent s'est terminée soudainement, ce matin, la défense ayant jugé à propos de ne pas faire entendre de témoins. En conséquence, conformément à l'usage, en pareil cas, l'avocat de la Couronne a adressé la parole au jury le premier, et Mtre Legault, pour la défense, a suivi. On aura un verdict cet après-midi.

LE BUREAU DE CONTROLE ET LA FERMETURE DE BONNE HEURE

A la demande de M. J. B. Poirier, président du comité de Fermeture à Bonne Heure, le Bureau de Contrôle a consenti, ce matin, à prendre en mains, cette question et de voir aux moyens à prendre pour faire observer à la lettre le règlement.

LES COMMISSAIRES DES ELEVATEURS

WINNIPEG, 23. — Après plusieurs jours de conférence, les "Grain growers" ont décidé d'insister pour conserver le droit de nommer et contrôler la commission chargée de l'administration des élévateurs du gouvernement. Le gouvernement tient à contrôler ses propres élévateurs, mais les "grain growers" prétendent que les commissaires nommés doivent être indépendants de toute politique.

LE RELIQUAT DES DEPOTS

Un tableau préparé par les officiers du Bureau du Trésorier indique que la somme de $1,521,151.48 a été reçue en dépôts faits par les contracteurs municipaux en 1909, et que de cette somme $1,507,544.70 ont été retournés, ce qui laisse une balance de $13,606.78 entre les mains du Trésorier. A joindre aux $155,988.05 provenant des dépôts faits les années précédentes.

Le bill de la Marine ne sera pas retiré

(DEPECHE SPECIALE A LA "PATRIE")

OTTAWA, 23. — La nouvelle publiée par la "Gazette" de Montréal, ce matin, à l'effet que le bill de la marine serait retiré à cause de la maladie, de Sir Wilfrid Laurier et de l'honorable M. Brodeur, est niée dans tous les cercles politiques et n'a pas été prise au sérieux un seul instant. Le ministre de la marine était malade avant que son projet de loi fut présenté au parlement. Il partira probablement lundi prochain pour Palm Beach, Floride, afin de compléter sa guérison.

Sir Wilfrid Laurier, qui avait charge du bill de la marine a été indisposé, depuis quelques jours. Tel que la PATRIE l'a annoncé cette maladie n'avait rien de sérieux, et le premier ministre est maintenant rétabli. Il a souffert d'un rhume et d'une légère attaque de grippe.

M. Lemaire, secrétaire particuliers de Sir Wilfrid Lausier, a déclaré, ce matin, au correspondant de la PATRIE que Sir Wilfrid Laurier, se rendrait à son bureau dans une couple de jours.

S. G. Monseigneur Sbaretti et les décrets du Concile

Son Excellence Monseigneur Sbaretti, délégué apostolique au Canada, va prochainement partir pour Rome, pour soumettre à l'approbation du Saint-Père les décisions du Concile Plénier qui s'est réuni à Québec.

Monseigneur Sbaretti, qui a eu la douleur de perdre son père, il y a quelques mois, profitera de son séjour à Rome pour régler des affaires de famille qui réclament sa présence en Italie.

Nous souhaitons à Son Excellence, un bon voyage, et espérons la voir revenir bientôt parmi nous.

L'hon. Jules Allard serait candidat dans Drummond

(DEPECHE SPECIALE A LA "PATRIE")

QUEBEC, 23. — La situation électorale dans Drummond pourrait bien être modifiée totalement en présence des divisions soulevées par la lutte que se font deux candidats libéraux.

Un grand nombre de libéraux de ce comté se sont rendus auprès de l'hon. Jules Allard, ministre des terres et forêts, pour le prier de donner sa démission au conseil législatif et de se laisser porter candidat dans Drummond. L'hon. M. Allard n'a pas encore donné de réponse définitive, mais il est fort probable qu'il accepte.

Le bill des assurances subit un amendement

(DEPECHE SPECIALE A LA "PATRIE")

OTTAWA, 23. — Le bill des assurances a été discuté devant le comité des banques du Sénat.

La clause concernant la limite du traitement des directeurs et officiers des compagnies d'assurances a été modifiée. Ainsi un officier qui est en même temps directeur ne pourra recevoir un double traitement sans le consentement des actionnaires, et aucun engagement ne pourra dépasser un terme de dix années.

Une mère tenue responsable de la mort de son enfant

(DEPECHE SPECIALE A LA "PATRIE")

QUEBEC, 23. — Le sous-coroner Bédard a tenu une enquête à Pearl Lake, sur la ligne du chemin de fer du Lac St-Jean, sur le corps d'un bébé nouveau-né, dont la mort est attribuée à une main criminelle.

La mère de l'enfant, Flora Cantin, 22 ans, a été tenue criminellement responsable de cette mort par le jury. Elle sera arrêtée aussitôt que le permettra sa santé.

Un complot révolutionnaire découvert au Portugal

LISBONNE, 23. — (Vià la frontière espagnole).—On dit que le gouvernement est dans le plus grand trouble à la suite de la découverte d'un complot révolutionnaire considérable. On arrête tous les jours des suspects. Une information confidentielle, parvenue aux autorités annonce qu'une grande cargaison d'armes et de munitions pour les révolutionnaires a été expédiée d'Allemagne.

Une banque ferme ses portes à Boston.

BOSTON, 23. — La National City Bank de Cambridge, a fermé ses portes ce matin. Elle existait depuis 1865. Son capital était de $100,000. Son dernier rapport accusait un surplus et des profits indivisés s'élevant à $46,000. Les dépots s'élèvent à $454,000. C'est un déficit de $144,000 dans les dépots qui a amené la fermeture de la banque.

Combien a coûté l'élection du maire de Québec ?

(DEPECHE SPECIALE A LA "PATRIE")

QUEBEC, 23. — Dans le compte-rendu de l'interview du sénateur Choquette, que nous avons publiée, hier, il s'est glissé une erreur. M. Choquette n'a pas dit qu'il croyait que l'élection de M. Drouin avait coûté de $5,000 à $6,000, mais bien de "$50,000 à $60,000."

La décision de Rome et le collège de St-Jean

On attend de Rome la décision du Saint-Père relativement aux prêtres du collège Sainte-Marie de Monnoir, qui, sans la permission de leur ordinaire, ont réouvert leur collège à Saint-Jean. Mgr Sbaretti partira pour Rome aussitôt que la décision du pape sera connue et publiée.

LE CHEF TREMBLAY DEVANT LES CONTROLEURS

Le chef Tremblay a été entendu, ce matin, devant le Bureau de Contrôle. Des plaintes ont été portées contre les récentes promotions faites dans le département des incendies et le chef a dû fournir des explications à ce sujet. Il admet que ces plaintes existent mais il se fait fort de prouver qu'elles ne sont pas fondées.

Mais, le chef a d'autres difficultés que celle-là sur les bras et une partie de sa conférence, ce matin, avec les contrôleurs a été employée à démontrer qu'un certain contrat fut adjugé par l'ancienne commission des incendies, concernant la fourniture de chemises de flanelle pour les pompiers, devrait être annulé. Ce contrat fut adjugé au plus bas soumissionnaire mais, le chef est d'opinion que la marchandise est de qualité inférieure. Il refusa d'accepter cette marchandise et il demande l'appui du Bureau de Contrôle, pour résilier le contrat intervenu.

POUR COMBATTRE A ARMES EGALES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 23.— L'élément antiparentiste doit fonder bientôt un journal, ayant pour but de faire la guerre au Parentisme qui vient de triompher aux élections de lundi.

LE CRANE BROYE PAR UN CHEVAL

UN ENFANT EST RENVERSE PAR UNE VOITURE ET IL TOMBE SOUS LES SABOTS DU CHEVAL.

Un déplorable accident est arrivé, hier après-midi, vers cinq heures, sur la rue Notre-Dame ouest, près du poste de police No 24.

Charles Ducap, un bambin de dix ans, a été renversé par une voiture et s'est fait défoncer le crâne par le cheval.

Voici comment l'accident se produisit : Le jeune Ducap était à s'amuser avec quelques compagnons quand tout à coup, avant d'avoir eu letemps de se garer, il fut violemment projeté dans la rue par une voiture conduite à une allure vertigineuse. Un des patins du sleigh avait saisi le bambin à la jambe et l'avait traîné jusqu'au milieu du chemin.

L'accident aurait été sans conséquences, n'eut été le fait qu'un autre sleigh suivait immédiatement le premier, et allant, celui-là, aussi, à une vitesse aussi grande. Le cheval de ce deuxième attelage mit le sabot sur la tête du jeune Ducap, et lui perfora le crâne d'un des crampons de son fer.

Il y avait dans cette voiture un homme et une femme qui, bien qu'ayant vu l'accident, n'en continuèrent pas moins leur chemin sans modérer l'allure de leur cheval.

Des témoins de l'accident ont dit qu'au moment même où le jeune homme se faisait écraser, la femme s'était levée en criant, dans la voiture, mais que son compagnon l'avait brusquement fait se rasseoir et avait fouetté son cheval afin de s'éloigner le plus vite possible.

Le jeune homme fut ramassé inconscient et transporté chez lui, au No 2366 de la rue Notre-Dame-ouest.

Le docteur A. T. Laurin, après avoir examiné le blessé et lui avoir fait les pansements d'urgence, déclara qu'il avait une fracture à peu près un pouce à la boîte crânienne. M. Ulric Ducap, ingénieur au poste No 24, coin Ste-Elizabeth du Portugal et Notre-Dame-ouest, et père de la petite victime a avisé le capitaine Massey du poste de St-Henri, afin que recherches soient faites pour identifier ceux qui conduisaient le cheval.

M. Duparc croit que ces personnes allaient aux courses qui ont lieu au canal de la côte St-Paul ; il a en outre déclaré que l'on voyait souvent passer, dans cette partie de la rue Notre-Dame, des équipages conduits à une allure si immodérée qu'ils constituaient un véritable danger pour les enfants qui s'amusent dans ces parages.

Il est bon de noter que, dans l'accident qui vient de se produire, la faute se trouve entièrement du côté de celui qui conduisait le cheval, étant donné que le jeune Duparc se trouvait sur le trottoir quand il fut projeté dans la rue.

EN COUR SUPERIEURE

Causes inscrites pour demain en Cour Supérieure (ajournements) :

Rodolphe Demers vs Paul Turgeon, dommages-intérêts.

Renaud vs Lucas, injonction.

Rév. Workman vs Wesleyan College of Théology, dommages-intérêts.

Delicato vs Nicholson, dommages-intérêts.

IL Y A VINGT ANS DE CONFORT PARFAIT POUR VOUS
dans un
SOMMIER "BANNER"
A ressorts en spirales.
QUALITY ALASKA BEDDING
VOYEZ LA MARQUE DE COMMERCE.

MARIAGE

VALIQUETTE-BLANCHET—A Montréal le 19, à l'église St-Jacques, M. J. A. Ernest Valiquette, comptable, conduisait à l'autel Mlle Emeline Blanchet, fille de feu F. X. Blanchet, autrefois de St-Hyacinthe, Qué.

DECES

CHAPUT—Mardi, le 22, à l'âge de 2 ans et neuf mois, Armand Fernand, enfant bien-aimé de M. et Mme Armand Chaput. Funérailles jeudi, le 24 courant, à 2.30 heures, du No 54 avenue Laval.

DESMARAIS—En cette ville, le 22 février 1910, à l'âge de 65 ans, Edmond Desmarais, négociant de St-Lin des Laurentides.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de L. J. Gauthier, No 1092 rue de Lorimier, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 304-2

DUPRAS—En cette ville, le 23 février 1910 courant, à l'âge de 49 ans et 5 mois, Dme veuve Cordule Dupras, épouse de feu Marcel Gariépy, de Lachenaie.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. A. Dupras, No 290 rue Beaudry, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La défunte était membre du Tiers-Ordre de St-François et de la Congrégation des dames de Ste-Anne. 304-2

ETHIER—A Ste-Scholastique, le 23 février 1910, à l'âge de 37 ans et 6 mois, Thérèse Angélique Fortier, épouse de J. A. C. Ethier, député des Deux-Montagnes, à Ottawa.

Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant, après l'arrivée des trains de Montréal, et d'Ottawa.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL—En cette ville le 21 février 1910, à l'âge de 26 ans Maria Trudel, fille de Olivier Trudel, mécanicien.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 922 rue Sanguinet, Mile-End, à 7.30 heures précises, pour se rendre à l'église de l'Enfant-Jésus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ DES POSITIONS
et privez-vous des sardines Golf Club.